

# **Die Textorganisation des Leitartikels: ein Vergleich Frankreich/Quebec**

Von der Fakultät Philosophie der Universität Stuttgart  
zur Erlangung der Würde eines Doktors der  
Philosophie (Dr. phil.) genehmigte Abhandlung

Vorgelegt von

**Brigitte Martin**

aus Quebec (Kanada)

Hauptberichter:	Prof. Dr. phil. Peter Blumenthal
Mitberichter:	Prof. Dr. phil. Ernst Ulrich Große Prof. Dr. phil. Georg Maag

Tag der mündlichen Prüfung:	26. Mai 2000
-----------------------------	--------------

Institut für Linguistik/Romanistik der Universität Stuttgart

**Organisation textuelle de l'éditorial:  
une comparaison France/Québec**

Von der Fakultät Philosophie der Universität Stuttgart  
zur Erlangung der Würde eines Doktors der  
Philosophie (Dr. phil.) genehmigte Abhandlung

Vorgelegt von

**Brigitte Martin**

aus Quebec (Kanada)

Hauptberichter:	Prof. Dr. phil. Peter Blumenthal
Mitberichter:	Prof. Dr. phil. Ernst Ulrich Große Prof. Dr. phil. Georg Maag

Tag der mündlichen Prüfung:	26. Mai 2000
-----------------------------	--------------

Institut für Linguistik/Romanistik der Universität Stuttgart

*À mes parents,  
Solange et Marcel Martin*

## TABLE DES MATIÈRES

### AVANT-PROPOS

RÉSUMÉ.....	vii
-------------	-----

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

### CHAPITRE I ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE ..... 10

I.0 Introduction.....	10
-----------------------	----

I. 1 La perspective typologique .....	10
---------------------------------------	----

I.2 La perspective énonciative .....	11
--------------------------------------	----

I.3 La perspective illocutoire .....	12
--------------------------------------	----

I.4 La perspective fonctionnelle.....	13
---------------------------------------	----

I.5 Les textes journalistiques.....	15
-------------------------------------	----

I.5.1 L'éditorial.....	18
------------------------	----

I.5.1.1 L'organisation textuelle de l'éditorial.....	18
--	----

I.5.1.2 La prise de position.....	20
-----------------------------------	----

I.5.1.3 La valeur argumentative du texte .....	21
--	----

I.6 La cohérence et la cohésion.....	22
--------------------------------------	----

I.6.1 Les connecteurs .....	25
-----------------------------	----

I.6.2 Les schémas de cohérence et de cohésion.....	27
--	----

1.7 Les hypothèses de recherche .....	29
---------------------------------------	----

I.8 La représentation schématique.....	29
--	----

I.8.1 La symbolisation.....	32
-----------------------------	----

I.8.2 Exemples d'application .....	33
------------------------------------	----

I.9 Conclusion.....	35
---------------------	----

### CHAPITRE II ORGANISATION TEXTUELLE DE L'ÉDITORIAL ..... 37

II.0. Introduction .....	37
--------------------------	----

II.1 <i>Le Monde</i> .....	37
----------------------------	----

II.2 <i>Le Devoir</i> .....	44
-----------------------------	----

II.3 <i>Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)</i> .....	57
--	----

II.4 <i>La Presse</i> .....	64
-----------------------------	----

II.6 Conclusion.....	72
----------------------	----

### CHAPITRE III ANALYSES COMPARATIVES : ENCHÂSSEMENTS ET

DENSITÉ.....	73
--------------	----

III.0 Introduction.....	73
-------------------------	----

III.1 <i>Le Monde</i> .....	73
III.2 <i>Le Devoir</i> .....	78
III.3 <i>Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)</i> .....	88
III.4 <i>La Presse</i> .....	92
III.5 La densité relationnelle .....	98
III.5.1 La variance.....	108
III.5.1.1 L'auteur .....	109
III.5.1.2 Le thème .....	110
III.6 Autres caractéristiques quantitatives.....	116
III.6.1 La longueur du texte .....	116
III.6.2 La longueur des phrases.....	116
III.6.3 Le nombre de phrases par paragraphe .....	118
III.7 Quelques observations d'ordre stylistique.....	118
III.8 Conclusion.....	119
<b>CHAPITRE IV EXPRESSION DE L'OPPOSITION ET DE LA CAUSALITÉ :</b>	
<b>ÉTUDE DES CONNECTEURS .....</b>	<b>122</b>
IV.0 Introduction.....	122
IV.1 La définition des champs de l'opposition et de la causalité .....	122
IV.1.1 L'opposition .....	122
IV.1.2 La causalité .....	123
IV.2 Considérations quantitatives .....	125
IV.3 Les relations d'opposition et de causalité/coordination et subordination.....	127
IV.3.1 La coordination.....	127
IV.3.2 La subordination.....	128
IV.4 Les emplois caractéristiques des connecteurs.....	131
IV.4.1 Le paradigme géographique France/Québec .....	131
IV.4.1.1 Les connecteurs propres aux journaux québécois .....	131
IV.4.1.2 Quelques emplois caractéristiques des journaux québécois.....	140
IV.4.1.3 Les successions d'oppositions.....	143
IV.4.2 Le paradigme intellectuel/plus populaire .....	146
IV.4.2.1 Quelques structures spécifiques .....	146
IV.4.2.2 Quelques emplois caractéristiques .....	149
IV.4.2.3 Le cumul des connecteurs d'opposition.....	153
IV.4.3 Tendance .....	156

IV.5 Conclusion .....	158
<b>CHAPITRE V VALEURS ET EMPLOIS DES CONNECTEURS D'OPPOSITION ET DE CAUSALITÉ.....</b>	<b>162</b>
V.0 Introduction.....	162
V.1 Les connecteurs d'opposition .....	162
V.1.1 L'opposition.....	162
V.1.2 La restriction .....	179
V.1.3 La concession.....	193
V.2 Les connecteurs de causalité .....	197
V.2.1 La causalité .....	197
V.2.2 L'explication.....	200
V.2.3 La justification .....	202
V.2.5 La condition .....	209
V.2.6 La conséquence .....	210
V.2.7 Le but, le résultat.....	216
V.3 Conclusion.....	218
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>219</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>222</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>231</b>
<b>KURZFASSUNG.....</b>	<b>296</b>

## **AVANT-PROPOS**

Je tiens à remercier mon directeur, le Professeur Peter Blumenthal, pour sa patience et la confiance qu'il m'a accordée. Je remercie aussi le département de linguistique romane de l'université de Stuttgart qui a gracieusement mis à ma disposition un bureau et un ordinateur.

Mes remerciements les plus sincères vont à ma famille qui, malgré la distance, m'a constamment encouragée. Merci à mes parents et à Judith Yacar qui ont généreusement offert de réviser le texte français. Merci également à Dörte Einicke qui a collaboré à la révision de la version allemande. Je remercie aussi particulièrement Stephan Eberle. Son support moral et son aide m'ont été salutaires.

Je désire enfin exprimer toute ma gratitude au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et au Fonds pour la Formation des chercheurs et l'aide à la recherche du Québec (FCAR) qui ont financé cette recherche : le CRSH de mai 1998 à mai 2000 et le FCAR de mai 1997 à mai 1998.

## RÉSUMÉ

L'objectif principal de cette recherche est de décrire et d'analyser l'organisation textuelle de l'éditorial. Il s'agit plus particulièrement d'en définir le(s) schéma(s) de cohésion. Cette étude vise aussi à établir s'il existe des différences dans l'organisation textuelle selon la provenance du texte, entre la France et le Québec, et selon le type de journal, intellectuel et plus populaire.

Nous proposons une analyse basée sur la progression du thème du texte et sur les relations de cohésion. La cohésion concerne les relations sémantiques qui s'établissent entre les phrases d'un texte. Ces relations peuvent être marquées grammaticalement ou lexicalement. Elles peuvent être de plusieurs types : particularisation, généralisation, temps, opposition, causalité, concession, etc. et se regroupent en deux catégories générales : statique et dynamique. Nous posons que les relations entre les phrases d'un texte ne sont pas distribuées de façon aléatoire, mais que la cohésion suit une certaine régularité et qu'elle peut varier selon le genre du texte ou selon la pensée de l'auteur.

Nous avons observé dans la plupart des éditoriaux une double armature de type argumentation et exposition, dynamique et statique. Les éditoriaux du *Monde* sont caractérisés par une structure circulaire avec spécification ou généralisation des notions et par des oppositions symétriques au milieu ou entre le début et la fin du texte. Les éditoriaux du *Devoir* sont en général structurés sur la base d'une progression de type dérivé. Le premier paragraphe contient les éléments qui sont repris et particularisés dans le corps du texte. La fin du texte marque souvent un retour aux notions du début ou à celles du milieu, ce qui donne aussi à ces textes une structure circulaire. La progression du thème du texte dans les éditoriaux des *Dernières Nouvelles D'Alsace (DNA)* est, dans la plupart des cas, des types spécification progressive et linéaire. Certains textes ont une structure circulaire, mais avec progression linéaire dans la partie médiane du texte. Les relations s'établissent souvent avec le paragraphe précédent ou avec la dernière phrase du paragraphe précédent, ce qui crée des relations plus immédiates, plus courtes, qui suivent le fil de la pensée. Les éditoriaux de *La Presse* sont structurés sur la base de différents types d'organisation. Nous avons observé une tendance à la progression dérivée avec un retour aux notions du début, comme dans *Le Devoir*, de même qu'une tendance à la linéarité, comme dans *Les DNA*. Ces différents types d'organisation textuelle montrent des tendances, mais ne sont pas exclusifs à un journal ou à un type de journal et ne permettent donc pas de comparer les quatre quotidiens à l'étude.

Nous avons comparé les éditoriaux sur la base de la densité relationnelle, c'est-à-dire le nombre de relations auxquelles participent les phrases d'un texte. Il s'agit de mesurer l'importance des relations de cohésion. Le principe de base est que les relations sémantiques qui s'établissent entre les phrases forment un tout complexe et hiérarchique, ce qui se manifeste sous la forme d'enchâssements de phrases, de paragraphes, de séquences etc. Nous avons démontré que la densité relationnelle des textes varie selon le type de journal : elle est plus importante dans les journaux intellectuels que dans les journaux plus populaires. Nous avons en outre proposé un modèle de schématisation des textes qui rend compte des enchâssements et un système d'étiquetage qui permet d'inscrire ces enchâssements dans le texte.

À l'aide d'une liste de connecteurs d'opposition et de causalité, relations sémantiques fondamentales dans les éditoriaux, nous avons vérifié dans quelle mesure les connecteurs contribuent à marquer les relations de cohésion dans les différents journaux. Nous avons démontré que la densité des connecteurs d'opposition et de causalité est plus faible dans les journaux intellectuels que dans les journaux plus populaires. Il semble que la structure même des textes, que les enchâssements de séquences dispensent d'employer de nombreux connecteurs. Nous avons en outre identifié certains emplois caractéristiques des connecteurs selon la provenance et selon le type de journal. Enfin, nous avons procédé à une description des valeurs et des emplois des connecteurs d'opposition et de causalité relevés dans notre corpus. Chaque structure est discutée et illustrée à l'aide d'exemples en contexte.

## INTRODUCTION

L'éditorial est un texte d'opinion qui émane de la rédaction d'un journal et dans lequel le scripteur prend position. On reconnaît généralement que l'organisation textuelle des éditoriaux correspond à un modèle développé sous la forme thèse/antithèse/synthèse, structure caractéristique des textes argumentatifs. Certains éditoriaux ont cependant une structure de type exposition. L'objectif principal de cette recherche est de décrire et d'analyser l'organisation textuelle de l'éditorial. Il s'agit plus particulièrement d'en identifier les schémas de cohésion. Dans un second temps, elle vise à établir s'il existe des différences dans l'organisation textuelle selon la provenance du texte, entre la France et le Québec, et selon le type de journal, intellectuel et plus populaire.

Nous verrons brièvement dans l'état de la question les différentes approches en linguistique textuelle : typologique, énonciative, fonctionnelle, etc. Ces approches sont complémentaires et ne peuvent servir à décrire séparément un texte de façon satisfaisante. Elles ne rendent compte que d'un aspect particulier du texte. Dans ce même chapitre, nous poserons les bases théoriques qui guideront notre étude. L'analyse que nous proposons se fonde sur la notion de progression du thème du texte et sur celle de cohésion. La cohésion désigne les relations sémantiques qui s'établissent entre les phrases, les paragraphes et éventuellement entre les unités plus grandes qui composent un texte (chapitres, etc.). Elle contribue à assurer la cohérence du texte. Les relations de cohésion sont de plusieurs types : opposition, particularisation, causalité, temps, etc. Elles se regroupent en deux grandes catégories : statique et dynamique. Celles qui impliquent une progression temporelle sont de type dynamique, celles qui marquent une relation d'identité sont de type statique. Nous distinguons deux niveaux d'analyse : la microstructure, c'est-à-dire les relations entre phrases, et la macrostructure, les relations entre paragraphes et entre des parties plus importantes du texte. Nous posons comme principe de base que les relations de cohésion ne sont pas distribuées au hasard dans les textes, mais qu'elles suivent une certaine régularité, ce que nous désignons par le terme « schéma de cohésion ». Ces schémas varient selon le type de texte ou selon la pensée de l'auteur. Nous tenterons d'identifier des schémas que nous considérerons comme prototypiques. Sont généralement tenues pour prototypiques les catégories sémantiques telles que la thèse, l'antithèse et la synthèse, figures de rhétorique classique (voir aussi les schémas de van Dijk, 1980). D'un point de vue cognitif, le prototype est « une instance typique d'une catégorie ; les autres éléments sont assimilés selon leur ressemblance avec le prototype »

(Dubois et al.:1994). Nous n'employons pas ce terme dans le sens graduel de l'appartenance d'une unité à une catégorie. Nous ne tenterons pas d'identifier le plus typique des éditoriaux et par la suite de classer les autres éditoriaux selon leur ressemblance avec l'éditorial type, mais plutôt d'identifier le ou les schémas de pensée qui sous-tendent l'organisation textuelle de l'éditorial dans les différents journaux à l'étude, en d'autres termes de mettre en évidence les schémas qui se situent à un niveau abstrait, selon les types de relations de cohésion et la progression du thème du texte. La représentation schématique proposée est basée sur la progression du thème du texte et sur les relations de cohésion aux deux niveaux d'analyse. Nous proposons en outre un étiquetage des textes selon le système des parenthèses, ce qui permet d'inscrire les relations de cohésion et les enchâssements dans le texte. Cet étiquetage traduit en langage de programmation XML entre autres permettrait de générer automatiquement les schémas et éventuellement des résumés.

Dans le deuxième chapitre, nous appliquerons les principes théoriques à l'analyse de quelques textes des quatre journaux à l'étude pour en dégager les types d'organisation dominants. Si les schémas se dessinent assez nettement dans *Le Monde* et *Le Devoir*, la tâche est plus difficile dans *Les DNA* et *La Presse*. La schématisation des textes dans le troisième chapitre fait bien ressortir les séquences et les enchâssements. Ce concept d'enchâssement occupe une place fondamentale dans notre travail. Le principe de base est qu'une phrase n'entre pas en relation uniquement avec la phrase qui précède ou celle qui suit, mais qu'elle fait partie d'un tout complexe et hiérarchique. Une phrase enchâssée dans une séquence participe aux mêmes relations sémantiques que la séquence en entier. Les enchâssements augmentent ainsi la densité relationnelle d'un texte, c'est-à-dire le nombre de relations auxquelles participent les phrases. Les analyses comparatives se feront sur la base de la densité relationnelle. Il s'agit de mesurer l'importance, le poids des relations de cohésion dans chaque journal.

Dans le dernier chapitre, nous nous intéresserons aux connecteurs d'opposition et de causalité, relations sémantiques fondamentales dans les textes argumentatifs. Les connecteurs s'avèrent intéressants, car ils marquent les relations de cohésion et l'organisation globale du texte. Dans un premier temps, nous mesurerons l'importance du marquage dans les différents journaux. La recherche dans les textes s'effectuera à partir d'une liste dressée à l'aide du *Dictionary of Contemporary French Connectors* et du *Bon Usage*. Nous posons l'hypothèse que les journaux plus populaires emploient plus de connecteurs que les journaux intellectuels. À notre connaissance, les études comparatives ne se sont pas ou peu intéressées à ce phénomène. Les

connecteurs ont surtout été étudiés dans une perspective énonciative. Nous tenterons en outre d'identifier des connecteurs ou des emplois de connecteurs caractéristiques des journaux français et québécois de même que des journaux intellectuels et plus populaires. Nous proposerons dans un second temps une description des valeurs et des emplois des connecteurs d'opposition et de causalité. Une telle description est toujours nécessaire, les grammaires et les dictionnaires faisant encore peu de place à ces structures. Un seul dictionnaire, le *Dictionary of Contemporary French Connectors*, traite exclusivement des connecteurs en français contemporain. Il est cependant rédigé en anglais et ne discute que des emplois ou des structures qui posent problème aux anglophones. Une telle description est de plus nécessaire, car certains emplois modernes des connecteurs ne correspondent pas ou ne correspondent plus à l'usage prescrit. À cet égard, le langage des journaux, souvent considéré comme précurseur des changements, se révèle un excellent corpus. Nous tiendrons compte du type de journal, de la provenance du texte et de la position du connecteur dans la phrase.

### **Constitution du corpus**

Les textes qui forment le corpus ont été recueillis dans quatre journaux : *Le Monde* et *Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)* pour la presse française ainsi que *Le Devoir* et *La Presse* pour la presse québécoise. Nous avons analysé les éditoriaux d'un mois complet, soit le mois de février 1997. Le corpus du *Monde* contient 24 textes et un total de 11 164 mots, celui du *Devoir* comprend également 24 textes et un total de 24 834 mots. Le corpus des *DNA* est composé de 28 textes et de 9 683 mots et, enfin, celui de *La Presse*, de 25 textes et de 16 015 mots.

### ***Le Monde***

*Le Monde* est un quotidien du soir fondé par Hubert Beuve-Méry. Successeur du *Temps*, frappé d'interdiction après la guerre, *Le Monde* paraît pour la première fois le 18 décembre 1944, daté du 19 décembre. Il s'agit d'un journal indépendant, publié par la S.A. Le Monde, qui occupe la troisième position en France après *Le Parisien* et *Le Figaro*. Il est diffusé à près de 400 000 exemplaires (392 515 en 1997 selon *Guides stratégies: Médias 1999*<sup>1</sup>). *Le Monde* est considéré comme le quotidien le plus complet et le mieux informé de la presse française. Selon Bohnacker, le lecteur moyen du *Monde* « appartient à une couche sociale dirigeante ou

---

<sup>1</sup>Les chiffres exacts concernant la diffusion du *Monde* et des *DNA* nous ont été transmis par le Professeur Große. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter l'ouvrage en question.

intermédiaire, [...] est plutôt jeune et [...] habite la région parisienne, sans oublier les intellectuels résidant dans les autres régions françaises et à l'étranger » (1996:160).

*Le Monde*, son nom l'indique, accorde une grande importance aux nouvelles de la scène internationale. Ses articles traitent en général de la vie politique à l'étranger et de la politique étrangère de la France. Il se compose en outre des rubriques *France*, *Société* et *Régions*, où l'on retrouve respectivement des articles qui traitent de la politique intérieure, des sujets qui affectent la vie des citoyens et des événements ou des faits sociaux importants relatifs aux régions. *Le Monde* comprend en outre les rubriques *Horizons*, *Entreprises*, *Communication*, *Finance et marchés financiers* de même que *Culture*, *Aujourd'hui* et *Radio-télévision* en plus des suppléments *Livres*, *Emploi*, *Éducation*, etc.<sup>2</sup>. Sous *Horizons* se trouvent trois sous-rubriques : *Enquête* (parfois aussi *Portrait* ou *Histoire*), *Débats* et *Analyses*. Autrefois à la une, l'éditorial paraît aujourd'hui sous cette dernière. Contrairement aux editoriaux des autres journaux qui forment notre corpus, les editoriaux du *Monde* ne sont pas signés.

### ***Les DNA***

*Les Dernières Nouvelles d'Alsace* paraissent pour la première fois en 1877 sous le titre *Strassburger Neueste Nachrichten* et en français<sup>3</sup> en 1919. Il s'agit d'un quotidien régional diffusé à plus de 200 000 exemplaires (212 386 en 1997 selon *Guides stratégies: Médias 1999*) et qui domine le marché dans le Haut et le Bas-Rhin.

Ce quotidien est en général composé de quatre ou de cinq cahiers : le cahier principal, *Sports*, *Région*, *Bas-Rhin* et *Strasbourg*. L'éditorial est publié à la une, au bas de la page. Le cahier principal comprend diverses rubriques<sup>4</sup>, dont *France*, *Europe*, *Monde* et des petites annonces. On y retrouve aussi le courrier des lecteurs, la caricature, etc. et des chroniques telles que *Invité*, *Entrevue*, *Livres*. Le cahier des *Sports*, outre les nouvelles sportives, contient aussi des petites annonces, des offres d'emploi, l'horaire des films, la météo, et l'horoscope. Dans le cahier *Région*, se trouvent des rubriques telles que *Société et mode*, *Sorties*, *Mots croisés*, *Politique*, *Débat et Société*, *Justice et Faits divers*, *Economie*, *Cinéma et Musique* de même que des insertions administratives, légales et judiciaires et des appels publics. Le cahier *DNA Bas-Rhin* contient diverses informations relatives aux services, dont l'horaire des pharmacies, les *Sorties à Strasbourg*, d'autres insertions administratives, légales et judiciaires ainsi que

---

<sup>2</sup>Pour un portrait complet du journal *Le Monde*, voir Bohnacker (ibidem).

<sup>3</sup>L'édition allemande du journal est toujours publiée.

*Le carnet de famille*. Enfin, le cahier *Strasbourg* contient entre autres les rubriques *Culture et éducation*, *Cultes* (horaire des messes) et des nouvelles concernant certains quartiers de même que des faits divers.

### ***Le Devoir***

*Le Devoir*, fondé en 1910 par Henri Bourassa, se veut, dès sa fondation, « un journal d'opinion, d'idées, de combat indépendant ». L'orientation politique du journal est explicite dans le premier éditorial intitulé *Avant le combat* et signé par Henri Bourassa. Il s'agit d'un journal d'opposition. Le lectorat visé y est aussi clairement indiqué : les classes dirigeantes. En ce qui concerne le style du journal, Bourassa écrit : « Sans doute, nous ne donnerons pas à nos lecteurs le genre de joyeusetés qu'on trouve à foison dans les journaux « à grand tirage et à petites images » [...], mais nous aurons une rédaction assez variée pour rendre *Le Devoir* aussi agréable qu'utile ». Aujourd'hui tiré à 33 000 exemplaires, *Le Devoir*, selon le bottin *Médias et communications au Québec*, est toujours considéré comme un journal sérieux, « plutôt destiné à la classe intellectuelle des Québécois francophones. [II] contient des écrits concernant principalement la politique et la culture ».

Dans le cahier principal, on retrouve d'abord *Les actualités*, généralement de la scène nationale et provinciale. Suivent les rubriques *Montréal*, *Politique*, *Le Monde* et *Éditorial*. Cette dernière comporte *l'Éditorial*, la *Caricature*, les *Lettres des lecteurs* et la *Libre opinion* (articles d'opinion écrits par des personnes n'appartenant pas à la rédaction du journal). Dans la page des *Idées* sont publiés des articles écrits par des citoyens qui remplissent généralement une fonction sociale importante. Le *Cahier B Horizons* comprend les rubriques *Culture*, *Économie*, *Sport* et *Télévision*. On y retrouve aussi les sections *Livres*, *Théâtre*, *Cinéma*, *Médias*, *Musique*. D'autres cahiers peuvent s'ajouter, mais *Le Devoir* est en général un quotidien peu volumineux.

### ***La Presse***

*La Presse*, quotidien régional fondé en 1884 par William-Edmond Blumhart, est un « quotidien indépendant du soir, de langue française, voué au commerce, à la politique, à la littérature et par-dessus tout, à la diffusion des nouvelles »<sup>5</sup>. De 1894 à 1909, *La Presse* atteint le plus fort tirage au pays. « La Presse se présentait d'un jour à l'autre comme le livre du

---

<sup>4</sup>Les rubriques peuvent varier d'une édition à l'autre.

<sup>5</sup>Source : édition internet du quotidien (<http://lapresse.infinet.net>) sous *Profil des lecteurs*.

peuple, dans lequel ses lecteurs en nombre toujours croissant se reconnaissaient. [...] C'est par l'illustration de la nouvelle, mais aussi par des dizaines de rubriques populaires telles que les chroniques illustrées du caricaturiste Albéric Bourgeois (le Père Ladébauche) et « Le courrier de Colette », entre autres, que *La Presse* s'implanta dans la majorité des foyers canadiens-français de Montréal » (ibidem). Selon le bottin *Médias et communications au Québec*, le journal *La Presse* est encore aujourd'hui « destiné à un large public. [II] contient des nouvelles et reportages d'actualité sur la scène locale, régionale, nationale et internationale ». Le lecteur moyen de *La Presse* est âgé de 25 à 54 ans, a complété un niveau d'études collégial ou supérieur et occupe un emploi de bureau (col blanc) ou propriétaire. La diffusion moyenne de *La Presse* pour l'année 1997 est de 200 000 exemplaires en semaine, celle du samedi s'élève à 320 000. Ce quotidien est particulièrement reconnu pour son édition du samedi, qui contient nombre de dossiers et d'analyses.

Le cahier principal contient les rubriques suivantes : *Île de Montréal*, *Nouvelles*, *Criminalité*, *Actualités*, *Politique*, *Laval/Laurentides*, *Rive-Sud* et *Santé*. Le cahier B intitulé *Politique* renferme des nouvelles qui traitent de la politique fédérale et provinciale et les rubriques *Éditorial*, *Opinions*, *Monde* et *Cyberpresse*. Sous *Éditorial* se trouvent toujours deux éditoriaux signés et accompagnés d'une photo<sup>6</sup>, la caricature et la boîte aux lettres (le courrier des lecteurs). Sous *Opinion* sont publiés des articles écrits par des citoyens occupant une fonction sociale importante. *La Presse* comporte d'autres cahiers, entre autres *Mode* et *Economie*. Ce dernier cahier est composé des rubriques *Actualités*, *La chronique de Michel Girard*, *Entreprises*, *Commerce international*, *Bourse*, *Petites annonces*, *Publicité/marketing* ainsi que *Carrières et professions*. On y retrouve aussi des jeux, des bandes dessinées, des mots croisés et des offres d'emploi. Le cahier *Arts et spectacles* contient des nouvelles et des critiques relatives à ce domaine de même que la grille-horaire télévision et la programmation culturelle, cinéma et spectacles de la scène. On y retrouve aussi des petites annonces, les décès et remerciements, l'horoscope, les avis légaux, les appels d'offres et les soumissions. Enfin, le cahier des *Sports* est en général assez volumineux et de format tabloïd.

### **Classification des journaux**

On distingue en général deux grands groupes de journaux : les journaux de qualité et les journaux populaires (Van Dijk, 1988), les journaux de référence et la presse à sensation ou

---

<sup>6</sup>Pour les besoins de cette étude, nous avons invariablement sélectionné l'éditorial qui se trouve en haut de la page.

populaire (Imbert, 1988)<sup>7</sup>. Cette classification se fait selon plusieurs critères, entre autres les thèmes abordés. D'après Ross (1990:28), « [...] certains médias dits « populaires » privilégient les trois S – le sang, le sexe, le sport –, d'autres médias dit « sérieux » accordent plus d'importance à la politique, au social, etc. Certains proscrivent l'éditorial, voire l'analyse, d'autres s'en font un créneau ». De même, selon Große et Seibold (1996:33-34) :

Les journaux se distinguent aussi bien par leurs "profils des rubriques"<sup>8</sup> et par le choix des informations qu'ils privilégient, qu'ils défavorisent ou qu'ils omettent tout simplement, que par leurs "profils des genres". Pour ne donner qu'un seul exemple: LE MONDE accorde de plus en plus de place aux analyses qui essaient d'éclaircir l'arrière-plan des événements, tandis que FRANCE-SOIR, quotidien du soir lui aussi, continue de miser (pas seulement, mais essentiellement) sur les faits divers [...].

Suivant l'aire de diffusion, on oppose les quotidiens locaux et régionaux aux quotidiens à grande diffusion [en allemand *Lokal-, Regionalzeitungen und Überregionale Tageszeitungen*. (Straßner, 1999:18-19)]. Les premiers traitent principalement de sujets qui intéressent la communauté locale, la région, et les seconds, des nouvelles de la scène nationale et internationale.

On distingue aussi les quotidiens vendus par abonnement de ceux vendus en kiosque (en allemand *Abonnement- et Boulevard-zeitungen*). Ce dernier critère a une influence directe sur la présentation du journal. Selon Straßner (ibidem) :

Kauf- oder Boulevardzeitungen werden vor allem am Kiosk erworben, aus Stellkästen entnommen oder von Straßenhändlern angeboten. Daraus ergeben sich Unterschiede in Aufmachung und Inhalt, einmal um aufzufallen (fette Schlagzeilen, viele Fotos) und um schnelle gelesen zu werden (Sensationen politischer, gesellschaftlicher oder kriminalistischer Natur).

Enfin, les journaux se différencient par leur lectorat. Toujours selon Straßner (ibidem), «Zur Überregionalität gesellt sich häufig die Qualifizierung als "meinungsbildend", sowie die Ausrichtung auf eine soziologisch vergleichsweise hoch angesiedelte Leserschaft (Akademiker) ». Le lectorat visé a en outre une influence sur le style du journal ou sur le traitement de l'information :

---

<sup>7</sup>La presse de référence est pour Imbert (idem:11) « la presse qui contribue à représenter/"conformer" l'opinion publique, tant au plan national qu'international [...] ».

<sup>8</sup>Souligné des auteurs.

„SPIEGEL“-Leser sind vorwiegend Intellektuelle und gehören meist einer gehobenen sozialen Schicht an. Auf sie hin ist die Textgestaltung und -formulierung ausgerichtet. Der „SPIEGEL“-Schlußredakteur muß also sein ganzes Augenmerk darauf richten, dieser Kaste eine elitäre Sprache anzubieten, und er tut dies in einer penetrant arroganten Weise. [...]Durch eine besonders gewählte Schreibe versucht er, dem Selbstwertgefühl des Lesers zu schmeicheln. (idem, 1991:141-142)

De même, selon Ross (ibidem) « Si vous êtes au service du *Journal de Montréal* ou du *Journal de Québec*, vous « savez » que votre rédaction *et vos lecteurs* ont des attentes différentes de ceux du *Devoir* quant à la façon de traiter les thèmes retenus ».

Ces critères de classification, à première vue distincts, se confondent. Le choix de notre corpus s'est fait en fonction de ces différents critères. En ce qui concerne le public visé, les caractéristiques sociologiques des lecteurs, on peut regrouper nos journaux en deux catégories : ceux qui s'adressent à un large public, *Les DNA* et *La Presse*, et ceux qui s'adressent à un cercle de lecteurs considérés comme appartenant à la classe des intellectuels, *Le Monde* et *Le Devoir*. Si l'on tient compte de l'aire de diffusion du journal, on retrouve le même regroupement. *Les DNA* et *La Presse* sont des quotidiens régionaux : ils s'adressent particulièrement aux habitants d'une région, soit l'Alsace pour *Les DNA* et Montréal pour *La Presse*. L'aire de diffusion des deux autres quotidiens est plus grande, surtout en ce qui concerne *Le Monde*. D'un point de vue qualitatif, on peut classer *Les DNA* et *La Presse* dans la catégorie des quotidiens de bonne qualité et *Le Monde* ainsi que *Le Devoir* dans celle des quotidiens intellectuels ou de référence. Ces deux derniers sont considérés, dans leur aire de diffusion respective, comme étant les plus sérieux et les mieux informés. En ce qui a trait au profil des genres, *Le Monde* et *Le Devoir* consacrent une place certaine aux analyses et aux articles de fond alors que les deux autres quotidiens privilégient les actualités, les nouvelles. De même, du point de vue du contenu, les *DNA* et *La Presse* accordent une plus grande importance aux actualités régionales (place et quantité), aux sports, à la mode etc. Enfin, la présentation des *DNA* et de *La Presse* montre de nombreuses ressemblances : les deux sont relativement volumineux, comportent plusieurs cahiers, utilisent la couleur et les photos dans une plus large mesure.

Nous utiliserons, au cours des pages qui suivent, les termes quotidiens « intellectuels » et « plus populaires ». Ces dénominations ont principalement trait aux caractéristiques socio-économiques du public visé et ne doivent pas être comprises comme un jugement sur l'intelligence du texte, de l'auteur ou sur la qualité du journal. Le qualificatif « populaire » est, nous en convenons, quelque peu exagéré pour désigner *Les DNA* et *La Presse*. Nous maintenons quand même cette opposition, tout en gardant en mémoire qu'il ne s'agit pas d'une

nette opposition binaire, mais d'un continuum que nous segmentons pour les besoins de notre étude. D'autres quotidiens tels que *Le Journal de Québec* et *France-Soir* répondraient mieux à la définition d'un quotidien « populaire ». *Le Journal de Québec* et sa variante montréalaise ne contiennent cependant pas d'éditorial. On y trouve plutôt des chroniques relatives aux différentes rubriques : politique, économie, etc. Ce fait, banal en apparence, révèle peut-être une tendance à la personnalisation de la prise de position dans les journaux populaires au Québec. On retrouve aussi dans *La Presse* et dans *Le Devoir* – phénomène plus récent dans ce dernier – deux éditoriaux signés et accompagnés d'une photo dans une même édition, ce qui tend également à personnaliser la prise de position. Nous ne traiterons pas de ce problème dans le cadre de ce travail, mais il pourrait s'avérer intéressant pour une étude diachronique du genre.

### **Méthode d'analyse du corpus**

Nous analyserons d'abord les éditoriaux de chacun des journaux à l'étude afin d'identifier le ou les schémas qui en sous-tendent l'organisation textuelle. Nous procéderons ensuite aux analyses comparatives, qui se feront sur la base de la densité relationnelle. Cette dernière s'obtient en divisant le nombre de relations total auxquelles participent les phrases d'un texte par le nombre de mots. Dix textes choisis au hasard dans chaque quotidien, soit 40 textes, formeront l'échantillon. Nous tiendrons compte des facteurs géographiques et sociaux : le lieu de parution, France/Québec, et le type de journal, intellectuel/plus populaire. Nous opposerons d'une part les journaux *Le Monde* et *Le Devoir* ainsi que *Les DNA* et *La Presse*. Ainsi se trouve neutralisé le facteur social, ce qui permet d'établir les comparaisons sur la base de la variable géographique. D'autre part, nous comparerons les journaux de même origine géographique, mais qui diffèrent quant au type de journal, soit *Le Devoir* et *La Presse* ainsi que *Le Monde* et *Les DNA*. Cette dernière comparaison permet de neutraliser la variable géographique et d'isoler le facteur social.

### **Les hypothèses de recherche**

Les hypothèses à la base de cette recherche sont les suivantes : il existe dans les éditoriaux des schémas de cohésion qui en sous-tendent l'organisation textuelle ; ces schémas varient selon la provenance du texte, soit entre la France et le Québec, et selon le type de journal, intellectuel et plus populaire ; la densité relationnelle du texte varie aussi selon la provenance et le type de journal ; de même que la densité des connecteurs, qui marquent les relations de cohésion.

# CHAPITRE I ÉTAT DE LA QUESTION ET CADRE THÉORIQUE

## I.0 Introduction

Dans ce chapitre, nous exposerons brièvement l'état des recherches en linguistique textuelle. Nous présenterons les différentes approches et proposerons une méthode d'analyse textuelle. L'analyse linguistique d'un texte peut se faire sur une base typologique, énonciative, illocutoire et fonctionnelle<sup>9</sup>.

## I.1 La perspective typologique

L'analyse des textes se fait traditionnellement dans une perspective typologique. Il s'agit de la recherche des caractéristiques propres aux différents types de textes en vue d'une classification. Les types de textes généralement reconnus sont : la narration, la description, l'instruction, l'exposition et l'argumentation (Werlich, 1976). Le texte narratif est centré sur le déroulement chronologique d'actions. La description est généralement de type hiérarchique et le type injonctif ou instructif vise à inciter à l'action. Un texte de type exposition donne une description analytique d'un ensemble. Dans ce dernier type de texte, « the encoder chooses for presenting either constituent elements which can be synthesized into a composite concept or a mental construct, or those constituent elements into which concepts or mental constructs of phenomena can be analysed. The encoder thus explains how the component elements interrelate in a meaningful whole » (idem:39-40). L'explication est selon Werlich une variante de l'exposition « The encoder uses it to explain how a mental *concept* can be linked with linguistic signs. He treats the concept as a composite whole which can be understood by a decomposition into constituent elements and their interrelations » (idem:82). Enfin, un texte argumentatif est, toujours selon Werlich, « the type of textual communication in which the encoder proposes relations between concepts or phenomena. The encoder makes his proposition in explicit or implicit opposition to deviant or alternative propositions » (idem:40). Fréquemment construit sur la base d'une structure de type dialectique thèse/antithèse/synthèse, technique argumentative classique, un texte argumentatif vise à persuader, à convaincre un auditoire, à le conduire à l'action ou à modifier son attitude, son jugement. Les types de textes reconnus varient quelque peu selon les auteurs. Adam (1992) par exemple reconnaît les types suivants : la narration, l'injonction, la description, l'argumentation, l'explication et le type dialogal. Il ne reconnaît pas le type expositif, qu'il considère comme « un genre de discours encyclopédique prioritairement fondé sur des

enchaînements séquentiels de type soit descriptif, soit franchement explicatif » (idem:128). Il retient toutefois le type explicatif. Dans ce type de texte, on vise essentiellement à faire comprendre un phénomène. On y retrouve, implicite ou explicite, l'existence d'une question comme point de départ à laquelle on tentera de répondre.

L'identification du type de texte est parfois difficile. Un texte est souvent l'actualisation non pas d'un seul, mais de plusieurs types à la fois. L'argumentation par exemple peut faire appel à l'explication, à l'exposition ou à la description. Adam (1992), qui considère le texte comme formé de plusieurs séquences, identifie le type de texte en fonction de la séquence encadrante :

S'il est souvent difficile de déterminer de quel type un texte global est l'actualisation, c'est que la plupart des textes se présentent comme des mélanges de plusieurs types de séquences. Les textes homogènes (unitypes) sont plus rares que les textes hétérogènes (pluritypes) composés, par définition, de séquences actualisant elles-mêmes des prototypes différents. Un texte hétérogène est généralement classé en fonction du type encadrant. (idem:195)

Ainsi, un même texte peut se composer de plusieurs types de séquences et la classification générale dépend de la séquence encadrante.

## **I.2 La perspective énonciative**

La théorie classique des plans d'énonciation développée par Benveniste (1966) établit une distinction entre deux plans d'énonciation, celui de l'*histoire* et celui du *discours*. Dans l'énonciation historique « Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici; les événements semblent se raconter eux-mêmes » (idem:241). Dans le plan du *discours*, l'énonciation suppose « un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (idem:242). Ces deux plans d'énonciation se caractérisent par des critères linguistiques liés aux catégories verbales du temps et de la personne. Par exemple, les formes *je, tu, ici* et *maintenant* appartiennent au discours et sont exclues du plan historique. L'aoriste est le temps typique de l'histoire, du récit historique, alors que le discours accueille presque tous les temps verbaux, sauf celui-là. Le plan de l'histoire est objectif, celui du discours est subjectif. Pour Werlich (1976:70), les cinq types de textes peuvent être sous-divisés en deux grands groupes, objectif et subjectif, ce qui donne lieu à diverses formes de textes. Au type *narratif subjectif* correspond le *récit*. À ce même type *objectif*, le *reportage*. Le *commentaire*

---

<sup>9</sup>Dans le sens de la *functional sentence perspective* (FP) de Mathesius.

est un texte de type *argumentatif subjectif* et la *dissertation scientifique* de type *objectif*. Genette, qui distingue l'objectivité du *récit* de la subjectivité du *discours*, remarque que ces deux types « ne se retrouvent presque jamais à l'état pur dans aucun texte : il y a toujours une certaine proportion de récit dans le discours, une certaine dose de discours dans le récit » (1969:56). Il précise :

Le récit n'existe pour ainsi dire nulle part dans sa forme rigoureuse. La moindre observation générale, le moindre adjectif un peu plus que descriptif [...] introduisent dans sa trame un type de parole qui lui est étranger, et comme réfractaire. Le récit inséré dans le discours se transforme en élément de discours, le discours inséré dans le récit reste discours et forme une sorte de kyste très facile à reconnaître et à localiser. Le discours n'a aucune pureté à préserver, car il est le mode naturel du langage, le plus large et le plus universel, accueillant par définition à toutes les formes; le récit, au contraire, est un mode particulier, marqué, défini par un certain nombre d'exclusions et de conditions restrictives (refus du présent, de la 1<sup>re</sup> personne). Le discours peut "raconter" sans cesser d'être discours, le récit ne peut "discourir" sans sortir de lui-même. (idem:66)

Les nombreuses études s'inscrivant dans le cadre énonciatif s'intéressent en général à la recherche des marques linguistiques qui témoignent de la présence du locuteur. Ce sont principalement les déictiques, mais aussi les adjectifs, les verbes et les adverbes subjectifs, les auxiliaires de modalité, etc.

### **I.3 La perspective illocutoire**

Les différents types de textes peuvent aussi être caractérisés en fonction du but, de l'intention (voir en autres Austin, 1962; Searle, 1969). Les fonctions textuelles généralement reconnues sont : informative, déclarative, appellative, de contact et d'obligation (voir Brinker, 1994). Un texte explicatif par exemple a généralement une fonction informative et un texte argumentatif, une fonction d'appel. L'argumentation se distingue de la persuasion en ce que la première « vise la conviction rationnelle en faisant appel à l'entendement » (Boissinot, 1992:8) et la seconde « vise la persuasion par tous les moyens, même irrationnels » (ibidem). De même, selon Perelman et Olbrecht-Tyteca (1970:73) « L'usage de l'argumentation implique que l'on a renoncé à recourir uniquement à la force, que l'on attache du prix à l'adhésion de l'interlocuteur, obtenue à l'aide d'une persuasion raisonnée, qu'on ne le traite pas comme un objet, mais que l'on fait appel à sa liberté de jugement ». L'argumentation peut aussi n'être qu'une feinte, qu'une apparence (voir Moilanen, 1994). Große (1974) propose une typologie textuelle basée sur la fonction sémantique du texte, soit la façon dont le destinataire doit comprendre le texte, non l'intention du destinataire. Un texte peut remplir diverses fonctions, mais il y a en général une fonction dominante ou un acte illocutoire dominant (voir aussi Brinker, idem et Lüger, 1995).

#### I.4 La perspective fonctionnelle

Dans une perspective fonctionnelle, l'analyse d'un texte se fait sur la base de la progression thématique : thème/rhème. Le thème est ce dont on parle, ce qui est généralement connu de l'interlocuteur, et le rhème est ce qu'on en dit, souvent une information nouvelle, non connue de l'interlocuteur. Il existe trois grands types de progression thématique : la progression à thème constant, linéaire et à thèmes dérivés (voir entre autres Daneš, 1966 et 1970 ; Combettes, 1988 ; et Jeandillou, 1997). Le dernier type de progression peut se subdiviser en deux sous-types : les thèmes sont dérivés d'un hyperthème ou d'un hyperrhème. La progression à thème constant est caractérisée par la répétition du même thème dans des phrases successives avec des rhèmes différents :

*Roberto* laisse fort peu comprendre de ses seize années de vie précédant cet été de l'an 1630. *Il* cite des épisodes du passé seulement quand ils lui semblent exhiber quelque rapport avec son présent sur la Daphne [...]. (Eco, 1994:26)

Dans la progression thématique linéaire, le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante, comme dans l'exemple ci-dessous :

Autour de l'appartement étaient rangés *des escabeaux d'ébène*. *Derrière chacun d'eux*, un tigre en bronze pesant sur trois griffes supportait *un flambeau*. *Toutes ces lumières* se reflétaient dans les losanges de nacre qui pavaient *la salle*. *Elle* était si haute que la couleur rouge des murailles, en montant vers la voûte, se faisait noire [...]. (Flaubert cité par Combettes:93)

Dans la progression à thèmes dérivés, un hyperthème ou un hyperrhème est décomposé en plusieurs sous-thèmes. Dans l'exemple suivant, l'hyperthème *les Barbares* est décomposé en sous-thèmes *les Grecs*, *les Ibériens*, *les Libyens*, etc. :

Aussi *les Barbares* s'établirent dans la plaine tout à leur aise, ceux qui étaient disciplinés par troupes régulières, et les autres, par nations ou d'après leur fantaisie. *Les Grecs* alignèrent sur des rangs parallèles leurs tentes de peaux ; *les Ibériens* disposèrent en cercle leurs pavillons de toile ; *les Gaulois* se firent des baraques de planches ; *les Libyens* des cabanes de pierres sèches, et *les Nègres* creusèrent dans le sable avec leurs ongles des fosses pour dormir. (Flaubert, cité par Combettes, 1988:97)

Comme nous l'avons vu dans le cadre des approches typologique et illocutoire, un texte se trouve rarement l'actualisation d'un seul type de progression thématique. Il y a généralement alternance, par exemple :

*Roberto* chercha à retrouver *ses paysans*. Mais de *l'armée de la Grive* on n'avait plus de nouvelles. *Certains* devaient être morts de la peste, *les autres* s'étaient dispersés. *Roberto* pensa qu'ils étaient revenus chez eux, et par eux sa mère avait peut-être déjà appris la mort de son mari. *Il* se demanda s'il ne devait pas être auprès d'elle en ce moment, mais il ne comprenait plus quel était son devoir. (Eco, idem:147)

Dans ce paragraphe, la progression thématique de type constant est interrompue par une progression linéaire et une progression à thèmes dérivés. En effet, le rhème de la première phrase *les paysans* devient le thème de la suivante *l'armée* (l'armée de la Grive était formée de paysans). Ce thème est ensuite décomposé en parties *certains/les autres*. Les dernières phrases du paragraphe reviennent ensuite au thème initial *Roberto*.

Un autre phénomène fréquent est la « rupture thématique » (Combettes, 1988) ou « Sprung » (Daneš, 1970). Il s'agit d'un changement thématique comme dans l'exemple suivant :

Revenue à elle, elle revit le fantôme ou la statue, comme elle dit toujours, immobile, les jambes et le bas du corps dans le lit, le buste et les bras étendus en avant, et entre ses bras son mari, sans mouvement. *Un coq* chanta. Alors la statue sortit du lit, laissa tomber le cadavre et sortit. (Mérimée, cité par Combettes, idem:103)

Se pose dans un tel cas le problème de la définition du texte. Sommes-nous en présence d'un nouveau texte lors d'une rupture thématique? Nous croyons que la rupture thématique n'entraîne pas une rupture textuelle. La phrase *Un coq chanta* ne brise pas la continuité sémantique du texte. Elle introduit un événement qui motive une action : *sortir du lit*.

Si certains types de progression thématique se trouvent plus souvent associés à certains types de textes, ils ne peuvent servir de base à une typologie. Combettes observe par exemple que :

Ce type de progression à thème éclaté est fréquent dans les descriptions : les diverses parties de la réalité sont prises comme point de départ de chaque phrase ; les œuvres de fiction peuvent en fournir de nombreux exemples. Mais il est aussi bien représenté dans les textes explicatifs ou argumentatifs, dans lesquels, justement, il s'agit souvent de développer différents points. (idem:99)

L'analyse thème/rhème peut aussi s'appliquer à des parties plus importantes du texte, soit à la progression du thème du texte entre les paragraphes, et servir à caractériser l'organisation globale d'un texte (voir Daneš, 1970:137).

Thème du texte et organisation textuelle sont souvent associés. Pour van Dijk (1980), les différents types de textes sont caractérisés par des structures globales qu'il nomme superstructures<sup>10</sup>. Ces superstructures ressemblent à un schéma et organisent la macrostructure d'un texte. La macrostructure est sémantique, c'est le thème principal du texte. Elle est dérivée par des macro-règles de sélection, de généralisation, d'effacement et

d'intégration. Ces opérations visent à dégager une macrostructure qui puisse rendre compte de plusieurs textes concrets. Lors des transformations, il peut cependant y avoir une perte ou un ajout d'informations qui ne se trouvaient pas dans le texte original.

### **I.5 Les textes journalistiques**

L'analyse linguistique des textes de spécialité a longtemps été délaissée au profit des textes littéraires. Les linguistes manifestent néanmoins depuis quelques années un certain intérêt pour les textes journalistiques. Les recherches s'inscrivent dans les diverses disciplines de la linguistique discutées ci-dessus.

Dans une perspective typologique, on recherche les caractéristiques propres aux différents genres journalistiques. Große et Seibold (1996) identifient plusieurs catégories textuelles : information, opinion, champ transitoire, conseils, fiction, divertissement, etc. À l'intérieur de ces catégories se classent les différents genres. Certains critères linguistiques permettent de distinguer l'information de l'opinion. La désignation exacte des protagonistes, un ancrage temporel précis, la fréquence des chiffres sont caractéristiques des textes informatifs. Les textes d'opinion, quant à eux, sont plutôt marqués par des titres incitatifs (SN de SN), une désignation sommaire des protagonistes, la fréquence du schéma de la concession, du pesage et des conjonctions adversatives, la fréquence des adverbes et des conjonctions qui indiquent les phases de l'argumentation (*donc, or*), la fréquence des adverbes prospectifs (*désormais, demain*), des verbes auxiliaires prospectifs (*doit, doivent, veut*), du verbe impersonnel *falloir* et du futur (idem:59). Dans la catégorie des textes d'opinion se trouvent entre autres le commentaire, la critique, le billet et la caricature; dans celle des textes d'information, les hard et les soft news, la brève, le bloc-note, le récit, le reportage etc. (voir à ce sujet Große et Seibold, 1996 ainsi que Lüger, 1995). Les genres journalistiques sont en fait classés en fonction de plusieurs critères : la macrostructure, le thème, l'intention, le style, le signataire, la longueur du texte, etc. Par exemple, la macrostructure de type spécification progressive caractérise les hard news. Les soft news ont une structure plus ou moins chronologique et traitent en général de sujets d'intérêt humain, des faits divers, des scandales, des catastrophes, des crimes, etc. Le billet est défini comme un court article de ton léger ou humoristique.

Dans une perspective énonciative, plusieurs études se sont intéressées à la nouvelle, genre traditionnellement considéré comme le type objectif par excellence. Il a été démontré que dans ce genre textuel est véhiculée une certaine part de subjectivité. Cette dernière peut être

---

<sup>10</sup>Halliday et Hasan (1976) utilisent le terme macrostructure.

révélee soit par la mise en place d'un modèle de transitivité ou de modalité (voir entre autres Fowler, 1979 ; Trew, 1979a et b ; Simpson, 1993) ou par les termes évaluatifs, adjectifs, verbes, etc. (Kerbrat-Orecchioni, 1980). Dans un corpus de presse écrite, Kerbrat-Orecchioni (idem:121) a analysé les informations « qui portaient la trace de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation [...] ». Outre l'intervention par sélection et l'organisation hiérarchique des informations se trouvaient des traces de subjectivité affective, modalisatrice et axiologique. Le type de subjectivité peut varier d'un quotidien à l'autre<sup>11</sup>. Kerbrat-Orecchioni a observé par exemple que les expressions affectives, celles qui marquent l'implication émotionnelle du locuteur, « sont particulièrement nombreuses dans *France-Soir* et *L'humanité* ». Le style de ce dernier quotidien « se caractérise par la fréquence des axiologiques superlatifs<sup>12</sup> » (idem:130).

Les études stylistiques cherchent à définir le style particulier d'un journal ou d'un type de journal. Selon Straßner (1991 et 1999)<sup>13</sup>, le style du *Bild-Zeitung*, quotidien populaire allemand, est caractérisé entre autres par un vocabulaire et des adjectifs qui font appel aux émotions, un style affectif, parfois vulgaire, des variantes régionales, l'emploi fréquent de l'hyperbole, du superlatif, des métaphores ainsi que l'emploi de termes propres aux domaines militaire et sportif ainsi qu'au langage des jeunes. Le *Bild-Zeitung* présente, toujours selon Straßner (1999), tous les éléments d'un langage répressif, c'est-à-dire qui ne fait que suggérer l'information.

D'un point de vue syntaxique, la longueur des phrases et la fréquence des phrases complexes servent d'indices pour évaluer la complexité des textes. Les phrases longues et les phrases complexes sont plus difficile à lire que les phrases courtes et simples. Le style journalistique favorise en général – en théorie à tout le moins – les phrases courtes. Tremblay (1996) compare des quotidiens, des magazines et des hebdomadaires français et québécois selon la longueur des séquences verbales maximales (SVM)<sup>14</sup>, l'étendue du vocabulaire et les écarts linguistiques et normatifs<sup>15</sup>. Elle en arrive aux conclusions suivantes : les SMV des quotidiens

---

<sup>11</sup> Il serait intéressant d'analyser le type de subjectivité dans les journaux français et québécois pour vérifier s'il existe des différences entre les deux cultures.

<sup>12</sup> Les axiologiques sont les expressions qui impliquent le système de valeurs morales.

<sup>13</sup> Voir aussi Straßner (1975) pour une étude du discours de la presse en général.

<sup>14</sup> « La SMV est composée d'une proposition indépendante (tendue ou non tendue), ou d'une proposition matrice tendue et de sa (ou ses) subordonnée(s) (tendue(s) ou non tendue(s)) ou d'un énoncé. [...] Le découpage du corpus en SMV se fonde sur la ponctuation, le point signalant la fin d'une SMV » (ibidem).

<sup>15</sup> « Les écarts linguistiques sont des réalisations qui s'écartent de la structure de la langue ; les écarts normatifs, eux, contreviennent à la norme prescriptive » (idem:172).

sont plus longues que celle des magazines et des hebdomadaires, et ce, tant en France qu'au Québec ; l'étendue du vocabulaire ou richesse lexicale est plus grande dans les magazines que dans les quotidiens ; et ces derniers accusent davantage d'écarts linguistiques et normatifs que les magazines.

Le critère syntaxique est aussi utilisé pour comparer les différents types de quotidiens, par exemple la longueur des phrases et la fréquence des phrases complexes dans la presse populaire et la presse de référence<sup>16</sup>. Selon Ross (1990:105), « Dans un journal grand public, quinze à dix-sept mots constituent la limite. Pour un public cible très scolarisé, il est permis de pousser des pointes à vingt, vingt-cinq mots ». Ross ajoute qu'en fait « La longueur des phrases importe moins que sa structure. Sans être souhaitable, une phrase fort longue peut rester lisible, si elle est de structure simple et bien rédigée. [...] Il faut donc préférer les propositions indépendantes, coordonnées ou juxtaposées – entendez : les structures simples – aux principales avec subordonnées, circonstancielles et compagnie » (idem:107). Braun (1979:38 et sq.) démontre que la longueur des phrases en allemand varie aussi selon le type de journal. Le *Frankfurter Allgemeine (FAZ)*, un quotidien à large diffusion vendu par abonnement (überregionale Abonnementzeitung), est caractérisé par une proportion élevée (46 %) de phrases longues, c'est-à-dire des phrases qui comptent plus de 20 mots. Dans le *WAZ*, journal régional vendu par abonnement (regionale Abonnementzeitung), les phrases courtes, moyennes et longues apparaissent en proportion pratiquement égale. Les phrases considérées comme courtes contiennent entre 1 et 12 mots et les phrases moyennes entre 12 et 20 mots. Enfin, le *Bild-Zeitung*, quotidien populaire (Boulevardzeitung), est caractérisé par une proportion élevée de phrases courtes (64 %). Le pourcentage de phrases complexes varie aussi selon le type de journal. Le *FAZ* contient 40 % de phrases complexes, les journaux régionaux, 29,5 %<sup>17</sup> et le *Bild-Zeitung*, seulement 12 %<sup>18</sup>. De même, dans l'étude de Tremblay citée ci-dessus, le *Journal de Montréal*, journal populaire québécois, compte moins de mots par séquence verbale maximale (SVM) que *Le Devoir* et *La Presse*. En outre, *Le Devoir* a la plus grande étendue de vocabulaire, suivi dans l'ordre décroissant, du *Soleil*, de *La Presse* et du *Journal de Montréal*.

Les comparaisons s'établissent aussi en fonction du contenu. Van Dijk (1988) cherche à démontrer qu'il existe des différences quantitatives et qualitatives entre des quotidiens des pays industrialisés et des pays du tiers-monde dans la couverture médiatique de l'assassinat du

---

<sup>16</sup>Pour la différence entre les types de quotidiens, voir l'introduction.

<sup>17</sup>Le *WAZ*, *Ruhr-Nachrichten* et le *Kölner Stadt-Anzeiger*.

président du Liban en 1982. Il part des hypothèses que les différences culturelles, historiques, sociales, politiques, idéologiques et institutionnelles entre les différents journaux, pays et régions, et que le type de journal, de qualité ou populaire, ont une influence sur la représentation de l'événement dans le discours de la presse et sur le type de discours (nouvelle, éditorial, etc.). Il tient compte dans son analyse de la structure thématique, de la structure schématique, de la cohérence locale, du style et de la rhétorique. Van Dijk arrive à la conclusion que les nouvelles ne sont pas fondamentalement différentes entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde. En général, les différences sont plus marquées selon le type de journal, entre la presse de qualité et les tabloïdes populaires, surtout en ce qui concerne la structure schématique. La presse de qualité contient plus de catégories : l'événement principal, des informations d'arrière-plan, une mise en contexte, les conséquences et les réactions, alors que la presse populaire tend à ne présenter que l'événement principal et parfois les conséquences et les réactions. Les éléments historiques et le contexte sont généralement absents dans ce dernier type de journal.

### **I.5.1 L'éditorial**

L'éditorial est un texte de type argumentatif, généralement construit sur la base d'une structure dialectique thèse/antithèse/synthèse et dans lequel le scripteur prend position. Il vise à convaincre son auditoire ou à l'inciter à l'action. L'éditorial engage la responsabilité morale du journal, de l'équipe de rédaction entière<sup>19</sup>.

#### **I.5.1.1 L'organisation textuelle de l'éditorial**

Selon Große et Seibold (1996), l'éditorial présente une macrostructure de type argumentatif. Par macrostructure, ils entendent « la structuration de l'article, la suite conventionnelle de ses parties » (idem:37). W. v. La Roche (cité par idem:47) distingue trois types d'argumentation dans les éditoriaux :

- 1) L'argumentation qui "va tout droit": l'opinion de l'auteur est déjà fixée; il a choisi son camp et il veut mener les lecteurs à une conclusion qui repose entièrement et "naturellement" sur les arguments qu'il avance. Ce type d'argumentation prévaut dans *Le Figaro*.
- 2) L'argumentation "bipartite": on rend compte des thèses de l'adversaire (mais assez souvent sans mentionner ses arguments), pour exposer ensuite la thèse dont on est convaincu en l'étayant de solides arguments. C'est la corrélation "Certes, ... Mais... ". Cette forme d'argumentation portait

---

<sup>18</sup>Voir aussi Eggers, 1973 et Mittelberg, 1967 pour la presse allemande et Imbert, 1988 pour la presse française.

<sup>19</sup>Le commentaire, au contraire de l'éditorial, n'engage que la responsabilité du signataire. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, cette distinction semble vouloir s'estomper de plus en plus dans la presse populaire au Québec, où l'éditorial fait place à la chronique, et dans la presse en général, où l'on retrouve plus d'un éditorial signé et accompagné d'une photo.

différents noms dans la rhétorique antique (*concessio*, par exemple). Elle sert surtout à convaincre des intellectuels, à les mener d'une opinion initiale ("Certes... ") vers une opinion opposée ("Mais... ").

3) L'argumentation "d'une part, ... d'autre part, ...": l'auteur y fait des réflexions sur deux opinions ou deux solutions également possibles, sans qu'il puisse se prononcer nettement pour une position. L'avenir reste ouvert, mais il faut suivre attentivement la suite des événements... Voilà la seule conclusion de l'auteur.

Ils insistent sur la distinction entre l'éditorial et l'analyse dont la macrostructure se caractérise par une structure expositive :

Un sujet, exposé au début de l'article [...], est développé ensuite de manière systématique. D'abord, on dit par exemple qu'un phénomène a trois aspects (avec une énumération éventuelle A, B, C). Après, on parle d'abord de A, puis de B et ensuite de C. Les relations sont marquées par des connecteurs de toutes sortes, p. ex. adversatives (p. ex. d'une part, d'autre part). [...] Dans la conclusion, on revient souvent à des mots ou des syntagmes du début<sup>20</sup>. (idem:43)

Ils reprochent à la rédaction du *Monde* de confondre les deux types :

Dans un article du *Monde* du 19/20 nov. 1995 (p.20), l'auteur parle des changements que le lecteur rencontrera désormais dans la nouvelle séquence "Horizons" et souligne à propos des éditoriaux: "Au lieu de deux, il n'y aura à nouveau plus qu'un seul éditorial du *Monde* [...] qui sera mieux mis en valeur et accompagné d'une seconde analyse, en plus de celle qui commence en bas de la première page [...]" Cela suppose, à tort d'ailleurs, que l'éditorial soit, lui aussi, une analyse. On confond ici la désignation d'un genre<sup>21</sup> et celle de la fabrication d'un texte (article écrit au bureau sans de vastes recherches - interviews etc. - préalables, examen purement intellectuel d'un problème). (idem:44)

Comme nous l'avons déjà vu, un texte est souvent l'actualisation de plusieurs types de séquences. Il n'en va pas autrement de l'éditorial. Blumenthal (1991:25) observe dans les éditoriaux du *Monde* un mélange de deux types, argumentation et exposition :

Ce SDC<sup>22</sup> [observé à la fois dans des analyses historiques contemporaines et dans les éditoriaux du journal *Le Monde*] se caractérise par une structure "dialectique" faite de nombreuses oppositions sémantiques qui s'ordonnent souvent selon le modèle thèse/antithèse/synthèse. Traditionnellement, on attribue une telle armature au type de texte "argumentatif"; or, du point de vue du contenu, les textes en question relèvent, selon les critères habituels, plutôt du type "exposition" [...].

Hrbek (1995:161) observe aussi un mélange de ces deux types dans les premiers éditoriaux de la presse italienne<sup>23</sup> :

---

<sup>20</sup>Le retour aux notions du début caractérise une structure circulaire.

<sup>21</sup>Souligné des auteurs.

<sup>22</sup>Schéma de cohésion

<sup>23</sup>Voir aussi Püschel (1994) pour une étude historique entre autres de l'organisation textuelle de l'éditorial allemand avant la révolution de mars.

Seine Makrostruktur kann man als kombiniert expositorisch und argumentativ bezeichnen, denn es wird einerseits ein großes Bild der politischen Gesamtlage auf der Welt entworfen und andererseits daraus gefolgert, daß diese Lage "neue wichtige Ereignisse" verspreche [...].

Dans l'analyse d'un commentaire publié dans un quotidien allemand (*Bild*), Brinker (1994) démontre que la progression thématique dominante y est de type descriptif, basée sur la spécification. Le texte a une fonction informative. Cette fonction sera cependant modifiée par « l'attitude thématique », c'est-à-dire le point de vue de l'émetteur à l'égard du thème du texte, qui indique une fonction appellative. Le scripteur peut s'exprimer sur la vérité ou la probabilité d'un fait, manifester ses doutes, poser un jugement de valeur négatif ou positif, etc. De même, selon Ramge (1994:109), on retrouve souvent de la description ou de l'explication dans la prise de position. La réflexion se fait souvent sur une base argumentative, mais ne s'y laisse pas réduire. Enfin, pour Lüger (1995:132), le commentaire (éditorial, glose, commentaire, etc.) est constitué sur un principe hiérarchique : une action dominante argumentative et des actions secondaires. Le noyau argumentatif peut être soutenu par différentes actions secondaires, entre autres la justification et l'explication.

### **I.5.1.2 La prise de position**

La prise de position ou l'évaluation en tant que constituant schématique du commentaire ou de l'éditorial est de plus en plus remise en question<sup>24</sup>. Selon Ramge (1994), l'évaluation est constante au fil du texte. Il distingue les jugements principaux des jugements secondaires qui servent à appuyer une thèse :

Der Kommentar erweist sich dann als ein Schema, dessen funktionale Elemente *Thematisieren*<sup>25</sup> und *Reflektieren* aus der Sprachhandlung *Kommentieren* abgeleitet werden können, dessen *Bewertungskomponente* aus inhärenten Prinzipien der Stellungnahme einerseits und externen Prinzipien der Textorganisation andererseits abgeleitet ist<sup>26</sup>. [...] *Aufgegeben* ist die Evaluation hier als Schemaelement, um *in Doppelung* als textkonstituierendes Prinzip wieder eingeführt zu werden. (idem:118-119)

Läzer (1994:132) distingue aussi deux types d'évaluation: élémentaire et complexe. La première se trouve à l'intérieur de la phrase, la seconde est basée sur les relations textuelles. En d'autres termes, il distingue l'évaluation microstructurelle de l'évaluation macrostructurelle.

---

<sup>24</sup>Voir à ce sujet Moilanen et Tiittula, 1994.

<sup>25</sup>Le caractère italique est de l'auteur.

<sup>26</sup>Les composants évaluatifs internes livrent, implicite ou explicite, le point de vue de l'auteur. Les composants évaluatifs externes, reliés à l'organisation textuelle, sont par exemple les images, comparaisons, métaphores

Einmal geht es um die innerhalb komplexer Textstrukturen ausgeprägten lokalen Strategien zur Realisierung der jeweiligen Textfunktion und zum anderen um die textübergreifenden Makrostrategien, die man auch als Diskursstrategien abgrenzen könnte. (Läzer, 1994:124)

Les jugements peuvent être énoncés explicitement ou rester implicites. Selon Tiittula (1994), qui infirme l'hypothèse d'une différence culturelle entre les éditoriaux allemands et finnois basée sur le degré d'implicite, l'opposition explicite/implicite marque les deux pôles d'un continuum et l'identification d'un mot ou d'une expression comme implicite dépend du contexte. L'évaluation implicite peut être exprimée entre autres par le lexique, par exemple la connotation attachée à un mot, de même que par les particules et les connecteurs. L'ironie est aussi un moyen d'évaluation implicite, ainsi que la description, les informations d'arrière-plan, la présupposition et, enfin, les questions rhétoriques.

Si l'évaluation est effectivement constante au fil du texte, il ne s'y laisse pas réduire. Il y a en réalité alternance entre l'objectivité et la subjectivité, entre les faits et les jugements sur les faits. Les faits peuvent par exemple justifier un jugement. Selon Imbert (1988:99), l'éditorial est, d'un point de vue énonciatif, un genre hybride : « Le journal de référence se débat entre deux exigences : une prétention à l'objectivité d'une part [...], et, d'autre part, un désir d'avancer un "point de vue", d'intervenir dans l'appréciation de l'événement ». Il s'agit donc d'un genre :

[...] essentiellement débrayé qui exprime le désir, mais aussi la difficulté qu'a le sujet à se masquer dans l'écriture. S'il tend à faire disparaître les marques directes de la subjectivité (les manifestations du Je parlant), il porte les marques d'une subjectivité indirecte à travers les jugements interprétatifs, évaluatifs et surtout axiologiques (jugements de valeurs). (idem:101)

Pour une étude de la source des jugements et des prises de position dans les journaux, voir Straßner (1977 et 1994). Pour une analyse des jugements, de l'évaluation dans l'organisation macrostructurelle du courrier des lecteurs, voir Herbig und Sandig (1994).

### **I.5.1.3 La valeur argumentative du texte**

La valeur argumentative des textes journalistiques fait l'objet de certaines critiques. Ces textes sont parfois jugés peu cohérents ou d'une argumentation faible. Selon Boissinot (1992:41), par exemple, l'argumentation dans les journaux est souvent de type « dilué » :

---

(évaluations qui résultent d'un travail sur la structure du texte) (idem:112-113).

Il s'agit d'une écriture journalistique éclatée, qui multiplie les éléments centrifuges (anecdotes, glissements vers un autre sujet justifiés par une analogie plus ou moins convaincante). La cohérence de ces textes est faible, souvent assurée seulement par la récurrence de surface d'un thème ou d'un mot. [...] Fréquents dans les médias, ces textes donnent l'illusion d'une réflexion qui, en fait, est seulement esquissée [...] ».

Boissinot cite un texte du *Nouvel Observateur*, où l'on trouve une série de questions qu'il nomme *effet de brouillage*. « Ces effets de brouillage résultent de la reprise d'éléments empruntés au discours d'autrui - sans que celui-ci prenne jamais son essor argumentatif - à l'intérieur du discours mené par l'argumentateur » (ibidem).

## I.6 La cohérence et la cohésion

Les notions de cohérence et de cohésion occupent une place centrale en linguistique textuelle. Pour Beaugrande et Dressler (1981:88), à la base du concept de cohérence se trouve la « Sinnkontinuität » :

Diese Sinnkontinuität möchten wir als die Grundlage der KOHÄRENZ<sup>27</sup> ansetzen, welche ihrerseits den gegenseitigen Zugriff und die gegenseitige Relevanz von KONZEPTEN (Begriffen) und RELATIONEN (Beziehungen) innerhalb einer Konfiguration darstellt. Diese dem Text zugrunde liegende Konstellation ist die TEXTWELT, die mit der gewöhnlich angenommenen „realen Welt“, d.h. mit der von einer Gesellschaft oder sozialen Gruppe als gültig angesehenen Auffassung der menschlichen Lage, nicht unbedingt übereinstimmen muß.

Toujours pour Beaugrande et Dressler (idem:3-4), la cohésion est la dimension grammaticale du texte :

Es betrifft die Art, wie die Komponenten des OBERFLÄCHENTEXTES, d.h. die Worte, wie wir sie tatsächlich hören oder sehen, miteinander verbunden sind. Die Oberflächenkomponenten *hängen* durch grammatische Formen und Konventionen *von einander ab*, so daß also Kohäsion auf GRAMMATISCHEN ABHÄNGIGKEITEN beruht.

Les deux concepts de cohérence et de cohésion sont ainsi étroitement liés, celle-ci étant la marque grammaticale en surface de celle-là. La définition de ces deux concepts ne fait pas l'unanimité. Halliday et Hasan (1976:4) ne les distinguent pas. « The concept of cohesion is a semantic one, it refers to relations of meaning that exist within the text, and define it as a text ». Ils précisent : « [...] we have to show how sentences, which are structurally independent of one another, may be linked together through particular features of their interpretation; and it is for this that the concept of cohesion is required » (idem:10). Halliday et Hasan (idem:6) distinguent deux types de cohésion : la cohésion grammaticale et la

---

<sup>27</sup>Les majuscules et le caractère italique sont des auteurs.

cohésion lexicale. Par cohésion grammaticale, ils entendent les relations de référence, de substitution et d'ellipse. Les relations de référence, endophorique et exophorique<sup>28</sup>, sont de trois types : personnel, démonstratif et comparatif. La référence personnelle est exprimée par les pronoms personnels, les adjectifs et les pronoms possessifs qui réfèrent à la situation de parole ; la référence démonstrative, par les adjectifs et les pronoms démonstratifs qui réfèrent à la proximité ; et la référence comparative, par des adjectifs ou des adverbes. Les relations de substitution et d'ellipse peuvent être des types nominal, verbal ou propositionnel selon la nature du mot remplacé dans le cas de la substitution ou selon le groupe dans lequel s'effectue l'omission dans le cas de l'ellipse. La cohésion lexicale est assurée par le vocabulaire, par la répétition et la collocation. La répétition comprend la répétition d'une même unité lexicale, mais aussi la synonymie (ou quasi-synonymie), la hiérarchie (hyponymie et hypéronymie) et les mots génériques. La collocation englobe toute paire de lexèmes qui entretiennent une certaine relation sémantique. Pour Halliday et Hasan (idem:285), par exemple, « there is obviously a semantic relationship between a pair of words such as *boy* and *girl*; they are related by a particular type of oppositeness, called COMPLEMENTARY in Lyons' classification ». Toujours selon Halliday et Hasan, la cohésion textuelle est également marquée par les conjonctions, qui peuvent exprimer différents types de relations : additive, adversative, causale et temporelle.

Bußmann (1990:389), quant à lui, distingue la cohérence au sens restreint et la cohérence au sens large :

Im engeren Sinne wird Kohärenz von der grammatischen Textverknüpfung (= Kohäsion) abgegrenzt und bezeichnet speziell den semantischen, der Kohäsion zugrundeliegenden Sinnzusammenhang eines Textes, seine inhaltlich-semantische bzw. kognitive Strukturiertheit.

Allgemein: textbildender Zusammenhang von Sätzen, der alle Arten satzübergreifender grammatischer und semantischer Beziehungen umfaßt. Neben den formalen Mitteln der Syntax und Morphologie (vgl. im einzelnen Kohäsion) sind vor allem semantische Strukturen kohärenzbildend, z.B. kausale oder temporale [...].

Dans cette étude, nous employons le terme cohérence pour désigner l'unité de sens que forme le texte. La cohérence peut être assurée par divers moyens, dont les inférences, la connaissance encyclopédique et la cohésion. Ces moyens ne sont pas distincts, ils interagissent le plus souvent. Les inférences sont des relations non marquées, que le lecteur doit établir lui-même. Par exemple dans : *Pierre est entré en taxi, il a bu quatre bières*, le

---

<sup>28</sup>La référence endophorique est intratextuelle alors que la référence exophorique outrepassé les limites du texte.

lecteur doit inférer le lien causal entre l'action de boire de la bière et celui de prendre un taxi. La connaissance encyclopédique fait appel aux connaissances générales que le lecteur doit posséder pour comprendre le texte ou pour inférer une relation. Dans l'exemple ci-dessus, le lecteur doit savoir qu'il existe une loi limitant la consommation d'alcool au volant. La cohésion concerne les relations sémantiques qui s'établissent entre les phrases, les paragraphes et autres unités qui composent un texte. Les relations de cohésion peuvent être marquées grammaticalement ou lexicalement. Nous distinguons ainsi, à l'instar de Halliday et Hasan, deux types de cohésion : grammaticale et sémantique. Le premier type est marqué entre autres par les pronoms et les temps grammaticaux, le second par le lexique.

Les relations de cohésion peuvent être de plusieurs types, dont la particularisation, généralisation, opposition, temps, causalité, etc. Elles se regroupent en deux catégories générales, statique et dynamique. Celles qui impliquent une progression linéaire temporelle, une suite causale, etc. sont de type dynamique. Les relations d'identité, d'opposition et d'analogie sont de type statique. On peut définir globalement la particularisation comme un mouvement du général au particulier. Dans l'exemple suivant, la seconde phrase particularise la première en décrivant *le jeune homme mort* :

Il se tourna à nouveau vers *le visage du jeune homme mort*, maintenant dévoré des yeux par tous ces regards impitoyables. *Beau garçon*, il avait des *cheveux blonds courts* que l'eau, dont une flaque s'élargissait sous lui, faisait paraître plus sombres ; *des yeux bleu clair limpides, un visage symétrique, le nez étroit.* (Leon, 1993:15)

La généralisation est le mouvement contraire, c'est le fait d'« affecter d'une extension ou d'une portée plus grande » (*Petit Robert*<sup>29</sup>). Ce peut aussi être le passage de la multiplicité à l'unité, de l'individuel à l'universel :

Je suppose qu'il connaît quelqu'un sur place, ou qu'il savait qui appeler. *C'est toujours comme ça* avec les gens comme lui. (idem: 162)

L'opposition est un rapport général de deux choses opposées. Perelman et Olbrecht-Tytera (1970:562) identifient plusieurs couples argumentatifs basés sur une opposition, dont le couple apparence/réalité :

Ainsi, l'armée obéit en *apparence*, mais en *réalité* gouverne. (Alain, cité par PR)

---

<sup>29</sup>Désormais PR.

La temporalité situe des événements, des objets ou des personnes dans une durée passée, présente ou future par rapport au moment de parole ou par rapport à un autre repère, par exemple :

Quelques minutes plus tard, Paola arriva dans la chambre enroulée dans une serviette [...].  
(Leon, idem:110)

La causalité est une relation générale de cause à effet. Il peut s'agir d'un but, d'un résultat ou d'une conséquence. Dans l'exemple suivant, *l'oeil au beurre noir* est la conséquence d'un *coup de poing* :

Il a un *oeil au beurre noir* qui va devenir encore plus noir pendant la journée. Il est certain qu'il *s'en est fait allonger un de première*. (idem:163)

La relation ici implicite fait en outre appel aux connaissances du lecteur, qui doit savoir que *s'en faire allonger un de première* signifie « recevoir un coup de poing ». Les relations d'opposition et de causalité, dont nous verrons l'importance dans les analyses du chapitre II, seront définies en détail dans le chapitre IV.

### **I.6.1 Les connecteurs**

Parmi les marqueurs des relations de cohésion, on retrouve le connecteur. La définition du connecteur pose nombre de problèmes théoriques. Il est souvent défini comme un mot grammatical (Moeschler, 1994), un morphème (Dubois, 1994), une structure (Grieve, 1996). Il ne s'agirait pas d'un mot à part entière. Traditionnellement, on considère comme connecteurs entre autres les conjonctions de coordination (*mais, ou, car, or*), les adverbes de relation logique (*pourtant, cependant, en effet*) et les conjonctions et locutions de subordination (*parce que, si bien que*). Grieve (ibidem) inclut également des structures comme *l'antithèse sans charnière, la phrase dépendante*, les présentatifs *voici* et *voilà* dans la catégorie des connecteurs. Riegel (1994:617) retient comme connecteurs les « unités linguistiques qui ne font pas partie intégrante des propositions, mais qui assurent leur liaison et organisent leurs relations, sans être des expressions anaphoriques ». Il retient donc comme connecteurs « des unités dont c'est toujours le rôle : conjonctions comme *car, mais, parce que*, adverbes comme *alors, puis*, locutions comme *d'abord, d'autre part* ; des unités dont ce n'est pas le seul rôle et qui figurent plutôt au début des propositions : *en effet, finalement* ».

Faut-il définir la forme des mots qui entrent dans cette catégorie? Il ne s'agit pas d'une partie du discours telle que l'entend la tradition grammaticale, mais on y range les parties du discours les moins bien définies comme les conjonctions de coordination<sup>30</sup>, de subordination et les adverbes de relation logique. Il n'y a qu'à comparer les listes des différentes grammaires pour constater les hésitations concernant les unités qui composent ces catégories et leurs fonctions. Le terme de connecteur exprime plutôt l'idée d'une fonction et en ce sens des mots de différentes natures peuvent la remplir. Il est important de ne pas confondre nature et fonction des mots. Mais quelles fonctions remplissent les connecteurs ?

Selon Grieve (idem:xii), « They [connectors] are structures which are used in writing expository or argumentative French; they are aids to persuasion and to making points; rather than expressing a meaning, they link meanings together and relate them to each other; they help to articulate a point of view by distributing emphases ». Selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, « le connecteur est un opérateur susceptible de faire de deux phrases de base une seule phrase. Ainsi, le morphème *si* est un connecteur dans la transformation: *Jean vient, je suis heureuse* → *Je suis heureuse si Jean vient*. Selon Moeschler (1994:465) « la fonction est d'une part de relier des segments de discours (les énoncés), et d'autre part de contribuer à la constitution d'unités discursives complexes à partir d'unités discursives simples ». Les connecteurs relient-ils des propositions, des phrases ou des paragraphes? Grieve (idem:xiii) retient surtout les structures qui relient des phrases ou des paragraphes. Pour Riegel (1994:616) « Dans l'enchaînement linéaire du texte, les connecteurs sont des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent ».

Ces définitions du connecteur posent un autre problème théorique, celui de la valeur de la connexion. Elles semblent s'accorder sur le statut du connecteur, morphème, opérateur ou mot grammatical, ce qui implique une relative absence de sens. Les connecteurs seraient en quelque sorte des « mots vides ». Paradoxalement, ils relient des unités de sens et marquent des relations sémantiques telles que l'addition, l'opposition, la concession et l'explication, etc.

Dans cette étude, nous considérons le connecteur non pas comme un mot grammatical ni comme un morphème, mais comme un mot à part entière, doté d'un sens lexical et d'un sens

---

<sup>30</sup>Sur la problématique du statut de partie du discours de la conjonction de coordination, voir Antoine (1959).

grammatical. Il peut marquer les relations entre les propositions, les phrases, les paragraphes et les parties plus importantes du texte comme les chapitres, etc.

### I.6.2 Les schémas de cohérence et de cohésion

Les relations de cohérence et de cohésion peuvent être représentées sous forme de schémas. Considérant la cohérence comme le résultat d'un rapport entre des concepts et des relations, Beaugrande et Dressler (1981) proposent des schémas basés sur deux types de concepts : primaires et secondaires. Les concepts primaires sont des objets, des situations, des événements, des actions. Les concepts secondaires expriment entre autres l'état, la qualité, la localisation, la cause, l'équivalence, l'opposition, la récurrence. Ces schémas se présentent sous forme de réseaux (Netzwerkdarstellung) :

**Fehler! Keine gültige Verknüpfung.**

Source: Beaugrande et Dressler (1981:105)

Les relations sémantiques sont identifiées en fonction d'un concept principal, directeur, dont dépend la valeur de la relation. Le verbe anglais *stand* par exemple évoque l'idée de localisation et la relation sera ainsi nommée. Ces schémas sont semblables aux schémas de cohésion, qui se rapportent cependant aux relations grammaticales. Soit pour la même phrase :

**Fehler! Keine gültige Verknüpfung.**

Source: Beaugrande et Dressler (idem:56)

Ces schémas appliqués à plus d'une phrase apparaissent très complexes. De plus, il ne rendent pas compte de l'ordre d'apparition des concepts dans le texte ni du mouvement global du texte. On retrouve chez Klein/von Stutterheim (1991) le terme « referential movement »<sup>31</sup>. Il s'agit de l'évolution des relations de références au fil du texte. Le « mouvement référentiel » se fait sous la forme de l'introduction ou de la continuation de la référence, qui n'est pas distribuée au hasard, mais obéit à divers types de contraintes :

A text is based on a GV [Gesamtvorstellung] - a complex structure of various information - and a quaestio (or some questions), which impose restrictions on its global and local structure: They determine its *main structure* ("foreground"), with the possible intervention of some projection principle. The main structure includes two kinds of restrictions on *referential movement* (i.e.,

---

<sup>31</sup>Brinker (1994:38) emploie les expressions « thematischen Entfaltung » ou « thematische Muster », qui renvoient aux schémas descriptifs, narratifs, explicatifs, argumentatifs, etc.

which information has to be specified in an utterance in relation to the preceding utterance): focus condition, and topic condition. (Klein/von Stutterheim, idem:17)

Dans cette étude, nous proposons un système de représentation qui tient compte de la progression du thème du texte et de la valeur des relations de cohésion. Nous posons comme principe de base que les relations entre les phrases ne sont pas distribuées de façon aléatoire, mais qu'elles suivent une certaine régularité. Les différents types de cohésion peuvent varier selon le type de texte ou selon la pensée de l'auteur. C'est également ce que présumaient Halliday et Hasan (1976:332-333) :

A particular text, or a genre, may exhibit a general tendency towards the use of certain features or modes rather than others [...]. Other questions that arise are: Does a particular speaker or writer favour one type of cohesion over others? Does the density of cohesive ties remain constant or vary, and if it varies, is the variation systematically related to some other factor or factors?

Nous posons en outre que les relations sémantiques entre les phrases ne s'établissent pas uniquement avec la phrase précédente ou la phrase suivante (soit linéairement), mais qu'elles font partie d'un tout complexe et hiérarchique, ce que nous désignons sous le terme d'« enchâssement » — phénomène que Vater (1992) illustre à l'aide de l'image d'une poupée russe (voir aussi Blumenthal, 1991b). Une phrase enchâssée dans une séquence participe aux mêmes relations que les autres phrases de la séquence. Barthes (1966:11) utilise la notion d'« intégration » à l'intérieur d'une séquence ou entre les séquences :

La théorie des niveaux (telle que l'a énoncée Benveniste) fournit deux types de relations : distributionnelles (si les relations sont situées sur un même niveau), intégratives (si elles sont saisies d'un niveau à l'autre). Il s'ensuit que les relations distributionnelles ne suffisent pas à rendre compte du sens. Pour mener une analyse structurale, il faut donc d'abord distinguer plusieurs instances de description et placer ces instances dans une perspective hiérarchique (intégratoire).

Aux deux types de fonctions, distributionnelles et intégratives, correspondent deux classes d'unités : les fonctions et les indices. Ces unités n'ont pas la même importance. Les unités qui constituent des charnières du récit sont appelées fonctions cardinales (ou de noyaux) et celles qui ne font que remplir l'espace narratif qui séparent les fonctions charnières sont appelées des catalyses. L'organisation se fait sur la base de séquences.

Une séquence est une suite logique de noyaux, unis entre eux par une relation de solidarité : la séquence s'ouvre lorsque l'un de ses termes n'a point d'antécédent solidaire et elle se referme lorsqu'un autre de ses termes n'a plus de conséquent. Pour prendre un exemple volontairement futile, commander une consommation, la recevoir, la consommer, la payer. » (idem:19)

Il y a en outre à la fois une syntaxe intérieure aux séquences et une syntaxe entre les séquences. Voir aussi Roulet (1985) pour la hiérarchie des actes de langage.

### **1.7 Les hypothèses de recherche**

Les hypothèses à la base de cette étude sont les suivantes :

1. Il existe dans les éditoriaux des schémas de cohésion prototypiques qui en sous-tendent l'organisation textuelle.
2. Les schémas de cohésion diffèrent suivant la provenance du texte, entre la France et le Québec, et le type de journal, intellectuel et populaire.
3. Le nombre des relations de cohésion dans les textes, la densité relationnelle, varie en fonction de la provenance et du type de journal.
4. Enfin, la densité des connecteurs, qui marquent les relations de cohésion, varie aussi selon la provenance et le type de journal.

### **1.8 La représentation schématique**

La schématisation des textes se fait à deux niveaux : un niveau général, la macrostructure, et un niveau plus particulier, la microstructure. Les relations entre phrases s'établissent en microstructure, les relations entre paragraphes en macrostructure.

Pour les besoins de cette étude, nous définissons la phrase selon la tradition grammaticale, c'est-à-dire comme une unité textuelle commençant par une majuscule et se terminant par une ponctuation forte (point, point d'interrogation ou d'exclamation). Le paragraphe est une unité textuelle composée d'une ou de plusieurs phrases et marquée typographiquement par un alinéa initial et un alinéa final. Le découpage aurait pu se faire sur la base des propositions, mais cette unité n'a pas été retenue pour des raisons pratiques : les schémas seraient autrement plus longs et plus complexes. Un tel découpage se situerait en outre à un niveau hiérarchique différent. Les représentations schématiques tiennent en effet pour hiérarchiques les relations entre propositions, phrases et paragraphes.

Les représentations schématiques se font sur la base de la progression thématique fonctionnelle. Une telle représentation permet d'associer à la progression sémantique du thème du texte un cadre formel. La relation thème/rhème peut en effet aussi s'établir entre phrases et entre des parties plus importantes du texte. La progression thématique linéaire est ainsi schématisée :

$$\begin{array}{l} \text{th1} \rightarrow \text{rh1} \\ \quad \text{th2(=rh1)} \rightarrow \text{rh2} \\ \quad \quad \text{th3(=rh2)} \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

la progression à thème constant de la façon suivante :

$$\begin{array}{l} \text{th1} \rightarrow \text{rh 1} \\ \text{th1} \rightarrow \text{rh2} \\ \text{th1} \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

et la progression à thèmes dérivés se présente comme suit :

a) hyperthème

$$\begin{array}{l} \text{TH1} \rightarrow \text{rh1} \\ \quad \text{th1}' \rightarrow \text{rh2} \\ \quad \quad \text{th1}'' \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

b) hyperrhème

$$\begin{array}{l} \text{th1} \rightarrow \text{RH1} \\ \quad \text{th2(=rh1')} \rightarrow \text{rh2} \\ \quad \quad \text{th3(=rh1'')} \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

Le changement ou la rupture thématique est marquée par une espace, ce qui est schématisé ainsi :

$$\begin{array}{l} \text{th1} \rightarrow \text{rh1} \\ \quad \quad \text{th2} \rightarrow \text{rh2} \end{array}$$

À cette armature s'ajoutent les relations de cohésion. Les relations dynamiques sont symbolisées par une flèche et les relations statiques par un trait. La double flèche symbolise une relation dynamique en macrostructure et la flèche simple une relation dynamique en microstructure. Le carré symbolise une relation statique en macrostructure et le trait simple ce même type de relation en microstructure. La valeur sémantique particulière de la relation est indiquée par la première lettre du mot. La lettre « g », par exemple, symbolise une relation de généralisation, la lettre « p » une relation de particularisation et la lettre « o » une relation d'opposition. La majuscule représente une relation en macrostructure et la minuscule une relation en microstructure. Les unités textuelles sont désignées par des chiffres, les phrases par les chiffres arabes et les paragraphes par les chiffres romains. Chacune des unités textuelles est mise entre crochets. Les crochets formés d'une ligne pleine encadrent les phrases et les paragraphes. Les crochets pointillés marquent les séquences et les relations entre des séquences plus ou moins importantes. Ci-dessous, le détail des symboles utilisés.

## I.8.1 La symbolisation

### Les types de relations

#### Dynamique

- ⇒ relation dynamique en macrostructure
- relation dynamique en microstructure

#### Statique

- relation statique en macrostructure
- relation statique en microstructure

#### Valeurs sémantiques

- P particularisation en macrostructure
- p particularisation en microstructure
- G généralisation en macrostructure
- g généralisation en microstructure
- C causalité en macrostructure
- c causalité en microstructure
- T temporalité en macrostructure
- t temporalité en microstructure
- O opposition en macrostructure
- o opposition en microstructure
- R restriction en macrostructure
- r restriction en microstructure
- + addition
- ≈ comparaison

1, 2, .... les chiffres arabes représentent les phrases

I, II, ... les chiffres romains représentent les paragraphes

[ ]

les crochets encadrent les phrases et les paragraphes

[ ]

les crochets en pointillé encadrent les séquences de phrases et de paragraphes

Nous proposons en fait trois types de schémas : le premier ne représente que les relations en macrostructure, le deuxième les relations en microstructure et le troisième tient compte des deux types de relations. Les schémas détaillés pourraient en outre être complétés à un niveau hiérarchique inférieur par les relations intraphrastiques, ce qui donnerait une représentation complète d'un texte.

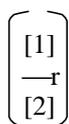
Nous proposons en outre un système d'étiquetage des textes qui permet d'inscrire les enchâssements dans le texte. L'étiquetage se fait sur la base du système des parenthèses, qui a l'avantage d'être simple et généralement connu. La parenthèse est un « signe qui isole une expression et indique qu'une même opération s'applique à l'expression tout entière » (*PR*). Lors de l'étiquetage complet des textes, les parenthèses apparaîtront devant chaque phrase. Une même relation ne sera marquée qu'une seule fois. Une relation d'opposition entre deux phrases, par exemple, ne sera marquée qu'une fois, que devant l'une des deux phrases.

### I.8.2 Exemples d'application

Quelques exemples d'application permettront d'illustrer la méthode d'analyse ainsi que la schématisation et l'étiquetage des textes. Dans l'exemple suivant, les deux phrases sont en relation statique de restriction :

[1]La participation à des clubs exclusifs la valorise. [2]Mais dans l'Union européenne au moins, elle cherche à briser un face-à-face risqué avec l'Allemagne en élargissant les cercles. (Le Monde, 1997-02-09)

La relation est schématisée comme suit :



Elle s'établit sur la base de la progression thématique de type constant. Le thème est *la France*. Les chiffres arabes entre crochets représentent les phrases, le trait horizontal et la lettre *r* symbolisent la relation statique de restriction en microstructure. Dans l'exemple suivant :

[1]Le régime de Belgrade a décidément bien du mal à assimiler les rudiments de la démocratie. [2]Après avoir admis la victoire de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre 1996, puis décidé quelques jours plus tard de l'annuler dans les circonscriptions où ces succès ne lui plaisaient pas, il vient, mardi 11 février, de revenir à la case départ. (Le Monde, 1997-02-13)

il s'agit d'une relation dynamique temporelle en microstructure sur la base d'une progression thématique constante, ce qui sera schématisé comme suit :

$$\left( \begin{array}{c} [1] \\ \rightarrow t \\ [2] \end{array} \right)$$

La seconde phrase de ce dernier exemple pourrait être décomposée en propositions. La schématisation que nous proposons pourrait en effet s'appliquer aux relations intraphrastiques :

[2]{a}Après avoir admis la victoire de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre 1996, {b}puis décidé quelques jours plus tard de l'annuler dans les circonscriptions où ces succès ne lui plaisaient pas, {c}il vient, {d}mardi 11 février, de revenir à la case départ. (Le Monde, 1997-02-13)

Cette phrase pourrait être schématisée de la façon suivante :

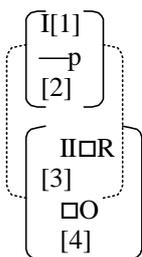
$$\left( \begin{array}{c} [2]\{a\} \\ \rightarrow t \\ \{b\} \\ \rightarrow t \\ \{c\} \\ \rightarrow t \\ \{d\} \end{array} \right)$$

Dans une analyse qui tiendrait compte des relations syntaxiques, il faudrait distinguer proposition principale, subordonnée, sous-phrase, etc. Il serait alors possible de faire une analyse complète et détaillée d'un texte. La combinaison de notre modèle et de celui de Beaugrande et Dressler (1981) serait aussi possible pour une analyse plus détaillée. Nous nous limitons cependant ici, comme nous l'avons déjà mentionné, aux relations entre phrases et entre paragraphes. Prenons maintenant un dernier exemple pour illustrer la schématisation détaillée des relations entre phrases et entre paragraphes :

[1]On comprend dès lors que la forme de son projet universitaire préoccupe au moins autant M. Bayrou que son contenu même. [2]D'ailleurs, la rénovation des premiers cycles reprend pour partie la réforme Jospin-Lang de 1992-93 [...].

[3]Toutefois l'absence de budget, de chiffrage précis, de calendrier et de « mode d'emploi » concret autorise des interrogations sur le devenir précis de ce projet. [4]Mais l'essentiel est ailleurs: probablement dans l'habileté d'un Bayrou pédagogue n'ayant eu de cesse, pendant dix-huit mois, de parler et de faire parler la communauté universitaire. (Le Monde, 1997-02-05)

Soit schématiquement :



La disposition des paragraphes en retrait représente la progression dérivée d'un hyperthème. Les deux phrases du premier paragraphe sont en relation statique de particularisation. Le deuxième paragraphe introduit une restriction. Cette restriction fait en outre partie de la particularisation de la phrase [1]. Elle porte en effet sur le contenu du *projet universitaire*. La phrase [4] introduit une opposition à la séquence. Cet extrait sera ainsi étiqueté :

[1]On comprend dès lors que la forme de son projet universitaire préoccupe au moins autant M. Bayrou que son contenu même. [2](p1)D'ailleurs, la rénovation des premiers cycles reprend pour partie la réforme Jospin-Lang de 1992-93 [...].

[3]((RI)p1)Toutefois l'absence de budget, de chiffrage précis, de calendrier et de « mode d'emploi » concret autorise des interrogations sur le devenir précis de ce projet. [4](OI)Mais l'essentiel est ailleurs: probablement dans l'habileté d'un Bayrou pédagogue n'ayant eu de cesse, pendant dix-huit mois, de parler et de faire parler la communauté universitaire. [...] (Le Monde, 1997-02-05)

L'enchâssement des parenthèses ((RI)p1) montre que la relation de restriction en macrostructure (RI) participe à la relation de particularisation en microstructure (p1).

## I.9 Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre que les différentes approches, typologique, énonciative, illocutoire et fonctionnelle, sont complémentaires et qu'elles ne peuvent servir indépendamment à caractériser l'éditorial. Ce dernier est généralement considéré comme un texte de type argumentatif, construit sur la base d'une structure dialectique et ayant une fonction d'appel. L'éditorial appartiendrait au domaine du discours, du subjectif. Mais tout éditorial ne répond pas nécessairement à cette définition. Le but de cette recherche est d'identifier les schémas prototypiques de l'éditorial et de les comparer selon la provenance et le type de journal, c'est-à-dire d'identifier les différences dans la structure des textes. Pour ce faire, nous avons proposé un cadre d'analyse basé sur la progression du thème du texte et sur les relations de cohésion. Ces relations peuvent être de plusieurs types : particularisation, généralisation, causalité, concession, temps, etc. Elles se regroupent en deux grandes

catégories, les relations de type statique et celles de type dynamique. Le principe de base est que ces relations ne sont pas réparties au hasard, qu'elles suivent une certaine régularité ou un certain schéma de pensée. En outre, elles ne s'établissent pas que linéairement, c'est-à-dire avec la phrase précédente ou la phrase suivante, mais font partie d'un tout complexe et hiérarchique, ce qui se manifeste sous la forme d'enchâssements. Nous avons enfin proposé un système de schématisation basé sur la progression thématique fonctionnelle qui tient compte des diverses valeurs sémantiques des relations et des enchâssements ainsi qu'un système d'étiquetage des textes qui permet d'inscrire les relations et les enchâssements dans le texte.

## CHAPITRE II ORGANISATION TEXTUELLE DE L'ÉDITORIAL

### II.0. Introduction

Dans ce chapitre, nous analyserons quelques éditoriaux des quatre journaux à l'étude selon les principes théoriques exposés précédemment. Nous tenterons d'identifier le ou les schémas qui en sous-tendent l'organisation textuelle. Nous chercherons également à établir s'il existe des différences dans la structuration des textes selon la provenance et selon le type de journal.

### II.1 *Le Monde*

Les éditoriaux du journal *Le Monde* sont construits sur la base de divers types d'organisation textuelle. Mais en général le texte part d'un fait ou de notions auxquelles on revient en fin de texte, ce qui lui donne une structure circulaire.

L'Algérie du silence

- I. [1]La population algérienne est livrée à la terreur, otage des rivalités entre groupes islamistes et des doubles jeux au sein de l'appareil d'Etat, otage de deux discours éradicateurs, celui des « barbus » et celui des « infidèles ». [2]La France peut-elle continuer de se taire à propos de l'Algérie ? [3]La quasi absence de commentaire officiel sur un drame qui la touche évidemment de près est de moins en moins tenable. [4]Plusieurs responsables de partis, sensibles au malaise qu'engendre un tel mutisme, essaient actuellement de le rompre.
- II. [5]Depuis des mois, les autorités françaises avaient fait vœu de silence avec, il est vrai, quelques justes raisons : toute déclaration émanant de Paris déclenche, quelle qu'elle soit, les vieux réflexes de rejet de l'« *ingérence colonialiste* » et la France sert de repoussoir d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique algérien. [6]Jacques Chirac avait fait lui-même l'expérience de cette relation particulièrement difficile, lorsqu'ayant accepté de rencontrer Liamine Zeroual, en novembre 1995 à New York, il put constater que le chef de l'Etat algérien jugeait plus payant électoralement d'humilier son homologue français que de s'en prévaloir. [7]Si l'on ajoute à cela les attentats qui menacent sur le sol français, on doit convenir qu'il était raisonnable pour Paris de ne pas s'afficher: la discrétion était la condition nécessaire à toute politique cherchant à aider l'Algérie à sortir de la crise.
- III. [8]Cela étant, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? [9]Le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine. [10]Le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime dont on voulait espérer que Liamine Zeroual serait l'artisan n'est pas engagé. [11]L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manoeuvre du président algérien est étroite.
- IV. [12]Le seul levier dont la France disposait - et dont elle n'a jamais vraiment joué, bien qu'elle l'eût envisagé un moment-, à savoir l'aide économique, est perdu: les finances algériennes se portent mieux que jamais, le régime n'est plus demandeur. [13]Une telle impuissance ne pourrait-elle avoir au moins le mérite de libérer la parole de la France ? [14]Son silence est coupable aux yeux d'une large partie des Algériens qui le soupçonnent de recouvrir une politique inavouable de soutien aux errements du régime et aux excès des « éradicateurs ». [15]Si ce soupçon n'est désormais plus fondé, si la recrudescence actuelle du terrorisme sonne définitivement le glas de la « ligne Pasqua » - celle du dernier coup de pouce pour faire triompher la solution militaire sur un terrorisme islamiste en déclin-, alors

il faut le dire à voix haute. [16]A défaut de pouvoir faire plus, la France doit parler clair et retrouver, en direction des victimes du drame, une parole non suspecte. (1997-02-01)

Ce texte, de type argumentatif, est basé sur une opposition macrostructurelle marquée par *il est vrai, cela étant*. L'opposition porte sur les raisons antérieurement justifiées de la politique et sur son résultat actuel insatisfaisant. Le thème général est *le silence de la France au sujet de la crise algérienne*. Le but du texte est de démontrer qu'il faut *rompre ce silence*. Le dernier paragraphe propose une solution au problème et lance un appel au gouvernement français pour une action future : *La France doit rompre le silence*. La progression thématique est caractérisée par la spécification progressive. Le premier paragraphe contient toutes les informations qui seront ensuite spécifiées dans le texte. Par exemple, la phrase [2] *La France peut-elle continuer de se taire à propos de l'Algérie* présuppose de par le verbe duratif *continuer* que la France dans le passé ne faisait aucun commentaire au sujet de l'Algérie. Les deux phrases suivantes indiquent que l'on démontrera que *le silence n'est plus tenable*.

Le texte débute par une constatation des faits à partir desquels le problème est posé sous forme de question. À cette question est offerte une réponse partielle *Le silence est de moins en moins tenable*. Le deuxième paragraphe est en relation dynamique de temporalité avec le premier, relation marquée par *depuis des mois*. Il introduit des considérations passées par rapport au moment de parole. Il est aussi en relation causale avec le premier paragraphe. Il donne les raisons, *les causes du silence de la France*. Les relations interphrastiques sont basées sur la cohésion statique, l'équivalence *les autorités françaises/Chirac*, la particularisation, un exemple sous forme de récit, et l'addition marquée par le verbe *ajouter*. Ces relations sont en outre impliquées dans un mouvement dynamique causal, ce sont les *raisons du silence*. La seconde *raison* est introduite sur la base d'un mouvement dynamique d'implication : *si on ajoute à cela, on doit convenir [...]*. Le troisième paragraphe est en relation statique d'opposition avec le précédent. La relation est marquée par *cela étant*. Aux *raisons du silence* est opposée l'absence d'effet de cette *politique*. L'opposition est encadrée par une relation temporelle. Ce qui était raisonnable *depuis des mois* ne l'est plus *désormais*. Les relations interphrastiques sont aussi de type dynamique, il s'agit d'une juxtaposition de phrases, d'arguments qui justifient la qualification d'*échec* de la politique. Le dernier paragraphe présente la même structure que le premier. Il débute par un fait à partir duquel est introduite une question en relation de cause *impuissance* à effet *libérer la parole*. Puis le texte entre dans un mouvement dynamique d'implication marqué par *si, si, alors* et revient aux notions du début en répondant à la question de départ : *À défaut de pouvoir faire plus, la*

*France doit parler clair et retrouver, en direction des victimes du drame, une parole non suspecte.*

Les relations sémantiques dans ce texte sont donc des deux types, statique et dynamique. La spécification progressive et l'opposition entre les raisons antérieures justifiées de la politique et l'inadéquation présente de cette politique fondent le texte. L'opposition se fait sur la base de la progression thématique constante de deux thèmes continus, *l'Algérie* et *la France*. Elle est en outre marquée par le lexique, en parfaite symétrie entre le deuxième et le troisième paragraphe : *vœu de silence/s'obliger au silence, discrétion/retenue, raisonnable/dérisoire*. Il en va de même entre le premier paragraphe et le dernier : *mutisme/libérer la parole*. Les relations dynamiques sont aussi importantes dans ce texte. L'opposition fondamentale se fait sur la base d'une progression temporelle linéaire *depuis des mois/désormais*. Il s'agit, outre la temporalité, de l'explication du bien-fondé de la politique étrangère de la France dans le passé et de l'inadéquation de la politique actuelle ainsi que de la motivation causale de l'appel final. Il y a également des relations d'implication dans le deuxième et dans le quatrième paragraphe : *si on ajoute à cela [...], on doit convenir, si ce soupçon n'est désormais plus fondé, si la recrudescence actuelle du terrorisme sonne le glas, alors il faut le dire [...]*. Le texte peut être schématisé comme suit<sup>32</sup> :

Thème : La politique de la France à propos de l'Algérie



Ce schéma est de forme circulaire. Le début et la fin du texte contiennent les mêmes notions. Il est en outre caractérisé par des oppositions symétriques qui forment deux séquences en macrostructure.

Le texte suivant débute aussi par un fait auquel on revient en fin de texte. La partie médiane du texte est cependant structurée sur la base d'un cycle de type exposition.

<sup>32</sup>La diagonale symbolise une relation d'opposition.

## L'emploi au sommet

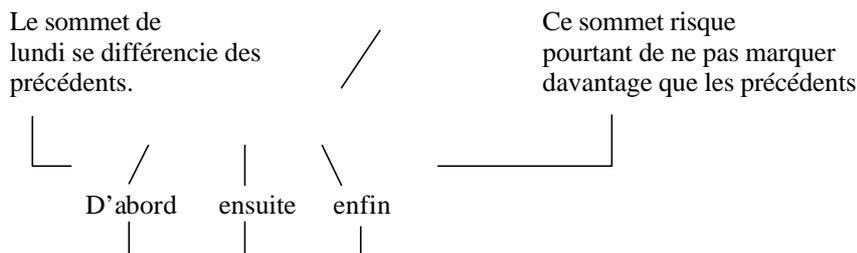
- I. [1]Si les deux précédents sommets pour l'emploi des jeunes n'ont pas marqué l'opinion publique - ils n'ont pas non plus laissé beaucoup de traces dans les statistiques du chômage- la réunion qui a eu lieu lundi 10 février, à Matignon, aborde cette question, essentielle pour la société française, avec peut-être plus de pertinence. [2]Certes, un sommet n'a jamais créé d'emplois. [3]Celui de lundi se différencie pourtant des précédents à plus d'un titre. [4]Par la méthode, tout d'abord, celle de la concertation. [5]Par la démarche générale, ensuite, le refus de « la » solution miracle. [6]Enfin, par l'approche à laquelle il a conduit, par la priorité accordée, entre toutes, au problème de l'insertion professionnelle des jeunes.
- II. [7]Après moult tergiversations, le gouvernement a finalement retenu la ligne du dialogue social, de la concertation la plus large possible entre tous les partenaires concernés. [8]Tous étaient là, ou presque : le patronat et les syndicats ouvriers, mais aussi les acteurs locaux ou les syndicats étudiants. [9]Seuls manquaient les syndicats enseignants. [10]Une assemblée aussi large risquait de ne conduire qu'à un verbiage sans conséquence. [11]Cela n'a pas été le cas. [12]Une véritable négociation a pu être menée sur certains dossiers précis, comme sur le *stage « diplômant »*, devenu à l'occasion « l'unité de première expérience professionnelle ». [13]Malgré leur prudence d'usage, toutes les délégations indiquaient, à leur sortie, avoir plutôt bien travaillé.
- III. [14]Le gouvernement a, ensuite, renoncé à traiter la question du chômage, de celui des jeunes en particulier, à coups de slogans. [15]Il n'a pas voulu afficher, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, une solution miracle. [16]L'opinion a trop souffert de ces promesses réductrices : la suppression des 900 000 chômeurs de longue durée, par Pierre Bérégovoy (Alain Juppé reprend pourtant le thème en annonçant l'examen de la situation des 110 000 jeunes chômeurs de longue durée) ou celle de réduire brutalement le nombre des sans-emploi grâce au contrat initiative-emploi (CIE). [17]Même le « stage diplômant » n'a pas été promu au rang de médicament définitif.
- IV. [18]Plutôt que de s'en tenir à une recette unique et spectaculaire, le gouvernement a préféré travailler sur toute une batterie de moyens s'adressant, chaque fois, à des catégories de jeunes différentes.
- V. [19]Le sommet a mis l'accent enfin, sur le vrai problème auquel se trouvent confrontés les jeunes en France, celui de leur insertion professionnelle. [20]La nécessité de les aider entre leur sortie du système scolaire et leur entrée dans la vie active a été largement débattue. [21]Les entreprises ne veulent plus de débutants. [22]Comment les jeunes peuvent-ils alors un jour débiter ?
- VI. [23]Ce sommet risque pourtant de ne pas marquer davantage que les précédents : les mesures arrêtées ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. [24]La réunion de Matignon n'a pas vraiment créé de nouvelle dynamique. (Le Monde, 1997-02-12)

Ce texte, également de type argumentatif, est similaire au premier de par la composition dite en cercle. Il s'en distingue cependant à plusieurs titres : il fait largement appel à l'exposition, se termine par un constat, ne propose pas de solutions explicites et ne lance pas non plus d'appel à l'action.

Le thème général est annoncé dans le titre, il s'agit *du sommet pour l'emploi*. Ce thème sera spécifié tout au long du texte sur la base d'une progression à thèmes dérivés. Le premier paragraphe débute par des considérations générales qui introduisent le thème dans une relation d'opposition de pair avec une progression temporelle linéaire *si les deux précédents*

*sommets, la réunion de lundi*. La deuxième phrase introduit un mouvement argumentatif, une opposition marquée par *certes, pourtant*. Le paragraphe se termine par une énumération marquée par *d'abord, ensuite, enfin*. L'énumération est annoncée dans la troisième phrase du paragraphe : le sommet de lundi se différencie des précédents à *plus d'un titre*. Chacun des sous-thèmes est ensuite repris en macrostructure dans la partie médiane du texte. Les paragraphes II-V spécifient chacun des points. Le premier sous-thème est introduit par une relation temporelle marquée par *après moult tergiversations*, sans reprise de la locution adverbiale *d'abord*. Les deux autres sous-thèmes reprennent les mêmes adverbes distributifs que dans le premier paragraphe (*ensuite, enfin*). La conclusion marque un retour au début du texte par la reprise des mêmes lexèmes (*ce sommet/les précédents*) et par le type de relation, une opposition marquée par l'adverbe *pourtant*. L'opposition porte sur la conclusion que l'on pourrait tirer de l'exposition des différences entre les sommets précédents et celui-ci, c'est-à-dire que ce dernier sommet pourrait créer des emplois. L'adverbe *pourtant* annule cette relation : *ce sommet*, bien qu'il se distingue des précédents, *risque de ne pas marquer davantage*. Cette affirmation est ensuite justifiée : *les mesures arrêtées ne sont pas à la hauteur de l'enjeu, la réunion de Matignon n'a pas vraiment créé de nouvelle dynamique*. Le texte est ainsi structuré sur l'enchâssement de deux mouvements argumentatifs encadrant une séquence exposition. Le passage de l'argumentation à l'exposition est marqué par la progression thématique fonctionnelle qui se fait sur la base de deux thèmes constants, *le sommet* et *le gouvernement*. L'argumentation se fait sur le premier thème et l'exposition sur le second. La progression thématique fonctionnelle marque en outre un changement énonciatif. Le retour au thème *le sommet* dans le cinquième paragraphe est pris en charge par le scripteur, qui juge de l'importance des éléments. Ce paragraphe oppose le secondaire à l'essentiel, ce qui est marqué par *le vrai problème*. Les jugements se trouvent en début et en fin de texte et les faits dans la partie médiane. À la séquence exposition est associée l'objectivité et aux mouvements argumentatifs, la subjectivité. Le schéma de ce texte ressemble beaucoup au précédent : structure circulaire avec une opposition entre le début et la fin du texte :

## Thème : Le sommet de l'emploi



La séquence exposition dans la partie médiane du texte ressort aussi nettement de ce schéma. Les relations sémantiques sont, dans ce texte comme dans le précédent, des deux types : statique et dynamique. Les relations statiques sont essentiellement la particularisation, l'énumération et l'opposition. Cette dernière relation s'établit entre des éléments de natures différentes : opposition du passé au présent, des sommets précédents au sommet actuel ; opposition de la multiplicité *deux* à l'unité *celui* ; de l'indéfini *un sommet* au défini *celui de lundi* ; et enfin opposition évaluative de l'*inefficacité* à la *pertinence*. Les relations dynamiques sont essentiellement temporelles, en réalité sous forme d'opposition du passé au présent : aux *sommets précédents*, on oppose *celui de lundi*. La cohésion dynamique introduit aussi le cycle énumération dans le deuxième paragraphe, ce qui est marqué par *après moult tergiversations*.

Un autre type d'organisation textuelle fréquent dans *Le Monde* est basé sur un mouvement d'oscillation du général au particulier, sur des changements de niveaux d'abstraction. Le texte suivant en offre un bon exemple :

## La fin des monopoles

- I. [1]L'accord sur l'ouverture totale à la concurrence, à compter du 1er janvier 1998, des marchés des services de télécommunications, conclu par soixante-huit pays, samedi 15 février à Genève, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), constitue une étape majeure pour l'économie mondiale. [2]Il marque la fin de l'ère des monopoles, le plus souvent publics, dans un secteur économiquement considérable (3 820 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1996), le secteur aussi le plus dynamique (une croissance annuelle de 10 % ces dernières années).
- II. [3]Globalement, cet accord devrait bénéficier d'abord aux consommateurs. [4]Il devrait se traduire, pour les usagers, par des baisses de prix, entraîner un regain de croissance sur la planète, enfin conduire à un remodelage du paysage de la communication en général - et pas seulement du téléphone.
- III. [5]S'il a fallu trois ans aux pays signataires de l'accord pour s'entendre, le mouvement de fond est engagé depuis près de vingt ans. [6]Il a commencé aux Etats-Unis, à la fin des années 70, sous la pression des grandes entreprises consommatrices de services de télécommunications. [7]En 1984, les autorités américaines ont franchi le pas en cassant AT&T, groupe privé qui jouissait d'un monopole depuis les années 20. [8]Les autres pays

ont suivi la déréglementation américaine, notamment en Europe. [9]Mais le mouvement de libéralisation n'y a été que progressif et limité. [10]Le service « de base » (le transport de la voix sur des réseaux filaires), qui représente plus de 80 % des recettes dans un pays, a le plus souvent été exclu de ces évolutions. [11]Cela explique la bonne santé affichée par sociétés issues des anciens monopoles.

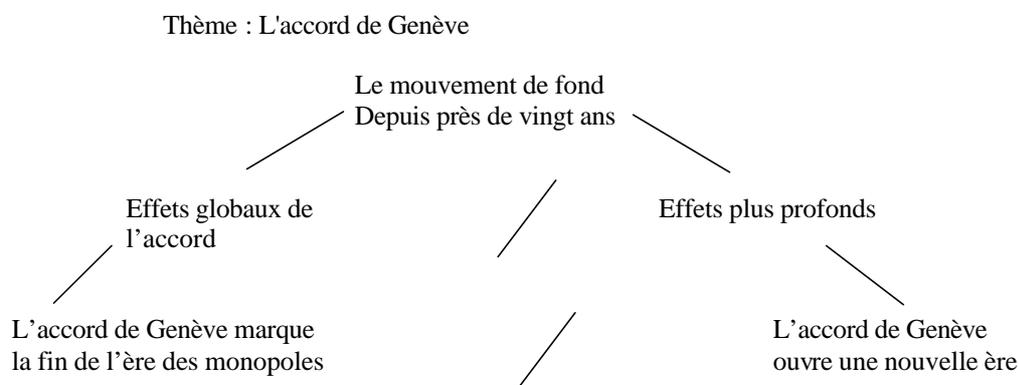
- IV. [12]L'accord de Genève ouvre une nouvelle ère qui devrait entraîner des bouleversements plus profonds. [13]L'abolition des barrières à l'entrée sur les marchés mondiaux et la disparition, ou la réduction, des seuils imposés pour les prises de participation dans les compagnies nationales, sont certes des victoires des Etats-Unis. [14]Elles ouvrent de nouveaux horizons pour les grands groupes dominants, qui pour l'essentiel sont des sociétés américaines. [15]Si l'on ajoute à cela l'évolution technique qui continue d'être rapide, ainsi qu'en attestent le développement du réseau Internet et l'arrivée du multimédia, bien des sociétés pourraient être sérieusement rudoyées.
- V. [16]Aussi, s'ils veulent continuer à jouer un rôle de premier plan, les opérateurs européens devront absolument accélérer leur développement hors de leurs frontières. [17]Les plus grands ont amorcé ce mouvement. [18]En témoignent l'alliance entre le britannique BT et l'américain MCI, ou celle de France Télécom avec l'allemand Deutsche Telekom et l'américain Sprint. [19]Ils devront aussi élargir leur domaine de compétence à l'ensemble de la communication. [20]Dans cette nouvelle phase, aucun des anciens monopoles ne peut être sûr de son avenir. (Le Monde, 1997-02-18)

Ce texte vise à exposer les effets de *l'accord sur l'ouverture totale à la concurrence* pour les *consommateurs* et pour les *sociétés européennes*. La progression du thème du texte se fait sur la base de l'oscillation entre divers niveaux de généralité et la progression thématique fonctionnelle est de type constant. La macrostructure est à la fois statique, particularisation et généralisation, et dynamique, de type causal.

Le texte débute par un événement situé spatio-temporellement *l'accord conclu samedi 15 février à Genève [...]*. La seconde phrase de ce paragraphe est en relation statique de particularisation. Il s'agit de la particularisation de *l'étape majeure pour l'économie* que marque l'accord, c'est-à-dire *la fin de l'ère des monopoles*. Le deuxième paragraphe est en relation dynamique de causalité avec le premier. Ce sont les effets « globaux » de *l'accord*. Puis le texte s'élève à des considérations plus générales dans le troisième paragraphe : de *l'accord conclu samedi 15 février*, on passe au *mouvement de fond engagé depuis près de vingt ans*. La généralisation se fait ainsi sur la base de relations dynamiques de temporalité *trois ans, depuis vingt ans, en 1984* et sur une opposition marquée par *mais*. Elle limite la portée du mouvement en Europe : *le mouvement n'y a été que progressif et limité*. Le paragraphe se termine par une relation dynamique de causalité marquée par *cela explique*. Le quatrième paragraphe revient au plus particulier avec la reprise du thème *l'accord de Genève*. Ce paragraphe est en outre en relation dynamique de causalité. Il introduit un autre effet de l'accord : *ouvrir une nouvelle ère*. Ce second effet s'oppose à celui du premier paragraphe : *la fin de l'ère des monopoles*. L'opposition s'établit aussi avec le deuxième paragraphe, soit un

premier effet *profiter d'abord aux consommateurs* et d'autres effets, ceux-là plus importants, plus *profonds*. Il y a ainsi opposition du secondaire à l'essentiel. Le dernier paragraphe est en relation dynamique de causalité avec le précédent dans un rapport de conséquence marqué par les conjonctions *aussi* et *si*. Ce sont les moyens à mettre en œuvre pour *continuer à jouer un rôle de premier plan*. Enfin, ce paragraphe est en relation d'opposition avec le troisième, opposition entre l'incertitude future *dans cette nouvelle phase, aucun des anciens monopoles ne peut être sûr de son avenir* (par. V) et la *bonne santé des sociétés issues des anciens monopoles* (par. III), donc opposition temporelle.

Le schéma de ce texte est le suivant :



Ce schéma, comme les deux précédents, est de forme circulaire avec un retour en fin de texte aux notions du début. Il est aussi caractérisé par des oppositions symétriques entre le début et la fin du texte. La partie médiane est cependant marquée par un mouvement de généralisation.

Les textes que nous avons analysés font bien ressortir différents types d'organisation rencontrés dans les éditoriaux du *Monde*. Les schémas qui en sous-tendent l'organisation textuelle sont caractérisés par une structure circulaire avec spécification ou généralisation des notions. Ils sont en outre marqués par des oppositions symétriques entre le début et la fin du texte ou dans la partie médiane. Les relations sont aussi de type dynamique, essentiellement causales et temporelles. Il y a combinaison des types argumentation et exposition, de la cohésion statique et de la cohésion dynamique.

## II.2 *Le Devoir*

Les éditoriaux du quotidien *Le Devoir* débutent généralement par un résumé qui chapeaute le texte. Il s'agit d'un résumé des différentes parties du texte, par exemple les faits, la prise de position, les solutions proposées, etc. Ces éléments sont ensuite développés tour à tour dans le

corps du texte, ce qui donne aux éditoriaux de ce quotidien la structure d'une analyse<sup>33</sup>. Ce type de structuration apparaît clairement dans l'éditorial suivant :

Des peines virtuelles

[La fermeture de cinq prisons n'est pas en cause]

- I. [1]À Joliette et à Sherbrooke, des délinquants condamnés à la prison ne purgent pas leurs peines. [2]À Québec, on libère des détenus avant terme pour faire de la place à d'autres fraîchement inculpés. [3]D'aucuns accusent le ministre de la Sécurité publique d'être responsable de cette situation. [4]Il aurait eu tort de fermer cinq prisons. [5]Cette équation est erronée. [6]La nouvelle politique carcérale du gouvernement du Québec est la bonne. [7]Le problème est ailleurs.
- II. [8]En avril 1996, le ministre Robert Perreault annonçait la fermeture de cinq des 23 prisons provinciales à Joliette, Cowansville, Waterloo, Saint-Hyacinthe et Rivière-du-Loup. [9]Économie : 16 millions de dollars qui entraînent la perte de 300 des 3500 places disponibles en milieu carcéral. [10]Depuis ce temps, en plaçant deux détenus par cellule à certains endroits et grâce à l'ouverture de nouvelles ailes qui étaient en construction, le nombre de lits disponibles est revenu à peu près au niveau antérieur. [11]En parallèle, le ministre faisait l'annonce d'une nouvelle politique misant sur un recours modéré à l'emprisonnement pour favoriser les mesures de rechange comme les travaux communautaires. [12]M. Perreault s'inspirait ainsi des pratiques en vigueur en Europe où le taux d'incarcération est inférieur au nôtre sans que la sécurité des citoyens ne soit compromise. [13]À l'inverse, il rejetait le modèle américain. [14]Aux États-Unis, le taux d'incarcération est cinq fois plus élevé qu'au Canada. [15]En Californie, le système carcéral coûte plus cher que le système d'éducation. [16]Car la prison a un prix : entre 116 et 258 \$ par jour par détenu au Québec.
- III. [17]Sauf que depuis quelques semaines, des informations de diverses sources sèment l'inquiétude. [18]À Joliette, des prévenus condamnés à quelques jours de prison ne sont tout simplement pas transportés au centre de détention de Saint-Jérôme où il aurait fallu libérer des prisonniers avant terme pour faire de la place aux nouveaux. [19]Libérés sur-le-champ, ils narguent, le lendemain, dans la rue, le juge qui avait prononcé la sentence. [20]En Estrie, un trafiquant d'héroïne n'aurait purgé que 11 jours d'une sentence exemplaire de 14 mois. [21]À Québec, le directeur du centre de détention, Richard Pelletier, se dit forcé d'élargir des détenus qui n'ont pas abandonné leur intention de récidive, pour faire de la place à des contrevenants fraîchement condamnés.
- IV. [22]Spontanément, on serait tenté d'imputer à la fermeture de cinq prisons l'an dernier la cause de cette situation préoccupante. [23]Ce serait une erreur. [24]D'une part, ce n'est pas d'hier que les prisons sont pleines. [25]Elles l'ont toujours été. [26]D'autre part, le nombre total de places disponibles en milieu carcéral n'a pas sensiblement changé depuis un an. [27]Les causes sont ailleurs. [28]En outre, la libération prématurée de détenus n'est pas en soi une nouveauté. [29]Depuis 1992, les administrateurs de prison peuvent accorder à un détenu, qui a déjà purgé un sixième de sa peine, un permis d'absence temporaire qui lui permet de terminer sa sentence hors des murs. [30]Il faut se rendre compte que les délinquants incarcérés dans les prisons provinciales sont ceux qui sont condamnés à des peines inférieures à deux ans. [31]Les criminels dangereux séjournent dans les pénitenciers fédéraux. [32]La moitié des détenus des prisons provinciales ont été condamnés pour moins de 30 jours. [33]En outre, sur les 15 000 délinquants pris en charge par le système québécois, seulement 3500 sont incarcérés. [34]Les autres purgent leur peine dans la communauté, soumis à des contraintes souvent plus lourdes qu'un court séjour en prison.
- V. [35]Il n'y a donc pas lieu de prendre peur. [36]Cependant le gouvernement doit éviter que ne s'insinuent dans le système des pratiques arbitraires. [37]On ne peut tolérer, en effet,

---

<sup>33</sup>Le lead de la nouvelle contient quant à lui l'essentiel de l'information, soit les réponses aux questions : *qui, quoi, quand, où, comment* et éventuellement *pourquoi*.

que, pour l'unique raison que les prisons sont pleines, les administrateurs des centres de détention puissent renverser l'action des tribunaux en n'appliquant pas les sentences prononcées. [38]On peut souhaiter que les tribunaux optent pour des mesures pénales plus légères que l'emprisonnement. [39]Cependant, si un juge impose l'incarcération, le système carcéral doit pouvoir appliquer la sentence.

- VI. [40]Si le système n'applique plus les sanctions imposées aux criminels, que ce soient de petits ou de gros criminels, les gens ne respectent plus le droit pénal. [41]Les contrevenants ne paieront plus les amendes, sachant que même si un juge les condamne à quelques jours de prison, ils seront libérés avant même d'avoir eu le temps de laisser leurs empreintes digitales. [42]Si cette pratique devenait courante, ce qui ne semble pas encore être le cas, il est vrai qu'à long terme, les sanctions perdraient leur effet dissuasif et qu'en conséquence, la sécurité du public pourrait être compromise. [43]Les chauffards, les voleurs à la tire, les bagarreurs de taverne, commettront leurs actes répréhensibles, jouissant d'une impunité de facto. [44]Il ne faut pas se mettre à construire de nouvelles prisons pour autant. [45]Sitôt de nouvelles places ouvertes, elles se rempliraient par enchantement. [46]Il faut plutôt imaginer et recourir, pour des délits mineurs, à d'autres types de peines que l'emprisonnement. [47]Certes, il en existe déjà. [48]Sont-elles adéquates, sont-elles assez nombreuses? [49]Dispose-t-on de ressources suffisantes pour encadrer les délinquants dans la communauté? [50]Il est permis d'en douter. [51]Comment se fait-il que le tiers des prisonniers québécois soient enfermés pour des infractions au Code de la sécurité routière? [52]N'y a-t-il pas moyen de punir ces personnes autrement, et par le fait même de dissuader les délinquants potentiels, en touchant à leur portefeuille, en saisissant leur véhicule?
- VII. [53]On pourrait réduire par ailleurs la pression sur le système carcéral si on cessait de l'encombrer avec des personnes qui devraient être prises en charge par le système de santé. [54]Le quart des détenus dans les prisons québécoises souffriraient d'une maladie mentale. [55]Plusieurs d'entre eux ne représentent aucun danger pour la société s'ils prennent correctement leurs médicaments. [56]Que font-ils en prison? [57]Enfin, il y a des mentalités à changer. [58]Comment expliquer en effet qu'à une époque où la criminalité est en baisse, le nombre de sentences d'emprisonnement imposées par les juges soit à la hausse?
- VIII. [59]S'il n'y a pas lieu de paniquer, le gouvernement doit éviter que ne s'installe toute équivoque. [60]Il lui revient de faire rapidement la lumière sur la situation. [61]Il doit, sans fard, exposer les problèmes là où ils existent. [62]Il ne lui servirait à rien de les nier. [63]L'important, c'est qu'il propose du même coup les solutions. [64]Sans doute devrait-il mieux articuler sa vision du système pénal, assurer une meilleure adéquation entre le système judiciaire et le système carcéral, convaincre la population du bien-fondé de sa philosophie et donner aux responsables les moyens de l'appliquer. (Le Devoir, 1997-02-24)

Ce texte de type argumentatif a pour thème *la nouvelle politique carcérale du gouvernement du Québec*. L'auteur lance un appel au *gouvernement du Québec*, il veut l'inciter à l'action : *le gouvernement doit éviter que ne s'insinuent dans le système des pratiques arbitraires, il doit faire rapidement la lumière sur la situation*. L'appel est formulé dans les paragraphes V et VIII. La progression du thème du texte est de type dérivé. Le premier paragraphe contient les éléments de la première partie du texte qui seront spécifiés dans les paragraphes suivants. Le texte contient en fait trois séquences : paragraphes I à V, paragraphe V et paragraphe V et suivants.

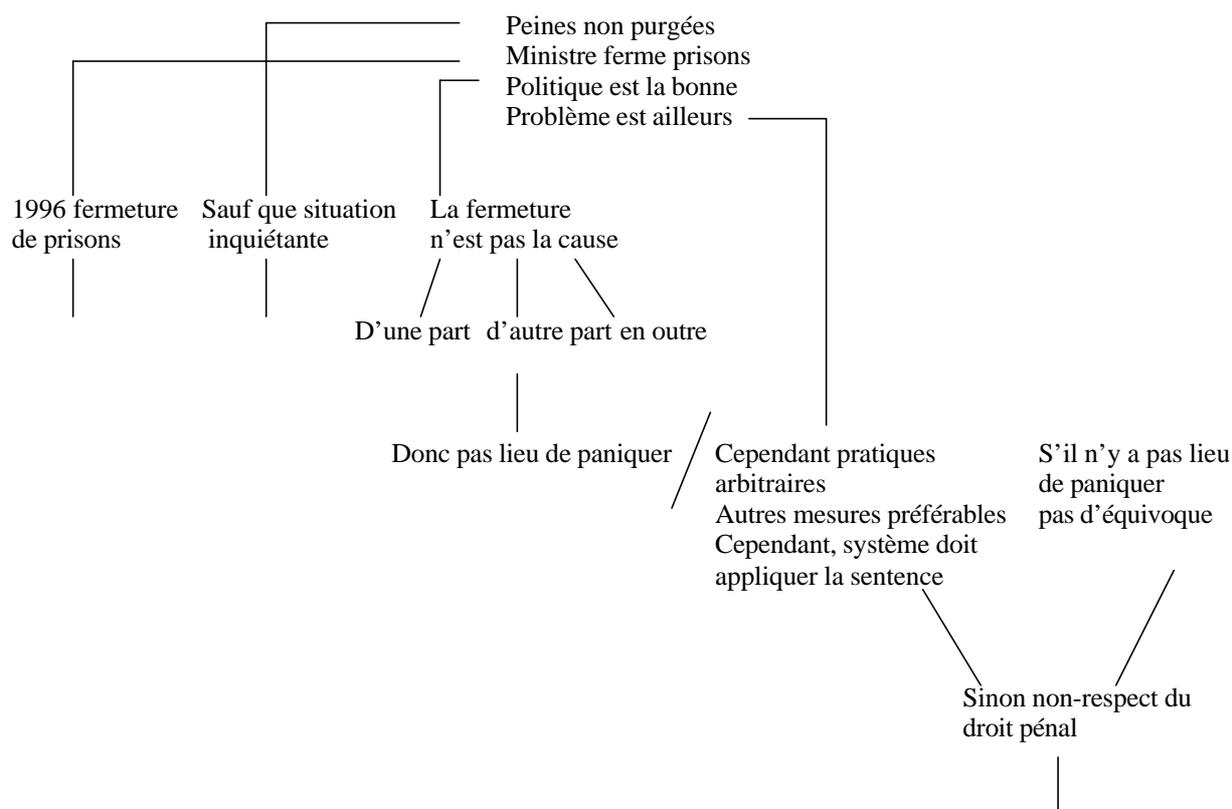
Les deux premières phrases du premier paragraphe rapportent des faits *des délinquants ne purgent pas leurs peines, des détenus sont libérés avant terme*. Les deux phrases suivantes

donnent une cause possible *le ministre de la Sécurité publique a fermé cinq prisons*. Le lien de causalité est rejeté dans la cinquième phrase : *Cette équation est erronée*. Suit la prise de position : *la nouvelle politique carcérale du gouvernement du Québec est la bonne*. Le deuxième paragraphe introduit un récit des événements du passé, ce qui est marqué par *en avril 1996*. Les relations interphrastiques se font sur la base d'une progression temporelle linéaire, *depuis ce temps*, avec un retour au passé marqué par *en parallèle*. Le troisième paragraphe introduit une restriction marquée par *sauf que*. La restriction s'applique non pas au contenu du paragraphe précédent, mais à l'adhésion du scripteur par rapport aux faits. Le connecteur livre en effet l'implication du scripteur, qui est en accord avec les décisions passées du gouvernement. Il ne s'agit donc pas d'une opposition ou d'une restriction à la thèse *la nouvelle politique carcérale est la bonne*. Ce troisième paragraphe reprend et précise les faits énoncés dans le premier paragraphe. D'autres faits sont aussi ajoutés. De même, le lien causal annoncé dans le premier paragraphe est repris entre le deuxième et le troisième : *Spontanément, on serait tenté d'imputer à la fermeture de cinq prisons l'an dernier la cause de cette situation préoccupante*. Ce lien causal est refoulé dans la deuxième phrase *ce serait une erreur*, donc prise de position. Ce jugement est ensuite justifié sous la forme d'une énumération-addition marquée par *d'une part, d'autre part, en outre*. Les faits présentés dans le deuxième et le troisième paragraphe, qui servent d'arguments pour appuyer la thèse opposée, sont rejetés : *ce n'est pas d'hier que les prisons sont pleines et le nombre total de places disponibles [...] n'a pas sensiblement changé depuis un an, la libération prématurée de détenus n'est pas en soi une nouveauté*. La conclusion de cette séquence argumentative se trouve dans le cinquième paragraphe : *Il n'y a donc pas lieu de prendre peur*. La conclusion est immédiatement suivie d'une opposition : *cependant le gouvernement doit éviter que ne s'insinuent dans le système des pratiques arbitraires*. Cette opposition marque le passage au vrai problème, ce sont *les pratiques arbitraires, les peines virtuelles*. Il y a en outre appel à l'action : *le gouvernement doit éviter [...]*. La deuxième séquence argumentative débute dans ce même paragraphe : *on peut souhaiter que les tribunaux optent pour des mesures pénales plus légères que l'emprisonnement. Cependant, si un juge impose l'incarcération, le système carcéral doit pouvoir appliquer la sentence*. Ce paragraphe se présente, à l'instar du premier paragraphe, comme un résumé de la deuxième partie du texte. Les différents éléments seront spécifiés dans les paragraphes suivants. La troisième séquence, celle-là de type explicatif, débute dans le paragraphe VI : *pourquoi le système carcéral doit-il pouvoir appliquer la sentence ? [parce que] si le système n'applique plus les sanctions imposées [...], les gens ne respecteront plus le droit pénal*. Ce paragraphe est construit sur la base de relations de

causalité et d'opposition, *il faut plutôt imaginer et recourir à d'autres types de peines que l'emprisonnement*, et se termine par une série de questions rhétoriques. Les solutions sont développées sur la base d'une énumération qui se poursuit dans le paragraphe VIII. L'énumération est marquée par *par ailleurs* et par *enfin*. La conclusion marque un retour au début de la deuxième séquence argumentative, soit au paragraphe V: *s'il n'y a pas lieu de paniquer, le gouvernement doit éviter que ne s'installe toute équivoque*.

Les relations de cohésion sont donc des deux types. La particularisation, la spécification progressive et l'opposition sont les relations statiques dominantes. L'opposition fondamentale se trouve dans le cinquième paragraphe : il s'agit d'une opposition entre les causes apparentes et les causes réelles de la situation présente : *la fermeture des prisons/les pratiques arbitraires*. Cette opposition se fait sur la base de la progression thématique constante : *le ministre Robert Perreault* (par. II) et *le gouvernement* (par. V). Les relations statiques sont aussi des types comparaison, exposition et énumération-addition. Les relations statiques semblent formellement encadrées par les relations dynamiques. Le scripteur clôt par exemple le premier cycle argumentatif en macrostructure dans le paragraphe V, plutôt que de le terminer en microstructure dans le paragraphe IV et de relancer le texte avec une relation d'opposition macrostructurelle. Les relations dynamiques sont aussi de divers types : temps, causalité et consécution, tant en microstructure qu'en macrostructure. Du schéma textuel suivant se dégage nettement la tendance à l'exposition du texte dans son ensemble et la structure circulaire en fin de texte :

## Thème : La politique carcérale du Québec



Une opposition en milieu de texte (symbolisée par la diagonale) sépare les deux types de séquences. On retrouve ainsi dans ce texte les deux mêmes types de séquences que dans *Le Monde*.

L'organisation textuelle de l'éditorial suivant est aussi de type exposition. L'hyperthème, *la réforme*, est introduit dans le premier paragraphe et sera décomposé en éléments dans le corps du texte :

## Un défi pyramidal

[Le plan Marois est ambitieux à la base et mièvre au sommet]

- I. [1]Sauf par hyperbole, on ne saurait qualifier de « réforme de l'éducation » le plan d'action déposé mardi par la ministre Pauline Marois. [2]Il s'agit plutôt de retouches, certaines importantes et d'autres légères, à un système devenu dans l'ensemble irréformable à cause de sa complexité et surtout de la résistance des intérêts établis. [3]Plus on s'élève dans les ordres d'enseignement, plus ces intérêts se durcissent, comme l'ont démontré les récents États généraux. [4]Le plan reflète entièrement ce défi pyramidal.
- II. [5]Là où la table était rase, la ministre pourra bouger de la façon la plus convaincante. [6]Le rattrapage majeur que le Québec doit effectuer dans les services éducatifs à la petite enfance, clé désormais reconnue de la réussite scolaire ultérieure, se présente selon un échéancier clair et rapide dont on ne doute pas que le milieu de l'enseignement préscolaire, si longtemps négligé au Québec, soit capable de le respecter. [7]Il mérite un appui entier.

- III. [8]La ministre montre aussi une détermination, presque une « *poigne* » remarquable, dans la réorganisation de l'enseignement primaire et secondaire. [9]Son énoncé touchant la réforme des curriculum invite à un retour aux « *matières essentielles* ». [10]Il incite le comité de révision qui doit faire rapport dès juin à laisser peu de place aux parasites de toutes sortes qui ont réussi à gruger le temps d'enseignement et qui avaient surtout réussi à empêcher les États généraux de suggérer leur expulsion. [11]La ministre tranche nettement, et elle devrait prévaloir, ce qui est une excellente nouvelle.
- IV. [12]De même les États généraux avaient-ils patiné autour de la question des commissions scolaires, sans arriver à conclure. [13]La ministre annonce qu'elle en réduira le nombre de 156 à 70 et que nous assisterons à un important transfert de ressources et de responsabilités vers l'école, qui deviendra beaucoup plus autonome. [14]Il eût été encore plus audacieux et peut-être plus économique d'abolir les commissions scolaires, dont le rôle sera réduit à peu. [15]Mais dans la mesure où leur territoire correspondra à peu près à celui des municipalités régionales de comté (MRC), et qu'il y a là l'embryon de futurs gouvernements régionaux qui pourraient coordonner un nombre important de services sur leur territoire, il faut sans doute voir dans cette rétention une mesure de transition. [16]Reste à comprendre, et le plan est beaucoup trop flou à cet égard, comment s'organisera « *l'autonomie* » des écoles. [17]En les dotant de conseils décisionnels représentant la « *communauté* » locale, s'apprête-t-on à accentuer les clivages entre écoles riches et écoles pauvres qui ont permis aux classes moyennes et supérieures de se constituer des avantages à même le système public (écoles de douance, écoles internationales, etc.)? [18]Le courage de la ministre ne va pas jusqu'à soulever cette question que les États généraux avaient posés avec pertinence et qui sera incontournable au moment d'examiner l'avant-projet de loi, dans quelques semaines.
- V. [19]On saluera aussi la réorganisation de l'enseignement professionnel, notamment au secondaire. [20]Plus de dix ans après la réforme Ryan qui avait rejeté dans le néant des adolescents incapables de s'inscrire en cheminement professionnel dit « *long* », on institue enfin des formations qualifiantes pour les laissés pour compte. [21]Et on ouvre aux diplômés du secondaire professionnel la porte des études supérieures, déblocage majeur qui a trop longtemps attendu. [22]Avec les services à la petite enfance, ces mesures devraient donner les résultats les plus probants dans la lutte au décrochage.
- VI. [23]C'était trop beau, la volonté de changement s'essouffle toutefois aux portes de l'enseignement post-secondaire, et nettement. [24]On sait avec quelle vigueur la quasi-totalité des habitants des cégeps sont venus défendre, aux États généraux, leur droit à l'inertie. [25]Il a été reconnu. [26]Alors que la filière d'enseignement général des cégeps est l'une des moins performantes du système, qu'on y décroche en masse et que les étudiants ne savent toujours pas ce qu'ils y font, le plan n'en dit pas un mot. [27]Ce n'est pas un hasard si c'est la filière de formation professionnelle, joyau de notre enseignement collégial, qui bougera peut-être : il est question, prudemment, délicatement, de mettre enfin en cause le « *tronc commun* » de formation générale qu'on impose aux étudiants inscrits en formation technique et qui leur convient si peu. [28]Attendons-nous à une levée de boucliers, il y a là des intérêts disciplinaires importants pour les professeurs, qui ont créé un tabou. [29]Mais enfin, on y songe et on ose le dire en haut lieu, c'est un pas.
- VII. [30]Quant aux universités, qui ont méprisé les États généraux, la ministre semble leur céder pour l'instant. [31]On sait que la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), agacée par la remise en cause du caractère anarchique du développement universitaire, a décidé à la onzième heure l'automne dernier, de promettre à la ministre que les établissements de haut savoir sauraient s'occuper eux-mêmes de leur « *rationalisation* ». [32]Respectueuse de l'autonomie universitaire quoique agacée, Mme Marois acceptait alors leur offre de création d'un « *comité multipartite* » indépendant et en vase clos, mais réclamait qu'il aboutisse à des conclusions « *dans des délais raisonnables mais courts* ». [33]On vient d'apprendre que la CREPUQ entend prendre trois ans à mener ses travaux qui seront « *des analyses par mini-secteurs de formation* », et dont les recommandations n'auront rien d'obligatoire.
- VIII. [34]La formule rappelle étrangement les immenses travaux sectoriels qu'avait menés le défunt Conseil des universités; ils sont tous restés sur des tablettes près avoir donné lieu à des batailles homériques. [35]Au moins le comité de la CREPUQ s'est-il engagé à rendre

ses travaux publics deux fois l'an, ce qui donnera à Mme Marois l'occasion de se raviser si l'histoire tend à se répéter.

- IX. [36]Si la ministre avait pu vraiment « *réformer* » le système, c'est-à-dire en revoir tout l'édifice et en refaire le design d'une façon harmonieuse et complète, la question des coûts - prétexte idéal des résistants - se poserait avec beaucoup moins d'acuité. [37]La part de son Produit intérieur brut (PIB) que le Québec consacre à l'éducation est l'une des plus élevées parmi les pays industrialisés et devrait suffire à combler ses besoins, même après les prochaines compressions. [38]Pour y arriver, il faudrait toutefois revoir la répartition, décider des plus justes affectations, ajouter ici et faire maigrir là. [39]Avec un plan qui laisse intacts et intouchables- de grands pans du système, la tâche est impossible. [40]Et c'est sans compter d'autres incohérences patentes. [41]Pour reconnaître enfin les difficultés particulières de l'école montréalaise, et notamment la crise de ses écoles défavorisées, la ministre n'annonce que dix millions de crédits supplémentaires alors qu'elle maintient l'idée folle d'engloutir plus de 45 millions par année dans des ordinateurs qui seront désuets avant même d'être entrés en salle de classe.
- X. [42]L'équilibre financier de l'ensemble et des parties, et non les coûts, pourrait être le talon d'Achille de l'entreprise de Mme Marois. [43]Tout en prenant quand même le départ, puisqu'il le faut, peut-être devrait-elle se donner, parmi ses multiples échéances, celle de procéder à une évaluation globale de ses chantiers dans un an, afin de remettre, s'il le faut, l'ouvrage entier sur le métier. (Le Devoir, 1997-02-06)

Ce texte de structure exposition est à la fois de type argumentatif. Le scripteur y analyse la *réforme de l'éducation* sur la base d'une opposition macrostructurelle positif/négatif. Il vise à influencer son lecteur, à modifier son comportement.

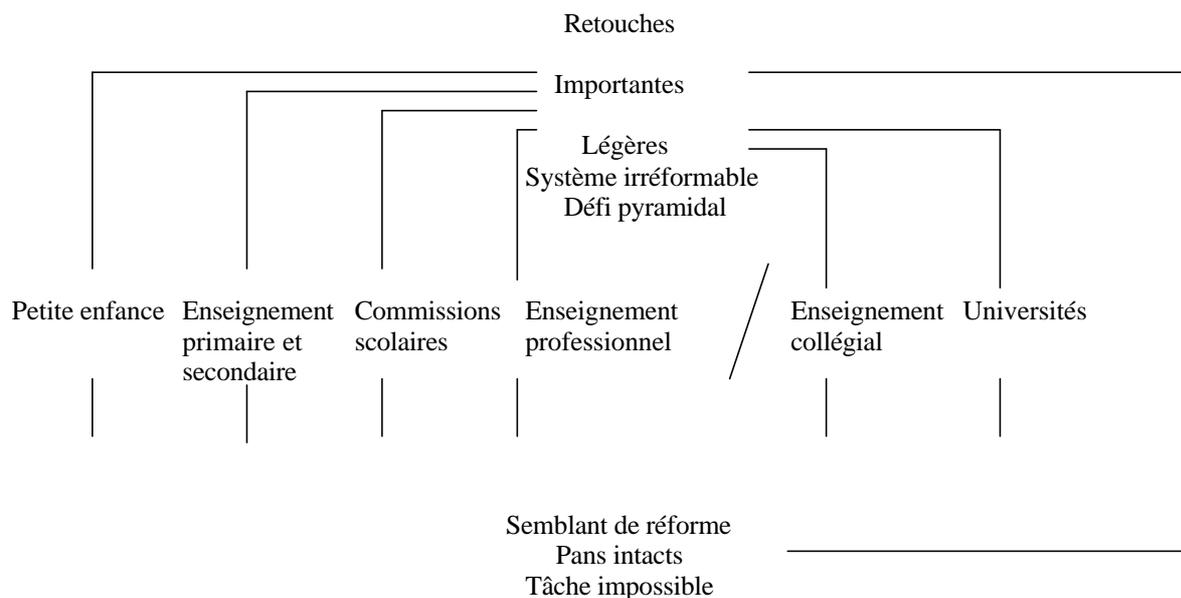
Le texte débute par un jugement *le plan d'action de la ministre Marois n'est pas une vraie réforme*. L'emploi du mot « réforme » serait une *hyperbole*. La seconde phrase du paragraphe apporte une précision, une appréciation plus juste du plan d'action. Il s'agit *plutôt de retouches*. Les paragraphes suivants décomposent l'hyperthème, *la réforme*, en parties : *les services éducatifs à la petite enfance* (par. II), *la réorganisation de l'enseignement primaire et secondaire* (par. III), *la réduction du nombre des commissions scolaires* (par. IV) et *la réorganisation de l'enseignement professionnel* (par. V), *l'enseignement post-secondaire, les cégeps* (par. VI) et *les universités* (par. VII et VIII). Les séquences formées des paragraphes I-V et des paragraphes VI-VIII sont en relation d'opposition marquée par *c'était trop beau* et *toutefois*. L'opposition est multiple : les *mesures importantes* s'opposent aux *retouches légères* ou plutôt aux *pans restés intacts* et les *études normales* aux *études supérieures*. À cela s'ajoute une évaluation d'abord positive, puis négative de la réforme, soit le pour et le contre. Cette dernière opposition livre le point de vue de l'auteur, ce qui est marqué par *c'était trop beau*. Il est à noter que la seconde séquence est aussi construite sur la base d'une progression à thèmes dérivés : *l'enseignement post-secondaire* étant l'hyperthème de *cégeps* et de *universités*. Après l'analyse des composantes de la *réforme*, des solutions sont proposées : pour régler la question des coûts, *il faudrait revoir la répartition, décider des plus justes*

*affectations*, etc., solutions qui, dans l'état actuel des choses, sont *impossibles*. Le texte se termine par un conseil à la ministre : *peut-être devrait-elle se donner, parmi ses multiples échéances, celle de procéder à une évaluation globale de ses chantiers dans un an, afin de remettre, s'il le faut, l'ouvrage entier sur le métier.*

Les relations de cohésion sont essentiellement de type statique : la particularisation et l'opposition dominant nettement. L'opposition-restriction marquée par *toutefois* oppose les deux séquences en macrostructure et introduit le jugement du scripteur sur les faits. Les relations d'opposition sont aussi nombreuses en microstructure. Les différents éléments de la réforme par exemple sont analysés sur la base de ce type de relation. Les phrases [10] et [11] entre autres opposent les hésitations des *États généraux*, qui n'étaient arrivés à aucune conclusion, à la détermination de la ministre. Les phrases [28] et [29] opposent la prudence des modifications apportées au *tronc commun* à l'intention de passer à l'action. La phrase [15] restreint la portée négative que l'on pourrait donner à la phrase précédente, *il eût été encore plus audacieux et peut-être plus économique d'abolir les commissions scolaires [...]. Mais dans la mesure où leur territoire correspondra à peu près à celui des municipalités régionales de comté [...] il faut sans doute voir dans cette réticence une mesure de transition.* Une autre restriction, phrase [35], marquée par *au moins*, porte sur la conclusion que l'on pourrait tirer de la comparaison *la formule rappelle celle des immenses travaux sectoriels [...]. Ces travaux sont restés sur les tablettes. Au moins le comité de la CREPUC s'est-il engagé à rendre ses travaux publics deux fois l'an [...].* Il s'agit donc d'une restriction à une comparaison. Il y a en outre des relations d'addition. Les différents pans de la *réforme* sont analysés en relation d'addition marquée par *aussi, de même*, etc. Les relations dynamiques, temporelles et causales, se trouvent surtout en microstructure.

Le schéma suivant fait bien ressortir la structure de type exposition, l'opposition au milieu du texte et le retour en fin de texte aux notions du début.

## Thème : La réforme de l'éducation



On retrouve ainsi les mêmes types de séquences que dans le schéma précédent.

La structure du texte suivant est semblable à celle des deux textes précédents. Le premier paragraphe contient les éléments qui seront repris et spécifiés dans le corps du texte :

## La révolution inachevée

[À l'Est, le libéralisme politique n'a pas encore complètement gagné la partie]

- I. [1]Que reste-t-il des grands idéaux qui, il y a vingt ans, animaient les opposants au communisme soviétique? [2]Alors que l'ensemble de l'ex-Europe communiste semble de plus en plus se séparer en deux blocs distincts - les « libéraux accomplis », plus à l'ouest, et les « autoritaires demeurés », plus à l'est, pour utiliser une typologie simpliste -, il vaut la peine de revenir sur l'état de l'Europe de l'Est, 29 ans après le Printemps de Prague, 16 ans après Solidarité et sept ans après la chute du communisme.
- II. [3]Il y a exactement vingt ans, dans un sous-sol de Prague, quelques intellectuels courageux - dont un certain Vaclav Havel, écrivain et dissident de son état, dont on allait entendre parler par la suite - jetaient sur papier une déclaration de principes qui allait faire époque : la Charte 77.
- III. [4]L'objectif de Havel et de ses compagnons? [5]Faire - à petits pas - la révolution libérale, au sens politique du terme. [6]Ses exigences concrètes? [7]L'indépendance nationale, la liberté d'association, d'expression, de diffusion des idées. [8]Mais le tout assorti d'un gradualisme pragmatique qui refusait l'affrontement direct avec le pouvoir soviétique. [9]Un peu comme en Pologne - où, au même moment, se rapprochaient les intellectuels et les ouvriers qui allaient accoucher de Solidarnosc -, les opposants politiques abandonnaient le rêve d'une réforme interne du socialisme (modèle « Printemps de Prague 1968 ») pour embrasser celui, plus prometteur, d'une auto-organisation de la société en marge du système, avec des revendications axées autour des stricts droits fondamentaux.
- IV. [10]Toutes ces belles revendications, largement satisfaites aujourd'hui, sonnent rétrospectivement creux, alors que les citoyens de ces pays se débattent aujourd'hui avec

des problèmes bien autres que la police aux trousseaux, la mise sur pied de syndicats ou la recherche de presses clandestines.

- V. [11]Il est loin, très loin le temps où les dissidents tchèques et polonais, dans une ambiance de solidarité sociale authentique, réinventaient le monde en faisant de la démocratie et des libertés civiles leur unique programme.
- VI. [12]Mais la liberté d'expression et la liberté économique qui règnent maintenant à Varsovie, Prague, Budapest et ailleurs n'est pas forcément un gage de justice ou de satisfaction sociale. [13]Les inégalités économiques - même compensées par un réel enrichissement global et l'émergence d'une authentique classe moyenne - donnent aux anciens sujets de l'empire soviétique d'amples motifs d'insatisfaction et de déception. [14]Quant à la solidarité sociale, elle a souvent cédé le pas à la recherche effrénée de la richesse individuelle.
- VII. [15]Cela étant dit, on peut observer que les pays qui, les premiers, se sont levés contre le joug soviétique - la Hongrie révoltée de 1956; la Tchécoslovaquie de 1968, puis celle de 1977 avec la fameuse Charte; la Pologne de Solidarité en 1980-81 - sont précisément ceux qui, aujourd'hui, ont le mieux traversé la période de transition postcommuniste qui s'achève et qui, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, entrent de plain-pied dans la modernité individualiste, avec ses espoirs, ses incertitudes et ses déceptions.
- VIII. [16]Ce qui nous amène à la nouvelle division est-européenne marquante de cette fin de siècle : une division qui, sur une carte géographique, dessine un clivage sud-est *versus* nord-ouest.
- IX. [17]D'un côté, on trouve des pays - République tchèque, Pologne, Hongrie, trio « classique » auquel on peut ajouter la Slovénie - qui ont globalement réussi leur transition postcommuniste. [18]Des pays où la démocratie parlementaire et l'économie de marché ont solidement pris pied, tout en développant une classe moyenne de plus en plus appréciable et en limitant les effets pervers du laisser-faire économique et de l'égoïsme social.
- X. [19]En Pologne, la « thérapie de choc » néolibérale a fait mal, elle a créé du chômage et attaqué durement certaines classes de la société - notamment les retraités. [20]Mais elle a indéniablement mis sur pied les conditions du succès actuel : un chômage qui a recommencé à fléchir après des pointes de 16-18 % il y a trois ans, des entreprises privées qui poussent comme les champignons après la pluie, une pauvreté et une criminalité dont les signes extérieurs ont commencé à reculer, après leur vertigineuse apparition du début des années 90.
- XI. [21]L'arrogance vulgaire des nouveaux riches - dont certains, mais pas tous, sont issus de l'ex-nomenklatura communiste - n'apparaît dans ce cas que comme un prix modéré à payer pour la liberté. [22]La situation est similaire en République tchèque et en Hongrie, avec peut-être un léger retard pour ce dernier pays.
- XII. [23]De l'autre côté de cette « nouvelle clôture » est-ouest on trouve des pays qui croupissent peu ou prou dans la pauvreté, aggravée par une dérive mafieuse de l'économie, la guerre civile larvée, les problèmes de minorités et la tension avec les voisins.
- XIII. [24]Les troubles que traversent aujourd'hui trois pays des Balkans - la Bulgarie, l'Albanie et la Serbie (même si la Serbie et l'Albanie n'ont jamais fait partie, à proprement parler, du bloc soviétique) - illustrent de façon parfaite l'« antimodèle » dont la face positive correspond au triangle Varsovie-Prague-Budapest.
- XIV. [25]Ces trois pays connaissent, depuis plusieurs semaines, des manifestations populaires de mécontentement contre le maintien au pouvoir de ceux que l'on perçoit comme « *l'ancienne clique communiste* », une clique recyclée dans un discours protectionniste (la « *préservation des acquis* ») et un affairisme mafieux.
- XV. [26]Entre ces deux groupes, on retrouve des États comme la Slovaquie, la Croatie et la Roumanie, qui semblent hésiter entre l'Est et l'Ouest, entre la réforme résolue et le maintien

d'un certain dirigisme, entre la démocratie au risque de l'alternance et une utilisation opportuniste des mécanismes électoraux.

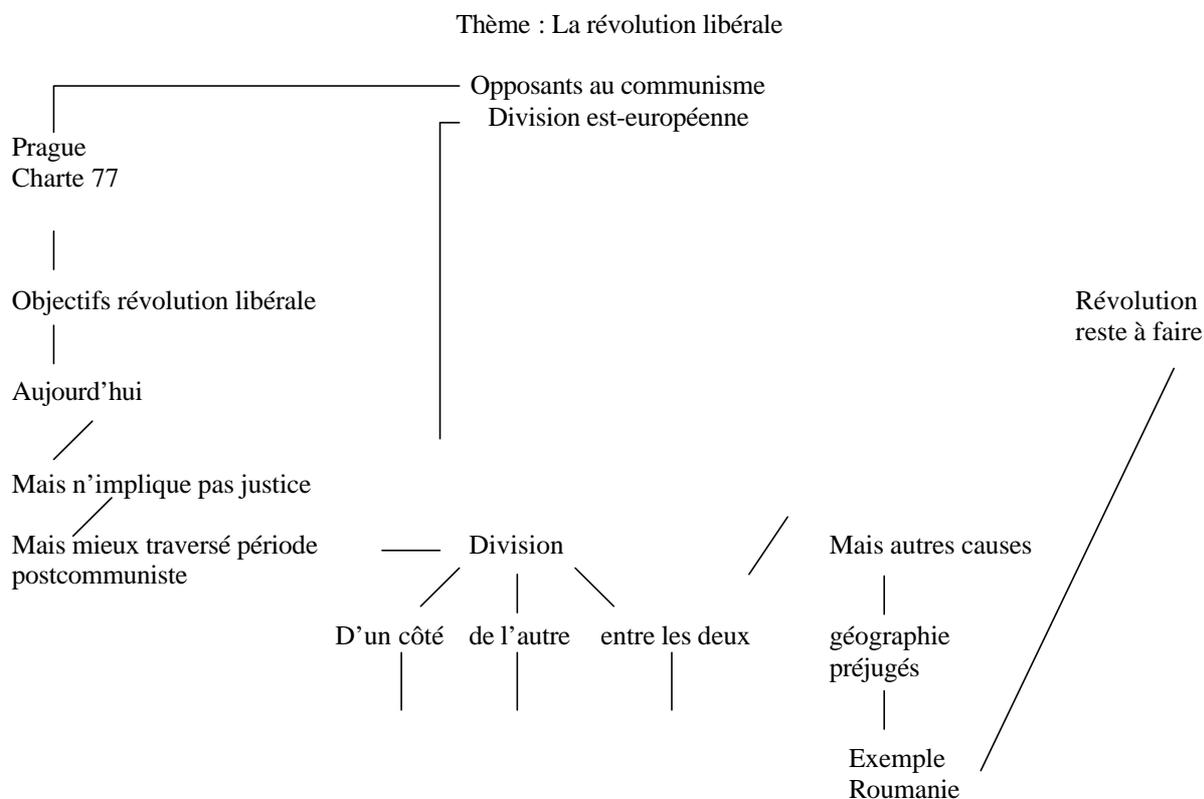
- XVI. [27]Mais dans cette nouvelle division « est-ouest » à l'intérieur de l'ancien groupe socialiste, on ne peut pas mettre uniquement dans la balance la volonté locale de réforme et le jeu des élites nationales. [28]Il y a aussi la façon dont l'Occident perçoit et traite ces pays, qui cognent aux portes de l'Europe mais que l'on tend malgré eux à rejeter.
- XVII. [29]Tout le débat actuel sur l'élargissement des institutions euro-atlantiques - l'OTAN et l'Union européenne - montre bien que certains pays, indépendamment de leur volonté, sont victimes de leur géographie et des perceptions parfois stéréotypées sur leur compte. [30]Par exemple, la Roumanie a finalement consacré, fin 1996, clairement et courageusement, l'alternance démocratique au pouvoir. [31]Mais elle risque de ne pas pouvoir prendre le train de l'Europe - au contraire de la Pologne et de la Hongrie -, non pas parce qu'elle n'aurait fait aucun effort, mais parce qu'elle est étiquetée, et pour longtemps, « pays oriental, byzantin, peu démocratique et peu libéral ».
- XVIII. [32]Victorieuse dans une partie de l'Europe de l'Est, la révolution libérale amène aujourd'hui des populations entières au seuil du malaise postmoderne : Varsovie, Prague et Budapest se mettent à penser et à réagir de plus en plus comme Paris, Berlin ou Montréal. [33]Mais cette révolution reste encore à faire - ou à compléter - dans de larges contrées, à l'intérieur même du Vieux Continent. (Le Devoir, 1997-02-03)

Ce texte, qui débute par une question, expose *l'état de l'Europe de l'Est* et donne les causes de la *division est-européenne*. La progression du thème du texte est de type spécification progressive. Le thème général est *la révolution libérale en Europe*. Il y a en fait deux thèmes : *la révolution libérale* et *la division est-européenne*, le deuxième étant une conséquence du premier. Le premier paragraphe, comme dans le texte du 24 février, est un résumé des différentes parties du texte qui seront ensuite spécifiées dans le corps du texte. Le deuxième paragraphe particularise un premier élément *le printemps de Prague*. La relation est en outre de type dynamique temporel, ce qui est marqué par *il y a exactement 20 ans*. Il s'agit d'un récit des événements du passé. Le récit se poursuit dans le troisième paragraphe. Les relations interphrastiques sont de type statique, questions-réponses suivies d'une opposition marquée par *mais* et d'une comparaison marquée par *comme*. L'opposition porte sur un sous-entendu. Ainsi, dans : *Ses exigences concrètes? L'indépendance nationale, la liberté d'association, d'expression, de diffusion des idées. Mais le tout assorti d'un gradualisme politique qui refusait l'affrontement direct avec le pouvoir soviétique*, l'opposition marquée par *mais* indique que *l'indépendance nationale, la liberté, d'association, d'expression* s'obtiennent généralement par des affrontements avec le pouvoir. Le récit se termine dans les quatrième et cinquième paragraphes, ce qui est signalé par un retour au temps présent. Il y a une opposition entre les problèmes du passé et ceux d'aujourd'hui. Dans le sixième paragraphe est introduite une autre opposition, de valeur restrictive, qui limite la portée des deux paragraphes précédents. Les affirmations *les belles revendications du passé sont aujourd'hui satisfaites* et *il est loin le temps où les dissidents devaient se battre pour la démocratie* incitent à conclure

qu'il n'existe plus de problèmes majeurs dans ces pays. Cette conclusion implicite est niée dans le sixième paragraphe : *la liberté d'expression et la liberté économique [...] n'est pas forcément gage de justice ou de satisfaction sociale*. Le septième paragraphe introduit une autre opposition *Cela étant dit, on peut observer que les pays qui, les premiers, se sont levés contre le joug soviétique [...] sont ceux qui ont le mieux traversé la période de transition postcommuniste*. Ce fait a pour conséquence la division *est-européenne* annoncée dans le premier paragraphe et reprise dans le huitième. Cette relation de causalité n'implique pas tant les faits qu'une étape dans le raisonnement du scripteur, ce qui est marqué par l'emploi du pronom *nous* dans *ce qui nous amène à la nouvelle division est-européenne [...]*. Puis le texte s'ouvre sur une séquence de type exposition. Le premier sous-thème de l'hyperthème *la division est-européenne* est introduit dans le neuvième paragraphe : *d'un côté les pays qui ont réussi la transition, la République tchèque, la Pologne, la Hongrie*, dont l'un des éléments, la *Pologne*, sera en outre particularisé dans les deux paragraphes suivants. Les relations interphrastiques sont aussi de type statique, la particularisation, l'opposition marquée par *mais* et la comparaison. Le deuxième sous-thème *de l'autre côté de cette « nouvelle clôture » [...]* est introduit dans le douzième paragraphe. Ce sous-thème sera aussi particularisé dans les deux paragraphes suivants. Bien que les connecteurs *d'un côté* et *de l'autre côté* impliquent généralement une opposition bipartite, ils sont en relation tripartite avec l'addition, dans le quinzième paragraphe, d'un troisième sous-thème : *entre ces deux groupes, on retrouve des États comme la Slovaquie, la Croatie et la Roumanie*. Ce dernier paragraphe clôt la séquence exposition. Le seizième paragraphe introduit une autre cause de la *division est-européenne* : *Il y a aussi la façon dont l'Occident perçoit et traite ces pays [...]*. Ce paragraphe est ainsi en relation d'opposition-addition, non pas avec le paragraphe précédent, mais avec le septième paragraphe. L'avant-dernier paragraphe introduit des considérations particulières : *le débat actuel sur l'élargissement des institutions euro-atlantiques*. Le dernier paragraphe marque un retour aux notions du début sur la base d'une relation d'opposition : *Mais cette révolution reste encore à faire – ou à compléter – dans de larges contrées [...]*.

Les relations sémantiques sont des deux types. Les relations d'opposition et de particularisation caractérisent le texte en entier. Les relations s'établissent fréquemment en succession, par exemple dans les paragraphes V, VI et VII. Les relations dynamiques sont principalement temporelles et causales, il s'agit du récit des événements du passé et des causes de la *division est-européenne*. Les oppositions se font aussi dans certains cas sur une base

dynamique temporelle, soit l'opposition du passé au présent. Le schéma du texte se présente comme suit :



Ce schéma présente de nombreuses similitudes avec celui du premier texte analysé, soit une séquence de type exposition dans la première partie du texte suivie d'une structure circulaire. Les deux séquences sont séparées par une opposition macrostructurelle.

Les textes du *Devoir* sont donc structurés sur la base d'une progression thématique à thèmes dérivés, de type exposition, ce qui donne aux éditoriaux de ce quotidien la structure d'une analyse. Le premier paragraphe introduit l'hyperthème, ou les différentes parties du texte, dont les éléments seront repris et particularisés dans le corps du texte. La conclusion marque un retour aux notions du début ou au milieu du texte, ce qui donne en outre à ces textes une structure circulaire. Il y a ainsi, comme dans *Le Monde*, combinaison des deux types. La structure circulaire suit cependant la séquence exposition dans *Le Devoir*, alors que la première enchâsse la seconde dans *Le Monde*.

### II.3 Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)

Les textes des *DNA* débutent souvent par des considérations assez générales, parfois un proverbe, pour en arriver à un événement plus particulier. Ils suivent ainsi un mouvement

particularisant. La particularisation se fait souvent sur la base d'une progression thématique linéaire, c'est-à-dire que le thème progresse en prenant appui sur ce qui précède immédiatement. C'est ce type d'organisation que l'on retrouve dans le texte suivant :

La bonne réponse à Le Pen

- I. [1]Dans les années 84-85, Laurent Fabius, alors Premier ministre, avait dressé ce constat : « Le FN pose les bonnes questions, mais y apporte de mauvaises réponses ». [2]Ce constat est demeuré, plus de quinze ans après, d'une brûlante actualité.
- II. [3]Mais durant cette longue période, ni la gauche ni la droite n'ont réussi à expliquer -et donc à convaincre- pourquoi les thèses lepénistes étaient pernicieuses, inefficaces, antisociales et, last but not least, dangereuses pour la démocratie.
- III. [4]Dans le même temps face à une mutation certes brutale et déstabilisatrice, ni la gauche ni la droite n'ont trouvé de leur côté la bonne réponse aux maux d'une société qui a vu s'aggraver les inégalités et l'exclusion des plus faibles de nos concitoyens.
- IV. [5]Pire que cela, par le développement de la corruption, les responsables politiques du pays ont donné du crédit aux philippiques de Le Pen. [6]Ils ont contribué à élargir l'influence du tribun populiste. [7]Et, en récupérant maladroitement les thèmes lepénistes, ils ont concouru à banaliser, sous le prétexte du réalisme, un message de plus en plus radical.
- V. [8]Si bien qu'aujourd'hui le FN et son idéologie d'extrême droite sont devenus le centre de gravité d'une société en perte de repères. [9]Vitrolles est le dernier exemple en date de cette faillite des représentants des grands courants démocratiques de notre pays. [10]A protéger leurs « brebis galeuses », à se rejeter, de manière puérile, la responsabilité du désastre, ils ne suscitent qu'un sentiment d'accablement.
- VI. [11]Si bien qu'il faut se réjouir de constater que le rejet du FN -bien plus fort que son attractivité- est désormais nourri par un faisceau de mouvements de résistance émanant de la société civile, associative, citoyenne. [12]De Châteaувallon à Strasbourg, les initiatives se multiplient [13]Elles n'ont pas pour but de transformer Le Pen et son parti en martyrs. [14]Elles veulent simplement, mais dignement, exprimer un refus : celui de la dérive des valeurs fondamentales de la République. (Les DNA, 1997-02-13)

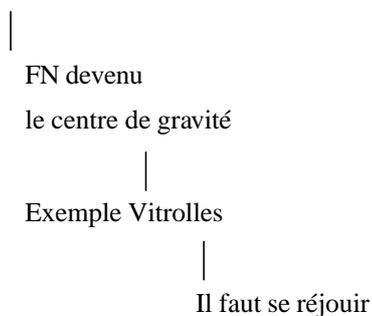
Dans ce texte, le scripteur cherche à démontrer que *la bonne réponse à Le Pen*, ce sont *les initiatives* (par. VI). Il vise en outre à expliquer *la montée du FN*. Deux thèmes fondent la structure thématique du texte : *Le Pen* et *les responsables politiques de droite et de gauche*. Les relations sémantiques sont des deux types, statique et dynamique. Le texte débute par des considérations du passé, ce qui est marqué par *dans les années 84-85*. Les relations temporelles suivent tout au long du texte une progression linéaire : des *années 84-85* dans le premier paragraphe, on progresse jusqu'à *aujourd'hui* dans les cinquième et sixième paragraphes. Le paragraphe II est en outre en relation d'opposition avec le premier paragraphe. La relation est marquée par *mais* et porte sur ce qui pourrait être déduit du *constat* : on pourrait penser que seul le FN apporte de mauvaises réponses. L'opposition annule cette relation en indiquant que ni la droite ni la gauche n'ont fait mieux, ce qui a d'ailleurs contribué à la montée du FN. Le quatrième paragraphe introduit une comparaison

marquée par *pire que cela*. Cette relation a en outre une valeur causale, donc dynamique. Il s'agit des conséquences des actes des *responsables politiques*. La séquence causale se poursuit dans les deux derniers paragraphes, ce sont « les effets des effets », si l'on peut s'exprimer ainsi, ou plutôt les conséquences des actes des représentants politiques : *si bien que le FN et son idéologie d'extrême droite sont devenus le centre de gravité d'une société en perte de repères*. Le dernier paragraphe est aussi en relation dynamique de conséquence avec le précédent, relation marquée encore une fois par *si bien que*. Il s'agit d'une conséquence du refus des *représentants des grands courants démocratiques* d'assumer *la responsabilité du désastre est du sentiment d'accablement* qu'ils suscitent. En fait, il s'agit plutôt d'une conséquence que le scripteur tire des faits : *il faut se réjouir de constater que le rejet du FN est désormais nourri par un faisceau émanant de la société civile*. Les relations causales se succèdent en prenant appui l'une sur l'autre. Le texte est ainsi construit sur la base d'une linéarité causale, cause→effet, et temporelle, passé→présent. Le schéma de ce texte est le suivant :

Thème : Le Front national

Échec de la droite

et de la gauche



Les textes ainsi construits commencent souvent par un proverbe :

Les surprises des statistiques

*Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps*. Mais que, pour la deuxième année consécutive, le nombre des naissances ait augmenté en France est un signe encourageant. (Les DNA, 1997-02-12)

Ils font aussi souvent appel à la cataphore<sup>34</sup> en début de texte :

Une ville sur la Save

C'est un « couloir », au sens stratégique d'un terme lourd de connotations historiques. Il s'appelle Brcko, nom difficile à prononcer pour des non-Slaves mais qu'on n'oubliera pas de sitôt. Dans cette ville portuaire de la Save se réglera ou se rallumera la guerre en Bosnie-Herzégovine. (Les DNA, 1997-02-14)

L'espoir dans la grisaille

Ce n'est qu'un petit coin de ciel bleu. Une tache claire qui, par endroits, perce la grisaille économique. Elle donne l'espoir de jours meilleurs, même si la France n'est pas encore à l'abri des gros grains comme le montrent les derniers chiffres du chômage : on a beau mettre l'accent sur une légère baisse en décembre, ils restent exécrables. (Les DNA, 1997-02-01)

La spécification ne se fait pas, comme nous l'avons vu dans les textes du *Monde*, à partir d'éléments déjà énoncés dans le premier paragraphe. Il s'agit plutôt de la spécification de la pensée de l'auteur.

On retrouve aussi dans *Les DNA* des éditoriaux de structure circulaire, comme dans l'exemple suivant :

"Affaires" : des intentions aux actes...

- I. [1]En lançant le chantier d'une grande réforme de la justice Jacques Chirac affirme vouloir lui rendre sa crédibilité, garantir son indépendance et en quelque sorte la réconcilier avec une opinion ô combien méfiante.
- II. [2]De nobles intentions qui, sauf à pratiquer la technique contestable du procès d'intention, peuvent difficilement être condamnées par avance. [3]Certes, on peut constater que cette préoccupation d'une justice malade et miséreuse intervient au moment où la pression des « affaires » pèse dangereusement sur l'hôtel de ville de Paris -dont Chirac fut jusqu'il y a peu le maire tout-puissant- et sur le RPR.
- III. [4]Certains ne se privent pas de lui prêter des arrière-pensées machiavéliques, en raison notamment de sa volonté de renforcer la présomption d'innocence qui leur apparaît comme une volonté de brider la liberté de la presse.
- IV. [5]Mais, dans l'immédiat, les craintes surgissent plutôt des milieux judiciaires eux-mêmes. [6]En effet, si l'arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire Botton-Noir-Mouillot a d'abord paru préserver la marge de manœuvre des juges en confirmant le délai de prescription du délit d'abus de bien social (ABS) et de recel d'ABS à partir de la découverte de l'infraction,

---

<sup>34</sup>Dans une analyse du journal *El País*, Imbert (1988:89) utilise les termes d'anaphore et de cataphore pour qualifier la progression de l'information entre la première page et les pages intérieures. En relation anaphorique, « les pages intérieures reprennent les éléments de la une : éléments référentiels (données contextuelles) et sémantiques (la portée de l'événement, sa signification dans l'actualité ; ils débordent éventuellement le cadre temporel strict : "historicité" de l'information ». En relation cataphorique, « la une résume (et anticipe) le titre et l'article de l'intérieur ; les titres intérieurs constituant le corps de l'information, celui de la une n'offrant qu'un condensé, qu'une "amorçe" : le terme repris, ici le titre de la une, précède le terme en expansion (les titres des pages intérieures) ; la cataphore étant ce fragment énonciatif qui renvoie à l'énoncé qui suit ».

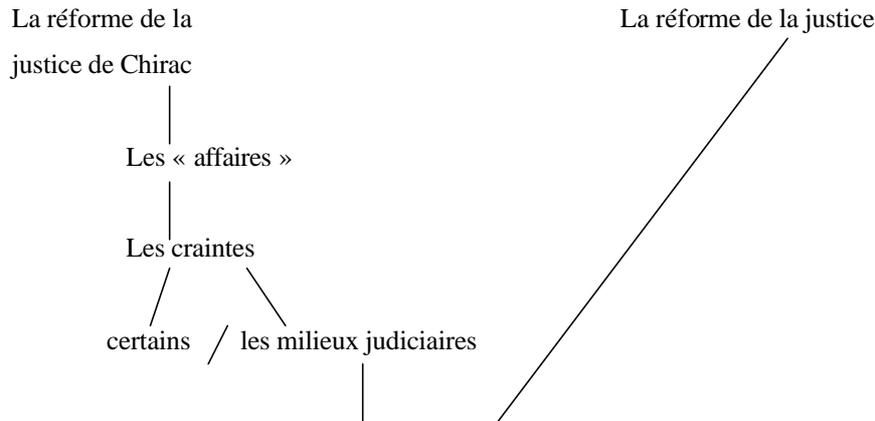
un autre aspect de sa décision -concernant le dossier KIS- montre à quel point il est nécessaire de remettre juridiquement à plat les faits de corruption.

- V. [7]Ceux-ci étant très difficiles à établir, les juges recourent à l'incrimination d'ABS ou de recel dans la quasi-totalité des « affaires » mises au jour entre politiques et chefs d'entreprise. [8]En interprétant très largement la définition de ce délit.
- VI. [9]La Cour de cassation vient de délimiter strictement le champ de l'ABS, à la grande satisfaction d'une partie notable du patronat. [10]Décision de logique juridique certes, mais qui va entraver le travail des juges en charge des « affaires ».
- VII. [11]Si l'on veut vraiment, comme le soutient le président Chirac, approfondir la justice et combattre la prévarication, alors il faudra réformer la notion de corruption. [12]Sinon, la voie est ouverte à une nouvelle « amnistie » des affaires en cours. [13]Cela, les Français ne le comprendraient pas. [14]Et la coupure avec la classe politique, loin de s'estomper, s'élargirait encore. (Les DNA, 1997-02-08)

Le thème du texte est *la réforme de la justice de Chirac*. Le texte débute par des propos relativement généraux, soit *les intentions de Chirac*, qui sont de *rendre à la justice sa crédibilité, garantir son indépendance et la réconcilier avec l'opinion publique*. On reviendra à ces notions en fin de texte : *si l'on veut vraiment, comme le soutient le président Chirac, approfondir la justice et combattre la prévarication [...]*. Les intentions du président sont particularisées et mises en contexte temporel dans le deuxième paragraphe, ce qui est marqué par *au moment où*. La particularisation se poursuit dans le troisième paragraphe, ce sont les intentions cachées attribuées au président par *certaines*. Il y a ainsi introduction d'une voix autre que celle du scripteur. À cette voix s'opposera une autre voix dans le quatrième paragraphe, celle des *milieux judiciaires*. Cette deuxième voix, cette seconde source *des craintes*, est plus importante aux yeux du scripteur, ce que révèle l'emploi de *eux-mêmes* dans *[...] les craintes surgissent plutôt des milieux judiciaires eux-mêmes*. Puis s'ouvre une séquence explicative, marquée par *en effet*, qui justifie les *craintes des milieux judiciaires*. La causalité se poursuit dans le cinquième paragraphe : *les juges recourent à l'incrimination d'ABS [parce que] les faits de corruption sont difficiles à établir*. Le dernier paragraphe revient aux notions du début, au plus général, soit *la réforme de la justice, les intentions du président Chirac*. Ce retour s'effectue sur la base d'une relation dynamique d'implication marquée par *si... alors*. Les relations interphrastiques sont de type dynamique, surtout des relations de conséquences.

Du schéma suivant ressortent nettement la structure circulaire et la spécification progressive du thème du texte :

## Thème : La justice



Dans certains éditoriaux, le type de progression est plus difficile à identifier, ce que l'on peut observer dans l'éditorial suivant :

## Les raisons d'une ascension lepéniste

- I. [1]La stratégie du PS contre le FN a été immédiatement décidée par les responsables de la majorité en prévision du tour décisif de l'élection municipale de Vitrolles, dimanche prochain. [2]S'il a hésité, le candidat de la droite qui était en position de se maintenir a fini, hier soir, par se retirer d'une compétition particulièrement tendue. [3]Comme la gauche à Dreux, la majorité accepte d'être absente du futur conseil municipal. [4]Mais si à Dreux, ce « sacrifice » a conduit Mme Stirbois à l'échec, rien ne dit qu'il en ira pareillement pour Mme Mégret, femme ligue du numéro 2 du FN, bien décidé en cas de victoire à exercer lui-même les responsabilités municipales.
- II. [5]Et à pousser son avantage en vue d'une éventuelle succession de M. Le Pen. [6]Ce premier tour de Vitrolles laisse un goût amer. [7]Il confie en effet au maire socialiste sortant, Jean-Jacques Anglade, la rude mission d'être le rempart contre l'extrême droite, alors que, mis en examen dans une affaire de fausses factures en 1995, il n'a pu que contribuer à la méfiance des Vitrollais contre ceux qui, normalement, devraient incarner les valeurs républicaines.
- III. [8]Au point que la section PS de la cité méridionale souhaitait son retrait. [9]Un comble! [10]Et un sacré handicap face à un FN aux portes de la mairie. [11]La leçon est cinglante et elle concerne l'ensemble des formations démocratiques, fermement invitées désormais à faire le ménage chez elles.
- IV. [12]Mais ce premier tour vitrollais est aussi facteur de clarification. [13]Après les années de tergiversations, la droite a définitivement rompu avec les tentations radicales. [14]Oubliées les « valeurs communes » avec le FN. [15]La ligne Juppé l'a emporté dans la foulée des prises de position de Michel Noir et Alain Carignon, bien seuls en leur temps à se dresser contre le FN.
- V. [16]Le paradoxe, étrange, veut que ces deux « prophètes » aient ensuite failli, de même que Bernard Tapie, premier adversaire de Le Pen, devenu par ses errements l'un des catalyseurs du rejet des politiques. (Les DNA, 1997-02-04)

Selon le titre, le but du scripteur est d'expliquer, de donner les *raisons de la montée du FN*.

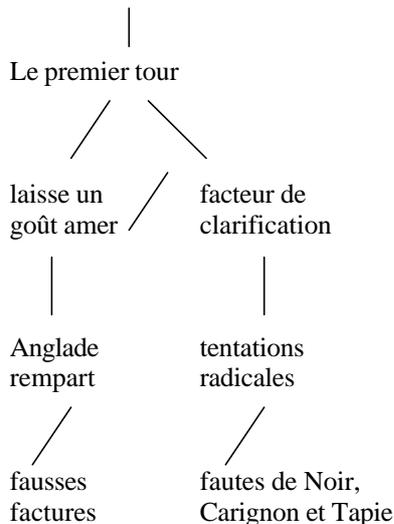
Le texte débute par des considérations particulières, soit *la stratégie du PS*. Cette stratégie a

été décidée en réaction à la montée du FN. La deuxième phrase particularise la *stratégie du PS* : *le candidat se retire de la liste*, ce qui est suivi d'une comparaison avec *l'élection de Dreux*. La comparaison, marquée par *comme*, est suivie d'une opposition de résultats marquée par *mais* : *rien ne dit qu'il en ira pareillement pour Mme Mégret*. Le deuxième paragraphe est en relation statique d'addition avec le paragraphe précédent, ce qui est marqué par *et*. En fait, la relation ne s'établit pas avec le paragraphe précédent en tant que tout, mais avec la dernière phrase du paragraphe ou, pour être plus précis, avec le complément absolu *bien décidé en cas de victoire* [...]. La relation a ainsi une valeur microstructurelle. Dans ce deuxième paragraphe débute une séquence causale sur le thème *le premier tour de Vitrolles*. Il s'agit d'une conséquence, plutôt d'un jugement sur ce premier tour : *il laisse un goût amer*. Ce jugement est immédiatement justifié, relation marquée par *en effet*. Les relations de causalité se poursuivent dans le troisième paragraphe qui introduit un effet de la *méfiance qu'a suscitée Anglade dans une affaire de fausses factures, soit son retrait souhaité*. La seconde conséquence du *premier tour de Vitrolles* est introduite sur la base d'une opposition-addition dans le quatrième paragraphe : *mais le premier tour vitrollais est aussi facteur de clarification*. Il s'agit de l'addition-opposition de deux effets, de deux conséquences, donc opposition dynamique causale. Plus précisément, la relation d'addition s'établit entre les deux conséquences et l'opposition implique une évaluation de type négatif/positif. Le *goût amer* laissé par le premier tour de Vitrolles est une conséquence négative qui s'oppose à *la clarification*, conséquence positive. Cette dernière est ensuite particularisée sous forme de récit, en relation temporelle marquée par *après les années*. Le texte se termine par une opposition. La relation s'établit avec la dernière phrase du paragraphe précédent : *La ligne Juppé l'a emporté dans la foulée des prises de position de Michel Noir et Alain Carignon, bien seuls en leur temps à se dresser contre le FN*. L'opposition se fait en outre sur une base temporelle *en leur temps* (par.IV)/*ensuite* (par.V).

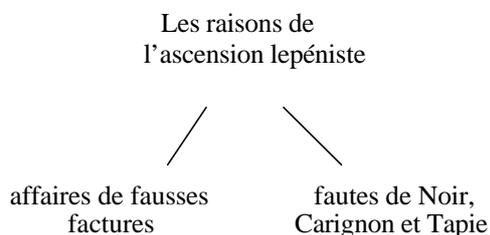
Cet éditorial peut être schématisé comme suit :

Thème : La montée du FN

Stratégie de la droite



La progression thématique est de type linéaire à l'intérieure de chaque séquence. Il est en outre intéressant de noter que les raisons qui expliquent la montée du FN (titre de l'éditorial) se trouvent dans la justification des conséquences que tire le scripteur du premier tour de Vitrolles, soit une circularité causale :



Les éditoriaux des *DNA* sont généralement structurés sur la base d'une progression du thème du texte des types spécification progressive et linéaire. Certains textes ont une structure circulaire, mais la linéarité en domine la partie médiane. Les relations s'établissent le plus souvent avec le paragraphe précédent ou avec la dernière phrase du paragraphe précédent. Les relations sont immédiates, courtes. Elles suivent le fil de la pensée du scripteur.

#### II.4 La Presse

Dans *La Presse*, comme dans *Le Devoir*, on retrouve fréquemment des textes construits sur la base d'une structure de type exposition. Le premier paragraphe contient les éléments qui sont développés dans le corps du texte. L'éditorial suivant en offre un bon exemple :

## La tentation du blocage

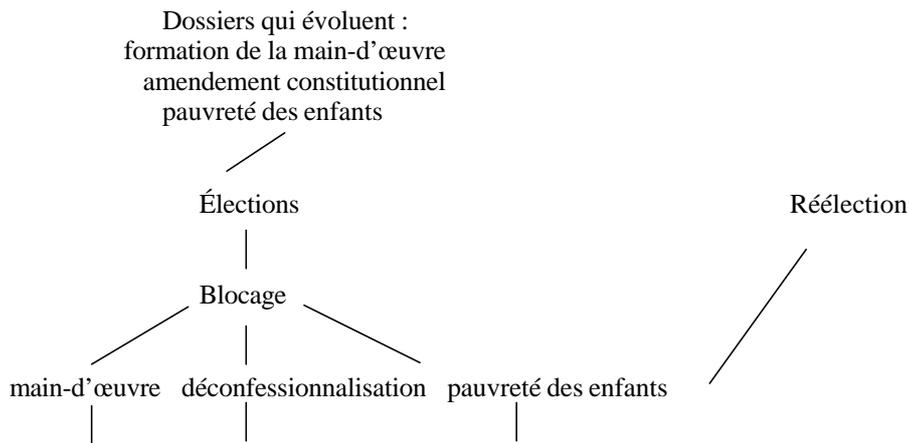
[Pour la plupart des citoyens, le bien-être des enfants, la qualité de l'école, et le succès des programmes de formation passent avant les jeux de pouvoir]

- I. [1]Même si les gouvernements Chrétien et Bouchard sont en principe des adversaires irréductibles, plusieurs dossiers qui auraient pu empoisonner les relations fédérales-provinciales évoluent d'une façon prometteuse. [2]C'est le cas de la formation de la main-d'œuvre, de l'amendement constitutionnel qui aiderait le Québec à se débarrasser des commissions scolaires confessionnelles et de la lutte contre la pauvreté des enfants.
- II. [3]Ces progrès, importants pour le Québec, risquent toutefois d'être compromis par l'approche des élections fédérales. [4]Le gouvernement Bouchard hésitera à en arriver à des ententes avec Ottawa juste avant le scrutin, car ces ententes permettraient au premier ministre Chrétien de célébrer la souplesse du fédéralisme et de marquer des points face au Bloc québécois.
- III. [5]Plusieurs indices pointent dans cette direction. [6]D'abord, les étonnants silences du Bloc sur ces questions, à la demande, chuchote-t-on, de Québec. [7]Mais surtout, le flou qui entoure maintenant les positions québécoises laisse croire que le gouvernement Bouchard ne sait plus sur quel pied danser.
- IV. [8]Ce blocage est frappant dans le cas de la formation de la main-d'œuvre, le symbole au Québec du dysfonctionnement du fédéralisme. [9]Le ministre fédéral des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, a déjà signé des ententes avec l'Alberta et le Nouveau-Brunswick et les discussions allaient bon train avec Québec. [10]Jusqu'à ce que la ministre québécoise Louise Harel cesse d'être optimiste.
- V. [11]Les trois points de divergence entre les deux gouvernements sont alors devenus des montagnes : Ottawa exige que les programmes transférés au Québec respectent la loi fédérale sur le bilinguisme ; le fédéral propose que l'entente, résiliable, n'ait qu'une durée de trois ans ; et Québec veut plus que les 500 millions qu'on lui offre. [12]Des partenaires de bonne volonté régleraient cela aisément. [13]Il suffit qu'Ottawa oublie la langue, que Québec accepte le montant, et que les deux s'entendent sur un mécanisme qui donnerait plus de stabilité à l'entente.
- VI. [14]Mais Québec semble maintenant plus attaché aux symboles qu'aux résultats. [15]À un tel point que le consensus québécois sur la formation s'est effrité et que tant le patronat que la FTQ demandent au gouvernement Bouchard d'arrêter de tergiverser.
- VII. [16]On sent la même ambivalence face à la déconfessionnalisation des commissions scolaires. [17]Après moult tâtonnements, la ministre Pauline Marois s'est résignée à accepter l'aide que lui promettait le gouvernement fédéral. [18]Selon Ottawa, il est possible d'amender l'article 93 de l'Acte constitutionnel de gré à gré, entre les deux gouvernements, un processus simple qui permettrait enfin à Québec d'agir. [19]Mais on peut craindre que Québec exige plutôt une abolition complète de l'article, ce qui déclencherait le lourd processus d'amendement et mènerait à l'impasse.
- VIII. [20]Enfin, la pauvreté des enfants. [21]Le projet du ministre Pettigrew, qui consiste à déployer d'importantes ressources fédérales pour s'attaquer à ce fléau, marque un virage important dans les relations fédérales-provinciales : Ottawa n'a rien imposé, a consulté les provinces et a obtenu leur accord. [22]Sauf celui du Québec qui refuse de cautionner une intrusion fédérale dans un champ de compétence provinciale.
- IX. [23]Cet argument rigoriste résiste mal à l'analyse. [24]D'abord, parce que les chèques fédéraux ne proviendront pas d'un nouveau programme, mais plutôt d'un redéploiement des ressources fiscales. [25]Ensuite, parce que ce projet comporte une importante part de transfert vers des provinces, comme le Québec, où l'on compte davantage d'enfants pauvres. [26]La revendication québécoise classique, un transfert de points d'impôt, ferait perdre beaucoup d'argent au Québec.

- X. [27]En plus, le projet fédéral, par un merveilleux hasard, va dans le même sens que la nouvelle politique familiale du gouvernement Bouchard dont il partage les deux mêmes objectifs ; cibler les familles pauvres avec enfant, et rendre le travail plus attrayant que l'aide sociale pour les familles à faible revenu. [28]Les deux projets s'arriment parfaitement. [29]Et pourtant, à Québec, on reste coi.
- XI. [30]Il ne faut pas sombrer dans l'angélisme. [31]On peut comprendre pourquoi le gouvernement québécois ne veut pas faciliter la réélection de Jean Chrétien et desservir son option. [32]Mais il faut aussi se demander ce qui doit primer : les intérêts des Québécois ou les calculs partisans.
- XII. [33]Pour la plupart des citoyens le bien-être des enfants, la qualité de l'école, et le succès des programmes de formation passent avant les jeux de pouvoir. [34]Et si l'on compromettrait ces initiatives utiles pour des raisons politiques, les Québécois n'y verraient pas un quelconque échec d'un système, mais plutôt l'absence de jugement d'un gouvernement qui fait passer des symboles creux avant les besoins concrets de la population. (La Presse, 1997-02-07)

Ce texte argumentatif a pour but de démontrer que *le blocage* du gouvernement québécois est futile et de rappeler que les *jeux de pouvoir* ne doivent pas passer avant les *intérêts des Québécois*. À première vue, il a la structure d'une analyse. Dans le premier paragraphe se trouvent l'hyperthème, *les dossiers qui évoluent d'une façon prometteuse*, et les divers éléments qui seront repris et détaillés dans le corps du texte, *la formation de la main-d'œuvre*, *la déconfessionnalisation des commissions scolaires* et *la lutte contre la pauvreté des enfants*. Seulement, la relation ne s'établit pas en macrostructure avec le premier paragraphe. Le deuxième paragraphe introduit une restriction à *l'évolution prometteuse des dossiers*, relation marquée par *toutefois*. L'affirmation *le gouvernement Bouchard hésitera à en arriver à des ententes avec Ottawa* est ensuite appuyée dans le troisième paragraphe par des *indices* sous forme d'une énumération-opposition marquée par *d'abord* et par *mais surtout*. L'énumération macrostructurelle débute dans le quatrième paragraphe avec le premier sous-thème, *la formation de la main-d'œuvre*, en relation statique de particularisation avec le paragraphe précédent. Le deuxième sous-thème, *la déconfessionnalisation des commissions scolaires*, est introduit dans le septième paragraphe en relation statique de comparaison marquée par *la même ambivalence*. Le troisième sous-thème, *la pauvreté des enfants*, se trouve dans le huitième paragraphe. Une seconde séquence énumérative débute dans le neuvième paragraphe. Elle justifie la prise de position *cet argument rigoriste résiste mal à l'analyse*. L'énumération se fait donc sur une base dynamique, ce qui est marqué par *d'abord*, *parce que* et *ensuite parce que*. Le dernier élément, introduit par *en plus*, se trouve dans le dixième paragraphe. La conclusion marque un retour aux notions du deuxième paragraphe : on *comprend le blocage du gouvernement québécois*, mais on s'y oppose au nom de *l'intérêt des Québécois*. Le schéma de ce texte est le suivant :

Thème : Le blocage provincial



Les trois sous-thèmes, *la formation de la main-d'œuvre*, *la déconfessionnalisation* et *la pauvreté des enfants*, à première vue en relation de particularisation avec le premier paragraphe, sont en relation de particularisation avec le troisième paragraphe. En effet, il ne s'agit pas de la particularisation des *dossiers qui évoluent de façon prometteuse*, mais de la particularisation des *questions* sur lesquelles *le Bloc reste silencieux*, soit les domaines *du blocage*. On a donc en début de texte une spécification progressive du thème du texte sur la base d'une relation d'opposition, suivie d'une séquence exposition et d'un retour aux notions du début, en fait aux notions du troisième paragraphe.

On trouve dans le texte suivant une structure semblable :

La reprise qui ne vient pas

- I. [1]Le premier ministre Jean Chrétien annonçait, en fin de semaine, que sa campagne électorale portera sur l'emploi. [2]Cette cible, que l'on retrouve d'ailleurs chez le gouvernement Bouchard et dont on a tant parlé lors du Sommet socio-économique, répond à ce qui est, selon tous les sondages, la priorité des priorités pour une grande majorité des citoyens.
- II. [3]Et pourtant, malgré cette passion commune que partagent politiciens et citoyens, c'est dans une étonnante indifférence qu'ont été accueillis, le week-end dernier, les derniers résultats, pourtant fort troublants, sur la situation de l'emploi.
- III. [4]Le Canada, en pleine croissance, n'a pas créé d'emplois, en janvier. [5]C'est inquiétant. [6]Le Québec en a créé, mais sans résorber son taux de chômage et sans combler les énormes pertes subies pendant la dernière année. [7]Ces données de Statistique Canada ont été traitées, au Québec, sur un mode mineur. [8]Cette relative indifférence semble refléter une banalisation de la réalité du chômage. [9]Nous sommes tellement habitués à des résultats médiocres qu'on perd la faculté de s'étonner ou de s'indigner.
- IV. [10]Au Québec, en janvier, il s'est créé 9 000 emplois de décembre à janvier. [11]Un rythme qui, s'il se maintenait toute l'année, donnerait une création exceptionnelle de 108 000 emplois. [12]Et pourtant, personne ne pavoise. [13]Pourquoi ? [14]Parce qu'on se méfie des aberrations statistiques. [15]Parce qu'on ne sait pas si ce progrès marque le début d'un véritable revirement ou simplement du surplace autour de l'espèce de plateau du

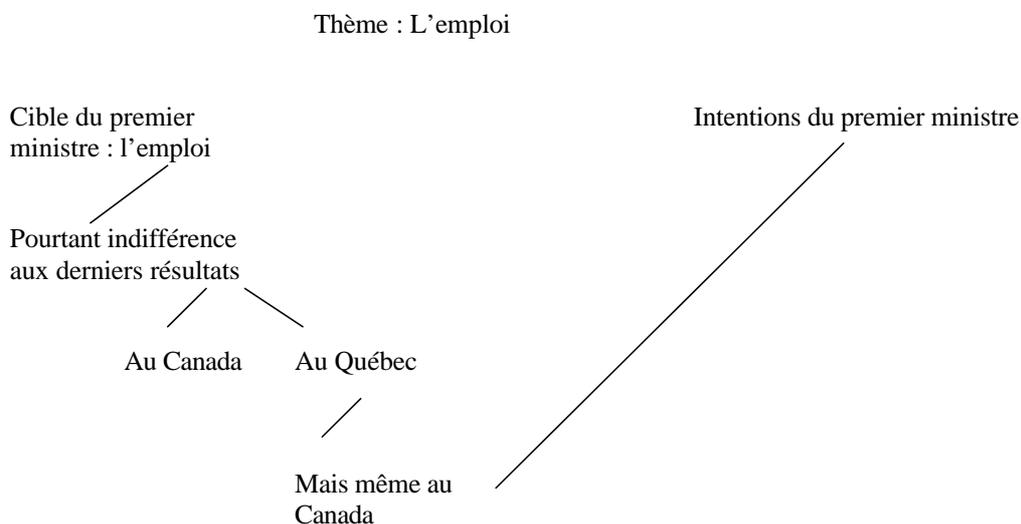
marché du travail où le Québec se cantonne depuis le mois d'août. [16]Il y avait 3 208 000 emplois au Québec en août, 3 213 000 en janvier.

- V. [17]Il est difficile de pavoiser parce que le taux de chômage, qui passe de 12,1 à 12,2 %, était à 10,9, il y a un an. [18]Et surtout, parce que le Québec compte 28 000 emplois de moins qu'en janvier 1995. [19]À cet égard, le Québec est dans une classe à part. [20]Comme le montre le tableau ci-contre, l'emploi stagne dans les provinces Maritimes, il grimpe dans l'Ouest. [21]Mais le Québec est la seule province où il connaît une véritable débarque. [22]Pendant que le Québec perdait 28 000 jobs, le reste du Canada en gagnait 170 000.
- VI. [23]Mais même au Canada, où tout semblait aller pour le mieux, les résultats du mois de janvier sont une douche froide. [24]Comment expliquer une création de seulement 8 000 emplois pour l'ensemble d'un pays en pleine croissance? [25]Comment vivre avec le fait que le chômage est plus élevé en 1996 et en ce début d'année qu'il ne l'était en 1994 et 1995 et reste dangereusement près du seuil symbolique des 10 % ? [26]Les compressions de dépenses publiques y sont pour quelque chose ; les chocs globaux aussi. [27]Mais il y a d'autres facteurs qu'il faut fouiller.
- VII. [28]Cela donne un relief particulier aux intentions du premier ministre Chrétien et de son gouvernement. [29]On comprend pourquoi le ministre des Finances, Paul Martin, veut insister sur l'emploi dans son prochain budget.
- VIII. [30]Mais on se demande comment le premier ministre abordera cette question de l'emploi en campagne électorale. [31]Même si la création d'emplois a été forte au Canada, depuis quatre ans, en comparaison avec d'autres pays, le taux de chômage reste trop élevé pour que M. Chrétien puisse se contenter du bilan de son administration. [32]Et s'il compte plutôt sur l'avenir, il devra expliquer comment il réussira là où, finalement, il a partiellement échoué. (La Presse, 1997-02-12)

Dans ce texte, le scripteur met en doute les intentions du premier ministre en ce qui concerne le thème de la prochaine campagne électorale, *l'emploi*. Il conteste la faisabilité du projet. La prise de position est appuyée par une analyse de la situation de l'emploi au Québec et au Canada. Le texte débute par des propos relativement généraux : *la campagne électorale portera sur l'emploi*. À cette *cible*, déclarée prioritaire non seulement par le gouvernement fédéral, mais aussi par le gouvernement provincial, s'oppose dans le deuxième paragraphe *l'indifférence* de ceux-ci en regard des *derniers résultats de Statistique Canada*. Il y a opposition de deux situations, deux événements portant sur le même thème général, le second démontrant le manque de sincérité du premier. À partir du troisième paragraphe, le texte s'ouvre sur une séquence exposition. Il s'agit d'une analyse *des résultats sur la situation de l'emploi* au Canada et au Québec. La séquence exposition explique, justifie les doutes du scripteur sur les *intentions du ministre*. La fin du texte marque un retour aux notions du début, ce qui lui donne une structure de forme circulaire.

Les relations de cohésion sont essentiellement de type statique, soit la particularisation et l'opposition. Il y a opposition entre l'intention et la réalité dans les paragraphes I et II ; entre *l'indifférence* et le *trouble* que devraient provoquer *les résultats* au paragraphe II ; entre la

création d'emploi et la non-résorption du chômage dans le troisième paragraphe ; entre les résultats du Québec et ceux du Canada ; opposition des causes *les compressions/d'autres facteurs* ; et enfin, opposition de voix entre Chrétien et le scripteur qui caractérise le texte en entier. Il y a aussi des relations de type dynamique, essentiellement de causalité. Le manque d'enthousiasme par rapport à la création d'emploi est expliqué dans les phrases [14] à [18] : *parce qu'on se méfie des aberrations statistiques, parce qu'on ne sait pas si ce progrès marque le début d'un véritable revirement, parce que le taux de chômage était à 10,9 il y a un an, et surtout parce que le Québec compte 28 000 emplois de moins qu'en janvier 1995*. Il y a aussi dans le sixième paragraphe une justification d'un jugement sur les faits *les résultats du mois de janvier sont une douche froide* sous forme de questions : *Comment expliquer une création de seulement 8 000 emplois pour l'ensemble d'un pays en pleine croissance ? Comment vivre avec le fait que le chômage est plus élevé en 1996 et en ce début d'année qu'il ne l'était en 1994 et 1995 [...] ?* Toujours en relation de causalité, on retrouve aussi les causes de ces faits inquiétants *les compressions et d'autres facteurs*. Il y a enfin une relation causale entre les faits énoncés dans les paragraphes II-VI et le paragraphe VII : *on comprend pourquoi le ministre des finances veut insister sur l'emploi dans son prochain budget*. Le texte a la structure suivante :



Ce schéma est semblable à celui du texte précédent. Il y a une opposition en début de texte, suit une séquence exposition et le texte se termine par un retour aux notions du début.

Enfin, d'autres textes présentent une progression thématique de type franchement linéaire. Le premier paragraphe contient des informations plutôt générales et l'information progresse en prenant appui sur ce qui précède immédiatement. En voici un exemple :

## Opposition demandée

- I. [1]Depuis hier et normalement pour quelques semaines encore, les projecteurs de l'actualité sont à nouveau braqués sur la Chambre des communes, à Ottawa. [2]À en juger par les déclarations guerrières des ténors de l'opposition, on y aura droit à des débats musclés qui seront, en fait, une période de réchauffement en prévision de la prochaine campagne électorale.
- II. [3]Ce serait de bonne guerre si on pouvait espérer des batailles rangées sur les principaux problèmes de l'heure, sur les politiques gouvernementales ou encore sur la gestion de la présente administration. [4]Compte tenu de l'expérience de ces derniers mois, de la faiblesse de l'opposition et de l'échéancier politique, on peut malheureusement craindre que les impératifs de tactique partisane à court terme l'emporteront sur les questions de fond susceptibles d'affecter la vie des citoyens.
- III. [5]Ce ne sont pourtant pas les sujets de discussion qui manquent. [6]En marge des grandes orientations du gouvernement, sur lesquelles les partis se sont déjà prononcées, il reste toutes les modalités de leur application concrète qui devraient pouvoir alimenter une opposition dynamique qui voudrait vraiment jouer son rôle.
- IV. [7]C'est le cas, par exemple, de la lutte au déficit, au chômage, à la pauvreté ou aux disparités régionales où on a l'impression - parce que l'objectif ne soulève pas d'opposition de principe - que le gouvernement peut mener le combat comme il l'entend sans même s'exposer à une critique détaillée de ses décisions. [8]Même absolue liberté de manœuvre en ce qui touche à sa vision du fédéralisme décentralisé ou à ses relations avec chacune des provinces. [9]Comme s'il suffisait, pour le Bloc, de répéter que la souveraineté est la seule solution pour le Québec ! [10]Ou, pour le Reform, de rappeler que tout le monde doit être traité sur le même pied !
- V. [11]Dans à peu près tous les dossiers qui devraient être la trame quotidienne d'une vie politique normale, tout se passe à Ottawa comme si le gouvernement était seul sur la glace pendant que le Bloc se cherche un leader et le Reform un minimum de cohésion. [12]À croire que la seule stratégie à la portée de l'opposition, c'est de faire trébucher un adversaire et, idéalement, de faire prendre une mauvaise punition à son équipe.
- VI. [13]C'est ce qu'on a fait dans le passé avec Michel Dupuis, Sheila Copps et David Collenette qui l'avaient incidemment bien mérité. [14]Et c'est la médecine qu'on espère maintenant servir à Allan Rock, Herb Gray et Jean Chrétien en les coinçant sur des dossiers liés à l'enquête sur les Airbus et Brian Mulroney, la privatisation de l'aéroport Pearson ou l'abolition de la TPS. [15]Autant de sujets qui méritent sans doute des critiques sévères et qui serviront à coup sûr de solides munitions pendant la campagne électorale.
- VII. [16]Mais en attendant ? [17]À part des scandales réels ou présumés liés à des événements survenus il y a deux, trois ou cinq ans, il doit bien avoir matière à des débats sur ce qui se passe maintenant. [18]À des critiques bien articulées qui ne visent pas qu'à discréditer des adversaires dans l'opinion publique parce que c'est plus aisé que de combattre leurs idées. [19]C'est là le vrai défi qui s'offre à l'opposition au cours des prochains mois. [20]Elle disposera de toute une campagne électorale pour s'en prendre à des individus et faire valoir les mérites de ses propres candidats. [21]Mais, dans l'immédiat, c'est aux politiques du gouvernement qu'on lui demande de s'attaquer. (La Presse, 1997-02-04)

Ce texte argumentatif a pour thème *les débats à la Chambre des communes à Ottawa* et vise à inciter l'opposition à initier de *véritables débats* et non des *débats partisans à court terme*. Le texte débute par une affirmation générale : *les projecteurs de l'actualité sont braqués sur la Chambre des communes*. Le deuxième paragraphe particularise le premier sous forme d'opposition interphrastique apparence/réalité ou plutôt *espoir/crainte*. Le troisième

paragraphe introduit des sujets qui devraient faire l'objet de débats en relation d'opposition marquée par *pourtant*. La relation s'établit avec la dernière phrase du paragraphe précédent *on peut malheureusement craindre que les impératifs de tactique partisane à court terme l'emporteront sur les questions de fond*. Les sujets qui devraient faire l'objet de débats sont particularisés dans le quatrième paragraphe. Ce sont *la lutte au déficit, au chômage, à la pauvreté ou aux disparités régionales*, etc. Puis le scripteur revient dans le paragraphe V à des considérations plus générales : *tous les dossiers, tout se passe à Ottawa [...]*, à la *stratégie de l'opposition* qui semble se réduire à *faire prendre une punition à l'adversaire*. Le sixième paragraphe donne des exemples concrets de cette stratégie dans le passé et dans le présent, donc relation à la fois statique et dynamique, de particularisation et de temps. La relation s'établit avec la dernière phrase du paragraphe précédent, non avec le paragraphe en entier. Le dernier paragraphe est en relation statique d'opposition avec le paragraphe précédent, relation marquée par *mais*. Il s'agit d'une opposition temporelle, futur/présent. Le même type de relation, oppositive-temporelle, conclut le texte. Le schéma suivant fait bien ressortir la linéarité de la progression du thème du texte. Les relations s'établissent avec le paragraphe qui précède immédiatement :

Thème : Les débats à la chambre des communes

Espoir débats

Malheureusement  
tactique partisane

Pourtant sujets

Par exemple

Stratégie de l'opposition

Par exemple passé

Mais en attendant  
le vrai défi

Les textes de *La Presse* sont structurés sur la base de différents types d'organisation textuelle. Nous avons observé une tendance à la progression dérivée avec retour aux notions du début comme dans *Le Devoir*. La progression dérivée se trouve tant en microstructure qu'en macrostructure. Elle sert souvent à justifier une prise de position par l'énumération

d'arguments, comme dans le deuxième analysé, ce que l'on a aussi observé dans *Le Devoir*. Nous avons en outre constaté une tendance à la linéarité, à des relations de cohésion plus courtes, plus immédiates, comme dans *Les DNA*. Les relations s'établissent souvent avec le paragraphe précédent ou avec la dernière phrase du paragraphe précédent.

## **II.6 Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons identifié des schémas qui sous-tendent l'organisation textuelle de l'éditorial dans les quatre journaux à l'étude. L'éditorial est en général construit sur la base d'une double armature de type argumentation et exposition, dynamique et statique. Les types de progression diffèrent selon les journaux. Les éditoriaux du *Monde* ont une structure essentiellement circulaire avec spécification progressive ou généralisation des notions. La progression thématique de type dérivé suivie d'une structure circulaire en fin de texte caractérise les éditoriaux du *Devoir*. Nous avons observé une organisation textuelle semblable à celle du *Devoir* dans *La Presse*, mais dans les éditoriaux de ce dernier quotidien, il y a également une tendance à la progression linéaire. Ce dernier type de progression se retrouve aussi fréquemment dans les éditoriaux des *DNA*.

Dans le premier chapitre, nous avons posé l'hypothèse que les schémas varient selon la provenance et selon le type de journal. Nous avons en effet observé une tendance à la progression de type dérivé dans les journaux québécois, mais la différence est plus sensible entre les types de journaux. Dans *Les DNA* et dans *La Presse*, les relations s'établissent souvent avec le paragraphe précédent ou avec la dernière phrase du paragraphe précédent, soit une progression linéaire de l'information.

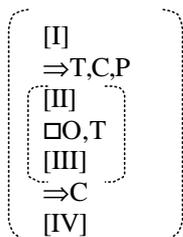
## CHAPITRE III ANALYSES COMPARATIVES : ENCHÂSSEMENTS ET DENSITÉ

### III.0 Introduction

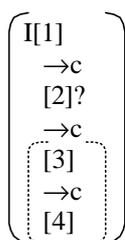
Les analyses du chapitre précédent nous ont permis d'identifier différents types d'organisation textuelle que l'on rencontre dans les éditoriaux des quatre journaux à l'étude et la valeur sémantique des relations qui s'établissent entre les phrases et les paragraphes. Ces types d'organisation révèlent en fait des tendances. Ils ne sont pas spécifiques à un journal ou à un type de journal et ne peuvent pas servir de base pour les comparer. Nous proposons dans ce chapitre une analyse comparative fondée sur le nombre de relations auxquelles participent les phrases d'un texte. Il n'est pas inutile de répéter et d'insister sur le fait qu'une phrase n'entretient pas une relation seulement avec la phrase qui précède ou celle qui suit, mais qu'elle fait partie d'un tout complexe et hiérarchique, ce qui se manifeste par des enchâssements. Nous partons du principe que les enchâssements ont une influence sur la densité relationnelle d'un texte, qu'ils en augmentent la densité. Les analyses comparatives se feront sur cette base. Le but est de mesurer le poids, l'importance des relations de cohésion dans les différents journaux. Nous posons l'hypothèse que la densité relationnelle des textes varie selon la provenance du journal et selon le type de journal. Nous proposons en outre un système de représentation schématique et un étiquetage des textes qui rendent compte des enchâssements. Les représentations schématiques se font à deux niveaux : en macrostructure et en microstructure.

### III.1 *Le Monde*

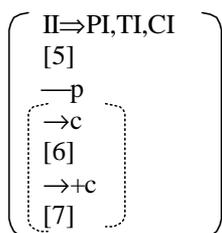
Nous avons observé dans le texte du *Monde* du 01-02-1997 (voir pp. 37-38) une organisation textuelle de type circulaire avec spécification progressive. Ce texte est construit sur la base d'une opposition macrostructurelle entre les raisons de la politique antérieure de la France et son inefficacité patente actuelle. La séquence enchâssée est à la fois oppositive, temporelle, causale et participe en outre à la particularisation du premier paragraphe. Le schéma suivant fait bien ressortir cette séquence à l'intérieur de la structure circulaire :



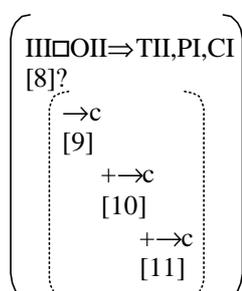
L'analyse détaillée du texte révèle d'autres enchâssements en microstructure. La première phrase, nous l'avons vu, dénote un fait : *la population algérienne est livrée à la terreur*. La seconde phrase introduit une question qui découle de la constatation de ce fait : *la France peut-elle continuer de se taire ?* Cette question est justifiée dans la phrase suivante *le silence est de moins en moins tenable*. La quatrième phrase introduit un argument pour appuyer cette affirmation : *plusieurs responsables de partis essaient actuellement de rompre le silence*. Cette dernière phrase justifie, avec la troisième, la position du problème dans la phrase [2]. Ce paragraphe est ainsi schématisé :



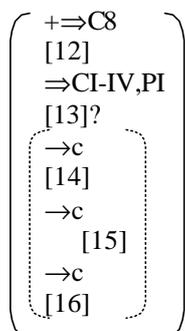
Le deuxième paragraphe spécifie le premier, il justifie *la politique du silence de la France à propos de l'Algérie*. La relation s'effectue en outre sur la base d'une relation temporelle. Les phrases [6] et [7] introduisent des faits qui justifient *le silence de la France*, elles donnent des exemples de *vieux réflexes de rejet de l'ingérence colonialiste*. La dernière phrase est en relation d'addition avec la précédente. Ces deux phrases forment une séquence explicative enchâssée dans les relations en macrostructure de particularisation, de temps et de causalité du paragraphe en entier. Comme dans le premier paragraphe, il y a enchâssement d'une séquence causale :



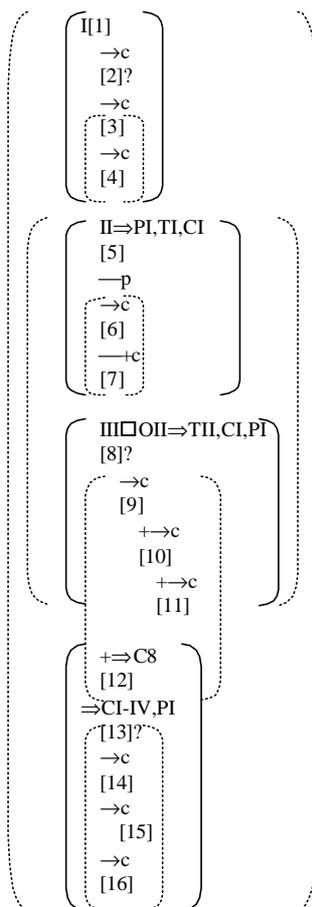
Le troisième paragraphe poursuit la spécification de *la politique de la France à propos de l'Algérie*. Il met en doute la pertinence de cette politique dans l'avenir. L'opposition entre le deuxième et le troisième paragraphe se fait ainsi sur une base temporelle. En microstructure, les phrases [9], [10] et [11] introduisent des faits qui justifient le jugement de la phrase [8] : *l'échec patent de cette politique*. Ce sont : *le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine ; le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime [...] n'est pas engagé ; l'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manœuvre du président algérien est étroite*. Ces faits forment une séquence explicative enchâssée et l'ensemble ainsi formé s'oppose aux raisons de la politique antérieure, soit le schéma suivant :



La première phrase du quatrième paragraphe fait aussi partie de cette séquence explicative et, par le fait même, de la séquence oppositive. Puis on revient aux notions du début sous forme d'une question. Cette dernière introduit un effet souhaité de *l'impuissance de la France*, soit *libérer la parole de la France*. Ce souhait est ensuite justifié dans la phrase suivante : *son silence est coupable aux yeux d'une large partie des Algériens qui le soupçonnent de recouvrir une politique inavouable de soutien aux errements du régime*. Il s'agit en outre de la réponse à la question posée en début de texte : *La France peut-elle continuer de se taire ?* Soit schématiquement :

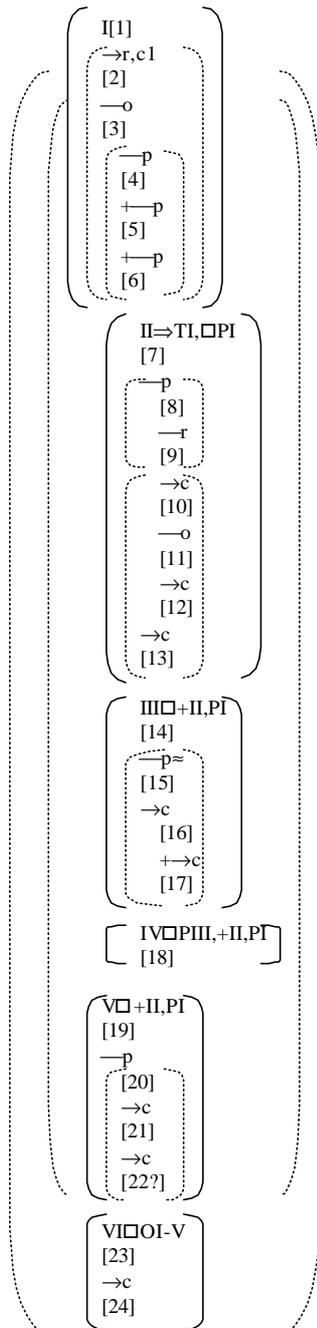


Le schéma détaillé du texte se présente comme suit :



*Le Monde*, 1997-02-01

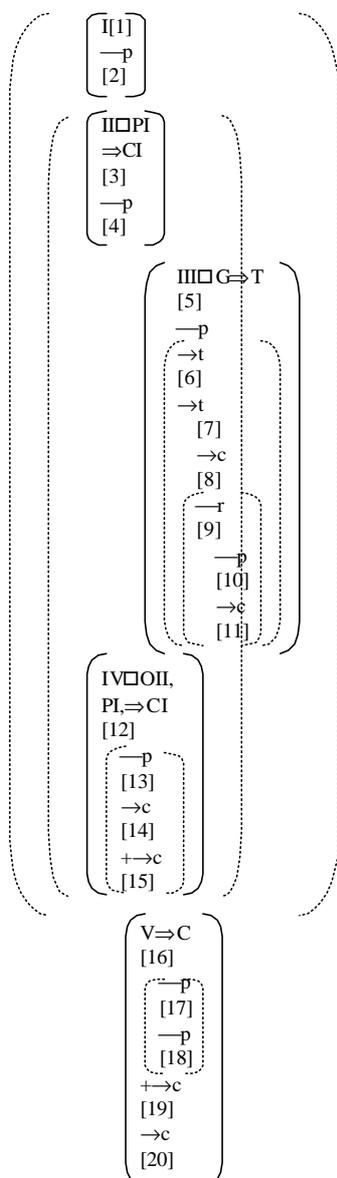
En microstructure, on observe à l'intérieur de chaque paragraphe une séquence causale. En macrostructure, l'opposition fondamentale entre les paragraphes II et III, qui particularise le premier paragraphe et qui fait en outre partie de la motivation causale de l'appel final, ressort nettement. Enfin, la structure circulaire est symbolisée par les crochets pointillés qui encadrent le texte en entier. La représentation schématique appliquée au deuxième texte analysé dans le chapitre II (voir p. 40) donne le schéma suivant :



*Le Monde*, 1997-02-12

Dans le premier paragraphe, on retrouve une séquence de phrases qui particularisent la phrase [3]. Il s'agit de l'énumération des différences entre *le sommet de lundi* et *les précédents*. Cette séquence est ensuite développée en macrostructure dans les paragraphes II-V. Cette nouvelle séquence macrostructurelle est en outre enchâssée dans la structure circulaire du texte. La conclusion marque un retour aux notions du début en relation d'opposition : *ce sommet risque pourtant de ne pas marquer davantage que les précédents* [...].

Enfin, le schéma détaillé du troisième texte analysé (voir pp. 42-43) fait aussi ressortir l'enchâssement de deux séquences en macrostructure :



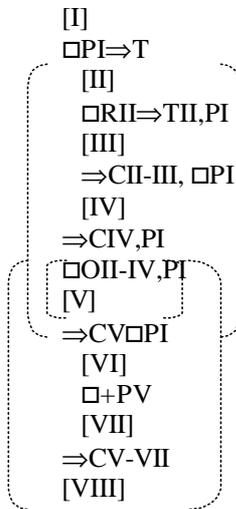
*Le Monde*, 1997-02-18

Le retrait du troisième paragraphe symbolise la généralisation des notions. Ce paragraphe contient en outre deux séquences enchâssées : un récit des événements du passé, qui enchâsse une relation de restriction. Les deux paragraphes suivants renferment aussi chacun une séquence en relation de particularisation.

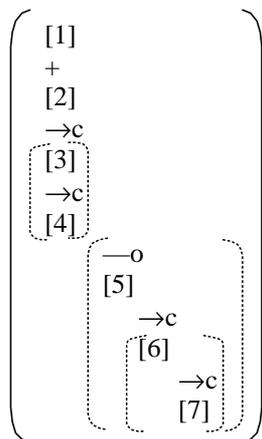
### III.2 *Le Devoir*

Le texte du *Devoir* du 24-02-1997 (voir pp. 45-46) est, nous l'avons vu, construit sur la base de plusieurs séquences : une première séquence débute dans le deuxième paragraphe et se termine dans le cinquième. Elle particularise le premier paragraphe. La seconde se trouve

dans le cinquième paragraphe et la troisième est formée des paragraphes V à VIII, soit schématiquement :

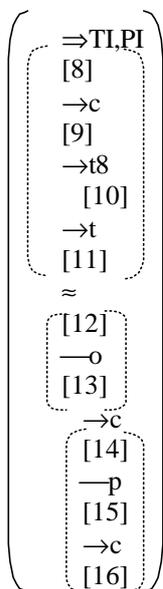


Le texte débute par des faits particuliers. Il s'agit de problèmes relatifs au système judiciaire. La troisième phrase ainsi que la quatrième introduisent une cause possible des faits rapportés dans les deux premières phrases et forment une séquence causale. Une autre séquence causale est composée des phrases [6] et [7]. Elles justifient la prise de position exprimée dans la phrase [5]. La séquence ainsi formée est en relation d'opposition avec la première séquence causale. La schématisation se fait comme suit :

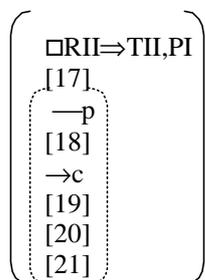


Le deuxième paragraphe introduit un récit des événements du passé *en avril 1996* qui particularise la politique du gouvernement. Ce paragraphe est donc en relation de particularisation et de temps avec le paragraphe précédent. La phrase [9] introduit des effets de la fermeture des : *des économies de 16 millions de dollars et la perte de nombreux lits*. Le récit se poursuit dans les phrases [10] et [11], soit une séquence temporelle. Puis la politique carcérale du gouvernement du Québec est comparée à celle de l'Europe et à celle des États-

Unis dans les phrases [12] à [15] qui composent une séquence comparative. Toutes ces phrases participent à la spécification de la politique du gouvernement du Québec sur la base d'un récit des événements du passé. Les trois dernières phrases forment une séquence causale qui justifie le rejet du modèle américain [13]. Ce paragraphe sera ainsi schématisé :

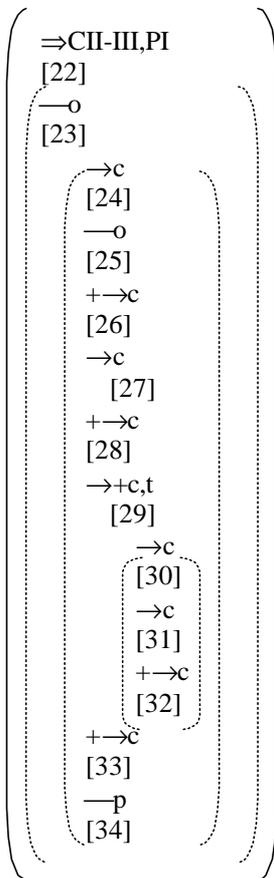


Le troisième paragraphe introduit une restriction qui, en fait, ne porte pas sur le contenu, mais sur l'extension, la portée du paragraphe précédent. La restriction se fait en outre sur une base dynamique, par l'introduction de problèmes actuels qui particularisent de plus ceux déjà énoncés dans le premier paragraphe. Les relations interphrastiques sont de type statique, il s'agit de la particularisation des *informations de diverses sources qui sèment l'inquiétude* dans les phrases [18], [20] et [21]. La phrase [19] introduit une conséquence de la phrase précédente et fait aussi partie de la particularisation. Ce paragraphe est ainsi représenté schématiquement :

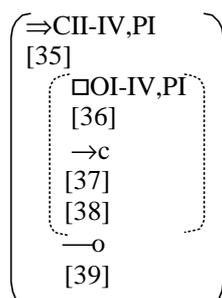


Le quatrième paragraphe établit un lien causal entre le deuxième et le troisième paragraphe : *la fermeture des prisons est la cause de la situation actuelle*. Ce lien causal est refoulé dans la deuxième phrase : *ce serait une erreur de le croire*. Une séquence explicative incluant les phrases [24] à [34] justifie cette prise de position, qui était déjà annoncée dans le premier

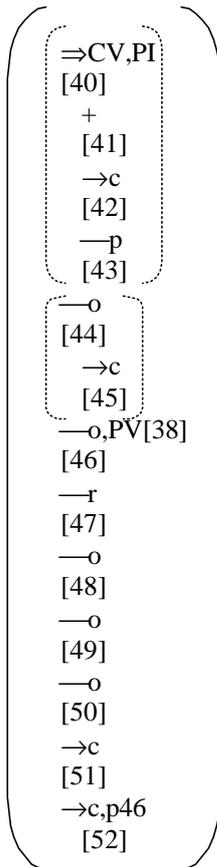
paragraphe. La séquence participe donc en outre à la particularisation du premier paragraphe. Les phrases [30], [31] et [32] justifient de plus un argument qui appuie la prise de position et forment donc une autre séquence causale enchâssée dans la première, soit :



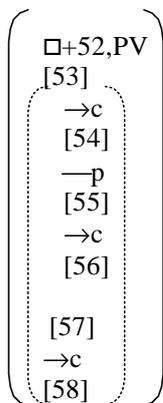
La première phrase du cinquième paragraphe conclut le paragraphe précédent, en fait la première séquence, ce qui est marqué par *donc* : *il n'y a donc pas lieu de prendre peur*. La deuxième phrase de ce paragraphe [36] est en opposition macrostructurelle avec cette conclusion. Il s'agit de l'opposition du faux au vrai problème : *les pratiques arbitraires*. Ce paragraphe poursuit ainsi la particularisation du premier paragraphe. Cette relation d'opposition est justifiée dans les phrases suivantes et est suivie d'une seconde opposition entre les phrases [38] et [39]. Cette seconde opposition ne fait pas partie de la justification de la première, mais la reprend pour introduire la séquence explicative du paragraphe suivant. La séquence oppositive ressort bien du schéma suivant :



La séquence explicative se trouve dans les phrases [40] à [43]. Elle particularise aussi *le problème* énoncé dans le premier paragraphe, phrase [7]. Il y a d'abord addition de deux conséquences de la non-application des sentences, puis une conséquence à long terme de ces deux conséquences. Il s'agit en quelque sorte d'une succession de conséquences pour justifier une prise de position. La phrase [44] introduit une opposition à la séquence explicative, plus précisément à la conclusion que l'on pourrait en tirer, soit qu'il faudrait construire de nouvelles prisons : *il ne faut pas se mettre à construire de nouvelles prisons pour autant*. Cette opposition est aussitôt justifiée dans la phrase suivante : *elles se rempliraient par enchantement*. En relation d'opposition avec la phrase [44], la phrase [46] propose une solution au problème : *il faut plutôt imaginer et recourir à d'autres types de peines que l'emprisonnement*. Cette dernière phrase est en outre en relation de particularisation avec le cinquième paragraphe, en fait avec la phrase [38], dans laquelle le scripteur souhaitait que *les tribunaux optent pour des mesures pénales plus légères que l'emprisonnement*. Le paragraphe se termine par une succession de questions rhétoriques. La dernière phrase du paragraphe, la phrase [52], suggère un autre type de peine : *la saisie du véhicule*. La schématisation du paragraphe ci-dessous montre que les deux séquences se succèdent et ne sont pas enchâssées :

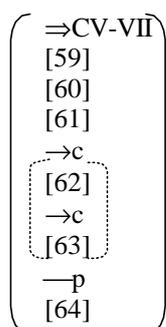


D'autres solutions au problème sont proposées dans le paragraphe suivant. Elles sont en relation d'addition avec la dernière phrase du paragraphe précédent, la phrase [52], et poursuivent la particularisation du cinquième paragraphe. Les phrases [54], [55], [56] et [58] justifient les solutions proposées et font aussi partie de la particularisation des moyens *autres que l'emprisonnement*, donc de la séquence :

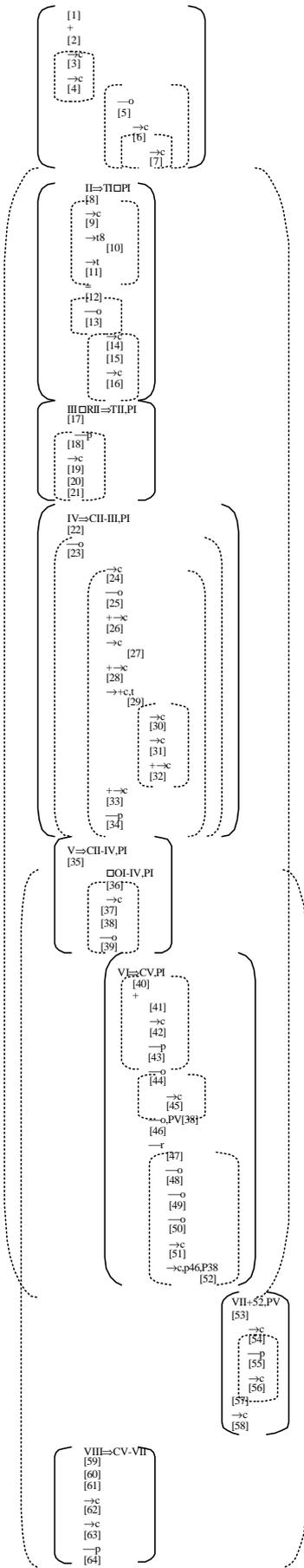


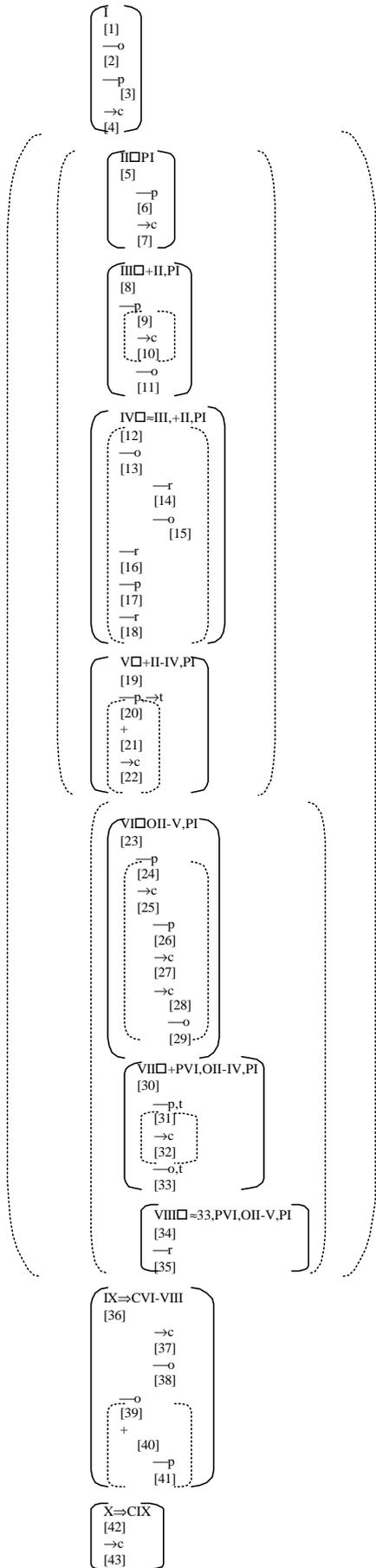
Le dernier paragraphe conclut la troisième séquence, donc en relation causale, avec un retour aux notions du cinquième paragraphe. Les relations interphrastiques sont aussi causales. Il y a d'abord juxtaposition de phrases qui font partie du mouvement d'implication : *s'il n'y a pas*

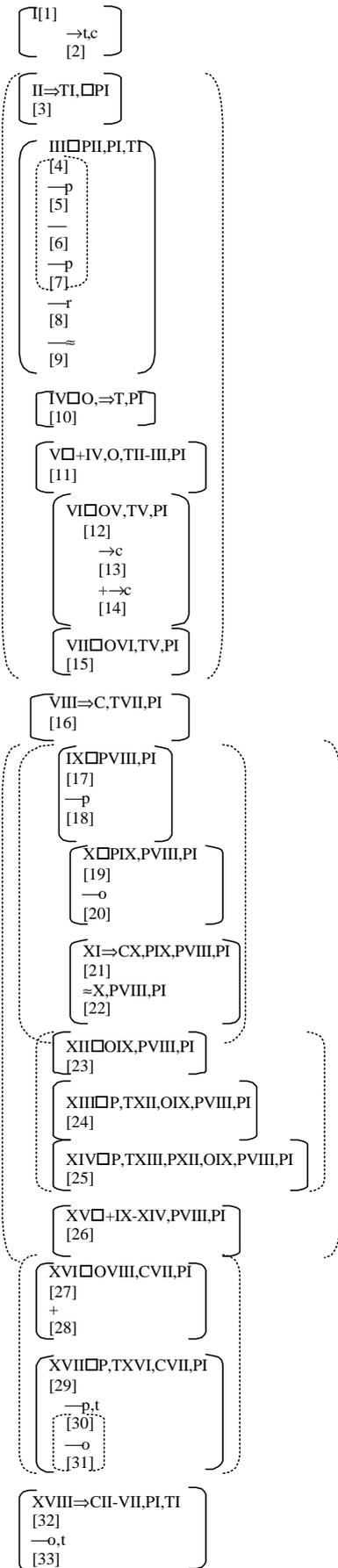
*lieu de paniquer, le gouvernement doit éviter que ne s'installe toute équivoque, il doit faire la lumière sur la situation, il doit, sans fard, exposer les problèmes [...].* Les phrases [62] et [63] font aussi partie de la relation d'implication, mais justifient en outre la phrase [61]. Enfin, la dernière phrase propose des *solutions*, en relation de particularisation avec la phrase précédente. Soit schématiquement :



Le schéma complet et détaillé de ce texte à la page suivante permet de mieux observer les enchâssements, tant en microstructure qu'en macrostructure. Il en va de même pour les schémas des deux autres textes du *Devoir* que nous avons analysés (voir ci-dessous p. 86 et p. 87 pour les schémas ainsi que pp. 49-51 et pp. 53-55 pour les textes). Le schéma du deuxième texte fait bien ressortir les deux séquences macrostructurelles oppositives qui participent à la particularisation du premier paragraphe. Il s'agit, nous l'avons vu, de la particularisation de *la réforme de l'éducation*. Enfin, dans le schéma du troisième texte, on peut observer la séquence exposition au milieu du texte. Les enchâssements se font surtout en macrostructure, les paragraphes n'étant composés dans plusieurs cas que d'une seule phrase.

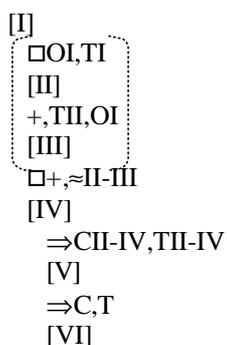




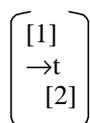


### III.3 Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)

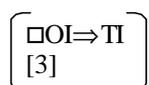
La progression du thème du texte dans *Les DNA*, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, tend à une certaine linéarité. Cette tendance se répercute sur les enchâssements en macrostructure et en microstructure. Le schéma général du texte du 13-02-1997 (voir p. 58), se présente comme suit :



Nous retrouvons la grande division cause→effet avec une séquence oppositive dans les paragraphes II et III. Il n'y a pas à proprement parler d'enchâssement en macrostructure dans ce texte. Les deux séquences causales se suivent linéairement. En microstructure, le texte ne contient pas non plus beaucoup d'enchâssements. Le texte débute par un constat dressé par le premier ministre Fabius dans les années 84-85. La relation interphrastique est de type dynamique temporel : *plus de quinze ans après*, ce constat est toujours actuel. Le schéma ci-dessous symbolise cette relation.



Le deuxième paragraphe est en relation d'opposition avec le premier, relation marquée par *mais*. L'opposition porte sur ce qui pourrait être déduit du *constat*. La relation est aussi de type dynamique temporel, ce qui est marqué par *durant cette longue période*. Ce paragraphe, qui ne contient qu'une seule phrase, est représenté comme suit :



Le troisième paragraphe est aussi en relation temporelle avec le précédent, relation de simultanéité marquée par *dans le même temps*. Ce paragraphe est en outre en relation d'addition avec le deuxième. Il s'agit de l'ajout d'un autre exemple en opposition avec le

premier paragraphe *ni la gauche ni la droite n'ont trouvé de leur côté la bonne réponse [...]*. La phrase [4], qui fait paragraphe, est ainsi en relation d'addition et de temps avec le deuxième paragraphe et en relation d'opposition avec le premier paragraphe, ce qui est ainsi schématisé :

$$\left[ \begin{array}{l} +\Rightarrow\text{TII,OI} \\ [4] \end{array} \right]$$

Les relations d'addition se poursuivent dans le quatrième paragraphe, tant en macrostructure qu'en microstructure. Il s'agit des conséquences des actes des responsables politiques : *ils ont donné du crédit aux philippiques de Le Pen, ils ont contribué à élargir l'influence du tribun populiste, et ils ont concouru à banaliser, sous le prétexte du réalisme, un message de plus en plus radical*, soit schématiquement :

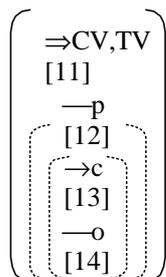
$$\left( \begin{array}{l} +\approx\text{II-III} \\ [5] \\ + \\ [6] \\ + \\ [7] \end{array} \right)$$

Le cinquième paragraphe introduit la conséquence des actes des représentants politiques. La relation est en outre temporelle, ce qui est marqué par *aujourd'hui*. Ces relations macrostructurelles ne s'établissent pas uniquement avec le paragraphe précédent, mais avec la séquence formée des paragraphes II-IV. Les relations interphrastiques sont des deux types, statique et dynamique. La phrase [9] particularise la phrase précédente en donnant un exemple, *l'élection de Vitrolles*, qui montre l'importance que prend le FN. La phrase [10] explique cette victoire du FN *les représentants des grands courants démocratiques ne suscitent qu'un sentiment d'accablement* et participe aussi à la relation de particularisation de la phrase [8] :

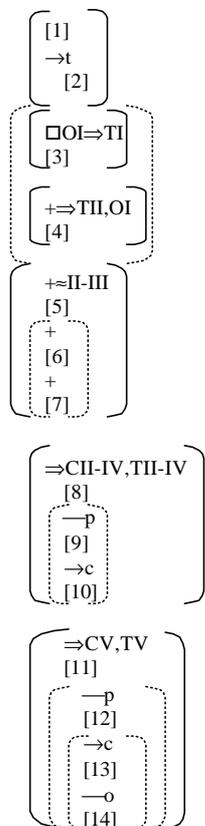
$$\left( \begin{array}{l} \Rightarrow\text{CII-IV,TII-IV} \\ [8] \\ \text{—p} \\ [9] \\ \text{—>c} \\ [10] \end{array} \right)$$

Le dernier paragraphe est en relation dynamique de causalité avec le paragraphe précédent, ce qui est aussi marqué par *si bien que*. La relation est aussi de type temporel, ce qui est marqué

par *désormais*. En microstructure, la phrase [12] particularise la précédente, *les mouvements de résistance qui émanent de la société civile*, d'abord en les situant dans l'espace : *de Châteauvallon à Strasbourg*. Les deux dernières phrases en relation d'opposition indiquent le but de ces initiatives : *non pas d'en faire des martyrs, mais d'exprimer un refus* et font aussi partie de la séquence qui particularise la phrase [12]. Le schéma de ce paragraphe est le suivant :

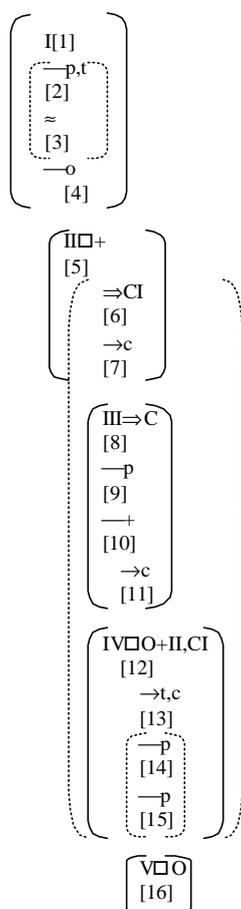


Dans ce texte, les phrases se succèdent en prenant appui les unes sur les autres. La progression du thème du texte est de type linéaire. Les enchâssements sont peu nombreux en macrostructure, ce qui ressort du schéma détaillé suivant :



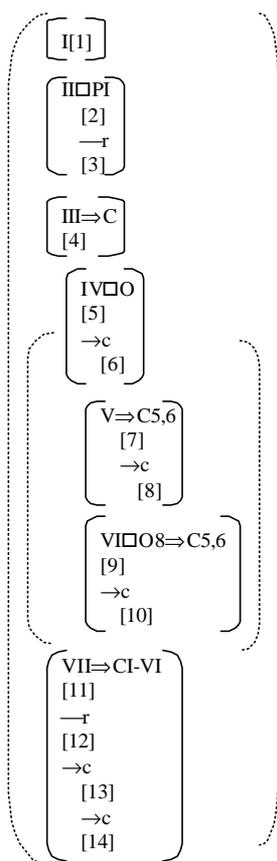
Les deux séquences en macrostructure cause  $\rightarrow$  effet ne sont pas enchâssées, mais se suivent linéairement. En macrostructure, on ne retrouve que la séquence oppositive formée des paragraphes II et III. En microstructure, il y a des séquences dans les paragraphes IV, V et VI.

Dans le schéma ci-dessous (voir le texte p. 62), il y en a au milieu du texte une séquence causale, ce sont les effets du *premier tour de Vitrolles*, séquence construite sur la base d'une opposition-addition entre les paragraphes II et IV. Il n'y a que deux séquences enchâssées en microstructure dans le premier paragraphe ainsi que dans l'avant-dernier :



*Les DNA*, 1997-02-04

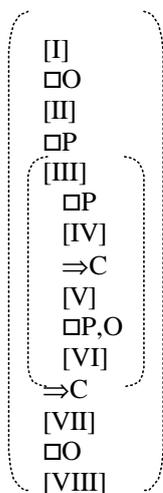
Enfin, le schéma du dernier texte des *DNA* analysé (voir pp. 60-61) montre la structure circulaire avec l'enchâssement d'une séquence causale qui débute en microstructure et qui se poursuit en macrostructure dans les deux paragraphes suivants :



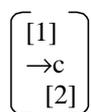
*Les DNA, 1997-02-08*

### III.4 La Presse

Dans le texte de *La Presse* du 12-02-1997 (voir pp. 67-68), nous avons observé l'enchâssement d'une séquence de type exposition avec un retour aux notions du début, soit une structure circulaire encadrante. Le schéma suivant fait bien ressortir l'enchâssement de la séquence exposition :



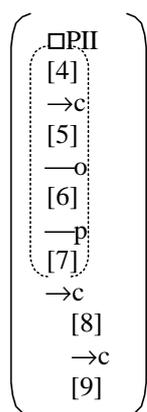
La microstructure de ce texte révèle d'autres enchaînements. Le texte débute par un événement : l'annonce du thème de la campagne électorale du premier ministre. La seconde phrase de ce paragraphe justifie le choix du thème. La relation entre ces deux phrases est représentée comme suit :



Le deuxième paragraphe, qui ne contient qu'une seule phrase, introduit une opposition au paragraphe précédent, soit :

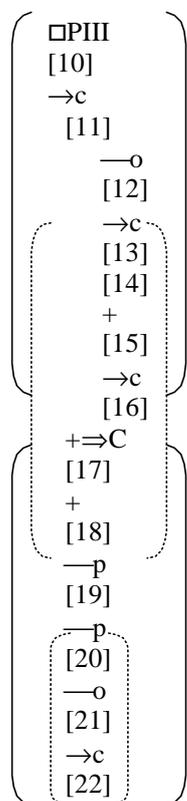


Le troisième paragraphe particularise le deuxième en donnant sommairement *les derniers résultats sur la situation de l'emploi*. La phrase [5] porte un jugement sur ce fait. La phrase [6] poursuit la particularisation des résultats. Les phrases [5] et [6] sont en outre en relation d'opposition *création/non-création*. La particularisation du deuxième paragraphe se poursuit dans la septième phrase, qui réitère la réaction aux résultats sur la situation de l'emploi. Les deux dernières phrases du paragraphe tentent d'apporter une explication à la réaction aux résultats sur la situation de l'emploi, donc en relation de causalité avec la phrase [7]. Dans le schéma suivant, la séquence particularisation ressort clairement :

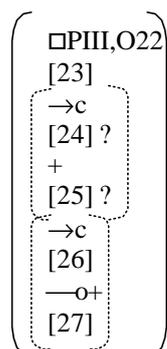


Le quatrième paragraphe particularise le précédent en précisant *le nombre d'emplois créés de décembre à janvier au Québec*. La phrase [11] introduit un effet hypothétique suivi d'une opposition dans la phrase [12]. La relation d'opposition s'applique aux phrases [10] et [11]. Il ne s'agit pas d'une opposition au contenu, mais à un sous-entendu : lors de l'obtention de résultats exceptionnels, il est normal de *pavoiser*. Une séquence explicative débute dans la

phrase [13] et se poursuit dans les deux premières phrases du cinquième paragraphe, soit les phrases [17] et [18], avec reprise du thème. Elle explique l'indifférence aux résultats. Cette séquence participe en outre à la particularisation du troisième paragraphe en détaillant la situation de l'emploi au Québec. Ces deux paragraphes sont schématisés comme suit :



Le paragraphe suivant poursuit la spécification des *résultats* du troisième paragraphe en relation d'opposition avec la dernière phrase du cinquième paragraphe. L'opposition est marquée par *mais*. Les phrases [24] et [25] questionnent les résultats pour en justifier l'interprétation négative, la *douche froide*. Les phrases [26] et [27] introduisent des causes en relation d'opposition-addition. Le schéma suivant montre bien que les deux séquences causales ne sont pas enchâssées :



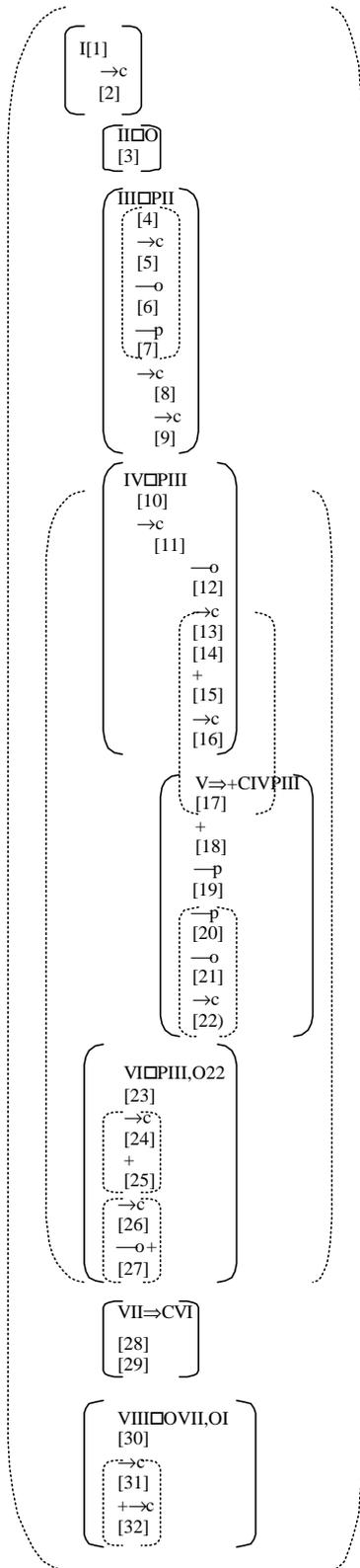
Le septième paragraphe, en relation de causalité avec le précédent, conclut la séquence particularisation.

$$\left[ \begin{array}{l} \Rightarrow \text{CVI} \\ [28] \\ [29] \end{array} \right]$$

Le dernier paragraphe s'oppose au paragraphe précédent. La relation s'établit aussi avec le premier paragraphe, par la reprise des mêmes notions. Enfin, les phrases [31] et [32] justifient l'opposition, soit :

$$\left( \begin{array}{l} \square \text{OVII,I} \\ [30] \\ \begin{array}{l} \rightarrow \text{c} \\ [31] \\ + \rightarrow \text{c} \\ [32] \end{array} \end{array} \right)$$

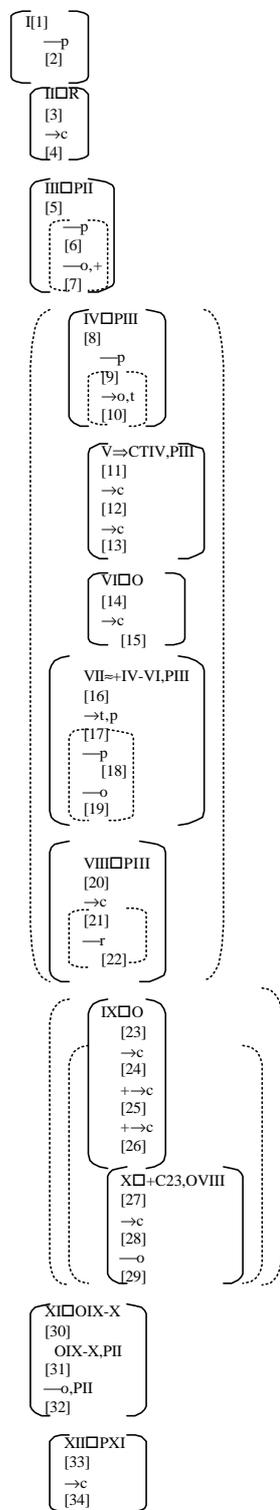
Le schéma complet fait bien ressortir la structure circulaire et la séquence exposition dans la partie médiane du texte :



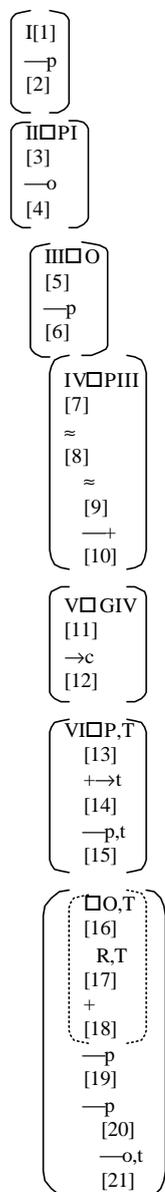
La Presse, 1997-02-12

Le texte du 07-02-1997 que nous avons analysé au chapitre précédent (voir pp. 65-66) contient aussi plusieurs enchâssements. En macrostructure, nous avons identifié une séquence exposition. Il s'agit des domaines du *blocage* dans les paragraphes IV à VIII. Cette première séquence est suivie d'une autre séquence, celle-là en relation d'opposition avec le paragraphe

VIII. Cette séquence enchâssée en outre en microstructure une séquence causale qui justifie l'opposition. Il y a aussi d'autres séquences en microstructure à l'intérieur de la première séquence, comme on peut l'observer dans le schéma suivant :



Au contraire des deux textes précédents, celui du 04-02-1997 (voir p. 70) ne contient aucun enchâssement. Le schéma suivant montre bien la linéarité du texte. Il n'y a qu'une seule séquence. Elle se trouve en microstructure dans le dernier paragraphe:



*La Presse*, 1997-02-04

### III.5 La densité relationnelle

Selon notre hypothèse que les enchâssements augmentent la densité relationnelle d'un texte, les éditoriaux du *Monde* et du *Devoir*, qui contiennent en général plus de séquences enchâssées, devraient être plus denses que ceux des *DNA* et de *La Presse*.

La densité relationnelle d'un texte peut se calculer en divisant le nombre de relations total par le nombre de mots du texte. La densité maximale est de 1 et la densité minimum est de 0.

Nous effectuerons d'abord un test à l'aide d'une phrase, ce qui nous permettra d'introduire la méthode de calcul de la densité et de revoir la méthode d'étiquetage des textes que nous avons proposée dans le premier chapitre<sup>35</sup>.

Dans le premier éditorial du *Monde* que nous avons analysé<sup>36</sup>, une phrase prise au hasard, la phrase [11] par exemple, participe à au moins cinq relations de cohésion :

[11]L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manœuvre du président algérien est étroite. (Le Monde, 1997-02-01)

Nous l'avons déjà vu, cette phrase est causale par rapport à la phrase [8] : elle justifie en relation avec deux autres faits la qualification *d'échec* de la *politique du silence*. Ce jugement de la politique s'oppose à l'évaluation positive antérieure qui en est faite dans le paragraphe précédent, donc relation à la fois d'opposition et de temps. Cette phrase est en outre en relation de particularisation et en relation causale avec le premier paragraphe. Elle particularise l'idée que *l'absence de commentaire est de moins en moins tenable* [3] et en donne les *raisons*.

Dans un premier temps, en accord avec la notation mathématique des parenthèses, on peut représenter de la façon suivante les relations auxquelles participe la phrase [11] : ((([11]+c8)OII,TII)PI,CI). Cette formule se lit comme suit : la phrase [11] est en relation de causalité-addition avec la phrase [8]. L'ensemble formé par ces deux phrases est en relation d'opposition et de temps avec le deuxième paragraphe. Ce nouvel ensemble, formé des phrases [11], [8] et du paragraphe II, est en relation de particularisation et de causalité avec le premier paragraphe. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la majuscule symbolise une relation en macrostructure et la minuscule une relation en microstructure. Pour calculer la densité relationnelle de cette phrase, on divise le nombre de relations auxquelles elle participe par le nombre de mots<sup>37</sup> du texte, soit 6/478, ce qui donne une densité de 0,01. Si l'on présume que ce nombre de relations (6) est représentatif, on pourrait estimer le nombre de relations total du texte à 80, le texte comprenant 16 phrases. Ce nombre, divisé par le nombre

---

<sup>35</sup>Voir pp. 33-35.

<sup>36</sup>Voir pp. 37-38 et le texte étiqueté p. 101.

<sup>37</sup>Pour accélérer le processus de calcul, nous avons utilisé la fonction de comptage automatique du logiciel Word. Ce logiciel considère comme un mot les signes séparés dans l'écriture par un blanc. Il ne fait pas de distinction entre l'apostrophe grammaticale et lexicale et il en va de même pour le trait d'union. Nous ne doutons aucunement de l'importance ni de la pertinence de ces distinctions, mais elles s'avèrent peu utiles pour notre propos.

de mots (80/478) donnerait une densité relationnelle de 0,17. Mais une telle généralisation serait abusive : le nombre de relations auxquelles une phrase participe varie considérablement d'une phrase à l'autre. La troisième phrase du même texte par exemple participe à moins de relations que la phrase [11] :

[3]La quasi absence de commentaire officiel sur un drame qui la touche évidemment de près est de moins en moins tenable.

Cette phrase est en relation de causalité avec la phrase [2]. Elle justifie la question *La France peut-elle continuer de se taire*, qui, elle même, est causale par rapport à la phrase [1]. La mise en doute du bien-fondé de la politique actuelle de la France est une conséquence de la situation présente en Algérie. La formule suivante symbolise ces relations : (([3]c2)c1). Cette phrase ne participe donc qu'à 3 relations de cohésion, ce qui lui donne une densité (3/478) de 0,006. L'analyse de cette seconde phrase montre qu'on ne peut pas choisir quelques phrases au hasard et généraliser les résultats. Il faut étiqueter les textes en entier. Dix textes par journal, nombre suffisant pour dégager des tendances, formeront l'échantillon. Pour illustrer la démarche, nous reprenons et étiquetons ci-dessous un texte de chaque journal déjà analysé globalement dans le chapitre précédent et en détail dans les pages précédentes (voir les autres textes à l'annexe 5).

## L'Algérie du silence

- I. [1]La population algérienne est livrée à la terreur, otage des rivalités entre groupes islamistes et des doubles jeux au sein de l'appareil d'Etat, otage de deux discours éradicateurs, celui des « barbus » et celui des « infidèles ». [2](c1)La France peut-elle continuer de se taire à propos de l'Algérie ? [3](c2)c1)La quasi absence de commentaire officiel sur un drame qui la touche évidemment de près est de moins en moins tenable. [4](c3)c2)Plusieurs responsables de partis, sensibles au malaise qu'engendre un tel mutisme, essaient actuellement de le rompre.
- II. [5](PI, TI, CI)Depuis des mois, les autorités françaises avaient fait vœu de silence avec, il est vrai, quelques justes raisons: toute déclaration émanant de Paris déclenche, quelle qu'elle soit, les vieux réflexes de rejet de l'« ingérence colonialiste » et la France sert de repoussoir d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique algérien. [6](c5)PI, TI, CI)Jacques Chirac avait fait lui-même l'expérience de cette relation particulièrement difficile, lorsqu'ayant accepté de rencontrer Liamine Zeroual, en novembre 1995 à New York, il put constater que le chef de l'Etat algérien jugeait plus payant électoralement d'humilier son homologue français que de s'en prévaloir. [7](c5)PI, TI, CI)Si l'on ajoute à cela les attentats qui menacent sur le sol français, on doit convenir qu'il était raisonnable pour Paris de ne pas s'afficher: la discrétion était la condition nécessaire à toute politique cherchant à aider l'Algérie à sortir de la crise.
- III. [8](OII, TII)PI, CI)Cela étant, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? [9](c8)OII, TII)PI, CI)Le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine. [10](c8)OII, TII)PI, CI)Le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime dont on voulait espérer que Liamine Zeroual serait l'artisan n'est pas engagé. [11](c8)OII, TII)PI, CI)L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manœuvre du président algérien est étroite.
- IV. [12](c8)OII, TII)PI, CI)Le seul levier dont la France disposait - et dont elle n'a jamais vraiment joué, bien qu'elle l'eût envisagé un moment-, à savoir l'aide économique, est perdu: les finances algériennes se portent mieux que jamais, le régime n'est plus demandeur. [13](c12)CI-IV)PI)Une telle impuissance ne pourrait-elle avoir au moins le mérite de libérer la parole de la France ? [14](c13)CI-IV)PI)Son silence est coupable aux yeux d'une large partie des Algériens qui le soupçonnent de recouvrir une politique inavouable de soutien aux errements du régime et aux excès des « éradicateurs ». [15](c14)c13)CI-IV)PI)Si ce soupçon n'est désormais plus fondé, si la recrudescence actuelle du terrorisme sonne définitivement le glas de la « ligne Pasqua » - celle du dernier coup de pouce pour faire triompher la solution militaire sur un terrorisme islamiste en déclin-, alors il faut le dire à voix haute. [16](c15)c14)c13)CI-IV)PI)A défaut de pouvoir faire plus, la France doit parler clair et retrouver, en direction des victimes du drame, une parole non suspecte. (Le Monde, 1997-02-01)

## Des peines virtuelles

[La fermeture de cinq prisons n'est pas en cause]

- I. [1]À Joliette et à Sherbooke, des délinquants condamnés à la prison ne purgent pas leurs peines. [2](+)À Québec, on libère des détenus avant terme pour faire de la place à d'autres fraîchement inculpés. [3](c1-c2)D'aucuns accusent le ministre de la Sécurité publique d'être responsable de cette situation. [4]((c3)c1-2)Il aurait eu tort de fermer cinq prisons. [5](o3-4)Cette équation est erronée. [6]((c5)o3-4)La nouvelle politique carcérale du gouvernement du Québec est la bonne. [7]((c5)o3-4)Le problème est ailleurs.
- II. [8](TI,PI)En avril 1996, le ministre Robert Perreault annonçait la fermeture de cinq des 23 prisons provinciales à Joliette, Cowansville, Waterloo, Saint-Hyacinthe et Rivière-du-Loup. [9]((c8)TI,PI)Économie : 16 millions de dollars qui entraînent la perte de 300 des 3500 places disponibles en milieu carcéral. [10]((t8)PI)Depuis ce temps, en plaçant deux détenus par cellule à certains endroits et grâce à l'ouverture de nouvelles ailes qui étaient en construction, le nombre de lits disponibles est revenu à peu près au niveau antérieur. [11]((t8)TI,PI)En parallèle, le ministre faisait l'annonce d'une nouvelle politique misant sur un recours modéré à l'emprisonnement pour favoriser les mesures de rechange comme les travaux communautaires. [12]((≈11)TI,PI)M. Perreault s'inspirait ainsi des pratiques en vigueur en Europe où le taux d'incarcération est inférieur au nôtre sans que la sécurité des citoyens ne soit compromise. [13](((o12)≈11)TI,PI)À l'inverse, il rejetait le modèle américain. [14]((c13)TI,PI)Aux États-Unis, le taux d'incarcération est cinq fois plus élevé qu'au Canada. [15](((p14)c13)TI,PI)En Californie, le système carcéral coûte plus cher que le système d'éducation. [16](((c15)c13)TI,PI)Car la prison a un prix : entre 116 et 258 \$ par jour par détenu au Québec.
- III. [17]((RII,TII)PI)Sauf que depuis quelques semaines, des informations de diverses sources sèment l'inquiétude. [18](((p17)RII,TII)PI)À Joliette, des prévenus condamnés à quelques jours de prison ne sont tout simplement pas transportés au centre de détention de Saint-Jérôme où il aurait fallu libérer des prisonniers avant terme pour faire de la place aux nouveaux. [19](((c18)p17)RII,TII)PI)Libérés sur-le-champ, ils narguent, le lendemain, dans la rue, le juge qui avait prononcé la sentence. [20](((p17)RII,TII)PI)En Estrie, un trafiquant d'héroïne n'aurait purgé que 11 jours d'une sentence exemplaire de 14 mois. [21](((p17)RII,TII)PI)À Québec, le directeur du centre de détention, Richard Pelletier, se dit forcé d'élargir des détenus qui n'ont pas abandonné leur intention de récidive, pour faire de la place à des contrevenants fraîchement condamnés.
- IV. [22]((CII-III)PI)Spontanément, on serait tenté d'imputer à la fermeture de cinq prisons l'an dernier la cause de cette situation préoccupante. [23]((o22)PI)Ce serait une erreur. [24](((c23)o22)PI)D'une part, ce n'est pas d'hier que les prisons sont pleines. [25](((t24)c23)o22)PI)Elles l'ont toujours été. [26](((+c23)o22)PI)D'autre part, le nombre total de places disponibles en milieu carcéral n'a pas sensiblement changé depuis un an. [27](((c24-26)c23)o22)PI)Les causes sont ailleurs. [28](((+c23)o22)PI)En outre, la libération prématurée de détenus n'est pas en soi une nouveauté. [29](((t28)+c23)o22)PI)Depuis 1992, les administrateurs de prison peuvent accorder à un détenu, qui a déjà purgé un sixième de sa peine, un permis d'absence temporaire qui lui permet de terminer sa sentence hors des murs. [30](((c29)+c23)o22)PI)Il faut se rendre compte que les délinquants incarcérés dans les prisons provinciales sont ceux qui sont condamnés à des peines inférieures à deux ans. [31](((c29)+c23)o22)PI)Les criminels dangereux séjournent dans les pénitenciers fédéraux. [32](((+c29)+c23)o22)PI)La moitié des détenus des prisons provinciales ont été condamnés pour moins de 30 jours. [33](((+c23)o22)PI)En outre, sur les 15 000 délinquants pris en charge par le système québécois, seulement 3500 sont incarcérés. [34](((p33)+c23)o22)PI)Les autres purgent leur peine dans la communauté, soumis à des contraintes souvent plus lourdes qu'un court séjour en prison.
- V. [35]((CIV)PI)Il n'y a donc pas lieu de prendre peur. [36]((OII-IV)PI)Cependant le gouvernement doit éviter que ne s'insinuent dans le système des pratiques arbitraires. [37](((c36)OII-IV)PI)On ne peut tolérer, en effet, que, pour l'unique raison que les prisons sont pleines, les administrateurs des centres de détention puissent renverser l'action des tribunaux en n'appliquant pas les sentences prononcées. [38](((c36)OII-IV)PI)On peut

souhaiter que les tribunaux optent pour des mesures pénales plus légères que l'emprisonnement. [39](((o38)OII-IV)PI)Cependant, si un juge impose l'incarcération, le système carcéral doit pouvoir appliquer la sentence.

- VI. [40]((CV)PI)Si le système n'applique plus les sanctions imposées aux criminels, que ce soient de petits ou de gros criminels, les gens ne respecteront plus le droit pénal. [41]((CV)PI)Les contrevenants ne paieront plus les amendes, sachant que même si un juge les condamne à quelques jours de prison, ils seront libérés avant même d'avoir eu le temps de laisser leurs empreintes digitales. [42](((c40-41)CV)PI)Si cette pratique devenait courante, ce qui ne semble pas encore être le cas, il est vrai qu'à long terme, les sanctions perdraient leur effet dissuasif et qu'en conséquence, la sécurité du public pourrait être compromise. [43](((p40)CV)PI)Les chauffards, les voleurs à la tire, les bagarreurs de taverne, commettront leurs actes répréhensibles, jouissant d'une impunité de facto. [44]((o40-43)PI)Il ne faut pas se mettre à construire de nouvelles prisons pour autant. [45](((c44)o40-43)PI)Sitôt de nouvelles places ouvertes, elles se rempliraient par enchantement. [46]((o44)PV)Il faut plutôt imaginer et recourir, pour des délits mineurs, à d'autres types de peines que l'emprisonnement. [47](r46)Certes, il en existe déjà. [48](o47)Sont-elles adéquates, sont-elles assez nombreuses? [49](o47)Dispose-t-on de ressources suffisantes pour encadrer les délinquants dans la communauté? [50](o47-49)Il est permis d'en douter. [51](c50)Comment se fait-il que le tiers des prisonniers québécois soient enfermés pour des infractions au Code de la sécurité routière? [52](((c50)p46)PV)N'y a-t-il pas moyen de punir ces personnes autrement, et par le fait même de dissuader les délinquants potentiels, en touchant à leur portefeuille, en saisissant leur véhicule?
- VII. [53](+52)PV)On pourrait réduire par ailleurs la pression sur le système carcéral si on cessait de l'encombrer avec des personnes qui devraient être prises en charge par le système de santé. [54](((c53)+52)PV)Le quart des détenus dans les prisons québécoises souffriraient d'une maladie mentale. [55](((p54)c53)+52)PV)Plusieurs d'entre eux ne représentent aucun danger pour la société s'ils prennent correctement leurs médicaments. [56](((c55)p54)PV)Que font-ils en prison? [57](+52-53)PV)Enfin, il y a des mentalités à changer. [58](((c57)+52)PV) Comment expliquer en effet qu'à une époque où la criminalité est en baisse, le nombre de sentences d'emprisonnement imposées par les juges soit à la hausse?
- VIII. [59](CV-VII)S'il n'y a pas lieu de paniquer, le gouvernement doit éviter que ne s'installe toute équivoque. [60](CV-VII)Il lui revient de faire rapidement la lumière sur la situation. [61](CV-VII)Il doit, sans fard, exposer les problèmes là où ils existent. [62]((c61)CV-VII)Il ne lui servirait à rien de les nier. [63]((c61)CV-VII)L'important, c'est qu'il propose du même coup les solutions. [64]((p63)CV-VII)Sans doute devrait-il mieux articuler sa vision du système pénal, assurer une meilleure adéquation entre le système judiciaire et le système carcéral, convaincre la population du bien-fondé de sa philosophie et donner aux responsables les moyens de l'appliquer. (Le Devoir, 1997-02-24)

"Affaires" : des intentions aux actes...

- I. [1]En lançant le chantier d'une grande réforme de la justice Jacques Chirac affirme vouloir lui rendre sa crédibilité, garantir son indépendance et en quelque sorte la réconcilier avec une opinion ô combien méfiante.
- II. [2](PI)De nobles intentions qui, sauf à pratiquer la technique contestable du procès d'intention, peuvent difficilement être condamnées par avance. [3]((r2)PI)Certes, on peut constater que cette préoccupation d'une justice malade et miséreuse intervient au moment où la pression des « affaires » pèse dangereusement sur l'hôtel de ville de Paris -dont Chirac fut jusqu'il y a peu le maire tout-puissant - et sur le RPR.
- III. [4]((C3)PI)Certains ne se privent pas de lui prêter des arrière-pensées machiavéliques, en raison notamment de sa volonté de renforcer la présomption d'innocence qui leur apparaît comme une volonté de brider la liberté de la presse.
- IV. [5](OIII)Mais, dans l'immédiat, les craintes surgissent plutôt des milieux judiciaires eux-mêmes. [6](c5)En effet, si l'arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire Botton-Noir-Mouillot a d'abord paru préserver la marge de manœuvre des juges en confirmant le délai de prescription du délit d'abus de bien social (ABS) et de recel d'ABS à partir de la découverte de l'infraction, un autre aspect de sa décision -concernant le dossier KIS- montre à quel point il est nécessaire de remettre juridiquement à plat les faits de corruption.
- V. [7]((C6)C5)Ceux-ci étant très difficiles à établir, les juges recourent à l'incrimination d'ABS ou de recel dans la quasi-totalité des « affaires » mises au jour entre politiques et chefs d'entreprise. [8](((c7)C6)C5)En interprétant très largement la définition de ce délit.
- VI. [9](((O8)C6)C5)La Cour de cassation vient de délimiter strictement le champ de l'ABS, à la grande satisfaction d'une partie notable du patronat. [10](((c9)C6)C5)Décision de logique juridique certes, mais qui va entraver le travail des juges en charge des « affaires ».
- VII. [11](CI-VI)Si l'on veut vraiment, comme le soutient le président Chirac, approfondir la justice et combattre la prévarication, alors il faudra réformer la notion de corruption. [12]((r11)CI-VI)Sinon, la voie est ouverte à une nouvelle « amnistie » des affaires en cours. [13](c12)Cela, les Français ne le comprendraient pas. [14](c13)Et la coupure avec la classe politique, loin de s'estomper, s'élargirait encore. (Les DNA, 1997-02-08)

La reprise qui ne vient pas

- I. [1]Le premier ministre Jean Chrétien annonçait, en fin de semaine, que sa campagne électorale portera sur l'emploi. [2](p1)Cette cible, que l'on retrouve d'ailleurs chez le gouvernement Bouchard et dont on a tant parlé lors du Sommet socio-économique, répond à ce qui est, selon tous les sondages, la priorité des priorités pour une grande majorité des citoyens.
- II. [3](OI)Et pourtant, malgré cette passion commune que partagent politiciens et citoyens, c'est dans une étonnante indifférence qu'ont été accueillis, le week-end dernier, les derniers résultats, pourtant fort troublants, sur la situation de l'emploi.
- III. [4](PII)Le Canada, en pleine croissance, n'a pas créé d'emplois, en janvier. [5](c4)C'est inquiétant. [6](o4)PII)Le Québec en a créé, mais sans résorber son taux de chômage et sans combler les énormes pertes subies pendant la dernière année. [7](p4-6)PII)Ces données de Statistique Canada ont été traitées, au Québec, sur un mode mineur. [8](c7)Cette relative indifférence semble refléter une banalisation de la réalité du chômage. [9](c8)Nous sommes tellement habitués à des résultats médiocres qu'on perd la faculté de s'étonner ou de s'indigner.
- IV. [10](PIII)Au Québec, en janvier, il s'est créé 9 000 emplois de décembre à janvier. [11](c10)PIII)Un rythme qui, s'il se maintenait toute l'année, donnerait une création exceptionnelle de 108 000 emplois. [12](o10-11)PIII)Et pourtant, personne ne pavoise. [13](c12)Pourquoi? [14](c12)Parce qu'on se méfie des aberrations statistiques. [15](+c12)Parce qu'on ne sait pas si ce progrès marque le début d'un véritable revirement ou simplement du surplace autour de l'espèce de plateau du marché du travail où le Québec se cantonne depuis le mois d'août. [16](c15)+c12)PIII)Il y avait 3 208 000 emplois au Québec en août, 3 213 000 en janvier.
- V. [17](+CIV)PIII)Il est difficile de pavoiser parce que le taux de chômage, qui passe de 12,1 à 12,2 %, était à 10,9, il y a un an. [18](+CIV)PIII)Et surtout, parce que le Québec compte 28 000 emplois de moins qu'en janvier 1995. [19](p18)PIII)À cet égard, le Québec est dans une classe à part. [20](p19)PIII)Comme le montre le tableau ci-contre, l'emploi stagne dans les provinces Maritimes, il grimpe dans l'Ouest. [21](o20)p19)PIII)Mais le Québec est la seule province où il connaît une véritable débarque. [22](c20-21)p19)PIII)Pendant que le Québec perdait 28 000 jobs, le reste du Canada en gagnait 170 000.
- VI. [23](OV)PIII)Mais même au Canada, où tout semblait aller pour le mieux, les résultats du mois de janvier sont une douche froide. [24](c23)PIII)Comment expliquer une création de seulement 8 000 emplois pour l'ensemble d'un pays en pleine croissance? [25](+c23)PIII)Comment vivre avec le fait que le chômage est plus élevé en 1996 et en ce début d'année qu'il ne l'était en 1994 et 1995 et reste dangereusement près du seuil symbolique des 10 %? [26](c24-25)PIII)Les compressions de dépenses publiques y sont pour quelque chose ; les chocs globaux aussi. [27](o+26)c24-25)PIII)Mais il y a d'autres facteurs qu'il faut fouiller.
- VII. [28](CVI)Cela donne un relief particulier aux intentions du premier ministre Chrétien et de son gouvernement. [29](CVI)On comprend pourquoi le ministre des Finances, Paul Martin, veut insister sur l'emploi dans son prochain budget.
- VIII. [30](OVII)OI)Mais on se demande comment le premier ministre abordera cette question de l'emploi en campagne électorale. [31](c30)VII)OI)Même si la création d'emplois a été forte au Canada, depuis quatre ans, en comparaison avec d'autres pays, le taux de chômage reste trop élevé pour que M. Chrétien puisse se contenter du bilan de son administration. [32](+c30)OVII)OI)Et s'il compte plutôt sur l'avenir, il devra expliquer comment il réussira là où, finalement, il a partiellement échoué. (La Presse, 1997-02-12)

Dans le texte du *Monde*, on compte au total 58 relations de cohésion. Ce nombre, divisé par le nombre de mots, donne une densité de  $(58/478) 0,12$ . Le texte du *Devoir* contient 173 relations, ce qui donne une densité de  $(173/1084) 0,16$ . Celui des *DNA* en contient 23, soit une densité de  $(23/360) 0,06$ . Enfin, celui de *La Presse* en renferme 60, soit une densité de  $(60/575) 0,10$ .

Le texte du *Devoir*, le plus dense, est aussi celui qui a le plus de séquences : il en contient quinze. Le texte du *Monde* en contient six, celui de *La Presse* cinq et celui des *DNA* quatre. La densité de chacun de ces textes décroît ainsi avec le nombre de séquences, ce qui incite à supposer un lien entre le nombre de séquences et la densité relationnelle du texte. Mais le nombre de séquences ne suffit pas à expliquer les différences de densité. Le texte de *La Presse* du 7-02-1997 par exemple compte sept séquences, soit une de plus que celui du *Monde* du 01-02-1997, mais il n'est pas plus dense que ce dernier pour autant. La différence tient à la densité relationnelle des séquences. Non seulement la densité des phrases varie, mais aussi celle des séquences.

Selon les résultats ci-dessus, la densité relationnelle du texte du *Monde* et de celui du *Devoir* est plus élevée que celle des textes des *DNA* et de *La Presse*. Le texte du *Devoir* est en outre plus dense que celui du *Monde* et celui de *La Presse*, plus que celui des *DNA*. La densité relationnelle des éditoriaux dans les journaux intellectuels serait ainsi plus importante que dans les journaux plus populaires. Elle serait aussi plus élevée dans les journaux québécois que dans les journaux français. L'analyse d'un seul texte par journal ne permet cependant pas une telle généralisation. Comme nous l'avons vu pour les phrases, la densité relationnelle d'un texte peut varier considérablement entre différents éditoriaux d'un même journal. L'analyse complète de 10 textes pris au hasard dans chaque journal, soit un total de 40 textes, nous donnera une estimation plus précise de la densité moyenne des éditoriaux.

Les tableaux suivants donnent la densité relationnelle de chaque texte analysé et la densité moyenne par journal :

<i>Le Monde</i>	<b>Nombre</b>	<b>Densité</b>
1997-02-01	58	58/478=0,12
1997-02-12	66	66/474=0,14
1997-02-16/17	38	38/451=0,08
1997-02-14	90	90/409=0,22
1997-02-07	40	40/458=0,09
1997-02-13	58	58/461=0,13
1997-02-18	59	59/452=0,13
1997-02-27	41	41/474=0,09
1997-02-02/03	54	54/462=0,12
1997-02-20	38	38/466=0,08
<b>Total</b>	542	4585
<b>Moyenne</b>	54,2	0,12

<i>Le Devoir</i>	<b>Nombre</b>	<b>Densité</b>
1997-02-01	118	118/998=0,12
1997-02-03	115	115/1147=0,10
1997-02-06	127	127/1168=0,11
1997-02-24	173	173/1084=0,16
1997-02-25	103	103/1145=0,09
1997-02-14	133	133/1079=0,12
1997-02-8/9	97	97/1054=0,09
1997-02-20	132	132/1037=0,13
1997-02-12	68	68/1166=0,06
1997-02-11	81	81/1108=0,07
<b>Total</b>	1147	10986
<b>Moyenne</b>	114,7	0,11

<i>Les DNA</i>	<b>Nombre</b>	<b>Densité</b>
1997-02-01	26	26/365=0,07
1997-02-04	29	29/336=0,09
1997-02-08	23	23/360=0,06
1997-02-13	27	27/326=0,08
1997-02-03	20	20/333=0,06
1997-02-15	24	24/343=0,07
1997-02-28	37	37/343=0,11
1997-02-12	22	22/331=0,07
1997-02-17	25	25/358=0,07
1997-02-20	29	29/381=0,08
<b>Total</b>	262	3476
<b>Moyenne</b>	26,2	0,08

<i>La Presse</i>	<b>Nombre</b>	<b>Densité</b>
1997-02-04	40	40/572=0,07
1997-02-07	80	80/765=0,10
1997-02-12	60	60/574=0,10
1997-02-15	78	78/1002=0,08
1997-02-22	32	32/558=0,06
1997-02-03	53	53/778=0,07
1997-02-27	47	47/620=0,08
1997-02-18	24	24/561=0,04
1997-02-11	49	49/631=0,08
1997-02-19	81	81/838=0,10
<b>Total</b>	544	6899
<b>Moyenne</b>	54,4	0,08

En résumé :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Densité moyenne</b>	0,12	0,11	0,08	0,08

D'après ces résultats, la densité moyenne des textes est plus élevée dans *Le Monde* et dans *Le Devoir* que dans les deux autres quotidiens. Ainsi, les éditoriaux des deux journaux intellectuels sont plus denses que ceux des deux journaux plus populaires. Peut-on considérer que les moyennes calculées pour chaque quotidien sont suffisamment différentes pour ne pas être attribuées au hasard ? Le calcul de l'écart réduit permet de vérifier cette hypothèse :

	<b>N (étendue)</b>	<b>T</b>	<b>R</b>	<b>Écart</b>	<b>Écart T</b>	<b>Écart réduit</b>
<i>Le Monde</i>	4585	441	542	101	20,31	4,97
<i>Le Devoir</i>	10986	1056	1147	91	31,44	2,89
<i>Les DNA</i>	3476	334	261	-73	17,69	-4,13
<i>La Presse</i>	6899	663	544	-119	24,92	-4,78
	25946	2494	2494	0		

Le classement des écarts, du plus grand écart positif au plus grand écart négatif, révèle un excédent pour les deux journaux intellectuels et un déficit pour les deux journaux plus populaires. On peut en outre observer que l'excédent est plus important dans *Le Monde* que dans *Le Devoir* et que le déficit est plus grand dans *La Presse* que dans *Les DNA*. Ces résultats nous permettent de retenir l'hypothèse que le type de journal a une influence sur la densité relationnelle des textes, et ce, tant au Québec qu'en France.

### III.5.1 La variance

Les moyennes calculées sont en quelque sorte le point central où se trouvent la plupart des résultats. Mais ces derniers peuvent être plus ou moins dispersés, ce que l'on peut observer dans les tableaux ci-dessus. Le calcul de la variance permet d'établir la dispersion des résultats<sup>38</sup> par rapport à la moyenne. La formule est la suivante :

$$s^2 = \frac{\sum n_i(X_i - \bar{X})^2}{n}$$

L'écart type est obtenu en extrayant la racine carrée de la variance. Les résultats sont les suivants<sup>39</sup> :

<sup>38</sup>Nous avons procédé aux calculs à partir du nombre de relations.

<sup>39</sup>Voir annexe 1 pour le détail des calculs.

	Écart type
<i>Le Monde</i>	15,41
<i>Le Devoir</i>	28,21
<i>Les DNA</i>	4,54
<i>La Presse</i>	19,16

La dispersion est plus grande dans les échantillons du *Devoir* et de *La Presse* que dans les deux autres journaux et c'est dans *Les DNA* que se trouve l'écart le plus petit. Un petit écart indique une faible variation. Le calcul de l'écart théorique permet de confronter nos résultats à un modèle tel qu'il serait, si les relations étaient dispersées de façon aléatoire entre les textes de chaque quotidien. Soit :

	Écart type	Écart théorique
<i>Le Monde</i>	15,41	6,96
<i>Le Devoir</i>	28,21	9,95
<i>Les DNA</i>	4,54	5,06
<i>La Presse</i>	19,16	7,13

La comparaison entre l'écart théorique et l'écart expérimental dans *Le Monde* ainsi que dans *Le Devoir* et dans *La Presse* révèle une répartition irrégulière du nombre de relations dans les dix tranches, ce qui permet de retenir l'hypothèse que la distribution réelle des relations dans l'échantillon ne relève pas du hasard. L'écart faible dans *Les DNA* suppose au contraire une répartition régulière des relations, soit une distribution normale.

En quoi notre échantillon des *DNA* est-il plus homogène que ceux du *Monde*, du *Devoir* et de *La Presse* ? Il faut sans doute se reporter aux textes pour en trouver les raisons. Les variables auteur et thème guideront notre réflexion.

### III.5.1.1 L'auteur

Dans notre échantillon des *DNA*, 80 % des textes sont signés par la même éditorialiste : Vettu. Un article est signé par Jung et un autre par Kiefer. Les textes de l'échantillon de *La Presse* sont signés par 4 éditorialistes différents. Dubuc signe 50 % des textes, Gravel 30 % et Wagnière ainsi que Gruda signent chacun un texte. Dans l'échantillon du *Devoir*, nous avons aussi identifié 4 éditorialistes : 20 % des textes sont écrits par Venne, 30 % par Brousseau, 40 % par Bissonnette et un texte est signé par Sansfaçon. La surreprésentation d'un ou d'une éditorialiste peut être un facteur qui explique l'homogénéité de l'échantillon des *DNA*.

### III.5.1.2 Le thème

De plus, les textes écrits par Vettu, soit 80 % des textes, traitent tous de politique intérieure, plus précisément de la montée du FN et de la question de l'immigration. Dans *La Presse*, il y a autant de textes qui abordent des questions de politique interne, mais sous divers thèmes : les relations fédérales-provinciales, les réformes de la santé et de l'enseignement, le budget fédéral, l'emploi, etc. Deux textes s'intéressent à la scène internationale : l'immigration en France et les droits de l'homme au Pérou. Les thèmes abordés dans les éditoriaux du *Monde* sont aussi variés. La plupart se rapportent à la scène internationale : l'Algérie, la Serbie, Jérusalem, etc. Deux textes portent sur des questions de politique nationale : l'immigration et l'emploi. Enfin, dans *Le Devoir*, les thèmes sont également diversifiés : trois textes traitent de sujets relatifs à la scène internationale, la division de l'Europe de l'Est, l'immigration en France et la mort de Deng Xiaoping. Six textes ont trait à des événements relatifs à la scène nationale, dont trois à caractère culturel et trois à caractère politique. Ainsi, en comparaison avec les trois autres, l'échantillon du quotidien alsacien est plus homogène non seulement en ce qui a trait à l'auteur du texte, mais aussi aux thèmes abordés.

Ces variables thème et auteur peuvent-elles expliquer les écarts observés à l'intérieur de chaque journal ? Le tableau suivant présente le classement des écarts, du plus grand écart positif au plus grand écart négatif<sup>40</sup> par rapport à la moyenne dans *Les DNA*.

<i>Les DNA</i>	Écart réduit
1997-02-28	+2,19
1997-02-04	0,80
1997-02-13	0,61
1997-02-20	0
1997-02-01	-0,19
1997-02-17	0,39
1997-02-15	0,40
1997-02-12	0,61
1997-02-08	0,78
1997-02-03	1,01

Selon ce classement, la variable auteur n'a pas d'incidence sur l'écart par rapport à la moyenne dans *Les DNA*. En effet, Vettu, qui signe 80 % des textes de notre échantillon, est l'auteur du texte du 28 février, qui a l'écart positif le plus grand, ainsi que de celui du 3 février, qui a l'écart négatif le plus grand. Y a-t-il un lien avec le thème du texte ? Cette variable semble aussi indépendante. Les trois textes qui ont un écart positif traitent de la montée du Front

---

<sup>40</sup>Voir l'annexe 2 pour le détail des calculs.

National en France. Les textes du 17 et du 3 février abordent aussi ce thème, mais ils affichent un déficit. Le type d'organisation textuelle ne semble pas non plus avoir d'influence sur la variation. Le texte qui a l'écart réduit le plus grand est structuré sur la base de la spécification progressive de deux thèmes ou plutôt de deux sous-thèmes, alors que le troisième, qui a aussi un écart réduit positif, est de type linéaire. On peut cependant remarquer que parmi les textes qui accusent un déficit se trouvent ceux qui débutent par des considérations générales ou par une cataphore :

Ce n'est qu'un petit coin de ciel bleu. Une tache claire qui, par endroits, perce la grisaille économique. Elle donne l'espoir de jours meilleurs, même si la France n'est pas encore à l'abri des gros grains comme le montrent les derniers chiffres du chômage : on a beau mettre l'accent sur une légère baisse en décembre, ils restent exécrables. (Les DNA, 1997-02-01)

Le calcul de l'écart réduit dans l'échantillon du *Monde* donne le classement suivant :

<i>Le Monde</i>	Écart réduit
1997-02-14	+6,39
1997-02-12	1,41
1997-02-18	0,87
1997-02-13	0,57
1997-02-01	0,14
1997-02-02/03	-0,14
1997-02-07	-2,01
1997-02-27	-2,12
1997-02-16/17	-2,17
1997-02-20	-2,43

Le texte du 14 février se distingue des autres textes par un grand écart positif. Les textes du *Monde* n'étant pas signés, nous ne pouvons pas établir de lien entre l'auteur du texte et l'écart par rapport à la moyenne. La progression du thème de ce texte est de type spécification progressive et le texte est construit sur la base d'une opposition macrostructurelle passé/présent marquée par *certes... mais*. Le type de progression du thème du texte peut-il expliquer l'écart entre ce texte et les autres ? Une rapide vérification nous permet de rejeter immédiatement cette hypothèse. Le texte du 1<sup>er</sup> février est aussi construit sur la base d'une progression du thème du texte de type spécification progressive et d'une opposition passé/présent marquée par *il est vrai... cela étant*, mais il n'a qu'un écart réduit de 0,14. La comparaison entre les textes des 18 et 27 février est aussi probante. Les deux textes font appel à une modulation des niveaux de généralité, mais le premier a un écart positif et le second un écart négatif. Le texte qui affiche le plus grand écart positif traite du projet de loi sur l'immigration. C'est le seul texte du *Monde* qui porte sur ce thème pour le moins délicat. Le texte qui affiche l'excédent le plus important après celui-là traite aussi d'un problème de

politique intérieure, la situation de l'emploi en France. Le thème du texte dans *Le Monde* semble donc influencer sur la densité relationnelle. Dans une étude comparative entre des journaux allemands et finnois, Tiittula (1994) observe une grande variation dans le taux d'implicite. Elle constate aussi l'influence du thème du texte :

Wie stark und explizit bewertend ein Artikel war, schien u.a. vom Thema abzuhängen. Explizite Bewertungen kamen in beiden Sprachen insbesondere bei innenpolitischen und wirtschaftspolitischen Themen vor, während Texte, in denen viel Hintergrundinformation vermittelt wurde, häufig außenpolitische Fragen (z.B. Wahlen in einem anderen Land) behandelten. (idem:231)

Dans *La Presse*, la densité relationnelle varie selon l'auteur.

<i>La Presse</i>	Écart réduit
1997-02-07	+2,67
1997-02-12	2,31
1997-02-19	1,91
1997-02-15	-0,12
1997-02-11	0,15
1997-02-27	0,30
1997-02-04	0,77
1997-02-03	1,06
1997-02-22	1,87
1997-02-18	3,11

Les trois textes qui affichent un excédent dans le tableau ci-dessus sont signés par Dubuc. Le même éditorialiste signe aussi deux textes qui accusent un déficit, mais ils se trouvent à la limite. Les textes de Gravel ont tous un écart réduit négatif. Deux de ses textes se trouvent au bas complètement du tableau, soit ceux des 22 et 18 février. Ils ont respectivement une densité de 0,06 et de 0,04. Il est difficile de se prononcer pour les textes de Wagnière et de Gruda puisqu'ils ne signent chacun qu'un seul texte dans notre échantillon. On peut quand même noter que les deux textes accusent un déficit. On peut ainsi établir un parallèle entre auteur et densité dans *La Presse*. Il en va de même dans *Le Devoir*.

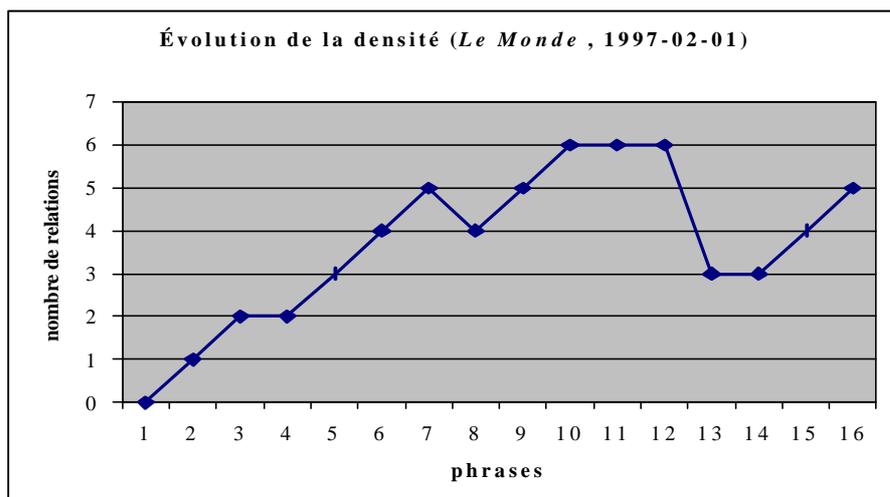
<i>Le Devoir</i>	Écart réduit
1997-02-24	+18,80
1997-02-20	7,69
1997-02-14	6,27
1997-02-01	4,58
1997-02-06	1,51
1997-02-03	-1,52
1997-02-8/9	4,13
1997-02-25	5,17
1997-02-11	10,84
1997-02-12	16,31

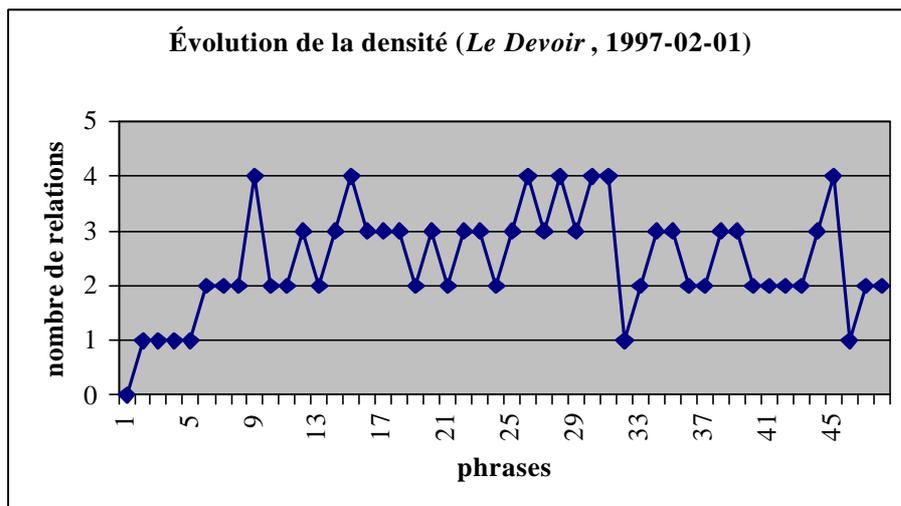
Les textes signés par Venne, ceux des 24 et 1<sup>er</sup> février, ont un écart réduit positif de même que celui signé par Sansfaçon, celui du 14-02. Presque tous les textes signés par Bissonnette ont un écart réduit négatif, sauf un. Il s'agit cependant du texte qui a le plus petit écart positif, soit celui du 6 février. De même, deux des textes de Brousseau ont un écart négatif et un seul a un écart positif. Sans poser un lien direct avec l'auteur du texte, on peut observer une tendance. Auteur et organisation textuelle sont en outre étroitement liés dans *Le Devoir*. Un texte de Venne est facilement identifiable. Les différents éléments du texte sont énoncés dans le premier paragraphe. Il ne s'agit pas d'un hyperthème dans le sens traditionnel du terme, c'est-à-dire d'un thème général décomposé en ses divers éléments. Le premier paragraphe annonce plutôt la structure du texte, les différentes étapes du raisonnement. Il commence par des faits, suivis des conséquences et enfin de la prise de position. L'identité de structuration entre les textes du 1<sup>er</sup> et du 24 février est remarquable (voir annexe 5). Dans les textes de Brousseau, le premier paragraphe annonce aussi la structure du texte, les différentes parties qui seront ensuite développées. Suivent ensuite une description des faits sous forme de spécification progressive et la position du problème. Le passage des faits aux conséquences se fait au huitième paragraphe (voir par exemple les textes des 3, 25 et 20 février à l'annexe 5). Enfin, dans les textes de Bissonnette, le premier paragraphe contient l'hyperthème, qui sera ensuite décomposé en parties dans le corps du texte. Il s'agit donc aussi d'une structure de type exposition, mais en rapport avec le thème énoncé dans le premier paragraphe, non pas de la structure du texte. Les textes des 6 et 12 février ont cette structure. Un autre rapport intéressant à noter dans *Le Devoir* est celui entre l'auteur et le thème du texte : Bissonnette signe les textes culturels, Venne les textes de politique nationale et Brousseau les textes de politique internationale, ce qui lie thème, auteur et organisation textuelle.

Un tel lien entre auteur et structure du texte n'a pu être établi dans *Le Monde*, puisque les textes ne sont pas signés. Cependant, en comparant les éditoriaux des 2/3, 7 et 14 février, il est tentant de supposer un rapport semblable. Ces textes débutent dans le premier paragraphe par la position du problème, puis le deuxième paragraphe introduit des événements du passé, le troisième une opposition et le dernier paragraphe propose des solutions au problème. Les éditoriaux des 18 et 27 février ont aussi une structure identique. Ces textes débutent par un événement et ses conséquences, le deuxième paragraphe particularise les conséquences, ce qui est suivi d'un mouvement de généralisation des notions dans le troisième paragraphe et d'un retour au particulier en fin de texte. L'identité de structure de ces textes est exceptionnelle et ne saurait être attribuée au hasard.

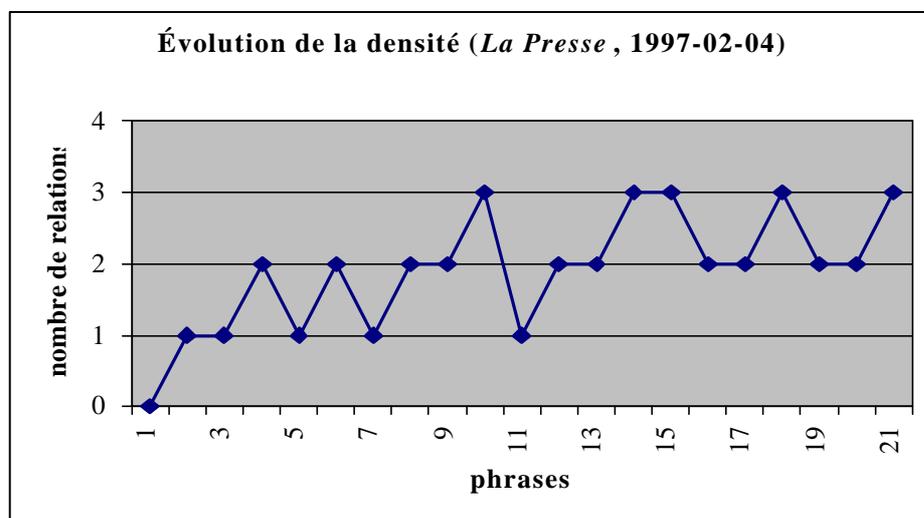
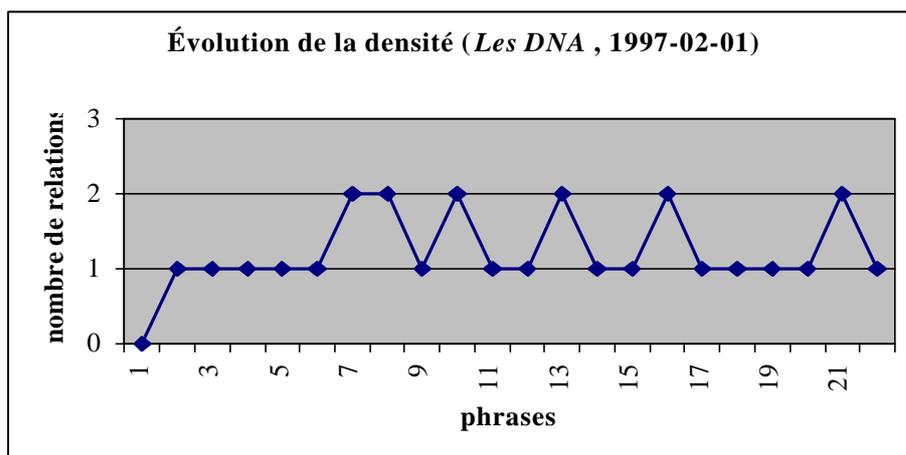
Ces liens entre auteur, thème et organisation textuelle ne se trouvent pas dans *Les DNA* ni dans *La Presse*. Un même auteur traite de divers thèmes et organise ses textes de différentes façons. La plus faible densité de ces éditoriaux est-elle une conséquence de cette diversité ? Nous avons en outre vu dans le deuxième chapitre qu'il est plus problématique de dégager les types d'organisation des éditoriaux de ces deux journaux que de ceux du *Monde* et du *Devoir*.

Le calcul de l'évolution de la densité relationnelle au fil du texte permettrait de vérifier s'il existe des variations importantes non plus seulement entre les journaux et entre les textes d'un même journal, mais aussi à l'intérieur des textes. Si l'on compare deux éditoriaux du *Monde* et du *Devoir*, par exemple ceux du 1<sup>er</sup> février, qui ont une densité de 0,12, on observe une différence dans l'évolution de la densité relationnelle. La courbe obtenue pour le texte du *Monde* suit une certaine régularité alors que celle du texte du *Devoir* est plus irrégulière, et ce, même si la variation à l'intérieur du texte est plus grande dans le premier.





De même, les textes des *DNA* et de *La Presse* du 1<sup>er</sup> et du 4 février ont la même densité (0,07), mais la courbe obtenue dans le cas de *La Presse* est plus irrégulière que celle des *DNA*.



Il faudrait approfondir cette question pour établir de façon certaine s'il existe une différence dans l'évolution de la densité à l'intérieur d'un texte selon la provenance et le type de journal.

### III.6 Autres caractéristiques quantitatives

#### III.6.1 La longueur du texte

Toujours d'un point de vue quantitatif, on observe des différences entre les journaux en ce qui a trait à la longueur des textes, des phrases et des paragraphes. En règle générale, les éditoriaux des quotidiens québécois sont plus longs que ceux des quotidiens français. Le tableau suivant donne la moyenne des mots par texte dans notre corpus :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
Mots/texte	458,5	1096	347,6	689,9

Les textes du *Devoir* et de *La Presse* sont en moyenne deux fois plus longs que ceux du *Monde* et des *DNA*. On peut en outre observer que les éditoriaux des journaux intellectuels sont plus longs que ceux des quotidiens plus populaires, et ce, tant en France qu'au Québec.

Comment expliquer la différence entre les éditoriaux français et québécois? Dans les quotidiens français, le thème abordé dans l'éditorial est habituellement déjà introduit dans un article de la une ou des pages intérieures (avec un renvoi à l'éditorial dans le cas du *Monde*). Dans les quotidiens québécois, il n'en va pas de même. Le sujet a été abordé le jour précédent ou quelques jours auparavant. Il faut donc remettre en contexte, rappeler les faits. Mais la remise en contexte ne dépend pas seulement de la relative nouveauté du sujet, elle est aussi attribuable à une tendance culturelle nord-américaine. En effet, selon Ross (1990:147-148) :

La presse commerciale occidentale, et surtout nord-américaine, a fait de « l'objectivité » le premier critère du professionnalisme chez un journaliste. **Objectif, neutre, impartial** (ONI), voilà notre héros. [...] La force de la norme est telle que même les éditoriaux et autres commentaires de presse y échappent rarement. Lorsque les journalistes prennent position, c'est à la manière en principe pondérée et documentée de l'expert plus qu'à celui du citoyen engagé. Ils suivent la formule DEE, chère au *Wall Street Journal* : *description des faits*, puis *explication* et, en dernier lieu seulement, *évaluation*.<sup>41</sup>

#### III.6.2 La longueur des phrases

Les journaux se distinguent aussi par la longueur des phrases. Le tableau suivant donne la moyenne de mots par phrase dans les éditoriaux des quatre quotidiens :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Mots/phrased</b>	24,83	26,73	21,53	24,57

En moyenne, les phrases les plus longues se trouvent dans le journal *Le Devoir*, suivi du *Monde*, de *La Presse* et des *DNA*. Si l'on maintient l'opposition entre journaux intellectuels et journaux plus populaires, on observe que les phrases des premiers sont plus longues que celles des seconds. En effet, les phrases des éditoriaux du *Monde* sont en moyenne plus longues que celles des *DNA* et il en va de même entre *Le Devoir* et *La Presse*. De plus, toujours en maintenant l'opposition entre quotidiens intellectuels et plus populaires, on remarque que les phrases sont plus longues dans les quotidiens québécois que dans les quotidiens français. Ainsi, les phrases des éditoriaux de *La Presse* sont plus longues que celles des *DNA* et celles du *Devoir* plus que celles du *Monde*. Le calcul du pourcentage de phrases contenant  $x$  mots permet de mieux apprécier les différences :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>1-20</b>	44,3	39	<b>63,6</b>	<b>57,6</b>
<b>21-40</b>	<b>41,2</b>	<b>41,9</b>	32,5	36,7
<b>41-60</b>	<b>13</b>	<b>15,5</b>	3,5	5,4
<b>61-80</b>	<b>1,5</b>	<b>2,9</b>	0,4	0,3

Les éditoriaux des *DNA* et *La Presse* contiennent plus de phrases de 1 à 20 mots, les premiers plus que les seconds, que ceux du *Monde* et du *Devoir*. La tendance à la segmentation observée surtout dans *Les DNA* a sans doute une influence sur ces résultats, par exemple :

L'argent à prix raisonnable et une demande soutenue pourraient aussi favoriser les investissements de rationalisation pour une meilleure productivité. Souvent au détriment de l'emploi. (Les DNA, 1997-02-01)

*Le Monde* et *Le Devoir*, quand à eux, comptent plus de phrases comprenant entre 21-40 et 41-60 mots. Dans une étude qui inclurait les éditoriaux de tabloïdes de la presse populaire, on pourrait s'attendre à retrouver encore plus de phrases courtes que dans les journaux étudiés. Selon Tremblay (1996), *Le Journal de Montréal*, tabloïde populaire québécois, compte beaucoup moins de mots par séquence verbale maximale (SVM) que *Le Devoir* et *La Presse*.<sup>42</sup>

---

<sup>41</sup>Les caractères gras et italique sont de l'auteur.

<sup>42</sup>Il ne s'agit pas de la longueur des phrases dans l'éditorial, *Le Journal de Montréal* n'en contenant pas, mais on pourrait s'attendre à un résultat semblable.

### III.6.3 Le nombre de phrases par paragraphe

La distinction entre les types de journaux ressort aussi clairement en ce qui a trait au nombre de phrases par paragraphe. Les éditoriaux des quotidiens intellectuels contiennent en moyenne plus de phrases par paragraphe que ceux des quotidiens plus populaires :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Phrases/par.</b>	4,17	3,70	2,57	2,81

Selon Bessonnat (1988:85), le découpage en paragraphes permet de « contrebattre l'organisation linéaire du texte. A la succession linéaire des phrases se superpose l'articulation hiérarchisée en paragraphes ». Il poursuit ainsi :

[...] la segmentation en paragraphes fonctionne comme un instrument de programmation de la lecture. Le phénomène est très sensible, si on prend la structure thématique en considération : dans le cadre d'une progression thématique dérivée, les paragraphes constituent autant de tiroirs successifs annoncés par l'hyperthème initial, autorisant en retour une lecture tabulaire et non simplement linéaire du texte. [...] dans le cadre d'une progression thématique constante, on rethématise sur le nom au début de chaque paragraphe et le fonctionnement n'est guère différent : chaque paragraphe correspond à une rubrique prédiquée à partir du thème constant rappelé à l'initiale. [...] On notera même que l'effet de programmation semble d'autant plus fort que le texte est plus segmenté. D'où le goût prononcé des circulaires administratives pour l'alinéa, circulaires dans lesquelles le plus souvent la structure-paragraphe coïncide avec la structure-phrase, au point de transformer un texte à visée informative en texte à effet injonctif par la seule vertu de son découpage. Le discours implicite de pareil texte est toujours une succession d'instructions qu'on pourrait paraphraser ainsi : *lisez* (texte) - *enregistrez* (blanc) - *lisez...* (idem:85-86)

Ainsi, le découpage en paragraphes permettrait de « combattre » la linéarité du texte et lui donnerait une visée plus persuasive.

### III.7 Quelques observations d'ordre stylistique

Les éditoriaux des *DNA* et de *La Presse* contiennent en général plus de mots émotifs, d'expressions et de mots du langage parlé ou familier ainsi que d'emplois figurés que les éditoriaux des deux autres journaux. Les expressions et mots du langage familier se trouvent surtout dans *La Presse*. En voici quelques exemples :

Eh bien non ! L'idée d'abroger l'article 93 de la Constitution, qui assure la survie des commissions scolaires catholiques et protestantes à Montréal et à Québec, a été accueillie *avec une brique et un fanal* par les ténors anglo-québécois, tels Alliance Québec et The Gazette (*La Presse*, 1997-02-13)

Et quand le juge, dans un élan d'émotion, va jusqu'à conclure à des « illégalités et des abus de pouvoir graves que ne saurait accepter une société libre et démocratique », on se demande *sur quelle planète il vit*. (ibidem)

Les économistes québécois ont parfaitement raison de souligner que le *pelletage de déficit* auquel le fédéral s'est adonné en réduisant ses transferts aux provinces a un effet sur la dégradation des services de santé, sur la lutte contre la pauvreté, sur l'emploi. (La Presse, 1997-02-01)

Si jamais on devait constater qu'il est physiquement impossible d'organiser des maternelles adéquates d'ici l'an prochain, il faudra peut-être, à regret, penser à repousser le projet : on ne gagnera rien à entasser les élèves dans des *roulottes* mal chauffées qui débordent. (La Presse, 1997-02-11)

Non pas qu'il faille ouvrir la porte au *tripatouillage* cellulaire tous azimuts. (La Presse, 1997-02-28)

Dans *Les DNA*, on retrouve surtout des emplois figurés :

Ce vent balaie bien au delà du *pré carré culturel et intellectuel*. Il charrie la rage contenue devant une société impitoyable pour TOUS les exclus. (Les DNA, 1997-02-22)

Bref, si l'Europe a du mal à *accorder les violons de la Santé et de la production agricole*, un espoir de prise de conscience est en train de naître en France. (Les DNA, 1997-02-24)

En lançant *le chantier* d'une grande réforme de la justice Jacques Chirac affirme vouloir lui rendre sa crédibilité, garantir son indépendance et en quelque sorte la réconcilier avec une opinion ô combien méfiante. (Les DNA, 1997-02-08)

Enfin, les comparaisons dans *La Presse* n'ont souvent aucun lien logique avec le thème abordé. Elles ne servent qu'à soutenir l'argumentation en faisant appel aux lieux communs, aux émotions du lecteur, comme dans les exemples suivants :

Le *tabou* du *clonage* n'est peut-être qu'une réaction de défense devant la fascination qu'exerce cette pratique et les fantasmes qu'elle réveille. *Tel l'ex-fumeur qui s'interdit de toucher ne serait-ce qu'à une cigarette, la communauté scientifique refuse d'effleurer un champ de recherche dans lequel elle craint de plonger jusqu'à l'abus.* (La Presse, 1997-02-28)

Dans à peu près tous les dossiers qui devraient être la trame quotidienne d'une vie politique normale, tout se passe à Ottawa *comme si le gouvernement était seul sur la glace pendant que le Bloc se cherche un leader et le Reform un minimum de cohésion. À croire que la seule stratégie à la portée de l'opposition, c'est de faire trébucher un adversaire et, idéalement, de faire prendre une mauvaise punition à son équipe.* (La Presse, 1997-02-04)

Une *grosse boîte de Smarties* où il y a un petit quelque chose pour tout le monde, des handicapés aux enfants pauvres, des étudiants aux villageois désireux de se relier à Internet. (La Presse, 1997-02-19)

### III.8 Conclusion

La schématisation des textes nous a permis d'observer que les éditoriaux du *Monde* et du *Devoir* comptent nombre d'enchâssements de phrases et de séquences. Les textes des *DNA* et de *La Presse* en contiennent aussi, mais dans une moindre proportion. La progression linéaire du thème du texte dans les journaux plus populaires explique cette différence. Selon

Barthes (1966:31), les enchâssements permettent de compenser la complexité du texte pour obtenir un maximum de compréhension :

[...] la complexité d'un récit peut se comparer à celle d'un organigramme, capable d'intégrer les retours en arrière et les sauts en avant ; ou plus exactement, c'est l'intégration, sous des formes variées, qui permet de compenser la complexité, apparemment immaîtrisable, des unités d'un niveau : C'est elle qui permet d'orienter la compréhension d'éléments discontinus, contigus et hétérogènes [...].

En ce sens, les textes du *Monde* et du *Devoir* sont plus complexes que les textes des *DNA* et de *La Presse* et ceux du *Monde* plus que ceux du *Devoir*. Les enchâssements visent à faciliter la compréhension.

Nous avons en outre posé que les enchâssements ont une influence sur la densité relationnelle des textes, c'est-à-dire qu'ils l'augmentent. L'analyse complète de 40 textes, soit 10 éditoriaux par quotidien, nous a permis de démontrer que les éditoriaux du *Monde* et du *Devoir* ont une densité relationnelle plus élevée que ceux des *DNA* et de *La Presse*. Le calcul de la variance et de l'écart réduit nous a permis de retenir l'hypothèse que la variation entre les journaux n'est pas due au hasard. Toujours d'un point de vue quantitatif, nous avons noté que les éditoriaux des journaux québécois sont en moyenne deux fois plus longs que ceux des journaux français. Ils sont en outre plus longs dans les quotidiens intellectuels que dans les quotidiens plus populaires. Les phrases sont aussi en moyenne plus longues dans les journaux intellectuels que dans les journaux plus populaires et il en va de même pour les paragraphes.

Enfin, l'étiquetage complet des textes, qui nous a permis de compter le nombre de relations par texte, présente un autre avantage théorique. Le système des parenthèses, associé à un langage informatique, XML (eXtensible Markup Language) par exemple, pourrait permettre de générer automatiquement les schémas. Ce langage informatique est basé sur la hiérarchie des constituants et offre l'avantage de la libre définition de la sémantique, ce que ne permet pas le langage HTML (HyperText Markup Language). L'extrait suivant, déjà abondamment commenté, serait ainsi étiqueté et représenté schématiquement :

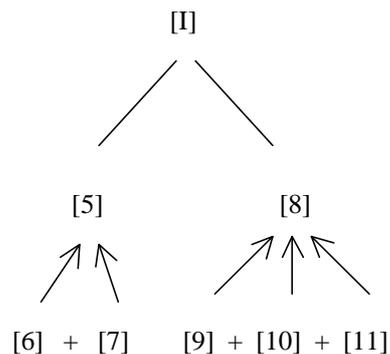
[5](PI, TI, CI) Depuis des mois, les autorités françaises avaient fait vœu de silence avec, il est vrai, quelques justes raisons: toute déclaration émanant de Paris déclenche, quelle qu'elle soit, les vieux réflexes de rejet de l'« ingérence colonialiste » et la France sert de repoussoir d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique algérien. [6](c5)PI, TI, CI) Jacques Chirac avait fait lui-même l'expérience de cette relation particulièrement difficile, lorsqu'ayant accepté de rencontrer Liamine Zeroual, en novembre 1995 à New York, il put constater que le chef de l'Etat algérien jugeait plus payant électoralement d'humilier son homologue français que de s'en prévaloir. [7](+c5)PI, TI, CI) Si l'on ajoute à cela les attentats qui menacent sur le sol français, on doit convenir qu'il était raisonnable pour Paris de ne pas s'afficher: la discrétion était la condition nécessaire à toute politique cherchant à aider l'Algérie à sortir de la crise.

[8](OII, TII)PI, CI) Cela étant, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? [9](c8)OII, TII)PI, CI) Le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine. [10](+c8)OII, TII)PI, CI) Le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime dont on voulait espérer que Liamine Zeroual serait l'artisan n'est pas engagé. [11](+c8)OII, TII)PI, CI) L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manœuvre du président algérien est étroite.

```

<constituant id="I">
  <constituant id="5" relation="particularisation,temps,causalité"/>
    <constituant id="6" relation="causalité"/>
      <constituant id="7" relation="causalité" précédent="addition"/>
    </constituant>
  <constituant id="8" relation="opposition,temps,particularisation,causalité"/>
    <constituant id="9" relation="causalité"/>
      <constituant id="10" relation="causalité" précédent="addition"/>
      <constituant id="11" relation="causalité" précédent="addition"/>
    </constituant>
  </constituant>
</constituant>

```



Un tel étiquetage permettrait aussi de sélectionner ou de rechercher dans un texte des informations qui se trouvent à un certain niveau hiérarchique ou des arguments utilisés pour justifier une prise de position, etc.

## **CHAPITRE IV EXPRESSION DE L'OPPOSITION ET DE LA CAUSALITÉ : ÉTUDE DES CONNECTEURS**

### **IV.0 Introduction**

Les connecteurs, nous l'avons vu dans le chapitre I, marquent les relations sémantiques entre les propositions, les phrases et les paragraphes. Ils ponctuent aussi en quelque sorte le texte, l'organisation globale du texte. Dans ce chapitre, nous tenterons de déterminer dans quelle mesure les connecteurs contribuent à spécifier les relations de cohésion. Dans un premier temps, nous tenterons d'établir s'il existe des différences quantitatives. Le but est de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse que la densité du marquage varie en fonction de la provenance et du type de journal. Dans un second temps, nous essayerons d'identifier des différences dans l'emploi des connecteurs selon la provenance et le type de journal. Nous nous limiterons aux relations d'opposition et de causalité, relations fondamentales dans l'éditorial comme nous l'avons vu dans les analyses des chapitres II et III.

### **IV.1 La définition des champs de l'opposition et de la causalité**

Nous avons employé jusqu'ici les concepts d'opposition et de causalité dans des acceptions différentes. Pour l'analyse des connecteurs qui marquent ces relations, il convient maintenant de mieux les définir.

#### **IV.1.1 L'opposition**

Il existe plusieurs termes de sous-catégorisation des relations d'opposition : adversative, de contraste, etc. Selon le *PR*, l'opposition est un « rapport de deux choses opposées qui ne peuvent coexister sans se nuire » ; un contraste est une « opposition de deux choses dont l'une fait ressortir l'autre » ; une relation adversative « marque une opposition ». Ces termes peuvent se regrouper sous le terme plus général d'opposition, ce que propose Lalande : « Deux termes sont dits opposés quand ils sont ou corrélatifs, ou contraires, ou contradictoires »<sup>43</sup> (Lalande:717). Pour les besoins de cette étude, nous ne retiendrons aussi que le terme « opposition » pour désigner ces relations. La restriction et la concession diffèrent cependant de l'opposition. La restriction est une relation qui porte sur l'extension d'un concept. Elle en restreint l'extension en le spécifiant. Le concept de concession est plus difficile à définir. D'un point de vue étymologique, la concession consiste à abandonner à un adversaire un point de

---

<sup>43</sup>Deux termes sont dits corrélatifs quand ils sont en relation de mutuelle dépendance, contraire quand ils opposent deux choses du même genre et contradictoires lorsqu'une affirmation en contredit une autre.

discussion. En tant que figure de rhétorique, il s'agit d'accepter, sans perdre l'avantage, un argument ou une objection pour ensuite s'y opposer. En grammaire traditionnelle, sont généralement considérées comme concessives des propositions introduites par des conjonctions ou des locutions conjonctives telles que *quoique*, *bien que*, *encore que* et *malgré que*. Cette relation peut également être marquée par des adverbes de relation logique, dits « adverbes d'opposition » ou de « concession » (Grevisse, idem:1470:§984). Ce sont : *pourtant*, *cependant*, *néanmoins*, *toutefois*, *par contre*, *en revanche*, *seulement*, *de même que*, *nonobstant*, *pour autant*, *tout de même*. Les concepts d'opposition et de restriction sont souvent utilisés pour définir celui de concession, entre autres par Moeschler et de Spengler (1982:11) « [...] l'idée de concession inclut une composante argumentative en ce qui revient à défendre une certaine thèse (au sens de conclusion) par opposition à d'autres thèses ». Dubois et al. (1994:336) définissent quant à eux la proposition d'opposition à l'aide du concept de concession « on appelle *proposition d'opposition* les propositions concessives introduites par *alors que*, *tandis que* (non temporel), etc. ». Selon le *Trésor de la langue française (TLF)* (1977:1241), la concession est en grammaire une « relation de restriction ou d'opposition exprimée par un complément circonstanciel indiquant qu'un phénomène qui en entraîne normalement un autre n'a pas eu cet effet ou a eu un effet contraire ». Dans cette dernière définition, on retrouve le terme « effet ». Grevisse (idem:1651:§1090) utilise aussi cette notion ainsi que celle de « cause » pour définir la proposition de concession : « la proposition de concession indique qu'il n'y a pas eu la relation logique attendue entre le fait qu'elle exprime et celui qu'exprime le verbe principal. Elle énonce notamment une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir ». Il en va de même chez Letoublon (1983:87) qui définit la concession comme « une cause dans un monde possible, allant dans le monde réel en sens inverse de la réalité constatée ». Enfin, Di Meola (1997:33) retient également la notion de causalité pour définir la concession : « In der Konzessivrelation steht der Grund in Kontrast zur Folge, die er nach normalen Erwartungen hätte verhindern sollen ». La concession est une « versteckte Kausalität ». C'est cette définition que nous adoptons. Ainsi, l'opposition et la restriction sont deux relations de type statique, alors que la concession implique les deux types : opposition statique à une relation dynamique causale.

#### **IV.1.2 La causalité**

Selon le *PR*, « une cause est un événement antécédent, une action qui produit un effet » et un effet est « ce qui est produit par une cause ». Ces définitions illustrent bien la difficulté à définir ces deux concepts. Pour Vendler (1967), il n'y a pas de lien direct entre cause et effet.

Selon lui, « no effect is the effect of any cause » (idem:163). Il établit une distinction fondamentale entre fait et effet. L'exemple suivant montre bien la différence : « that the earth shook violently is not the effect of the explosion : it is the violent shaking of the earth, itself, which is the effect » (idem:152-153). Selon Vendler, « we may say that effects are not facts or physical objects, but events or processes which are due to other events or processes in the world » (idem:155). Les résultats, les conséquences et les causes ne sont pas des événements ni des procès, mais relèvent du domaine des faits. « Results are facts and they are due to other facts » (idem:159). De même, « consequences [...] are also facts, and not objects, events, or processes » (idem:160). « Similarly, causes, like results and unlike effects, can be stated, told, learned, remembered, or forgotten, but not felt, watched, observed, or measured » (idem:166). La notion de fait, employée pour définir celles de cause et d'effet, appelle aussi quelques remarques. Selon le *PR* un fait est « ce qui existe réellement, ce qui est du domaine du réel ». Toujours dans le *PR*, on retrouve aussi le sens de « ce qui est reconnu, constaté par l'observateur ». Cette dernière définition implique l'intervention d'un tiers, d'un observateur. Dans l'exemple de Vendler ci-dessus, si le tremblement de terre n'est pas l'effet de l'explosion, c'est qu'il s'agit d'une constatation, ce que confirme l'emploi de *that*. Il s'agit d'un fait observable, vérifiable. Le fait serait ainsi une construction de l'esprit et la relation de cause à effet ne s'établirait que par l'intervention d'un observateur<sup>44</sup>.

Pour les besoins de cette étude, et pour simplifier, nous utiliserons les définitions suivantes des concepts de conséquence, de résultat, d'implication, de justification et d'explication. Une conséquence est une « suite qu'une action, un fait entraîne » (*PR*). Un résultat est « tout ce qui arrive, commence à exister à la suite et comme effet de quelque chose, avec un caractère durable ». L'implication est une « relation logique consistant en ce qu'une chose en implique une autre (si *A*, alors *B*) ». Une progression linéaire temporelle sous-tend ces trois types de relations. Les relations d'explication et de justification impliquent un mouvement inverse. *Expliquer* c'est, toujours selon le *PR*, « faire connaître, faire comprendre la raison, la cause de quelque chose ». On explique par exemple un fait. *Justifier* c'est « faire admettre ou s'efforcer de faire reconnaître (qqch) comme juste, légitime, fondé », c'est « confirmer un jugement, un

---

<sup>44</sup>Blumenthal (1996) propose un modèle du texte historique qui comporte trois plans d'énonciation : « les mots du texte dénotent soit la réalité extérieure, constituée surtout d'événements et d'actions (= sphère *A*), soit les faits (= sphère *B*), soit les opinions et les réflexions sur les faits (= sphère *C*) » (idem:7). Il propose ainsi d'ajouter un troisième plan énonciatif au modèle dichotomique de Benveniste (1966) qui se situe entre l'histoire et le discours, entre l'objectif et le subjectif. De la même façon, on pourrait considérer que la concession se situe entre l'opposition et la causalité.

sentiment », c'est encore « montrer comme vrai, juste réel, par des arguments, des preuves ». L'explication vise à faire comprendre, la justification à faire admettre. Il y a donc deux directions causales : l'une prospective ( $\rightarrow$ ), pour les relations de conséquence et d'implication, l'autre rétrospective ( $\leftarrow$ ) pour les relations d'explication et de justification<sup>45</sup>. Enfin, les termes jugement, prise de position et affirmation appellent aussi quelques commentaires. Un jugement est « une opinion favorable (approbation) ou défavorable (blâme, critique) qu'on porte, qu'on exprime sur quelqu'un ou quelque chose » (*PR*). Une prise de position est aussi une opinion sur les faits mais qui « situe la personne qui l'émet par rapport à d'autres personnes ». Enfin, une affirmation est un jugement donné pour vrai.

#### IV.2 Considérations quantitatives

Afin de déterminer la densité du marquage des relations, nous avons dressé une liste des connecteurs d'opposition et de causalité (voir annexe 3). Cette liste a été formée à l'aide du *Dictionary of Contemporary French Connectors* de Grieve (1996) et du *Bon Usage* de Grevisse (1993). Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des connecteurs d'opposition et de causalité en français, mais un outil de base pour comparer les journaux à l'étude. Nous avons vu dans le chapitre précédent que la densité des relations est plus importante dans *Le Monde* et dans *Le Devoir* que dans *Les DNA* et dans *La Presse*. En va-t-il de même pour le marquage des relations ? Les journaux intellectuels, plus denses, ont-ils tendance à marquer les relations dans une proportion plus élevée ?

Selon les résultats que nous avons obtenus, la densité des connecteurs d'opposition et de causalité est plus élevée dans les journaux plus populaires que dans les journaux intellectuels. Le tableau suivant donne le nombre de connecteurs et la densité pour chaque journal :

Connecteurs	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
Nombre	125	351	184	272
Densité	0,01	0,01	0,02	0,02

Les tableaux détaillés font mieux ressortir les différences :

Opposition	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
Nombre	72	216	120	178
Densité	0,006	0,009	0,013	0,011

---

<sup>45</sup> Il faudrait éventuellement tenir compte de la direction de la relation dans la constitution des schémas.

Causalité	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
Nombre	53	135	64	94
Densité	0,005	0,005	0,007	0,006

En ce qui concerne les connecteurs d'opposition, *Le Monde* se distingue des autres journaux par une densité beaucoup plus faible. On observe aussi que l'écart entre les journaux français *Le Monde* et *Les DNA* est plus grand qu'entre les journaux québécois *Le Devoir* et *La Presse*. La différence est moins marquée dans le cas des connecteurs de causalité, mais ils sont aussi moins fréquents dans les journaux intellectuels que dans les journaux plus populaires et l'écart est également plus grand entre les journaux français qu'entre les journaux québécois. Comme la densité relationnelle oppositive et causale n'est pas plus élevée dans *Les DNA* et dans *La Presse* que dans les deux autres journaux, nous pouvons retenir l'hypothèse d'une différence dans le marquage des relations selon le type de journal. Seulement il ne s'agit pas de nettes oppositions, mais plutôt d'un continuum. On remarque en outre, dans les tableaux ci-dessus, que la densité des connecteurs d'opposition et de causalité est presque la même dans *Le Monde*, alors qu'il y a deux fois plus de marqueurs d'opposition que de causalité dans les trois autres journaux.

Ces résultats sont-ils attribuables au hasard ? Le calcul de la variance et de l'écart réduit permet de classer les résultats du plus significatif au moins significatif<sup>46</sup>. Dans le tableau suivant, le nombre de connecteurs d'opposition et de causalité apparaît significativement plus faible dans *Le Monde* et dans *Le Devoir* que dans les deux autres journaux :

### Connecteurs d'opposition

	Écart réduit
<i>Le Monde</i>	-3,41
<i>Le Devoir</i>	-1,37
<i>La Presse</i>	2,04
<i>Les DNA</i>	3,31

---

<sup>46</sup>Voir le détail des calculs à l'annexe 4.

## Connecteurs de causalité

	Écart réduit
<i>Le Monde</i>	-1,27
<i>Le Devoir</i>	-0,43
<i>La Presse</i>	0,42
<i>Les DNA</i>	1,53

Les deux journaux intellectuels accusent un déficit, *Le Monde* plus que *Le Devoir*, et les deux journaux populaires un excédent, *Les DNA* plus que *La Presse*. La répartition des connecteurs entre les journaux ne saurait être attribuée au hasard.

### IV.3 Les relations d'opposition et de causalité/coordination et subordination

D'un point de vue hiérarchique, les relations d'opposition et de causalité n'ont pas le même statut. Elle n'impliquent pas le même type d'éléments. La relation d'opposition s'établit entre des éléments de même niveau alors que la relation de causalité se fait entre des composants qui appartiennent à des niveaux différents, dont l'un précède l'autre logiquement ou temporellement. Il y a une relation de dépendance logique. En syntaxe, la relation entre éléments de même niveau et entre éléments qui sont dans la dépendance l'un de l'autre se retrouve sous les termes de coordination et de subordination.

#### IV.3.1 La coordination

Selon Grevisse (1993:363:§258), « La coordination est la relation, explicite ou implicite, qui unit des éléments de même statut : soit des phrases, soit, à l'intérieur d'une phrase, des termes qui ont la même fonction par rapport au même mot ». La coordination peut être explicite ou implicite. La coordination explicite est marquée par les conjonctions de coordination *et, ou, mais, car, or*. Elle peut aussi être marquée par des adverbes anaphoriques *donc, pourtant, en effet*. Ces derniers sont d'ailleurs souvent rangés dans la catégorie des conjonctions de coordination. Mais il ne faut pas confondre nature et fonction des mots. Il s'agit d'adverbes qui remplissent une fonction de coordination. Plusieurs critères distinguent les adverbes des conjonctions, dont la place fixe de la conjonction entre les termes qu'elle unit ou devant chacun d'eux et l'impossibilité de combiner les conjonctions de coordination. Sémantiquement, Grevisse (idem:385) distingue quatre types de coordination : copulative, qui marque la simultanéité et l'addition (*et, ni*); disjonctive, qui indique un choix (*ou*); adversative, qui marque une opposition (*mais*); et causale (*car*). À cela s'ajoutent la coordination consécutive (*donc*), la coordination transitive (*or*) et la coordination comparative

(*plus, moins*). La coordination non marquée est dite implicite. On parle aussi de juxtaposition. Ainsi, la fonction de coordination ne dépend pas de la présence d'une telle conjonction, mais cette dernière explicite la relation. Grevisse (idem:388) remarque que « il ne serait pas absurde (mais cela serait peu utile) de considérer que toutes les phrases d'un discours, d'un récit, d'un exposé sont dans un rapport de coordination implicite ».

### IV.3.2 La subordination

La subordination est une relation de dépendance entre des éléments de niveaux différents à l'intérieur de la phrase. Selon la nature du support, on distingue plusieurs types de subordination. Les compléments d'objet direct et indirect ainsi que le complément adverbial par exemple sont subordonnés au verbe. En général, la relation de subordination unit dans la phrase complexe deux propositions dont l'une, la subordonnée, dépend de l'autre, la principale. Selon Meillet et Vendryes, « La subordination est un type syntaxique d'après lequel une proposition porte en elle-même la marque de sa dépendance par rapport à une autre » (cités par Antoine, 1958:272). Les principales conjonctions et locutions conjonctives de subordination sont : *si, puisque, quand, parce que, bien que, quoique*, etc. Les propositions subordonnées sont classées en fonction de leur valeur sémantique : causalité, condition, conséquence, but, etc., aussi selon la valeur de la conjonction (Grevisse, idem:1630:§1080). Le Bidois (cité par Antoine:ibidem) précise que ce n'est pas la présence d'une conjonction de subordination qui détermine s'il y a subordination « mais quand l'idée qu'elle énonce s'impose tout de suite à l'esprit comme étant dans une dépendance étroite et rigoureuse par rapport à l'idée énoncée par une autre ». La définition de M. Petar Guberina pose aussi un rapport de dépendance étroit :

Les phrases subordonnées marquent un rapport d'idées tel que l'une d'elles est cause et l'autre conséquence. L'une est subordonnée à l'autre. Les deux propositions font une unité logique serrée et indissoluble. Il y a deux parties : l'une est cause et l'autre conséquence. Il y a donc ici un rapport logique qui fait système. (cité par idem, 1962:248)

Dans les définitions ci-dessus, il y a confusion entre deux plans d'analyse : celui de la logique et celui de la syntaxe. En effet, une phrase, ou une sous-phrase, introduite par *car* ou par *donc* est en relation logique de dépendance, de subordination logique, mais en fonction grammaticale de coordination. Nous considérons l'opposition comme une relation logique coordonnante, c'est-à-dire qu'elle unit des éléments de même niveau hiérarchique, alors que la causalité unit des éléments qui sont en relation logique de dépendance. Le parallèle que nous établissons entre opposition et coordination de même qu'entre causalité et subordination se

situé, nous insistons, au niveau de la logique, non de la grammaire. Les termes parataxe et hypotaxe seraient peut-être mieux appropriés. Selon Borillo (1996:128-129), « La parataxe manifeste l'intention du locuteur de donner la même importance discursive à deux situations. La subordination au contraire permet d'organiser les deux situations S1 et S2 en fonction du rôle qu'on entend leur faire jouer l'une par rapport à l'autre. La hiérarchie que suppose la construction hypotaxique est une façon claire d'exprimer ce choix ». Nous définissons ces deux types de relations en opposition, mais ils peuvent aussi se combiner, par exemple lors de la coordination de propositions subordonnées ou, comme nous l'avons vu dans les analyses de textes, lorsqu'il y a addition de causes ou d'arguments pour expliquer un fait ou pour justifier une prise de position.

Le parallèle établi entre les relations d'opposition/causalité et de coordination/subordination se retrouve-t-il dans le marquage des relations, c'est-à-dire au plan grammatical, non plus logique ? Le tableau suivant donne la densité des connecteurs selon leur nature<sup>47</sup> :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Conjonctions de coordination</b>	0,004	0,006	0,007	0,007
<b>Adverbes</b>	0,003	0,004	0,006	0,004
<b>Conjonctions de subordination</b>	0,002	0,003	0,005	0,004
<b>Autres</b>	0,002	0,001	0,002	0,001
<b>Total</b>	0,011	0,014	0,019	0,017

Les journaux plus populaires ont tendance à marquer les relations dans une plus grande proportion que les journaux intellectuels, et ce, tant au moyen de conjonctions de coordination et d'adverbes que de conjonctions de subordination. Les conjonctions de coordination et les adverbes sont en outre plus fréquents que les conjonctions de subordination. Dans le tableau suivant, les connecteurs sont regroupés selon leur fonction<sup>48</sup> :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Coordination</b>	0,007	0,010	0,013	0,011
<b>Subordination</b>	0,002	0,003	0,005	0,004
<b>Total</b>	0,009	0,013	0,015	0,015

On retrouve le même continuum que dans le cas des connecteurs. La densité des connecteurs de coordination et de subordination est plus élevée dans les journaux plus populaires que dans

<sup>47</sup>Le classement s'est fait selon Grevisse (1993)

<sup>48</sup>Nous avons intégré les adverbes dans la fonction de coordination.

les journaux intellectuels. Doit-on en conclure qu'il y a non seulement plus de coordination, mais aussi plus de relations de subordination, donc d'enchaînements hypotaxiques, dans les journaux plus populaires que dans les journaux intellectuels? L'analyse complète d'un éditorial de chaque journal a donné les résultats suivants<sup>49</sup> :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Coordination</b>	0,15	0,31	0,52	0,54
<b>Juxtaposition</b>	0,59	0,65	0,39	0,62
<b>Subordination</b>	0,98	1,04	0,85	1,13

L'éditorial du *Monde* contient beaucoup moins de relations de coordination que les autres journaux, deux fois moins que celui du *Devoir* et plus de trois fois moins que ceux des deux autres journaux. La juxtaposition de phrases est plus fréquente dans les textes québécois que dans les textes français et il en va de même pour les relations de subordination. Les éditoriaux québécois contiennent-ils plus d'enchâssements syntaxiques ? Comme nous l'avons vu pour la densité des relations de cohésion, il faudrait procéder à l'analyse complète de plusieurs textes afin de dégager des tendances. Il faudrait en outre tenir compte des différents types de subordination. En effet, dans les quatre textes analysés, on constate des différences dans le type de subordination :

<b>Subordination</b>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
• relative	0,13	0,17	<b>0,27</b>	0,11
• Circonstancielle	<b>0,36</b>	<b>0,20</b>	0,14	0,17
• Conj. ess.	0,07	0,12	0,08	<b>0,41</b>
• Corrélative	0,07	0	0,03	0,02
• Infinitive	0,31	0,47	0,20	0,36
• Participiale	0,04	0,08	0,13	0,06

L'éditorial du *Monde* et, dans une moindre proportion, celui du *Devoir* ont une densité de propositions circonstancielles plus élevée que les deux autres journaux. Le texte des *DNA* est caractérisé par la fréquence de propositions relatives et celui de *La Presse* par les propositions conjonctives essentielles. Le texte du *Devoir* est aussi caractérisé par une densité élevée de propositions infinitives. Ces types de subordination ont-ils la même valeur ? En fait, il n'y a que les propositions circonstancielles qui posent un rapport hiérarchique entre deux propositions enchâssées, l'une principale, l'autre subordonnée. La proposition conjonctive

---

<sup>49</sup>En accord avec Riegel (1994), nous avons considéré comme subordonnées les propositions relatives, circonstancielles, conjonctives essentielles, corrélatives, infinitives et participiales. Nous avons calculé le nombre de mots qui participent à chaque relation. Certains mots participent à plusieurs relations à la fois, c'est pourquoi le résultat peut dépasser 1.

essentielle remplit une fonction nominale, sujet ou complément d'objet. Elle est en relation de dépendance avec le verbe qui ne peut former à lui seul le prédicat. Il s'agit ainsi d'une relation de dépendance. La proposition relative, quant à elle, peut être de deux types. La relative déterminative restreint l'extension du terme qu'elle détermine, elle remplit une fonction adjectivale. La relative explicative apporte une indication complémentaire, descriptive ou explicative. La première, comme la proposition conjonctive essentielle, est en relation de dépendance avec le terme qu'elle détermine et la seconde est plutôt annexée ou insérée qu'intégrée (voir entre autres les articles publiés dans Muller éd., 1996).

#### **IV.4 Les emplois caractéristiques des connecteurs**

Nous avons vu que les journaux plus populaires ont tendance à marquer les relations de cohésion à l'aide de connecteurs dans une plus grande proportion que les journaux intellectuels. Nous tenterons maintenant d'identifier des différences qualitatives dans l'emploi des connecteurs selon le type et le lieu de parution du journal.

##### **IV.4.1 Le paradigme géographique France/Québec**

Certains connecteurs et emplois ne se trouvent que dans les éditoriaux québécois. Ce sont entre autres les locutions *de toute façon*, *de toute manière*, *en tout cas*. Il peut s'agir d'un emploi critiqué, comme *par contre*, ou d'un archaïsme, *au demeurant*. Ce peut aussi être une différence d'emploi, par exemple *car* en fonction explicative et *pourtant* introduisant un adjectif. Les journaux québécois sont aussi caractérisés par l'emploi successif de connecteurs d'oppositions.

##### **IV.4.1.1 Les connecteurs propres aux journaux québécois**

###### ***De toute façon, de toute manière, en tout cas***

Les locutions *de toute façon*, *de toute manière* et *en tout cas* ne se trouvent que dans les journaux québécois. Elles introduisent généralement un argument auquel on ne peut s'objecter « quoi qu'il en soit, quoi qu'il arrive ».

*De toute façon* est la plus fréquente du paradigme. Elle est placée à l'initiale suivie d'une virgule ou en incise :

Comment implanter un tel système sans passer par une très longue période d'accumulation de capitaux et, en attendant, par un déficit des dépenses publiques bien plus impressionnant que la dépense fiscale engendrée par les REER et les RPA? Sans compter qu'un tel régime public universel n'offre aucune flexibilité et qu'il est soumis aux pressions incessantes des uns et des autres pour une admission prématurée à la retraite, comme on l'observe en Europe et ici même au gouvernement du Québec, toujours aux dépens des autres cotisants. *De toute façon*, un tel régime, s'il était capitalisé, devrait aussi accepter la déductibilité des cotisations de chacun et le report d'impôt jusqu'à l'âge de la retraite, comme c'est le cas pour le RRQ, les RPA et les REER. (Le Devoir, 1997-02-27)

L'argument ne tient pas : d'abord, parce que ce ne serait pas la première fois que des groupes particuliers profiteraient d'une bonification du régime de retraite; ensuite, parce que, *de toute façon*, tous n'y auront pas accès, seuls les plus vieux étant en mesure de profiter du programme temporaire de mise à la retraite sans pénalité. (Le Devoir, 1997-02-15/16)

La locution indique que si le premier argument peut porter à discussion, le second, quant à lui, est catégorique. Une autre occurrence de ce connecteur rencontrée dans *Le Devoir* est intéressante d'un point de vue énonciatif :

« Dehors tous les sales basanés, qui sont *de toutes façons* inférieurs, et en attendant étouffons progressivement leurs droits ». Tout cela, malheureusement semble former un continuum. (Le Devoir, 1997-02-25)

La locution a-t-elle été ajoutée par le scripteur ou la phrase a-t-elle été ainsi formulée par le locuteur français dont les propos sont rapportés ? Il s'agit en outre de la seule occurrence de la locution au pluriel.

La locution adverbiale *de toute manière*, comme *de toute façon*, introduit un argument indéniable, une certitude :

N'empêche que Mme Marois a eu raison d'opter pour l'offensive générale. La question financière se serait posée *de toute manière*, que la réforme se fasse à petits ou à grands pas. (La Presse, 1997-02-05)

Le problème de la *question financière* est posé comme une certitude, et ce, indépendamment du mode d'implantation de la *réforme*.

Selon Grieve (1996:285), le connecteur *en tout cas* a aussi la même valeur : « It makes the point that, though there may be room for debate or doubt on what precedes, no one can disagree with what follows ». C'est cette valeur que l'on retrouve dans notre exemple :

Les Corses, enfants gâtés ou peuple opprimé? *En tout cas*, il n'y a pas seulement à Alger que les bombes frappent quotidiennement. En France même, dans cette Corse aussi belle que tourmentée, le terrorisme omniprésent met en relief une « question nationale » non résolue, qu'aggrave l'incapacité de l'État français à affronter le problème. (Le Devoir, 1997-02-04)

Le scripteur pose dans la première phrase une question sous forme d'une alternative : *enfants gâtés ou peuple opprimé*. Ce peut-être l'un ou l'autre, le débat est ouvert. La phrase suivante introduit un fait indéniable, qui ne donne pas matière à discussion : *les bombes frappent quotidiennement*.

### ***N'empêche que***

Cette locution existe en quatre variantes : *n'empêche*, *il n'empêche*, *n'empêche que*, *il n'empêche que*. Selon le PR, (*il n'empêche que* est une locution de coordination qui signifie « cependant, malgré cela ». La variante *n'empêche* « ce n'est pas une raison » est considérée comme familière. Des quatre variantes, *n'empêche que* serait selon Grieve (idem:349) la moins utilisée aujourd'hui, du moins chez les journalistes. Deux occurrences sur trois ont pourtant cette forme dans notre corpus. Elle ne se trouve cependant que dans les journaux québécois. *N'empêche que* est en position initiale et fait le lien entre phrases et entre paragraphes :

À l'ouverture des travaux parlementaires, lundi, personne n'a été dupe de la stratégie des libéraux fédéraux d'annoncer deux semaines à l'avance la date du budget dans le but de détourner l'attention des dossiers chauds mis à l'agenda par une opposition désorganisée. *N'empêche qu'on n'avait pas vu cela depuis longtemps, un ministre des Finances aussi fier d'annoncer la date d'un budget.* (Le Devoir, 1997-02-05)

Or, des volets importants de la réforme scolaire exigent des investissements majeurs. Pour quadrupler le nombre d'élèves qui empruntent la voie professionnelle au secondaire, objectif on ne peut plus louable, il faudra de nouveaux profs, de nouvelles classes, de nouveaux outils. Où prendra-t-on l'argent?

*N'empêche que* Mme Marois a eu raison d'opter pour l'offensive générale. La question financière se serait posée de toute manière, que la réforme se fasse à petits ou à grands pas. En revanche, en procédant comme elle le fait, la ministre lance un signal : elle affirme haut et fort que, cette fois, l'intention de changement est réelle. Que l'époque des rapiécages est terminée. (La Presse, 1997-02-05)

Ce connecteur marque une opposition entre deux faits sans en affecter la valeur de vérité. Dans le premier exemple « personne n'est dupe de la stratégie, mais cela n'empêche pas de saluer la performance remarquable des libéraux ». La valeur est la même dans le deuxième exemple. La variante *il n'empêche que* se trouve dans *Les DNA* :

Si le cri de colère des artistes et intellectuels est salutaire, *il n'empêche que* ceux-ci - ce n'est d'ailleurs pas leur emploi - n'ont aucune réflexion sur les méfaits de l'immigration clandestine : à savoir l'exploitation esclavagiste des miséreux et celle, idéologique, par Le Pen de la haine contre l'autre, l'étranger transformé en pitoyable bouc émissaire. (Les DNA, 1997-02-17)

Au contraire des exemples des journaux québécois, *il n'empêche que* oppose dans cet exemple des *DNA* un point négatif à un point positif exprimé précédemment.

***En conséquence, par conséquent, par voie de conséquence***

Les locutions adverbiales *par conséquent*, *en conséquence* et *par voie de conséquence* sont relativement rares. Antoine (1962:1207) explique que «*donc*, en s'assurant le privilège des relations conclusives, constitue un outil syntaxique difficile à remplacer ; et ce ne sont pas des termes aussi lourdauds que *par conséquent* ou *conséquemment* qui pourront concurrencer son usage, au moins dans la langue écrite ». Selon Grieve (idem:375), *par voie de conséquence* « is probably the most frequently used nowadays of the variants for *par conséquent* ». On n'en retrouve qu'une occurrence dans notre corpus, dans *Le Monde* :

Ce que les politiques n'avaient pas réussi ou osé entreprendre, des magistrats de la Cour de cassation l'ont fait. Vendredi 7 février, le droit français s'est réveillé comme amputé: les délits d'abus de biens sociaux et, *par voie de conséquence*, les délits de recel d'abus de biens sociaux ont, pour la majorité d'entre eux, tout simplement disparu. (Le Monde, 1997-02-08)

Dans les journaux québécois, on ne retrouve cependant que les deux autres variantes : trois occurrences de la locution *en conséquence* dans *Le Devoir* et une de *par conséquent* dans *La Presse* :

Devant la Commission parlementaire, la semaine dernière, l'économiste Pierre Fortin rappelait que la loi actuelle dit déjà que « l'adulte apte à occuper un emploi doit entreprendre des démarches appropriées à sa situation afin de trouver un emploi rémunéré et se conformer aux instructions que peut lui donner le ministre à cette fin ». *En conséquence*, M. Fortin recommande de recommencer à appliquer cet aspect de la loi de façon stricte. (Le Devoir, 1997-02-13)

En dépit des penchants autoritaires de M. Fujimori, son gouvernement est démocratique. Il s'est fait élire à deux reprises et demande actuellement un troisième mandat. D'une façon générale, la police et les forces armées sont soumises aux autorités civiles. Il est, *par conséquent*, difficile de comprendre pourquoi il y a tant de violations des droits de l'homme. (La Presse, 1997-02-03)

Ainsi, des trois variantes, la première est employée en France et les deux dernières au Québec.

***Par contre, en revanche, au contraire***

Les locutions adverbiales *par contre*, *en revanche* et *au contraire*, marquent une relation d'opposition. *Par contre* ne se trouve que dans les éditoriaux québécois. *En revanche* et *au contraire* se rencontrent dans les textes québécois et français, mais plus rarement dans ces derniers.

Les locutions *par contre* et *en revanche* ont fait l'objet de nombreux débats. La première a été autrefois rejetée par les puristes comme étant une « façon de parler boutiquière », puis fut réacceptée parce qu'utilisée par d'excellents auteurs (Grevisse, 1993:1367:§928). *Par contre* et *en revanche* sont souvent donnés pour synonymes. Mais selon Hanse (1983), *en revanche*

introduirait un avantage et *par contre* pourrait introduire un avantage ou un inconvénient. De même, Gide (cité par Grevisse:ibidem) fait remarquer que *par contre* ne peut pas toujours être remplacé par *en revanche* : « Trouveriez-vous décent qu'une femme vous dise : « Oui, mon frère et mon mari sont revenus saufs de la guerre ; en revanche j'y ai perdu mes deux fils ? » ». Selon Grieve (1996:377-378), si *en revanche* est utilisé par certains écrivains pour introduire un point plus favorable et *par contre* lorsque ce qui suit est plus négatif que ce qui précède, en pratique la distinction est négligée et les deux connecteurs sont aujourd'hui presque interchangeables dans l'introduction d'un point moins favorable que ce qui précède.

Dans l'exemple suivant, *par contre* introduit un comportement négatif en opposition avec un comportement positif énoncé précédemment :

C'est le dernier président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, qui avait promis de ne pas utiliser en premier l'arsenal nucléaire. Cherchant à faire de la propagande, il avait souligné le fait que l'OTAN, *par contre*, était prêt à lancer une attaque nucléaire dans le cadre de sa riposte graduée. (La Presse, 1997-02-17)

Il y a opposition entre un comportement positif, *la promesse de l'Union soviétique de ne pas utiliser en premier l'arsenal nucléaire*, et un comportement négatif, *l'OTAN était prêt à lancer une attaque nucléaire*. Mais *par contre* et *en revanche* n'introduisent pas nécessairement un point négatif ou moins favorable. Dans l'exemple suivant :

Si le régime fonctionne bien pour la majorité des gens, il serait important qu'une instance indépendante ait la possibilité de l'évaluer et de le dire. Ainsi, l'appui au nouveau régime serait préservé. *Par contre*, le comité aurait la capacité de circonscrire les zones de problèmes et d'aider le ministre, en toute transparence, à identifier les correctifs nécessaires. (Le Devoir, 1997-02-1/2)

*par contre* introduit en quelque sorte un aspect négatif du régime, soit *les zones de problèmes*. Mais les propositions *circonscrire les zones de problèmes* et *aider le ministre à identifier les correctifs nécessaires* n'ont pas vraiment de valeur négative, au contraire.

Dans les exemples de *La Presse*, le connecteur *en revanche* introduit généralement, comme le veut la norme, un point positif en opposition avec un point négatif. La locution adverbiale est placée à l'initiale et est suivie d'une virgule. Dans l'exemple suivant, il y a opposition entre un « mauvais » et un « bon » comportement linguistique.

Voici, si l'on se fie au test, quelques exemples de comportements linguistiques incorrects : avoir un message en anglais sur son répondeur téléphonique, envoyer ou recevoir des cartes de souhaits en anglais, écouter la télé en anglais et surconsommer la musique américaine.

*En revanche*, s'adresser en français aux immigrants et aux anglophones, consommer surtout des loisirs culturels en français, porter des chandails avec des inscriptions en français et porter plainte lorsque l'étiquette d'un produit n'est pas en français constituent autant de manifestations de fierté linguistique. (La Presse, 1997-02-25)

*En revanche* introduit cependant dans l'exemple suivant un point négatif. Il marque une opposition entre un point positif et un point négatif de l'article 93 pour les anglophones :

C'est pourquoi, du côté francophone, on tient tant à jeter l'article 93 aux orties. Cette préoccupation est totalement étrangère aux Anglo-Québécois. Les commissions scolaires protestantes ont beau avoir un statut confessionnel, leur enseignement ne l'est pas. Les cours de religion ne visent pas tant à transmettre la foi qu'à dispenser des connaissances religieuses. Cette approche plus ouverte n'invite pas à la ségrégation et les anglophones peuvent très bien vivre avec la loi 107.

*En revanche*, ils craignent comme la peste la disparition de la protection constitutionnelle. Et ils réclament que les dispositions de l'article 93 soient remplacées par une nouvelle assurance tous risques, de nature linguistique cette fois. Autrement, ils risquent eux aussi de passer à côté du but. (La Presse, 1997-02-13)

C'est aussi cet emploi que l'on retrouve dans l'exemple des *DNA* :

Où sont les solutions ? Faut-il les espérer dans une croissance de 2 % à 3 % ? Elle apportera un léger mieux à la France et à l'Allemagne qu'elle a prise en modèle, au point de la copier. Doit-on remettre en cause toute une politique au nom de l'union monétaire? Certains n'hésiteront pas. Ils se trompent pourtant de combat : l'UEM et l'euro sont indispensables.

*En revanche*, les fameux critères de convergence méritent un sérieux réexamen. La barre est trop haute, le corset trop contraignant. (Les DNA, 1997-02-07)

Il y a opposition du positif au négatif entre *l'UEM et l'euro sont indispensables* et *les critères de convergence méritent un sérieux réexamen*.

Enfin, *en revanche* peut aussi marquer une opposition sans distinction explicite du positif et du négatif. Dans l'exemple suivant, il s'agit d'une double opposition entre les *États-Unis* et la *France* et entre *religieux* et *laïque* :

Précisément, les États-Unis ne sont nullement une République laïque, ce que démontre leur devise : « *Nous croyons en Dieu.* »

En France, *en revanche*, la laïcité impose le respect de toutes les convictions et le droit de toutes les discuter, critiquer, railler ou même tourner en dérision. (Le Monde, 1997-02-20)

La locution *au contraire* est dans notre corpus plus fréquente que *par contre* et *en revanche*, surtout dans les journaux québécois : six occurrences dans *Le Devoir*, trois dans *La Presse* et

une dans *Les DNA*. Les trois locutions sont souvent considérées comme synonymes. Dans les exemples que nous avons recueillis, elles ne sont cependant pas interchangeables. *Par contre* et *en revanche* opposent des énoncés qui coexistent, *au contraire* le faux au vrai (du type *non pas... mais*). *Au contraire* introduit une opposition directe avec ce qui précède, l'inverse de ce qui a été énoncé précédemment. Ce connecteur se trouve souvent en position initiale suivi d'une virgule :

Le juge précise qu'ADM devait respecter le bail qui la lie au gouvernement fédéral. Or, jamais Ottawa n'est intervenu dans le débat pour dénoncer l'attitude de son locataire. *Au contraire*, au moins à deux reprises au cours des mois qui ont précédé la décision d'ADM, un ministre (Ouellet) et le premier ministre Chrétien lui-même se sont prononcés publiquement en faveur d'une solution radicale au problème des deux aéroports. N'était-ce pas une manifestation de l'appui du locateur à l'égard de son locataire? (Le Devoir, 1997-02-14)

Il se trouve aussi en position mitoyenne et en fin de phrase :

La France friande d'universel renoue-t-elle avec ses plus nobles traditions? Ou sombre-t-elle *au contraire* dans la vanité pétitionnaire? (Le Devoir, 1997-02-25)

Le Québec n'a pas attendu les réflexions, par ailleurs intéressantes, du Forum sur la santé pour amorcer un virage aussi nécessaire que difficile. Pourtant, jamais depuis le début de ces réformes il n'a reçu l'appui concret d'Ottawa, *au contraire*. (Le Devoir, 1997-02-10)

Enfin, *au contraire* peut aussi faire phrase et établir un lien entre paragraphes, comme dans l'occurrence des *DNA* :

Que cette mère de famille soit totalement néophyte en politique, qu'elle ne vive pas à Vitrolles, que son mari ait déclaré, sans hypocrisie, qu'elle élue, ce serait en réalité lui le maire de la cité, n'a en rien érodé le capital électoral du FN.

*Au contraire*. Le parti lepéniste progresse et la conquête d'une quatrième municipalité - après Toulon, Marignane et Orange - n'est plus exclue dimanche prochain. (Les DNA, 1997-02-03)

### ***Quand même, tout de même***

Les locutions *quand même* et *tout de même* ne se trouvent que dans les journaux québécois, la dernière seulement dans *Le Devoir*. La première, *quand même*, marque une relation de concession et serait synonyme de *cependant*, *pourtant* (*PR*) ou de *néanmoins* (Grieve, 1996). Dans les exemples suivants, seuls *néanmoins* ou *malgré cela* semblent appropriés :

L'équilibre financier de l'ensemble et des parties, et non les coûts, pourrait être le talon d'Achille de l'entreprise de Mme Marois. Tout en prenant *quand même* le départ, puisqu'il le faut, peut-être devrait-elle se donner, parmi ses multiples échéances, celle de procéder à une évaluation globale de ses chantiers dans un an, afin de remettre, s'il le faut, l'ouvrage entier sur le métier. (Le Devoir, 1997-02-06)

Le succès est incontestable. M. Martin aurait donc fort bien pu ne pas déposer de nouveau budget ou se contenter d'un document de deux pages pour rappeler qu'aucun sacrifice additionnel n'est requis pour triompher du déficit.

S'il y a *quand même* un budget, c'est que le ministre Martin et son gouvernement ont fait un choix, qui consiste à ralentir quelque peu le processus naturel de baisse du déficit, et à dégager ainsi un milliard par année pour réaffecter cet argent à de nouvelles mesures. (La Presse, 1997-02-19)

Selon Grevisse (idem:1471:§984) *quand même* et *tout de même* « peuvent avoir un sens adversatif fort atténué et signifier « il faut l'avouer, à vrai dire » ». Cet emploi est jugé « familier » par Grieve (idem:417), qui en définit ainsi le sens : « it offers a justification for the statement it accompanies, even a sort of excuse or apology for it. But thereby it too has an adversative quality, faint and implicit, in that it hints at contradicting an assumed objection, a hint which in speech may be conveyed by the intonation ». C'est cet emploi que l'on retrouve dans l'exemple suivant, où la locution est placée entre tirets :

La Corse, nation qui se conçoit comme telle, ne désire pas pour autant un État. Ses quelque 260 000 habitants - un nombre *quand même* limité - ne veulent pas non plus, dans leur grande majorité, être associés aux méthodes violentes pour faire accepter leur identité distincte. (Le Devoir, 1997-02-04)

La locution a dans ce cas une valeur de restriction, elle restreint la portée d'une affirmation pour prévenir une objection.

Selon Grevisse (idem:1471:§984), qui cite l'Académie, « *tout de même* pour « malgré cela » est un emploi abusif du langage familier ». Grieve (idem:487) s'oppose à ce jugement : « In the recent past it has changed its meaning; and it has developed from being seen as familiar in tone, even improper to some purists, into a perfectly acceptable expression belonging to written register ». Grieve considère ce connecteur comme un synonyme de *quand même*. Cette valeur se trouve dans l'exemple suivant :

Ce sera plus facile pour lui, s'il est dans l'opposition, d'accuser le gouvernement de ne rien faire pendant que des jeunes perdent les plus belles années de leur vie au chômage, ou, s'il est au gouvernement, d'étaler les réalisations récentes : des millions pour des stages et des emplois d'été pour les jeunes; une prestation nationale pour enfants; la construction d'un nouveau centre sportif dans le cadre du programme d'infrastructures. Et ce même si Ottawa n'investit dans ces domaines que des sommes dérisoires qui lui permettent *tout de même* de donner l'impression de faire quelque chose. (Le Devoir, 1997-02-17)

La relation établie par *tout de même* a le sens suivant : bien que les sommes soient dérisoires, elles donnent l'impression qu'Ottawa fait quelque chose. La valeur de la relation est la même dans l'exemple suivant :

Or, si les impôts n'ont connu aucune hausse digne de ce nom, les recettes totales du gouvernement sont *tout de même* passées de 116 milliards en 1993-94 à plus de 139 milliards prévus pour l'an prochain, une augmentation de 23 % en quatre ans, plus rapide que la croissance de l'économie. (Le Devoir, 1997-02-05)

Les recettes du gouvernement ont augmenté bien qu'il n'y ait pas eu de hausse des impôts. Il est à noter que *tout de même* est employé avec *même si* dans le premier exemple et avec *si* dans le second. La valeur de concession dépend peut-être plus de la cooccurrence de ces connecteurs que de la valeur propre de *tout de même*. Il n'en va pas ainsi pour le connecteur *quand même*. Dans l'exemple de *La Presse* ci-dessus (voir p. 138), il est employé avec *si*, mais ce dernier forme avec *c'est que* une structure de valeur explicative indépendante de la valeur concessive de *quand même*.

### ***Au demeurant, il demeure que***

Les locutions construites sur la base du verbe *demeurer* ne se trouvent que dans les journaux québécois. Ce sont *au demeurant* et *il demeure que*.

La locution adverbiale *au demeurant*, « littéraire » selon le *PR*, signifierait « pour ce qui reste (à dire) ; en ce qui concerne le reste ; tout bien considéré ». Wartburg-Zumthor affirment qu'elle « n'est plus qu'un archaïsme, utilisable par plaisanterie », jugement contredit par l'usage du XX<sup>e</sup> siècle d'après Grevisse (idem:1472:§986). Nous en avons trouvé deux occurrences dans le journal québécois *Le Devoir*. Selon Grieve (idem:81), elle aurait deux fonctions : de contraste et de renforcement. Dans l'exemple suivant, elle a plutôt une valeur de restriction :

Pourtant, les Corses étaient eux-mêmes d'accord avec une telle déclaration. Ils furent très déçus de la gifle du Conseil constitutionnel, et dans la foulée de cette rebuffade, les partis nationalistes remontèrent jusqu'à atteindre 25 % : des scores, *au demeurant*, sans commune mesure avec la force du sentiment souverainiste au Québec. (Le Devoir, 1997-02-04)

La première proposition énonce une remontée des *partis nationalistes* atteignant 25 %, ce qui peut paraître important. La proposition introduite par *au demeurant* atténue cette affirmation en comparant cette remontée avec la force du sentiment souverainiste au Québec. Dans l'exemple suivant, la locution introduit une information supplémentaire :

Mais cette bataille, efficace *au demeurant*, les compagnies s'y adonnent sans logo commercial, ni cow-boy viril au repos grillant une sèche entre deux prises au lasso. Que du texte, que des mots, ce qui rend leur propagande acceptable. (Le Devoir, 1997-02-07)

Les grammaires et les dictionnaires ne font aucune mention du connecteur *il demeure que*. On en trouve une occurrence dans *La Presse*. Synonyme de *il reste que*, il introduit un point négatif qui s'oppose à ce qui précède sans en affecter la valeur de vérité. Dans notre exemple, *il demeure que* est employé en cooccurrence avec *cela dit* :

C'est du reste généralement le personnel de ce niveau, comme on l'a vu à Hydro ces derniers temps, qui, parce qu'il est plus vulnérable, subit les premiers contrecoups lorsqu'il est question de redresser une entreprise en difficulté.

Cela dit, *il demeure que* cette notion de « prime au rendement », normale dans toutes les grandes sociétés, prête à confusion dans la mesure où on l'associe spontanément à des opérations brutales, sur le dos des employés et des clients, dans le seul but de faire des économies ou d'accroître les profits. Une perception souvent fautive mais spécialement malsaine dans le cas d'un service public en situation de monopole. (*La Presse*, 1997-02-18)

#### IV.4.1.2 Quelques emplois caractéristiques des journaux québécois

Dans les journaux québécois, nous avons relevé quelques emplois de connecteurs que nous n'avons pas retrouvés dans les journaux français.

##### *Car*

Selon Grevisse (idem:1553:§1038), la phrase ou la sous-phrase introduite par *car* « exprime non pas la cause réelle du fait énoncé auparavant (comme le ferait *parce que*), mais la justification de ce qui vient d'être énoncé ». Cette conjonction a dans les journaux québécois outre la valeur de justification, une valeur explicative qui ne se trouve pas dans les journaux français. Dans cet emploi, *car* n'est pas précédé d'une ponctuation forte, mais peut être précédé d'une virgule :

Quant aux commissions scolaires protestantes, où le nombre d'élèves francophones va en augmentant *car* elles attirent une clientèle immigrante non catholique que la loi oblige à étudier en français, elles devront peut-être se donner des structures séparées de gestion pour francophones et anglophones, pour éviter des conflits qui se profilent déjà. (*Le Devoir*, 1997-02-21)

Dans cet exemple, *car* introduit un fait qui explique *l'augmentation du nombre d'élèves francophones dans les commissions scolaires protestantes*. De même, dans l'exemple suivant :

Ces progrès, importants pour le Québec, risquent toutefois d'être compromis par l'approche des élections fédérales. Le gouvernement Bouchard hésitera à en arriver à des ententes avec Ottawa juste avant le scrutin, *car* ces ententes permettraient au premier ministre Chrétien de célébrer la souplesse du fédéralisme et de marquer des points face au Bloc québécois. (*La Presse*, 1997-02-07)

*car* introduit la raison qui explique *les hésitations de Bouchard*. Dans certains cas, la valeur d'emploi est ambiguë. Dans l'exemple suivant, les deux interprétations, la justification et l'explication, semblent possibles :

Le bilan budgétaire est presque parfait sur papier, ce qui ouvre la porte à toutes les promesses susceptibles de générer des votes. Que ce soit de réduire les impôts et les taxes, ce dont rêvent plusieurs avec raison *car* voilà la seule façon de retrouver un peu du pouvoir d'achat perdu; ou que ce soit la promesse d'un réinvestissement dans les programmes et les services publics mis à mal par des années de dures compressions. (Le Devoir, 1997-02-22)

La conjonction introduit une affirmation : *la réduction des impôts et des taxes est la seule façon de retrouver un peu du pouvoir d'achat perdu*. Cette affirmation justifie la prise de position *ils ont raison de rêver d'une réduction d'impôt*. Cette phrase explique en outre pourquoi *plusieurs rêvent de réduire les impôts*.

Dans les journaux québécois, on retrouve aussi la conjonction *car* en position initiale suivie d'une virgule :

Étant donné le statut de dernier recours de l'aide sociale et la forte personnalité de la ministre, il est possible que le gouvernement accepte cette interprétation de la loi. Mais alors, comme on perdra ainsi un moyen efficace de contrôle, il ne faudra pas se surprendre de voir réapparaître les agents de surveillance et autres moyens de vérification aussi efficaces. *Car*, si le gouvernement a le devoir de venir en aide aux démunis, il a aussi celui de s'assurer que les fonds publics vont uniquement à ceux à qui ils sont destinés. (Le Devoir, 1997-02-13)

*Car*, même si les autorités prétendent que ce projet de loi n'a aucune connotation xénophobe et ne vise qu'à protéger les étrangers - en empêchant leurs compatriotes de les garder en esclavage dans la clandestinité -, elles n'ont pas réussi à dissiper l'impression qu'elles veulent d'abord rassurer une opinion publique de plus en plus sensible aux propos racistes du Front national. (La Presse, 1997-02-22)

On peut cependant observer que la conjonction est dans ces deux cas suivie d'un autre connecteur : *si... aussi* dans le premier exemple et *même si* dans le second. Il semble que la virgule sert à distinguer clairement les deux relations, à isoler la relation de justification introduite par *car*. En effet, dans toutes les autres occurrences du connecteur *car* en position initiale, il n'est pas suivi d'un autre connecteur ni d'une virgule. Nous avons cependant relevé un contre-exemple dans *Les DNA*. La conjonction, en position initiale, et le second connecteur ne sont pas séparés par une virgule :

Cela impose une immense vigilance éthique. *Car* si l'on se met à cloner des ovins, certains seront fatalement tentés de voir dans quelle mesure ils peuvent adapter l'affaire aux humains. (Les DNA, 1997-02-27)

***Pourtant***

L'adverbe *pourtant* marque en général une opposition ou une concession. Placé à l'initiale ou après le verbe, il établit le plus souvent une relation entre phrases ou entre paragraphes (voir dans le chapitre V sous *pourtant*). Ce connecteur peut aussi introduire un adjectif, emploi qui ne se trouve que dans les journaux québécois :

[...] c'est dans une étonnante indifférence qu'ont été accueillis, le week-end dernier, les derniers résultats, *pourtant* fort troublants, sur la situation de l'emploi. (La Presse, 1997-02-12)

L'adverbe *pourtant* indique que les *derniers résultats*, bien qu'ils soient *fort troublants*, ont été accueillis dans *l'indifférence*. Il s'agit donc d'une relation de valeur concessive. Dans l'exemple suivant :

En 1988, l'Assemblée nationale française avait adopté une déclaration sur l'existence d'un « peuple corse » faisant partie de la nation française : timide concession de langage — *pourtant* supérieure à la misérable « société distincte » canado-québécoise. (Le Devoir, 1997-02-04)

le connecteur, placé entre tirets, atténue l'interprétation négative de la *déclaration*, soit la *timide concession de langage*, en la mettant en parallèle avec une autre situation : *la misérable société distincte canado-québécoise*. Dans l'exemple ci-dessous, la valeur de l'adverbe est ambiguë :

Ainsi, que ce soit le groupe du psychologue Camille Bouchard ou celui de l'économiste Pierre Fortin, experts aux positions *pourtant* divergentes sur certains points, tous deux mènent une réflexion sereine dans le but d'améliorer le régime d'aide aux plus démunis. (Le Devoir, 1997-02-13)

*Pourtant* révèle que, pour le scripteur, des *experts* ne devraient pas avoir des *positions divergentes*. Dans ce cas, il n'y a pas de causalité refoulée, mais une opposition à un présupposé.

Dans *La Presse*, l'adverbe *pourtant* est fréquemment employé en cooccurrence avec *et* ainsi qu'avec le présentatif *c'est*. Ces emplois ne se trouvent pas dans les autres journaux. En cooccurrence avec *et*, il a une valeur concessive :

En plus, le projet fédéral, par un merveilleux hasard, va dans le même sens que la nouvelle politique familiale du gouvernement Bouchard dont il partage les deux mêmes objectifs ; cibler les familles pauvres avec enfant, et rendre le travail plus attrayant que l'aide sociale pour les familles à faible revenu. Les deux projets s'arriment parfaitement. *Et pourtant*, à Québec, on reste coi. (La Presse, 1997-02-07)

La valeur de *pourtant* employé avec le présentatif est ambiguë :

On comprend par ailleurs que le juge laisse ouverte la question de l'opportunité du transfert vers Dorval. Mais il passe un peu vite sur l'une des missions d'ADM qui, en vertu de ses lettres patentes, doit « contribuer au développement économique de la grande communauté montréalaise ».

*C'est pourtant* dans cet esprit qu'ADM a choisi de concentrer une plus grande portion des vols à Dorval. (La Presse, 1997-02-14)

Dans cet exemple, *c'est pourtant* confirme ce qui a été précédemment énoncé. Le syntagme pourrait être remplacé par *c'est justement*.

#### IV.4.1.3 Les successions d'oppositions

Les éditoriaux des journaux québécois sont en outre caractérisés par l'emploi successif de connecteurs d'opposition. Les successions se font soit sur la base d'un même connecteur, le plus souvent *mais*, soit sur la base de connecteurs différents. Dans l'extrait suivant du journal *La Presse*, il y a quatre occurrences de *mais* :

C'est évident que tous les acteurs de cette abominable pièce poursuivent des objectifs politiques parallèles. Ottawa veut démontrer que le fédéralisme fonctionne. Et Québec, si la réforme avorte, aura effectivement une belle preuve de la paralysie fédérale. *Mais* le gouvernement Bouchard tirerait encore plus de bénéfices d'un dénouement heureux qui lui permettrait de réaliser une réforme sur laquelle tous ses prédécesseurs se sont cassé les dents.

La solution Brassard est-elle faisable à deux ? Les avis des experts sont partagés. *Mais*, à partir du moment où Ottawa ouvre la porte, pourquoi ne pas essayer ? Or, non seulement le ministre Dion croit toujours que la demande du Québec est réalisable, *mais* il se dit prêt à la défendre devant les tribunaux. C'est ce qui s'appelle un appui solide.

Le Parti libéral avait une autre solution constitutionnelle dans sa manche. *Mais* l'objectif était le même : créer des commissions linguistiques sans sombrer dans un délire structurel. (La Presse, 1997-02-20)

Dans l'extrait du *Devoir* ci-dessous, il y a trois occurrences de *mais* et une de *pourtant* :

Il peut aussi décréter, tout simplement, que l'armée est au-dessus des lois. Le magistrat dont le caporal Purnelle a subi les foudres était de cette école. Selon lui, les ordonnances et règlements qui interdisent aux militaires de divulguer, de débattre ou de publier sans permission leurs opinions sont peut-être contraires à la Charte canadienne des droits *mais* ce viol de libertés est « raisonnable » quand c'est le leadership de l'armée qui le commet.

Au Canada, *pourtant*, la Cour suprême considère que la liberté d'expression est une notion si sacrée et si forte que le gouvernement ne peut interdire aux marchands de tabac de faire la publicité de leur substance toxique. *Mais* il serait permis à l'armée, dans ce même pays hautement démocratique, d'interdire la publication d'un livre par un soldat, ou de l'empêcher de donner une entrevue à un journal ou à une télévision et même de donner son opinion à un autre juge qui la demande. Et cela non pas pour protéger des secrets d'État - il n'y en avait aucun dans le livre du caporal Purnelle - *mais* pour éviter d'égratigner l'ego de généraux et autres colonels qui font par ailleurs l'objet de tous les doutes. (Le Devoir, 1997-02-26)

S'agit-il d'un simple cas de redondance? En tant que répétition excessive du même mot, certes. Mais la conjonction a-t-elle la même valeur sémantique dans toutes les occurrences ? Dans le dernier extrait, le premier *mais* restreint l'extension de la phrase précédente : *le viol des libertés est raisonnable quand c'est l'armée qui le commet*. Le deuxième *mais* marque une opposition : *le gouvernement ne peut interdire aux marchands de tabac de faire la publicité de leur substance toxique, mais l'armée a le droit d'empêcher un soldat de publier un livre*. Il y a opposition de deux mondes, *l'armée et la société civile*. Enfin, le troisième *mais* oppose le faux au vrai, sous la forme *non pas... mais*. La conjonction ne marque donc pas le même type de relation dans toutes les occurrences.

À quel besoin communicatif répondent ces successions d'oppositions ? Grevisse (idem:369:§261) constate un phénomène semblable chez « certains locuteurs populaires » qui multiplient l'emploi de la conjonction *et*, par exemple dans un récit, « simplement pour marquer la succession des faits » :

J'marche, j'marche, j'marche. *Et* pis, v'là que j'me retourne, n'y avait personne sus l'chemin. J'me dis : « C'est drôle ! Où donc qu'ils sont passés ? » *Et* je r'viens sus mes pas : « C'est ben long, que j'dis. [...] » *Et* j'arrive à l'endroit où Roussiau avait monté l'talus. (Mirbeau, cité par *ibidem*)

Cet emploi caractérise aussi le style biblique et ses imitations (*ibidem*) :

Dieu dit : « Que la lumière soit ! » *Et* la lumière fut. / *Et* Dieu vit que la lumière était bonne ; *Et* Dieu sépara la lumière et les ténèbres. / Dieu appela la lumière Jour, et les ténèbres Nuit. *Et* il y eut un soir, *Et* il y eut un matin ; ce fut le premier jour.

Jeandillou (1997:148) observe un emploi semblable de la conjonction *mais* dans le conte *Cendrillon* :

Le soir venu, Cendrillon voulut s'en aller et le fils du roi voulut l'accompagner, *mais* elle lui échappa si vite qu'il ne put la suivre. [...] Le fils du roi dit qu'il fallait l'envoyer chercher, *mais* la mère répondit : « Oh non, elle est bien trop sale, elle ne peut pas se montrer. » *Mais* il le voulait absolument et il fallut appeler Cendrillon.

Il analyse cet extrait de la façon suivante :

La progression événementielle réfute à chaque fois l'hypothèse que le lecteur pourrait envisager quant à la suite des opérations. L'ordre du récit se trouve par là soumis à une constante tension pragmatique qui articule les événements nouveaux avec leurs implications potentielles. Ces possibilités successives sont à la fois suggérées et anéanties, jusqu'à ce que l'événement souhaité mette fin au processus. Au lieu de reposer sur une pure linéarité chronologique, les instructions données au lecteur l'amènent à interpréter les faits en révisant sans cesse son jugement. Parce

qu'elle déçoit (provisoirement) son attente et qu'elle diffère l'accomplissement de l'inéluctable, la trame argumentative accroît le suspens et l'intérêt dramatique du conte.

Les successions d'oppositions dans les journaux québécois visent peut-être aussi à maintenir une constante tension pragmatique à la façon du conte ci-dessus.

Dans *Le Monde*, on ne retrouve pas de telles successions, mais ce que l'on pourrait appeler des oppositions « structurelles », c'est-à-dire des oppositions de séquences qui dépendent de la structure du texte, des enchâssements. Le texte du 1<sup>er</sup> février que nous avons déjà analysé en détail (voir pp. 37-38) en offre un bon exemple. Les paragraphes II et III opposent deux séquences explicatives dans le temps et l'opposition vaut pour la totalité des phrases des deux paragraphes :

Depuis des mois, les autorités françaises avaient fait vœu de silence avec, *il est vrai*, quelques justes raisons: toute déclaration émanant de Paris déclenche, quelle qu'elle soit, les vieux réflexes de rejet de l'« *ingérence colonialiste* » et la France sert de repoussoir d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique algérien. Jacques Chirac avait fait lui-même l'expérience de cette relation particulièrement difficile, lorsqu'ayant accepté de rencontrer Liamine Zeroual, en novembre 1995 à New York, il put constater que le chef de l'État algérien jugeait plus payant électoralement d'humilier son homologue français que de s'en prévaloir. Si l'on ajoute à cela les attentats qui menacent sur le sol français, on doit convenir qu'il était raisonnable pour Paris de ne pas s'afficher: la discrétion était la condition nécessaire à toute politique cherchant à aider l'Algérie à sortir de la crise.

*Cela étant*, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? Le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine. Le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime dont on voulait espérer que Liamine Zeroual serait l'artisan n'est pas engagé. L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manoeuvre du président algérien est étroite. (Le Monde, 1997-02-01)

De même, dans le texte du 12-02-1997 (voir p. 40), le dernier paragraphe introduit une opposition à une conclusion que l'on pourrait tirer non pas du paragraphe précédent, mais de tout le développement. La relation d'opposition s'établit ainsi avec la séquence en entier :

Si les deux précédents sommets pour l'emploi des jeunes n'ont pas marqué l'opinion publique - ils n'ont pas non plus laissé beaucoup de traces dans les statistiques du chômage- la réunion qui a eu lieu lundi 10 février, à Matignon, aborde cette question, essentielle pour la société française, avec peut-être plus de pertinence. Certes, un sommet n'a jamais créé d'emplois. Celui de lundi se différencie pourtant des précédents à plus d'un titre. Par la méthode, tout d'abord, celle de la concertation. Par la démarche générale, ensuite, le refus de « la » solution miracle. Enfin, par l'approche à laquelle il a conduit, par la priorité accordée, entre toutes, au problème de l'insertion professionnelle des jeunes.

[...]

Ce sommet risque *pourtant* de ne pas marquer davantage que les précédents: les mesures arrêtées ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. (Le Monde, 1997-02-12)

Ces oppositions « structurelles » peuvent expliquer la faible densité des connecteurs d'opposition dans *Le Monde*. Nous avons vu en effet que ces connecteurs sont significativement moins nombreux dans *Le Monde* que dans les autres journaux. De telles oppositions de séquences se trouvent aussi dans les autres journaux, surtout dans *Le Devoir*<sup>50</sup>, mais il y a en outre dans ce dernier quotidien des successions d'oppositions que l'on ne retrouve pas dans *Le Monde*.

#### IV.4.2 Le paradigme intellectuel/plus populaire

Dans les pages qui suivent, nous tenterons d'identifier certains connecteurs ou certains emplois de connecteurs caractéristiques des journaux intellectuels ou plus populaires. Certains connecteurs ne se rencontrent que dans les journaux intellectuels, par exemple *plutôt que* et *fût-ce*. La variante moins soutenue de ce dernier connecteur, *ne serait-ce que*, se trouve dans les journaux plus populaires. Dans d'autres cas, c'est la valeur d'emploi du connecteur qui varie en fonction du type de journal. Certains emplois sont d'ailleurs considérés comme populaires dans les grammaires et les dictionnaires normatifs, par exemple la valeur justificative de *parce que*. Il en va de même de la cooccurrence de connecteurs. Enfin, la différence peut avoir trait au type d'unités textuelles reliées, c'est-à-dire si la relation s'établit en macrostructure ou en microstructure.

##### IV.4.2.1 Quelques structures spécifiques

###### *Plutôt que*

L'adverbe *plutôt* et la locution conjonctive *plutôt que* marquent une opposition. La locution conjonctive ne se trouve que dans *Le Monde* et dans *Le Devoir* :

L'un et l'autre ont la satisfaction de constater que leurs amis ont compris, maintenant, les vrais objectifs du Front national et la nécessité de s'affronter à lui *plutôt que* de chercher à biaiser. (Le Monde, 1997-02-04)

Pour une nouvelle étude, qui regarderait les réalités en face *plutôt que* de chasser celles qui déplaient, le chantier serait immense. (Le Devoir, 1997-02-12)

*Plutôt que* oppose dans ces deux exemples une action positive à une action négative : *la nécessité de s'affronter à lui/chercher à biaiser* et *regarder les réalités en face/chasser ce qui déplaît*. L'adverbe est plus fréquent, sauf dans *Le Monde* qui n'en contient aucune occurrence. *Plutôt* introduit une appréciation plus juste et est synonyme de *non pas, mais* :

---

<sup>50</sup>Voir par exemple le texte du 24-02-1997 (pp. 45-46).

Sauf par hyperbole, on ne saurait qualifier de « réforme de l'éducation » le plan d'action déposé mardi par la ministre Pauline Marois. Il s'agit *plutôt* de retouches, certaines importantes et d'autres légères, à un système devenu dans l'ensemble irréformable à cause de sa complexité et surtout de la résistance des intérêts établis. (Le Devoir, 1997-02-06)

Dans cet exemple, *plutôt* introduit une appréciation du *plan déposé par la ministre Marois* : il s'agit non pas d'une *réforme*, mais de *retouches*. Ce connecteur est souvent employé en cooccurrence avec *mais*, surtout dans *La Presse* :

Le document déposé, hier, par le ministre des Finances, Paul Martin, n'est pas vraiment un discours du budget, *mais plutôt* l'ébauche d'un programme électoral, un livre rouge auquel il manque encore trop de détails. (La Presse, 1997-02-19)

### ***Fût-ce, ne serait-ce que***

Le niveau de langue oppose les deux connecteurs *fût-ce* et *ne serait-ce que*. Celui-ci est une variante moins soutenue de celui-là.

Selon Grieve (1996), *fût-ce* peut introduire une restriction, une concession ou une hypothèse. Nous n'en avons trouvé qu'une seule occurrence, dans *Le Monde*, et il a une valeur de concession :

Les propos de M<sup>me</sup> Mégret placent à nouveau la justice devant ses responsabilités. Bousculer le droit, *fût-ce* pour combattre ceux qui abusent de la patience des démocrates, n'est pas de bonne politique. Instituer un droit d'opportunité, pour combattre le Front national, c'est conforter son discours en le plaçant en position de victime. (Le Monde, 1997-02-26)

Ainsi, bousculer le droit n'est pas de bonne politique, et ce, même si c'est pour combattre ceux qui abusent de la patience des démocrates. La fin ne justifie pas les moyens.

La locution *ne serait-ce que* ne se trouve que dans *Les DNA* et dans *La Presse*, une occurrence dans le premier quotidien, deux dans le second. Ce connecteur introduit un argument suffisant pour justifier une prise de position ou un jugement :

Cependant, si le réalisme - il faut maîtriser l'immigration irrégulière, *ne serait-ce que* pour lutter contre les exploités de la misère - ne se conjugue pas avec le respect de l'homme, quel qu'il soit, il finit par lever un vent de révolte. (Les DNA, 1997-02-22)

Il reste que l'attitude défensive qui sous-tend cet exercice est révélatrice. *Ne serait-ce que* parce qu'on la retrouve ailleurs, et qu'elle n'est peut-être pas étrangère à l'enseignement déficient de l'anglais dans nos écoles, par exemple. Mais aussi parce qu'elle exprime un dilemme qui se retrouve au cœur de toutes nos crises linguistiques. C'est le choix entre promouvoir le français en s'affirmant, ou en éradiquant l'adversaire... (La Presse, 1997-02-25)

Dans le premier exemple, *lutter contre les exploités de la misère* est une raison suffisante pour maîtriser l'immigration irrégulière. Dans le deuxième, la locution introduit un argument suffisant pour considérer comme *révélatrice l'attitude défensive qui sous-tend cet exercice*.

La locution peut en outre avoir une valeur expressive, comme dans cette autre occurrence de *La Presse* :

Tel l'ex-fumeur qui s'interdit de toucher *ne serait-ce qu'* à une cigarette, la communauté scientifique refuse d'effleurer un champ de recherche dans lequel elle craint de plonger jusqu'à l'abus. (La Presse, 1997-02-28)

### ***Hormis, à part***

La préposition *hormis* et la locution prépositive *à part* signifient « sauf, excepté ». Nous n'avons recueilli qu'une seule occurrence de la première, dans *Le Monde*, et deux de la seconde, une dans *Les DNA* et une dans *La Presse*. La préposition *hormis* est considérée comme vieillie ou littéraire (*PR*). Dans l'exemple suivant, elle introduit un domaine, celui de *l'observation militaire*, où la possibilité d'*européaniser l'OTAN* n'est pas illusoire :

C'est vrai. Mais si elle était avérée, l'impossibilité d'«européaniser» l'OTAN ne donnerait pas pour autant de meilleures chances à une défense européenne autonome. *Hormis* dans le domaine de l'observation militaire, cette dernière est encore illusoire, et on a bien du mal à imaginer quelque intervention militaire menée par des Européens seuls, hors du cadre de l'OTAN. (Le Monde, 1997-02-19)

La locution prépositive *à part* signifie aussi « excepté, sauf » et se trouve en position initiale :

Deng Xiaoping aura vécu vieux, mais pas assez toutefois pour voir de ses yeux l'événement de cette fin de siècle, le retour de Hong-Kong sous la tutelle de Pékin. *A part* cette défaillance de dernière heure, l'homme qui est mort un peu plus de vingt ans après Mao aura connu un destin exceptionnel, prouvant qu'en politique l'important est d'abord de durer. (Les DNA, 1997-02-20)

Le fait de *ne pas voir de ses yeux le retour de Hong Kong sous la tutelle de Pékin* est la seule *défaillance* au destin exceptionnel de Deng Xiaoping.

#### IV.4.2.2 Quelques emplois caractéristiques

Les emplois suivants des connecteurs sont caractéristiques des journaux plus populaires.

##### *Si*

Le connecteur *si* a en plus de sa valeur d'implication (voir le chapitre suivant pp. 208-209) une valeur explicative dans *Les DNA* et dans *La Presse*. Il est alors employé avec *c'est que* ou avec *c'est parce que* :

L'opposition socialiste et communiste n'a, sur ce point, guère de conseils à donner. *Si* les sirènes xénophobes séduisent, *c'est bien parce que* depuis une quinzaine d'années la politique s'est réduite au seul combat pour le pouvoir. (*Les DNA*, 1997-02-22)

Mais il faut se dire aussi que *si* cette réforme fait mal, *c'est qu'elle* se fait trop vite, en catastrophe, dans un cadre de rareté des ressources financières. (*La Presse*, 1997-02-10)

##### *Parce que*

La différence d'emploi de la locution conjonctive de subordination *parce que* est dans un premier temps quantitative. Elle est plus fréquente dans les journaux plus populaires que dans les journaux intellectuels :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Nombre</b>	2	14	9	19
<b>Densité</b>	0,0002	0,0006	0,001	0,001

Dans un second temps, c'est la valeur sémantique de la relation qui diffère. Dans un emploi généralement considéré comme populaire *parce que* n'introduit pas une cause, mais un argument en faveur de ce qui précède : « je dis cela ou j'affirme cela parce que » (Sandfeld, 1965:§203). Cette valeur de justification est fréquente dans *Les DNA* et dans *La Presse*, respectivement 58 % et 56 % des emplois. Elle se trouve aussi dans *Le Devoir*, mais dans une moindre proportion : 36 % des emplois. Dans l'exemple suivant :

C'est le cas, par exemple, de la lutte au déficit, au chômage, à la pauvreté ou aux disparités régionales où on a l'impression - *parce que* l'objectif ne soulève pas d'opposition de principe - que le gouvernement peut mener le combat comme il l'entend sans même s'exposer à une critique détaillée de ses décisions. (*La Presse*, 1997-02-04)

*parce que* justifie l'impression que le gouvernement peut mener le combat comme il l'entend.

Cette valeur se trouve aussi en contexte énumératif :

L'argument ne tient pas : d'abord, *parce que* ce ne serait pas la première fois que des groupes particuliers profiteraient d'une bonification du régime de retraite; ensuite, *parce que*, de toute façon, tous n'y auront pas accès, seuls les plus vieux étant en mesure de profiter du programme temporaire de mise à la retraite sans pénalité. (Le Devoir, 1997-02-15/16)

Les propositions introduites par *parce que* justifient la prise de position *l'argument ne tient pas*.

En réponse à la question explicite *pourquoi*, ce connecteur ne se rencontre aussi que dans les journaux plus populaires :

Là où il faudrait de la raison, du doigté, de la mesure, on sombre dans la passion, les anathèmes, les fantasmes réducteurs. Pourquoi ? *Parce que* alternativement la gauche et la droite politisent le problème, cherchent à récupérer des électeurs qui vont s'égarer du côté de Jean-Marie Le Pen. (Les DNA, 1997-02-23)

### *Mais*

La différence dans l'emploi de ce connecteur se trouve dans le type d'unités textuelles mises en relation : phrases ou paragraphes, autrement dit si la relation s'établit en microstructure ou en macrostructure.

La conjonction *mais* fait plus fréquemment le lien entre paragraphes, en macrostructure, dans les journaux plus populaires que dans les journaux intellectuels. Dans *Les DNA* et dans *La Presse*, respectivement 17 % et 18 % des relations s'établissent entre paragraphes contre 1 % dans *Le Monde* et 7 % dans *Le Devoir*. Le nombre de relations en macrostructure est en outre plus important dans *Le Devoir* que dans *Le Monde*. Dans les exemples suivants, on retrouve diverses valeurs d'emploi de *mais*, entre autres l'opposition (avec *plutôt*), l'opposition-addition (avec *aussi*) et la restriction (ici employé seul) :

Certains ne se privent pas de lui prêter des arrière-pensées machiavéliques, en raison notamment de sa volonté de renforcer la présomption d'innocence qui leur apparaît comme une volonté de brider la liberté de la presse.

*Mais*, dans l'immédiat, les craintes surgissent *plutôt* des milieux judiciaires eux-mêmes. (Les DNA, 1997-02-08)

Ce premier tour de Vitrolles laisse un goût amer.

[...]

*Mais* ce premier tour vitrollais est *aussi* facteur de clarification. Après les années de tergiversations, la droite a définitivement rompu avec les tentations radicales. (Les DNA, 1997-02-04)

Le fait que ce quatrième budget libéral soit profondément électoral ne signifie pas que le ministre Martin cache la vérité à la population pour assurer sa réélection, comme l'avait fait le ministre conservateur Don Mazankowski ou, au Québec, le gouvernement Johnson. Il ne compromet pas non plus l'avenir, comme l'avait fait le budget préférendaire du gouvernement Parizeau.

*Mais* l'énergie créatrice du ministre est passée à multiplier les mesures dont la fonction première est de cibler les clientèles que le gouvernement Chrétien voudra séduire dans sa quête d'une réélection. Une grosse boîte de Smarties où il y a un petit quelque chose pour tout le monde, des handicapés aux enfants pauvres, des étudiants aux villageois désireux de se relier à Internet. (La Presse, 1997-02-19)

La conjonction peut aussi, dans une phrase très courte, n'avoir pour fonction que d'annoncer l'opposition. Il s'agit d'un emploi plutôt pragmatique, comme dans les exemples suivants :

En matière de droits de l'homme, la généreuse déclaration américaine qui précède celle de la Révolution française, fait toujours référence. Incontestablement, les Etats-Unis restent le pays de la liberté. Le pays où toute initiative est encouragée et non freinée, le pays des réussites individuelles sans contraintes du moins selon une certaine rêverie européenne.

*Mais* regardons de plus près. Si on appliquait à la lettre les normes du Conseil de l'Europe, les Etats-Unis connaîtraient quelques difficultés à devenir membres du club des démocraties. Même si le juridisme est tout puissant outre-Atlantique, le « standard européen » garde des exigences incompatibles avec une peine de mort distillée à coups de seringues. (Les DNA, 1997-02-06)

C'est là que le bât blesse. Ce choix aurait pu se défendre si le gouvernement Chrétien avait consacré la marge de manoeuvre qu'il s'est donnée à des objectifs importants, par exemple atténuer le fardeau fiscal des classes moyennes, réduire le rythme important des compressions imposées aux provinces importantes pour les transferts en santé et en aide sociale, ou encore concentrer ses énergies à l'emploi.

*Mais* non. Le ministre Martin et le gouvernement Chrétien ont choisi le saupoudrage. À l'exception notable de sa Fondation pour l'innovation, il multiplie les engagements, souvent trop dérisoires pour être d'une quelconque utilité, reprend de nombreux engagements d'avant le budget ou encore annonce des projets qui ne seront mis en oeuvre qu'en 1998 ou 1999. Ces mesures se retrouvent donc dans ce budget pour créer l'illusion d'abondance. (La Presse, 1997-02-19)

Un autre emploi de *mais* rencontré surtout dans *La Presse* et dans *Les DNA* est l'opposition de deux adjectifs. La relation a une valeur additive et livre la subjectivité du scripteur en ce qu'elle dévoile son système de valeur, la hiérarchie de ses valeurs. On en trouve aussi quelques occurrences dans *Le Devoir*, mais aucune dans *Le Monde*. Dans l'exemple suivant :

Sans cet équilibre, et sans l'apport moins visible, *mais* essentiel, du président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, avec sa profonde connaissance de l'appareil gouvernemental, il n'aurait pas été possible de réussir la réforme de l'assurance-chômage ou de faire d'importants licenciements dans la fonction publique. (La Presse, 1997-02-15)

*mais* révèle que *les apports non visibles* sont généralement considérés comme *secondaires*. De même, dans l'exemple suivant, *mais* indique que le scripteur tient en général pour *non symboliques* les *sursauts minoritaires* :

Alain Juppé prend conscience du danger. Après, ne l'oublions pas, le sursaut minoritaire *mais* hautement symbolique d'une partie de la société civile. (Les DNA, 1997-02-26)

### *En effet*

Comme la conjonction *mais*, la locution adverbiale *en effet* relie plus souvent des unités en macrostructure dans les journaux plus populaires que dans les journaux intellectuels. Il s'agit de la moitié des occurrences de *en effet* recueillies dans *Les DNA* et de toutes celles de *La Presse*. *En effet* établit une relation causale de justification comme dans les exemples suivants :

Provoquées par l'annulation du scrutin de juin 1995, le premier tour des élections municipales de Vitrolles apparaît comme inquiétant pour ceux qui redoutent, à juste titre, la montée du Front national dans notre pays.

*En effet*, Catherine Mégret arrive largement en tête d'un scrutin où elle n'était que le porte-voix de son mari, Bruno, inéligible cette fois-ci pour avoir dépassé le plafond des dépenses de sa précédente campagne. (Les DNA, 1997-02-03)

Faut-il profiter de ce succès pour mettre la pédale douce et consacrer la marge de manœuvre à des objectifs pressants ? Nous croyons au contraire qu'il faut prendre le problème à l'envers, se rappeler que nous avons encore un déficit de 20 milliards, et qu'il faut profiter des succès actuels pour l'éliminer plus rapidement. Et qu'il sera possible de définir de nouvelles priorités quand on disposera d'une vraie marge de manœuvre, c'est-à-dire des surplus budgétaires.

La lutte contre le déficit est *en effet* plus un problème de nature politique que financière. Rien de plus facile que de comprimer les dépenses. Le défi consiste à démontrer la légitimité de ces choix et à les faire accepter. (La Presse, 1997-02-01)

Dans l'extrait des *DNA*, la locution introduit la justification du jugement énoncé dans le premier paragraphe *le premier tour de Vitrolles est inquiétant*. De même, dans l'extrait de *La Presse*, le deuxième paragraphe justifie l'énonciation du premier.

*En effet* a en outre, dans *Les DNA*, une valeur explicative qui ne se trouve pas dans les autres journaux :

Mais, dans l'immédiat, les craintes surgissent plutôt des milieux judiciaires eux-mêmes. *En effet*, si l'arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire Botton-Noir-Mouillot a d'abord paru préserver la marge de manœuvre des juges en confirmant le délai de prescription du délit d'abus de bien social (ABS) et de recel d'ABS à partir de la découverte de l'infraction, un autre aspect de sa décision - concernant le dossier KIS- montre à quel point il est nécessaire de remettre juridiquement à plat les faits de corruption. (Les DNA, 1997-02-08)

La première phrase énonce un fait : *les craintes surgissent des milieux judiciaires eux-mêmes*. La locution introduit une séquence qui explique le pourquoi des craintes, non pas la justification de l'énonciation. Elle marque aussi l'implication, l'accord du scripteur avec *les milieux judiciaires*.

#### IV.4.2.3 Le cumul des connecteurs d'opposition

Enfin, un autre emploi caractéristique des journaux plus populaires est la cooccurrence de connecteurs d'opposition. Les grammaires traditionnelles ne traitent généralement pas de cet emploi. Il est seulement utilisé pour justifier l'exclusion de mots tels que *pourtant* et *cependant* de la catégorie des conjonctions de coordination, les unités composant cette catégorie ne pouvant pas se combiner entre elles *\*et ou*, *\*et mais*. Le cumul se fait en général sur la base de la conjonction *mais* et d'un adverbe à valeur de concession, de restriction ou d'opposition, comme dans les exemples ci-dessous :

*Mais* l'expérience allemande mérite *néanmoins* que l'on s'y attarde. Elle démontre à quel point la réussite d'un projet de ce genre dépend de l'équilibre entre une série de facteurs : l'enthousiasme du patronat, mais aussi les besoins de l'industrie, la performance de l'économie ou encore l'ouverture d'esprit des syndicats et de tous ceux qui protègent leurs fiefs professionnels. (La Presse, 1997-02-24)

Deng Xiaoping aura vécu vieux, *mais* pas assez *toutefois* pour voir de ses yeux l'événement de cette fin de siècle, le retour de Hong-Kong sous la tutelle de Pékin. (Les DNA, 1997-02-20)

Celle-ci [l'espérance de vie] augmente de près d'un trimestre chaque année, plus vite chez les hommes, *mais* avec *cependant* huit ans de décalage, les femmes âgées de notre pays détiennent une sorte de record européen de longévité. (Les DNA, 1997-02-12)

*Mais* se trouve aussi en cooccurrence avec la locution à condition que :

Tous les Québécois, qui en sont les actionnaires, devraient se réjouir a priori qu'on s'y préoccupe à ce point de rentabilité et d'efficacité. *Mais à condition* qu'on fasse aussi l'effort de leur expliquer les grands paramètres de ces mesures et de leur montrer qu'il ne s'agit pas d'un gâteau, acquis à leurs dépens ou à ceux des travailleurs, que quelques privilégiés se partagent. (La Presse, 1997-02-18)

C'est juste. *Mais à condition*, pourraient-ils ajouter, que les partis traditionnels, discrédités par une cascade de scandales à gauche comme à droite, aient encore la crédibilité pour le faire. C'est ça qui devrait inquiéter ceux qui, à l'étranger, s'émeuvent de ce qui se passe présentement en France. (La Presse, 1997-02-22)

Antoine (1958:321) considère cet emploi comme un pléonasme : « [...] il est en outre remarquable que toujours le second terme ajoute une sorte de circonstance au précédent tout en le reprenant, et qu'au fond il suffirait mieux que le premier à la fois au sens et à la liaison [...] ». Sémantiquement, le second connecteur apparaît effectivement plus juste que le premier. *Mais* n'est-il qu'un élément redondant? Reprenons les exemples ci-dessus en le supprimant <sup>51</sup>:

---

<sup>51</sup>Le point d'interrogation signale un emploi douteux et l'astérisque un emploi agrammatical.

L'expérience allemande mérite *néanmoins* que l'on s'y attarde. Elle démontre à quel point la réussite d'un projet de ce genre dépend de l'équilibre entre une série de facteurs : l'enthousiasme du patronat, mais aussi les besoins de l'industrie, la performance de l'économie ou encore l'ouverture d'esprit des syndicats et de tous ceux qui protègent leurs fiefs professionnels.

?Deng Xiaoping aura vécu vieux, pas assez *toutefois* pour voir de ses yeux l'événement de cette fin de siècle, le retour de Hong-Kong sous la tutelle de Pékin.

\*Celle-ci [l'espérance de vie] augmente de près d'un trimestre chaque année, plus vite chez les hommes, avec *cependant* huit ans de décalage, les femmes âgées de notre pays détiennent une sorte de record européen de longévité.

Tous les Québécois, qui en sont les actionnaires, devraient se réjouir a priori qu'on s'y préoccupe à ce point de rentabilité et d'efficacité. À *condition* qu'on fasse aussi l'effort de leur expliquer les grands paramètres de ces mesures et de leur montrer qu'il ne s'agit pas d'un gâteau, acquis à leurs dépens ou à ceux des travailleurs, que quelques privilégiés se partagent.

C'est juste. À *condition*, pourraient-ils ajouter, que les partis traditionnels, discrédités par une cascade de scandales à gauche comme à droite, aient encore la crédibilité pour le faire. C'est ça qui devrait inquiéter ceux qui, à l'étranger, s'émeuvent de ce qui se passe présentement en France.

En général, la suppression de *mais* ne pose pas de problème d'interprétation ni de structure, sauf dans le troisième exemple où il faudrait modifier légèrement la phrase, par exemple en ajoutant un point :

Celle-ci [l'espérance de vie] augmente de près d'un trimestre chaque année, plus vite chez les hommes. Avec *cependant* huit ans de décalage, les femmes âgées de notre pays détiennent une sorte de record européen de longévité.

Peut-on effacer le second connecteur sans changement de sens ? Reprenons encore une fois les mêmes exemples :

*Mais* l'expérience allemande mérite que l'on s'y attarde. Elle démontre à quel point la réussite d'un projet de ce genre dépend de l'équilibre entre une série de facteurs : l'enthousiasme du patronat, mais aussi les besoins de l'industrie, la performance de l'économie ou encore l'ouverture d'esprit des syndicats et de tous ceux qui protègent leurs fiefs professionnels.

Deng Xiaoping aura vécu vieux, *mais* pas assez pour voir de ses yeux l'événement de cette fin de siècle, le retour de Hong-Kong sous la tutelle de Pékin.

Celle-ci [l'espérance de vie] augmente de près d'un trimestre chaque année, plus vite chez les hommes, *mais* avec huit ans de décalage, les femmes âgées de notre pays détiennent une sorte de record européen de longévité.

\*Tous les Québécois, qui en sont les actionnaires, devraient se réjouir a priori qu'on s'y préoccupe à ce point de rentabilité et d'efficacité. *Mais* qu'on fasse aussi l'effort de leur expliquer les grands paramètres de ces mesures et de leur montrer qu'il ne s'agit pas d'un gâteau, acquis à leurs dépens ou à ceux des travailleurs, que quelques privilégiés se partagent.

\*C'est juste. *Mais*, pourraient-ils ajouter, les partis traditionnels, discrédités par une cascade de scandales à gauche comme à droite, aient encore la crédibilité pour le faire. C'est ça qui devrait inquiéter ceux qui, à l'étranger, s'émeuvent de ce qui se passe présentement en France.

Les deux derniers, pour être grammaticalement acceptables, nécessitent un léger remaniement :

Tous les Québécois, qui en sont les actionnaires, devraient se réjouir a priori qu'on s'y préoccupe à ce point de rentabilité et d'efficacité. *Mais* il faut aussi faire l'effort de leur expliquer les grands paramètres de ces mesures et de leur montrer qu'il ne s'agit pas d'un gâteau, acquis à leurs dépens ou à ceux des travailleurs, que quelques privilégiés se partagent.

C'est juste. *Mais* il faudrait que les partis traditionnels, discrédités par une cascade de scandales à gauche comme à droite, aient encore la crédibilité pour le faire. C'est ça qui devrait inquiéter ceux qui, à l'étranger, s'émeuvent de ce qui se passe présentement en France.

Que *mais* et *à condition* ainsi que *mais* et *cependant* soient interchangeable n'a rien d'exceptionnel. En effet, la conjonction *mais* peut prendre diverses valeurs selon le contexte (voir aussi le chapitre suivant pp. 162-165). Seulement, il faut se demander si les deux connecteurs ont la même valeur et la même fonction lorsqu'ils sont combinés et s'il s'agit toujours de deux mots distincts. Selon Roulet et al. (1985:141-142) *mais+cependant* peut servir à rejeter l'orientation argumentative et à constater une contradiction ; *mais+quand même* ou *pourtant* peut servir à rejeter un fait, à rejeter l'orientation argumentative et à constater une contradiction. Cette interprétation laisse entendre qu'ils considèrent ces structures comme formant un seul connecteur. La possibilité de trouver une virgule entre deux connecteurs en cooccurrence nous incite à rejeter une telle interprétation :

Il faudra maintenant faire participer aux négociations les Chinois, les Français et les Britanniques, pour maintenir une certaine proportionnalité dans les arsenaux des puissances nucléaires. *Mais, alors que* Russes et Américains peuvent encore longtemps éliminer le superflu, les trois autres en seront vite à couper dans l'essentiel de leurs moyens. (La Presse, 1997-02-17)

Le pompage d'eau destinée à être embouteillée est soumis à des contrôles quantitatifs. *Mais, en réalité*, il n'y a pas de vérifications. Quant à l'eau qui s'en va dans les maisons, elle est censée appartenir au propriétaire du puits, qui en fait ce qu'il veut. (La Presse, 1997-02-26)

Selon Rubattel (1983:164), *pourtant* et *quand même* « ne sont compatibles dans une même phrase que s'ils évaluent deux entités sémantiques distinctes ». Dans les exemples ci-dessus, il semble que *mais* ait une valeur pragmatique ou une valeur conceptuelle abstraite d'opposition et que le second connecteur, *à condition*, *en réalité*, *néanmoins*, précise la valeur sémantique de la relation d'opposition, c'est-à-dire qu'il détermine *mais*. Dans le premier exemple, *alors que* marque une opposition entre *Russes et Américains/Chinois, Français et Britanniques*. Les premiers *peuvent encore longtemps éliminer le superflu*, les seconds *en seront vite à couper dans l'essentiel*. La conjonction *mais* marque une opposition à une conclusion implicite : *on pourrait croire que l'arsenal nucléaire est proportionnel*. Ainsi, il s'agit bien de deux connecteurs qui n'ont pas la même fonction dans la phrase.

#### IV.4.3 Tendances

Nous avons en outre observé dans l'emploi des connecteurs un phénomène qui pourrait répondre à une tendance du français moderne. Les structures qui comportent deux variantes, une locution conjonctive et une locution prépositive, par exemple *afin que/afin de*, *au lieu que/au lieu de*, *à cause que/à cause de*, ne se trouvent dans notre corpus que sous la forme prépositionnelle.

##### *Afin de/afin que*

La locution prépositive *afin de* marque le but et est suivie de l'infinitif. Dans *Le Monde*, elle introduit un but négatif, comme le ferait la locution conjonctive de subordination dans *afin que... ne... pas* (Grevisse, idem:1650:§1088). Ainsi, dans les exemples suivants, *le double péril* et *l'aventurisme* sont deux buts négatifs à éviter :

Il est impératif que les dirigeants pakistanais se ressaisissent *afin de* conjurer ce double péril. (Le Monde, 1997-02-02/03)

L'enjeu de la défection de Hwang Jang-yop est finalement l'exercice par la Chine de sa puissance, en l'occurrence sa capacité à persuader Pyongyang d'accepter une réalité désagréable, tout en veillant à ne pas cabrer les dirigeants nord-coréens, *afin de* prévenir tout aventurisme de leur part. Un exercice délicat suivi avec attention tant à Tokyo qu'à Washington. (Le Monde, 1997-02-15)

Mais le but introduit par *afin de* n'est pas toujours négatif. En effet, *trouver un emploi* et *embaucher* ci-dessous ne sont en aucun cas des buts négatifs, au contraire :

Devant la Commission parlementaire, la semaine dernière, l'économiste Pierre Fortin rappelait que la loi actuelle dit déjà que « l'adulte apte à occuper un emploi doit entreprendre des démarches appropriées à sa situation *afin de* trouver un emploi rémunéré et se conformer aux instructions que peut lui donner le ministre à cette fin ». (Le Devoir, 1997-02-13)

La croissance seule ne suffit pas pour résorber le chômage. Toutes les pistes doivent être explorées. La "loi Robien" sur les allègements de charge pour les entreprises qui réduisent le temps de travail *afin d'embaucher*, en est une. D'autres restent à découvrir pour quitter les sentiers battus. Malheureusement, l'imagination reste en panne. (Les DNA, 1997-02-02-01)

##### *Au lieu de/au lieu que*

La locution prépositive *au lieu de*, synonyme de *plutôt que de*, marque une opposition entre le positif et le négatif. Elle introduit généralement le point négatif :

*Au lieu de* critiquer facilement le manque d'équité des REER, tout en s'abstenant généralement de parler du fonctionnement fort inéquitable de bien des régimes d'entreprises, y compris celui des syndiqués de la fonction publique, ne vaut-il pas mieux travailler à l'harmonisation des régimes existants, tout en demandant à nos gouvernements de chercher des formules qui amèneraient plus d'entreprises et d'individus qui en sont privés à se doter de régimes de retraite? (Le Devoir, 1997-02-27)

Selon son analyse, ADM n'avait pas le droit de changer la vocation des aéroports sans obtenir au préalable le feu vert d'Ottawa. Et elle aurait dû procéder à une véritable consultation auprès de la SOPRAM, *au lieu de* la faire voter sur une décision déjà prise, et sur la base de documents dont on avait subtilement éliminé quelques détails défavorables. (La Presse, 1997-02-14)

Dans l'exemple des *DNA*, *au lieu de* introduit cependant le point positif de l'opposition :

*Au lieu de* mettre sur pied une politique globale de l'immigration alliant intégration des réguliers et contrôle du flux clandestin, sans oublier la lutte contre les marchands de sommeil, les uns et les autres « bricolent » une législation inefficace. Et très éloignée des ambitions persistantes d'une France rayonnante. (Les DNA, 1997-02-23)

### *À cause de/à cause que*

Selon Grevisse (idem:1641:§1083), « *à cause que* est resté vivant à Paris (comme populaire) et dans diverses régions (notamment au Canada, où on dit aussi *d'à cause que*) ». On n'en retrouve aucune occurrence dans notre corpus. On retrouve cependant la variante prépositionnelle *à cause de* dans les journaux québécois. Ce connecteur signifie « en raison de » et introduit une explication :

L'arrêt de l'opération ordonné mercredi par le juge Pierre Viau vient donc mettre un terme, temporairement du moins, à cette entreprise de restructuration. *À cause des* raisons mêmes qui avaient poussé ADM à agir de façon précipitée, l'an dernier, certains voient dans la décision de la cour un coup fatal pour l'industrie du transport aérien à Montréal. Cela n'a pas été prouvé. (Le Devoir, 1997-02-14)

Dans l'extrait ci-dessus, la phrase introduite par *à cause des* explique pourquoi *certaines voient dans la décision de la cour un coup fatal*. De même, dans l'exemple suivant, où la phrase contenant la locution est placée entre tirets :

Mais son maintien en vie avait pour effet de préserver le délicat équilibre au sommet. Parce que, même unie par la foi autoritaire - tant *à cause de* la croyance selon laquelle ce pays a « génétiquement » besoin d'un pouvoir à poigne, que des intérêts cyniques de la gérontocratie pékinoise -, l'élite est aujourd'hui divisée et fait face à certains choix déchirants. (Le Devoir, 1997-02-20)

Elle ne justifie pas l'énonciation de *autoritaire*, mais explique pourquoi *l'élite est unie par la foi autoritaire*. La locution *à cause de* s'emploie aussi avec *parce que* et avec *grâce à* en relation d'opposition-addition de causes :

Mais la dynamique du progrès, déjà bien enclenchée, est propre à produire de plus en plus d'insatisfactions. *À cause des* fossés sociaux Mais aussi *parce que* les Chinois de classe moyenne, avec leurs fenêtres sur l'Occident, risquent de devenir de plus en plus exigeants, tant sur le plan matériel que sur celui des libertés démocratiques. (La Presse, 1997-02-21)

À cause des compressions dans la fonction publique, à l'assurance-chômage et dans les transferts aux provinces, mais aussi grâce à la baisse des taux d'intérêt et à la croissance annuelle des recettes de 14,5 milliards l'an prochain comparativement à il y a trois ans, Ottawa est parvenu à dépasser largement ses prévisions budgétaires. (Le Devoir, 1997-02-19)

Ce connecteur est enfin aussi employé avec le présentatif *c'est* :

Ce parti s'est forgé en entreprise autonome mais complémentaire, et *c'est à cause de* la saine tension qui existait entre l'ancien premier ministre, M. Parizeau, et M. Bouchard à la tête du Bloc, que des débats essentiels ont eu lieu. (Le Devoir, 1997-02-28)

#### IV.5 Conclusion

À l'aide d'une liste créée à partir du *Dictionary of Contemporary French Connectors* et du *Bon Usage*, nous avons démontré que les journaux plus populaires ont tendance à marquer les relations de cohésion dans une plus grande proportion que les journaux intellectuels. En d'autres termes, ce sont les journaux de faible densité relationnelle qui marquent le plus souvent les relations. A priori, nous aurions pu supposer le contraire. Le raisonnement aurait été le suivant : la densité élevée d'un texte en augmente la complexité et l'emploi de connecteurs permet de compenser cette complexité. Il semble cependant que la structure même des textes, que les enchâssements de séquences dispensent d'employer de nombreux connecteurs. Un texte bien structuré peut se passer de ces marques. C'est aussi ce qu'entend Haas lorsqu'il affirme que la liaison entre phrases s'opère par simple juxtaposition « lorsque le locuteur estime leur rapport suffisamment clair pour l'auditeur, et, par suite, ne considère pas qu'il ait besoin d'un moyen d'expression linguistique » (cité par Antoine, 1958:266). Les coordonnants servent en effet à faciliter la compréhension, ils permettent au lecteur de prévoir la suite des idées. À ce propos, Grieve écrit :

No writer who discusses anything in French can do without them entirely. Those who make do with many fewer of them than others must take pains to express their meaning clearly [...]. It is known that Alain took pains to eliminate<sup>52</sup> from his prose what he saw as the redundant *mais* : *il y en a un de bon sur quatre, les autres ne sont que des échos dont on cherche vainement le sens* (Alain, 1970:1111). [...] Readings in the discursive prose of fifty to a hundred years ago suggest that writers nowadays use many more connectors than their predecessors. Now and then a voice is raised against the use of them in an unthinking way: « ...parasites, les conjonctions (en effet, du reste, au surplus, d'autre part, de fait...) quand elles servent de béquilles à un raisonnement lâche. Les phrases doivent se lier non par des amorces factices mais par la logique des idées. (Bénéton, 48-49) ». Despite such injunctions, the great majority of writers of discursive prose use these days an abundance of connectors. Some of them use two where one would apparently do; some use two or even three in a single sentence. (Grieve:xiv-xv).

---

<sup>52</sup>Le verbe « eliminate » suppose la primauté de la coordination explicite sur la coordination implicite, ce qui est discutabile.

Si les relations implicites exigent un travail de structuration textuelle de la part du scripteur, il en va de même pour le lecteur qui doit inférer ces liens :

Des épreuves de reconnaissance ont permis d'accréditer l'idée selon laquelle ces inférences causales de liaison sont effectivement construites lors de la lecture du texte (Kintsch, 1974 ; McKoon et Keenan, 1974). On a montré également (Havilan et Clark, 1974) que les phrases dont la compréhension requiert une inférence de liaison sont lues plus lentement que des phrases de contrôle ne nécessitant pas une telle inférence pour être comprises. (Verstiggel, 1997:41-42)

Les textes du *Monde* et du *Devoir*, dont les relations sont marquées dans une moindre mesure, demandent donc au lecteur d'établir lui-même les relations, ce qui exige plus de temps et d'efforts. Les textes des *DNA* et *La Presse*, au contraire, peuvent être lus plus rapidement.

Outre la structure du texte, on peut poser d'autres hypothèses pour expliquer la différence de densité entre les types de journaux. Par souci d'objectivité, les journaux de la presse intellectuelle cherchent à cacher ce que les connecteurs révèlent : la subjectivité. En effet, les connecteurs marquent non seulement les relations sémantiques entre les phrases, la valeur de la relation, mais aussi la prise en charge ou l'attitude du locuteur par rapport aux faits. Selon Genette (1969:85), dans le récit de fiction, les connecteurs « les *parce que*, les *car*, les *donc* » apparaissent comme des marques « *pseudo-subjectives* » [...], dont l'abondance suspecte ne fait pour nous que souligner, en fin de compte, ce qu'elles voudraient masquer : l'*arbitraire du récit* ». Par *arbitraire*, il entend « non pas vraiment l'indétermination, mais la détermination des moyens par les fins » (idem:94), la fonctionnalité du récit. De même, selon Tiittula (1994:232), les relations implicites donnent une impression d'objectivité :

Es ist anzunehmen, daß je näher die Auffassungen des Adressaten denen des Senders liegen, desto stärker und expliziter bewertend die Mitteilung sein kann. Extreme und emphatische Bewertungen schaffen auch Solidarität zwischen den Kommunikationspartnern. Distanz und Meinungsverschiedenheit erfordern wiederum moderatere, unauffälligere Formulierungen, insbesondere wenn man den Partner überzeugen will. Insofern ist anzunehmen, daß sich weniger direkte Mittel für persuasive Texte besser eignen und somit auch in Leitartikeln bevorzugt werden. Implizite Mittel wecken den Eindruck, es werden eher objektive Erscheinungen beschrieben als persönliche Anschauungen und subjektive Stellungnahmen geäußert (vgl. dazu genauer Adamzik 1984). Neben expliziten Mitteln werden somit implizite verwendet, bei denen der Leser selbst Schlüsse ziehen muß.

Pour Marouzeau (cité par Antoine, 1958:279) « L'emploi de particules coordonnantes ou subordonnantes est un moyen de suggérer l'intonation ou d'en renforcer l'effet ». C'est aussi ce qu'affirme Haas dans le passage cité ci-dessus et qui se poursuit ainsi :

[...] Ou bien ce rapport se présente à la conscience du locuteur avec une telle force qu'il veut l'éveiller dans celle de l'auditeur, et par suite encore il recourt à un moyen d'expression linguistique ; ce résultat s'obtient à l'aide de ce qu'on appelle les conjonctions de coordination.

On peut ainsi poser que les journaux intellectuels emploient moins de connecteurs afin de donner une impression d'objectivité et de neutralité.

Nous avons en outre observé certaines particularités culturelles dans l'emploi des connecteurs. Certains connecteurs ne se trouvent que dans les éditoriaux des journaux québécois, par exemple *de toute façon, de toute manière, en tout cas, en conséquence, par conséquent, par contre, quand même* et *tout de même*. Dans d'autres cas, la différence est quantitative : la locution *en revanche* est plus fréquente dans les journaux québécois que dans les journaux français. Nous avons de plus constaté une tendance à l'emploi successif de connecteurs d'opposition dans les journaux québécois, qui est peut-être motivé par le désir de maintenir une constante tension pragmatique.

Nous avons aussi identifié des emplois caractéristiques des deux types de journaux, par exemple *plutôt que* ainsi que *fût-ce* dans les journaux intellectuels et *ne serait-ce que* dans les journaux plus populaires. Mais en général, il s'agit plutôt de différences dans la valeur d'emploi, comme la valeur explicative du connecteur *si* et la valeur justificative de *parce que* dans les journaux plus populaires. Les relations en macrostructure, marquées entre autres par les connecteurs *mais* et *en effet*, sont aussi plus fréquentes dans les journaux plus populaires que dans les journaux intellectuels. Enfin, les journaux plus populaires sont caractérisés par le cumul de connecteurs d'opposition. Ce dernier emploi a certainement eu une influence sur la densité élevée de connecteurs d'opposition que nous avons observée dans ces journaux.

Ces particularités font-elles système? Il y a dans les journaux québécois des emplois critiqués ou considérés comme populaires, par exemple l'emploi de *tout de même* pour *quand même* et la locution adverbiale *par contre*. Dans d'autres cas, il s'agit d'archaïsmes, dont *au demeurant*. Mais tel n'est pas toujours le cas. Le français de France et celui du Québec étant deux variétés d'une même langue, on ne peut s'attendre à des différences dramatiques dans les valeurs d'emplois. En ce qui concerne le paradigme journaux intellectuels/plus populaires, l'emploi de certaines structures ou de certaines valeurs correspond parfois aux jugements des puristes, comme le cumul des connecteurs qui, selon Antoine (1958:321), « [...] prouve une fois de plus le penchant naturel du langage parlé ou peu surveillé à étoffer l'expression ». Mais les emplois caractéristiques des journaux plus populaires ne sont pas toujours jugés ainsi par la norme. On

peut donc constater des tendances et identifier des emplois caractéristiques pour les deux paradigmes, géographique et intellectuel/plus populaire, mais les facteurs explicatifs divergent d'une structure et d'un emploi à l'autre.

Nous avons enfin observé dans tous les journaux l'emploi de locutions prépositionnelles plutôt que de locutions conjonctives de subordination lorsque les deux formes existent pour un même connecteur, soit *afin de/afin que*, *au lieu de/au lieu que*. Historiquement, la variante prépositionnelle, dans les cas qui nous concernent, est plus tardive : *au lieu que* (1490) *au lieu de* (1538), de même la variante *afin de* semble plus tardive (mil. XIV<sup>e</sup> s.) que *afin que* selon le *PR* historique. L'apparition d'une nouvelle forme peut expliquer l'abandon progressif de la première, mais il faudrait une étude diachronique du phénomène pour le confirmer. Autre fait notable : les locutions prépositionnelles sont suivies de l'infinitif alors que les locutions conjonctives introduisent une proposition subordonnée dont le verbe est au mode subjonctif :

*Au lieu de* prendre l'avion, nous prendrons le train. (*PR*)

*Au lieu que* son histoire l'ait calmé, on dirait plutôt qu'il s'aigrît. (Romains, cité par *PR*)

Donnez! ...*Afin qu'*un blé plus mûr fasse plier vos granges ; *afin d'*être meilleurs.

(Hugo, cité par *PR*)

La variante *à cause de* est, quant à elle, suivie d'un syntagme nominal et la variante conjonctive d'une subordonnée au mode indicatif :

Je lui pardonne, *à cause de* son âge. (*PR*)

Le portrait, que j'ai laissé à moitié fait *à cause que* je m'endormais. (Marivaux, cité par *PR*)

Ces emplois peuvent aussi être assimilés à une tendance plus générale de l'usage contemporain : la nominalisation. Cette dernière consiste en une opération de transformation d'une phrase pour lui permettre de jouer le rôle d'un syntagme nominal à l'intérieur d'une autre phrase. Le nominalisateur le plus fréquent est la conjonction *que*, dans *je crois qu'il s'est trompé* (Dubois et al. 1994). On parle en outre de nominalisation *infinitive* lorsque l'infinitif joue le rôle d'un syntagme nominal, par exemple en fonction d'objet. Il y a donc deux types de subordination selon que l'on utilise la variante prépositionnelle ou la variante conjonctive (voir aussi l'analyse syntaxique du chapitre III). L'emploi des locutions prépositionnelles permet de simplifier l'expression, de faire des phrases plus courtes et de condenser l'information.

## CHAPITRE V VALEURS ET EMPLOIS DES CONNECTEURS D'OPPOSITION ET DE CAUSALITÉ

### V.0 Introduction

Dans ce dernier chapitre, nous proposons une description des différentes valeurs et emplois des connecteurs d'opposition et de causalité, c'est-à-dire des différents sens que peuvent prendre ces connecteurs dans l'emploi. Une telle description est toujours nécessaire, les connecteurs étant encore mal définis dans les dictionnaires et les grammaires modernes. En outre, certains emplois ne correspondent pas ou plus à la norme prescrite. Les éditoriaux forment un excellent corpus pour l'étude des emplois modernes des connecteurs argumentatifs. Le langage des journaux, quoique souvent fort critiqué, reflète en effet l'usage contemporain et se veut même précurseur de changements.

Les connecteurs sont regroupés selon la valeur sémantique de la relation qu'ils marquent : opposition, restriction, concession, explication, justification, etc. (voir chapitre précédent). On dira par exemple qu'un connecteur a une valeur d'opposition s'il marque une relation d'opposition dans un contexte donné. Nous tenons compte dans la description de la place du connecteur dans la phrase et du type d'unités reliées. Les particularités ayant trait à la provenance et au type de journal sont aussi discutées. Certains connecteurs sont difficiles à classer dans une catégorie particulière en raison de leur polysémie, par exemple *mais*, *pourtant* et *cependant*. Ces connecteurs peuvent marquer des relations d'opposition, de restriction et de concession selon le contexte. Nous les traiterons ici sous la catégorie générale d'opposition. Ce sont en outre des connecteurs qui ont une fréquence relativement élevée : *mais* et *pourtant* sont les deux connecteurs les plus fréquents de notre corpus et *cependant* arrive au 6<sup>e</sup> rang.

### V.1 Les connecteurs d'opposition

#### V.1.1 L'opposition

##### *Mais*

La conjonction de coordination *mais* est sans conteste le connecteur d'opposition le plus fréquent de notre corpus. Nous en avons relevé 267 occurrences, ce qui donne une densité totale de 0,004. À titre de comparaison, le connecteur *pourtant*, le plus fréquent après *mais*, n'a que 32 occurrences. La densité du connecteur *mais* dans les différents journaux correspond d'une manière générale à celle observée pour les connecteurs d'opposition (voir chapitre

précédent). Dans le tableau ci-dessous, il y a un continuum partant du *Monde*, où la densité est la plus faible, jusqu'à *La Presse*, où la densité est la plus élevée :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Nombre</b>	28	103	47	89
<b>Densité</b>	0,003	0,004	0,005	0,006

Le calcul des écarts permet de retenir l'hypothèse que la variation entre les journaux n'est pas due au hasard. Le classement du plus grand écart négatif au plus grand écart positif correspond à la densité calculée.

	<b>Écart réduit</b>
<i>Le Monde</i>	-3,30
<i>Le Devoir</i>	-0,30
<i>Les DNA</i>	0,99
<i>La Presse</i>	2,38

La conjonction *mais* peut, nous l'avons déjà dit, prendre diverses valeurs en contexte (voir aussi les particularités d'emploi dans le chapitre précédent). Dans tous les journaux, la valeur la plus fréquente est celle d'opposition. La relation se fait souvent sur la base du paradigme *faux/vrai* de forme *non (ne) pas..., mais* :

Pour la première fois, le parti de Jean-Marie Le Pen conquiert une mairie à la majorité absolue, *non pas* grâce à la division de ses adversaires - comme ce fut le cas à Toulon, Orange et Marignane -, *mais* dans un simple duel, seul contre tous les autres. (Le Monde, 1997-02-11)

La valeur la plus fréquente après l'opposition simple est l'opposition-addition, du type (*non seulement*), *mais aussi (également)* :

Tous étaient là, ou presque: le patronat et les syndicats ouvriers, *mais aussi* les acteurs locaux ou les syndicats étudiants. Seuls manquaient les syndicats enseignants. (Le Monde, 1997-02-11)

Cette relation s'établit généralement à l'intérieur d'une phrase. Elle peut aussi être segmentée entre phrases et entre paragraphes :

Techniquement, il s'agit d'un train de mesures visant à mieux contrôler le phénomène des résidents étrangers en France grâce à la régularisation du statut de certains d'entre eux qui devraient pouvoir y demeurer. *Mais aussi* par une surveillance plus efficace de ceux qu'on ne veut surtout pas voir s'y incruster illégalement après l'expiration d'un permis de séjour limité. (La Presse, 1997-02-22)

Ce premier tour de Vitrolles laisse un goût amer.

[...]

*Mais* ce premier tour vitrollais est *aussi* facteur de clarification. Après les années de tergiversations, la droite a définitivement rompu avec les tentations radicales. (Les DNA, 1997-02-04)

Les variantes de cette valeur additive *mais surtout*, *mais plutôt*, introduisent un argument plus important, plus juste et marquent l'implication du scripteur, sa subjectivité :

Les trois dirigeants de la coalition feraient bien aussi de se débarrasser de leurs querelles personnelles. *Mais* il faut *surtout* qu'ils cessent d'alimenter ces rivalités en jouant sur le nationalisme, y compris dans son expression la plus guerrière. Sans ce minimum commun, le trio ne pourra guère envisager de mettre un jour fin à cette étrange survivance de l'un des derniers pouvoirs post-communistes d'Europe, et aura ruiné l'espoir de manifestants qui ne lui accordent jusqu'ici qu'une confiance toute relative. (Le Monde, 1997-02-07)

*Mais* établit aussi une relation de restriction et de généralisation, comme dans les exemples suivants :

Les autres pays ont suivi la déréglementation américaine, notamment en Europe. *Mais* le mouvement de libéralisation n'y a été que progressif et limité. (Le Monde, 1997-02-18)

Désaveu populaire? Oui : devant l'indépendantisme pur et dur, c'est le cas, avec un creux historique de 9 % de partisans d'un « pays corse », selon un sondage publié fin 1996.

[...]

*Mais au-delà*, peut-on affirmer que les activistes nationalistes corses - légaux et illégaux - ne représentent rien? (Le Devoir, 1997-02-04)

L'Alliance nationale, composée des anciens néofascistes du Mouvement social italien, et surtout la Ligue du Nord d'Umberto Bossi ont protesté, *mais, dans l'ensemble*, le projet de loi a été plutôt bien accueilli par la classe politique et les observateurs. (Le Monde, 1997-02-16/17)

Il peut aussi marquer une opposition à une conclusion sous-entendue :

Tout le débat actuel sur l'élargissement des institutions euro-atlantiques - l'OTAN et l'Union européenne - montre bien que certains pays, indépendamment de leur volonté, sont victimes de leur géographie et des perceptions parfois stéréotypées sur leur compte. Par exemple, la Roumanie a finalement consacré, fin 1996, clairement et courageusement, l'alternance démocratique au pouvoir. *Mais* elle risque de ne pas pouvoir prendre le train de l'Europe - au contraire de la Pologne et de la Hongrie -, non pas parce qu'elle n'aurait fait aucun effort, mais parce qu'elle est étiquetée, et pour longtemps, « pays oriental, byzantin, peu démocratique et peu libéral ». (Le Devoir, 1997-02-03)

Enfin, dans un emploi dit pragmatique, la conjonction marque non pas une véritable opposition, mais une étape importante de l'argumentation :

Le maire sortant socialiste a perdu, entre 1995 et 1997, la confiance de nombre d'électeurs en raison de sa mise en examen dans une affaire de fausses factures fin 1995. Ce fait a été abondamment exploité par le FN, qui, n'ayant accédé que récemment à la direction de collectivités territoriales (les trois villes conquises en 1995), est encore à l'abri des investigations des chambres

régionales des comptes. *Mais* l'argument de la malhonnêteté des élus en place a un écho incontestable dans l'électorat. Les partis républicains risquent donc d'autres revers s'ils n'adoptent pas une attitude claire et ferme vis-à-vis d'élus mis en cause dans des affaires relevant peu ou prou de la corruption. (Le Monde, 1997-02-04)

Doit-on distinguer plusieurs *mais* ? Nous pensons que cette conception serait peu économique et considérons que la valeur d'emploi de *mais* dépend d'une valeur conceptuelle abstraite d'opposition qui varie en fonction du contexte. Nous l'avons vu dans les exemples ci-dessus, la valeur d'opposition du faux au vrai est obtenue par la combinaison de la conjonction et de la négation *non pas*, et celle d'opposition-addition avec *non seulement, aussi* ou *également*. De même, la valeur de restriction est renforcée par *ne que* et la généralisation par *au-delà* et *dans l'ensemble*. La valeur très abstraite de la conjonction lui permet une multiplicité d'emplois qui explique sa fréquence élevée. Nous avons vu en outre dans le chapitre précédent que *mais* est souvent utilisé en cooccurrence avec d'autres connecteurs dans les journaux plus populaires, comme si la valeur du connecteur et le contexte n'étaient plus suffisants pour spécifier la relation. Une étude diachronique permettrait d'établir s'il s'agit d'une tendance du français contemporain.

### ***Pourtant***

*Pourtant* est le connecteur d'opposition le plus fréquent de notre corpus après *mais*. L'identification de la valeur sémantique de cet adverbe ne fait pas l'unanimité. Selon le *PR*, il marque l'opposition entre deux choses liées, deux aspects contradictoires d'une même chose. Selon Grevisse (1993:984:§1470) et Moeschler (1983:146-147), il marque la concession. En fait, *pourtant* peut prendre ces deux valeurs d'opposition et de concession. Il marque en général une relation de concession, comme dans l'exemple suivant :

Le Conseil constitutionnel - espèce de Cour suprême française - avait annulé cette déclaration « *non conforme à l'esprit de la République* ». C'était plus que le jacobinisme parisien n'en pouvait prendre.

*Pourtant*, les Corses étaient eux-mêmes d'accord avec une telle déclaration. Ils furent très déçus de la gifle du Conseil constitutionnel, et dans la foulée de cette rebuffade, les partis nationalistes remontèrent jusqu'à atteindre 25 % : des scores, au demeurant, sans commune mesure avec la force du sentiment souverainiste au Québec. (Le Devoir, 1997-02-04)

Le paragraphe introduit par *pourtant* indique que *l'accord des Corses* aurait dû empêcher *l'annulation de la déclaration*. De même, dans l'exemple ci-dessous :

Dès le départ, ils étaient prévenus : les conclusions de leurs travaux pourraient être reçues froidement, Ottawa ayant refusé la participation des provinces, *pourtant* les seules à qui la Constitution reconnaît quelque compétence en matière de santé. (Le Devoir, 1997-02-10)

*pourtant* pourrait être remplacé par *bien que* : Ottawa a *refusé la participation des provinces* bien que celles-ci soient *les seules à avoir quelque compétence en matière de santé*.

Ce connecteur est aussi employé avec *certes*, emploi qui correspond à la moitié des occurrences recueillies dans *Le Monde* :

Qu'elle concerne l'OTAN, l'Union européenne ou l'OSCE (l'organisation pan-européenne de sécurité), qu'elle apparaisse sous le vocable « *directoire* », « *noyau dur* » ou « *coopérations renforcées* », l'idée a toujours ses partisans. Ceux-ci ne manquent pas de bons arguments. Dans des organisations de plus en plus larges, régies souvent par la règle de l'unanimité, la paralysie menace si quelques pays ne prennent pas la tête du mouvement, forçant les décisions et entraînant leurs partenaires. *Certes* la situation de ces différentes institutions n'est guère comparable et le « *noyau dur* » des premiers membres de la zone euro n'a rien à voir avec un éventuel « conseil de sécurité » de l'OSCE qui donnerait un droit de veto à la Russie. Dans tous les cas *pourtant*, la hantise des « petits pays » est la même : être soumis à la loi des « grands », toujours prompts à recréer une sorte de « concert des nations », comme au XIX<sup>e</sup> siècle. (*Le Monde*, 1997-02-09/10)

La première phrase introduit une affirmation générale sur la base d'une comparaison : *l'idée d'un directoire a toujours ses partisans, que ce soit avec l'OTAN, l'Union européenne ou l'OSCE*. La phrase introduite par *certes* restreint la comparaison *la situation de ces différentes institutions n'est guère comparable*. La restriction est ensuite annulée par *pourtant*, qui valide de nouveau la comparaison. Bien que la situation ne soit pas comparable, la conséquence est la même : *dans tous les cas la hantise des petits pays est la même*. Il y a aussi un emploi semblable avec *sans doute* dans *Les DNA* :

Une nouvelle fois, le sursaut vient des intellectuels et des artistes. Des dépositaires de la culture, au sens large du terme ; de ceux qui incarnent, à travers leur sensibilité, l'humaine condition ; qui ressentent, plus que le commun des mortels, les atteintes à la loi morale et qui incarnent l'universalité.

*Sans doute* ces gens-là ne sont-ils pas d'essence supérieure. D'ailleurs, certains se sont tragiquement trompés. En adhérant aux thèses nazies ou en encensant Staline au delà du raisonnable et de l'honnêteté.

*Pourtant*, de l'affaire Dreyfus, exemplaire, aux dérives de la guerre d'Algérie, en passant par le combat féministe, c'est à chaque fois de ce bord qu'a retenti le tocsin des libertés en danger. (*Les DNA*, 1997-02-15)

*Pourtant* peut aussi marquer une opposition statique, comme dans l'exemple suivant où il oppose deux aspects contradictoires d'une même chose :

La commission internationale d'arbitrage, présidée par un Américain, vient d'attribuer « provisoirement », Brcko aux Serbes. Une décision logique, dans la mesure où ce « couloir » permet la continuité des territoires serbes de Bosnie. Une décision immorale, *pourtant*, car Brcko est le symbole de la purification ethnique menée en toute impunité : avant la guerre civile, les Musulmans composaient la moitié de la population de la région, loin devant les Croates et plus loin encore. (*Les DNA*, 1997-02-14)

Il y a opposition entre le côté *logique* et *immoral* d'une décision. Ce connecteur peut aussi introduire une opposition à une conclusion exprimée :

À la première lecture, le jugement Viau paraît donc d'une grande logique. *Pourtant*, quelque chose cloche. (Le Devoir, 1997-02-14)

En ce cas, il a bien valeur d'opposition, non de concession. Le lien de causalité établi dans la phrase précédente n'est pas refoulé. L'opposition se fait sur la base du paradigme apparence/réalité.

### ***Cependant***

La valeur de l'adverbe *cependant* ne fait pas non plus l'unanimité. Il exprime, selon le *PR*, une opposition, une restriction. Selon Grevisse (idem:1434:§966), il est adversatif, synonyme de *néanmoins* dans le français commun. Selon Letoublon (1983:91) *cependant* exprime l'opposition à partir de la mise en contraste d'événements simultanés et selon Roulet (1985:133), il s'agit d'un contre-argumentatif (concessif). Comme la conjonction de coordination *mais*, cet adverbe est polysémique et peut prendre ces diverses valeurs en contexte. Dans l'exemple suivant, il a valeur de restriction :

Le crédit ainsi accordé, *a priori*, aux chefs de l'opposition doit *cependant* être assorti d'un minimum d'exigences envers eux. (Le Monde, 1997-02-07)

Le connecteur ne nie pas la valeur de vérité de ce qui précède, mais introduit une réserve, une restriction *au crédit qu'il faut accorder à l'opposition*.

Dans les deux exemples ci-dessous, il a valeur d'opposition. Dans le premier exemple, *cependant* marque une opposition à une conclusion exprimée : *il n'y a donc pas lieu de prendre peur*. Dans le second, il marque une opposition simple :

Il n'y a donc pas lieu de prendre peur. *Cependant* le gouvernement doit éviter que ne s'insinuent dans le système des pratiques arbitraires. (Le Devoir, 1997-02-24)

Du point de vue économique, il faudra peut-être des années pour que les réformes récentes commencent à éliminer la pauvreté et le sous-emploi chronique. *Cependant*, il est sans doute possible d'améliorer le respect des droits de l'homme de façon radicale en peu de temps. (La Presse, 1997-02-03)

*Cependant* est aussi employé avec *certes*, comme les deux connecteurs précédents :

M. Deng laisse aujourd'hui un pays sans doute moins solide que ses succès économiques ne le laissent supposer. L'utopie totalitaire de Mao n'avait *certes* pas été un modèle de stabilité. Elle avait *cependant* calmé les forces centrifuges de l'Empire. Ces forces renaissent aujourd'hui. (Le Monde, 1997-02-21)

Enfin, il peut aussi avoir une valeur pragmatique :

Fait-on de la bonne politique avec de bons sentiments? A la manière d'un Gide parlant de littérature, on répondrait par la négative. *Cependant*, si le réalisme - il faut maîtriser l'immigration irrégulière, ne serait-ce que pour lutter contre les exploités de la misère - ne se conjugue pas avec le respect de l'homme, quel qu'il soit, il finit par lever un vent de révolte. (Les DNA, 1997-02-22)

Dans les journaux français, *cependant* se trouve généralement en position mitoyenne. Il suit le verbe. Il peut aussi précéder le verbe, emploi que l'on ne trouve que dans *Les DNA* :

L'intention paraît louable. Les spécialistes *cependant* sont dubitatifs. (Les DNA, 1997-02-25)

En criant « au loup », quand le loup, effectivement, menaçait, ils ont rendu service à nos gouvernants qui risquaient le blâme du Conseil constitutionnel. A nous tous aussi, puisque la raison législative a prévalu. Il n'y a plus lieu à désobéissance en la matière.

L'actualité *cependant* est espiègle et cruelle. (Les DNA, 1997-02-28)

Dans les journaux québécois, *cependant* est généralement placé en tête de phrase, suivi ou non d'une virgule dans *Le Devoir*, et toujours suivi d'une virgule dans *La Presse*.

### ***Alors que, tandis que***

La locution conjonctive de subordination *alors que* marque une opposition de valeur temporelle. Elle signifie « à un moment où au contraire » (*PR*) :

Reste que les dégâts sont énormes pour le Premier ministre, qui était en train d'effacer les maladresses des mois passés. *Alors que* la cohésion nationale doit être la priorité, le puissant mouvement de désobéissance civique surgi à partir de cette affaire est un ferment de désagrégation inquiétant. (Les DNA, 1997-02-19)

Dans cet exemple, il y a opposition entre *la cohésion nationale* et *la désagrégation*. L'opposition se fait en outre sur une base temporelle *à un moment où la cohésion doit être la priorité* il y a *désagrégation*. Dans l'exemple suivant, la valeur temporelle est moins sensible :

Il confie en effet au maire socialiste sortant, Jean-Jacques Anglade, la rude mission d'être le rempart contre l'extrême droite, *alors que*, mis en examen dans une affaire de fausses factures en 1995, il n'a pu que contribuer à la méfiance des Vitrollais contre ceux qui, normalement, devraient incarner les valeurs républicaines. (Les DNA, 1997-02-04)

Dans certains cas, l'opposition n'a pas de nuance temporelle. Le connecteur a dans l'exemple ci-dessous une valeur semblable à *bien que* :

On sait avec quelle vigueur la quasi-totalité des habitants des cégeps sont venus défendre, aux États généraux, leur droit à l'inertie. Il a été reconnu. *Alors que* la filière d'enseignement général des cégeps est l'une des moins performantes du système, qu'on y décroche en masse et que les étudiants ne savent toujours pas ce qu'ils y font, le plan n'en dit pas un mot. (Le Devoir, 1997-02-06)

La valeur purement temporelle se trouve dans l'exemple suivant :

Toutes ces belles revendications, largement satisfaites aujourd'hui, sonnent rétrospectivement creux, *alors que* les citoyens de ces pays se débattent aujourd'hui avec des problèmes bien autres que la police aux trousses, la mise sur pied de syndicats ou la recherche de presses clandestines. (Le Devoir, 1997-02-03)

La locution conjonctive *tandis que*, comme *alors que*, a deux valeurs : temporelle et oppositive. Selon le *PR*, elle marque « l'opposition dans la simultanéité, et par ext. l'opposition. » Selon Grieve : « [...] *alors que* is more often used contrastively ; *tandis que* is more usual in temporal statements. » Dans notre corpus, *alors que* est effectivement utilisé plus souvent que *tandis que*, qui n'a que deux occurrences dont l'une a valeur d'opposition :

Malheureusement, un tiers seulement des Canadiens ont la chance de participer à un RPA qui leur garantit un revenu de retraite satisfaisant, pour la plupart concentrés dans la fonction publique et les grandes entreprises. Quant aux deux autres tiers des contribuables, la moitié cotise à un REER, individuel ou collectif, *tandis que* l'autre moitié formée surtout de non-syndiqués à revenus modestes ou sans revenus de travail, c'est à l'État qu'elle doit s'en remettre pour assurer ses vieux jours. (Le Devoir, 1997-02-27)

### ***Autant... autant***

Le double emploi de l'adverbe *autant* forme une structure d'opposition semblable au *si d'opposition* (voir sous *si* pp. 177-178), mais elle est moins fréquente. Nous n'en avons recueilli qu'une seule occurrence. Selon Grieve (1996:107), « the structure usually stresses the contradictoriness there is in differences between things which might be expected to be similar – words like *paradoxe* and *paradoxal* sometimes occur in its vicinity ». Dans l'exemple suivant, le connecteur marque une double opposition entre le *retour impérial* et la *sortie manquée* :

Le fringant réformiste a fini dans la peau d'un géronte maintenu en survie politique artificielle jusqu'à son dernier souffle par un régime aux pratiques d'un autre âge. *Autant* son retour en grâce de 1977 après sa douloureuse éclipse lors de la révolution culturelle avait été impérial, *autant* sa sortie a manqué de brio. (Le Monde, 1997-02-21)

Il y a en outre une relation comparative d'égalité entre les deux termes : la sortie a été aussi manquée que le retour réussi.

### ***Autrement***

L'adverbe *autrement* signifie « d'une façon autre ». C'est sa valeur la plus fréquente. Il connaît aussi un emploi oppositif où il signifie « dans un autre cas, dans le cas contraire » (*PR*). Il se trouve en position initiale suivi d'une virgule ou en incise et pourrait être remplacé par *sinon* :

On a ainsi évité les erreurs auxquelles menait l'insensibilité conservatrice et bâti des consensus assez solides pour mettre en œuvre des réformes qui, *autrement*, auraient pu provoquer des émeutes. (La Presse, 1997-02-15)

Et ils réclament que les dispositions de l'article 93 soient remplacées par une nouvelle assurance tous risques, de nature linguistique cette fois. *Autrement*, ils risquent eux aussi de passer à côté du but. (La Presse, 1997-02-13)

### ***Cela étant, cela étant dit, cela dit***

Les structures *cela étant*, *cela étant dit* et *cela dit* sont peu commentées dans les dictionnaires et les grammaires. Grevisse n'en parle pas du tout et le *PR* renvoie pour *cela étant* à *ainsi*, *par conséquent*. C'est cette valeur causale qui leur est généralement attribuée : « cela veut dire que » (*Trésor de la langue française, TLF*) ou encore « vu que la chose est ainsi » (Littré). Selon Grieve (1996:157-160), la locution *cela étant* a plusieurs sens : un premier sens « because of that » moins fréquent aujourd'hui, un deuxième « dans ces circonstances » et un troisième « malgré cela ». Dans notre corpus, nous n'avons rencontré aucune occurrence de ces connecteurs avec une valeur causale. Ils ont plutôt une valeur d'opposition. Ils sont toujours en position initiale suivis d'une virgule et font le lien entre phrases et entre paragraphes. Dans l'exemple suivant, que nous avons déjà amplement commenté, la locution marque l'opposition entre les *raisons* antérieures de la *politique du silence* et son *échec actuel patent* :

Depuis des mois, les autorités françaises avaient fait vœu de silence avec, il est vrai, quelques justes raisons: toute déclaration émanant de Paris déclenche, quelle qu'elle soit, les vieux réflexes de rejet de l'« *ingérence colonialiste* » et la France sert de repoussoir d'un extrême à l'autre de l'échiquier politique algérien.

*Cela étant*, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? (Le Monde, 1997-02-01)

Dans l'exemple ci-dessous, elle oppose deux aspects d'une même chose, soit une évaluation négative et positive du *budget* :

Pour la classe moyenne qui a dû supporter la plus grande part de l'augmentation du fardeau fiscal depuis le début de la décennie, ce budget n'offre rien, si ce n'est une reconnaissance accrue pour les dépenses consenties par les familles à l'éducation postsecondaire. Parmi les entreprises, seules les PME sont soulagées de l'obligation de remettre chaque mois les retenues à la source, formalité qu'elles ne seront tenues de remplir qu'à tous les trois mois.

[...]

*Cela étant*, ne boudons pas notre plaisir d'apprendre qu'il n'y a aucune nouvelle taxe dans ce budget, ni visible ni même cachée ou reportée. (Le Devoir, 1997-02-19)

*Cela étant* a dans cet exemple une valeur semblable à *n'empêche que*.

Les variantes formées avec le verbe « dire » *cela étant dit* et *cela dit* ne se trouvent que dans les journaux québécois, la dernière seulement dans *La Presse*. Elles introduisent une opposition qui porte plus sur l'énonciation que sur les faits :

Mais la liberté d'expression et la liberté économique qui règnent maintenant à Varsovie, Prague, Budapest et ailleurs n'est pas forcément un gage de justice ou de satisfaction sociale. Les inégalités économiques - même compensées par un réel enrichissement global et l'émergence d'une authentique classe moyenne - donnent aux anciens sujets de l'empire soviétique d'amples motifs d'insatisfaction et de déception. Quant à la solidarité sociale, elle a souvent cédé le pas à la recherche effrénée de la richesse individuelle.

*Cela étant dit*, on peut observer que les pays qui, les premiers, se sont levés contre le joug soviétique - la Hongrie révoltée de 1956; la Tchécoslovaquie de 1968, puis celle de 1977 avec la fameuse Charte; la Pologne de Solidarité en 1980-81 - sont précisément ceux qui, aujourd'hui, ont le mieux traversé la période de transition postcommunisme qui s'achève et qui, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, entrent de plain-pied dans la modernité individualiste, avec ses espoirs, ses incertitudes et ses déceptions. (Le Devoir, 1997-02-03)

Il y a une opposition entre deux effets de la *révolution libérale*, un premier négatif et un second positif. Ce second point marque en outre la prise en charge. L'analyse de la situation est assumée par le scripteur. De même, dans l'exemple suivant :

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Si les libéraux ont réussi à stopper le déficit, c'est en bonne partie parce que les conservateurs avaient ouvert la voie. C'est le gouvernement Mulroney qui a imposé le virage idéologique vers la lutte contre le déficit et qui en a payé le prix. C'est également le gouvernement conservateur qui a amorcé plusieurs réformes dont les libéraux ont récolté les fruits, de la réduction des dépenses de programmes à l'instauration de la TPS.

[...]

*Cela étant dit*, le gouvernement libéral et surtout son ministre Paul Martin, ont fait preuve d'une constance, d'une détermination et d'un sens de l'équilibre qui ont permis de passer à travers. (La Presse, 1997-02-15)

La locution marque une opposition entre les facteurs ou plutôt les acteurs qui ont permis de *stopper le déficit*, soit *les conservateurs* et *les libéraux*. La locution marque en outre l'implication du scripteur, son accord avec la démarche des libéraux.

La variante *cela dit* marque dans l'exemple suivant une opposition du négatif au positif de type *non pas, mais* :

Qu'est-ce qui est plus douteux sur le plan éthique : porter un bébé reproduisant le bagage génétique de notre conjoint ou acheter une fiole de sperme prélevé chez un inconnu ? Y a-t-il vraiment une différence qualitative entre ces deux démarches reproductrices ?

*Non pas* qu'il faille ouvrir la porte au tripatouillage cellulaire tous azimuts. On frémit à l'idée que des parents veuillent « copier » leur enfant malade au cas où. Ou que des gens imaginent faire le bonheur de l'humanité en reproduisant fidèlement leur patrimoine génétique. *Cela dit*, est-ce que certaines applications humaines ne seraient pas envisageables ? (La Presse, 1997-02-28)

### ***En fait, en réalité***

La locution *en fait* introduit généralement une opposition. Selon Grieve (idem:258), «This connector, essentially oppositive, introduces a statement of fact. It has two modes : [...] It introduces a fact which rectifies a point seen as less than fact, unsure, ideal or theoretical ; it contradicts a supposition or a falsehood. ». De même selon Blumenthal (1996), *en fait* marque souvent l'opposition du faux au vrai, de l'apparence à la réalité. C'est cette dernière valeur que l'on retrouve dans notre corpus :

Depuis hier et normalement pour quelques semaines encore, les projecteurs de l'actualité sont à nouveau braqués sur la Chambre des communes, à Ottawa. À en juger par les déclarations guerrières des ténors de l'opposition, on y aura droit à des débats musclés qui seront, *en fait*, une période de réchauffement en prévision de la prochaine campagne électorale. (La Presse, 1997-02-04)

Les *débats musclés* qu'annoncent *les déclarations guerrières des ténors de l'opposition* ne sont qu'une apparence. La réalité est que *les débats ne seront qu'une période de réchauffement*. Le connecteur *en fait* marque en outre l'implication du scripteur, la prise en charge. La « réalité » est assumée par le scripteur.

La locution adverbiale *en réalité* marque aussi une relation d'opposition de l'apparence à la réalité. Synonyme de *en fait* dans certains emplois, elle est cependant plus fréquente : six occurrences de cette dernière contre une seule de *en fait*. Dans les journaux français, le connecteur *en réalité* se trouve en position mitoyenne. Il suit le verbe. Dans l'exemple suivant, il oppose *la sincérité apparente du chef de l'État* aux *engagements en trompe-l'œil* :

On peut craindre que les Français, qui avaient pu être convaincus de la sincérité du chef de l'Etat, ne soient aujourd'hui persuadés qu'il s'agissait *en réalité* d'engagements en trompe-l'œil. (Le Monde, 1997-02-08)

De même, dans l'exemple ci-dessous, il y a opposition entre le maire « élu » et le maire « réel » :

Que cette mère de famille soit totalement néophyte en politique, qu'elle ne vive pas à Vitrolles, que son mari ait déclaré, sans hypocrisie, qu'elle élue, ce serait *en réalité* lui le maire de la cité, n'a en rien érodé le capital électoral du FN. (Les DNA, 1997-02-03)

On retrouve deux occurrences de ce connecteur dans *La Presse*. Dans la première, il se trouve entre virgules et est employé en cooccurrence avec *mais* :

Le pompage d'eau destinée à être embouteillée est soumis à des contrôles quantitatifs. *Mais, en réalité*, il n'y a pas de vérifications. (La Presse, 1997-02-26)

Il marque, comme dans les exemples précédents, une opposition de l'apparence à la réalité, ou plutôt *mais* marque l'opposition et *en réalité* le passage à la réalité. Dans la seconde occurrence, il ne marque pas une telle opposition. Il est placé à l'initiale, suivi d'une virgule et fait le lien entre paragraphes :

C'est le dernier président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, qui avait promis de ne pas utiliser en premier l'arsenal nucléaire. Cherchant à faire de la propagande, il avait souligné le fait que l'OTAN, par contre, était prêt à lancer une attaque nucléaire dans le cadre de sa riposte graduée.

*En réalité*, l'Union soviétique n'avait pas besoin d'utiliser cette arme en premier, étant donné la supériorité dont tout le monde pensait qu'elle jouissait au chapitre des moyens classiques. M. Gorbatchev disait simplement qu'il n'utiliserait pas d'armes nucléaires dans une guerre offensive, alors que l'OTAN gardait le droit de le faire dans le cadre de sa défense. (La Presse, 1997-02-17)

*En réalité* introduit la raison cachée de la promesse de l'Union soviétique, la vraie raison : *elle n'avait pas besoin d'utiliser cette arme en premier*. Il s'agit donc d'un passage de la réalité à du plus réel encore, à du plus vrai, toujours assumé par le scripteur.

### ***À l'inverse, à l'opposé***

La locution adverbiale *à l'inverse* introduit une affirmation en opposition directe avec ce qui précède. Selon Grieve (1996:40), ce connecteur est souvent utilisé pour établir un contraste qui, s'il n'est pas exactement quantifiable, est très concret, comme dans l'exemple suivant :

La répression de l'absentéisme est bien plus rigoureuse à l'usine. Dans 24 p. 100 des cas, l'absence donne lieu à retenue sur le salaire, contre 5 p. 100 des cas seulement pour l'employé. À l'inverse, 7 p. 100 des employés jouissent d'horaires à la carte, contre 1 p. 100 seulement des ouvriers. (ibidem)

Dans les occurrences que nous avons recueillies, l'opposition ne porte pas sur des données quantifiables ou concrètes. Dans l'exemple suivant :

Il n'est donc pas excessif d'évoquer, à propos de la démarche des cinéastes et de ce qu'elle a entraîné, une pédagogie civique. A cette aune, et à l'inverse, il ne semble pas excessif de souligner la pédagogie incivique du pouvoir dans l'affaire Foll. (Le Monde, 1997-02-28)

il y a une opposition entre le caractère *civique* et *incivique* de deux événements. De même, dans l'exemple ci-dessous :

M. Perreault s'inspirait ainsi des pratiques en vigueur en Europe où le taux d'incarcération est inférieur au nôtre sans que la sécurité des citoyens ne soit compromise. À l'inverse, il rejetait le modèle américain. Aux États-Unis, le taux d'incarcération est cinq fois plus élevé qu'au Canada. (Le Devoir, 1997-02-24)

il s'agit d'une opposition entre deux *modèles*, l'un adopté l'autre rejeté. Les deux modèles diffèrent par le *taux d'incarcération*. L'adverbe *inversement*, variante fréquente de la locution selon Grieve, n'apparaît pas dans notre corpus.

La locution adverbiale *à l'opposé*, synonyme de *à l'inverse*, est moins fréquente que cette dernière. On n'en rencontre qu'une seule occurrence. La locution est antéposée, suivie d'une virgule et oppose deux sources d'informations, *les journaux* et *le docteur Rochon* :

Si, comme le prétend la Régie de l'assurance-maladie et le ministre Rochon, le régime fonctionne très bien et procure de nets avantages à la majorité des gens, les informations qui sont diffusées par les médias donnent à penser tout à fait le contraire. C'est pourquoi il faut procéder dans les plus brefs délais à un examen impartial des impacts réels de la réforme. Le public ne peut pas se fier à des articles de journaux pour porter un jugement, qui ne pourrait être, par définition, que partiel. À l'opposé, le public ne prendra pas la parole du bon docteur Rochon pour argent comptant. Il faut que des gens crédibles et indépendants tirent au clair cette situation et fassent des recommandations. (Le Devoir, 1997-02-01/02)

Les deux sources s'opposent en ce que la première divulgue des informations qui démontrent le mauvais fonctionnement du régime et la seconde affirme son bon fonctionnement.

### **Or**

La conjonction *or* peut avoir deux fonctions principales. En fonction pragmatique, *or* introduit un développement important ou une précision. Il fonctionne comme « une espèce de relais. Il

relance en quelque sorte le récit ou le raisonnement » (Grevisse, 1993:1554:§1039). Il introduit aussi la mineure d'un syllogisme. En fonction d'opposition, il introduit une affirmation qui contraste avec ce qui précède. *Or* est toujours en position initiale, généralement suivi d'une virgule. La valeur pragmatique apparaît dans l'exemple suivant :

Plus que ça: la scolarisation précoce constitue l'un des meilleurs moyens de prévenir le décrochage. *Or*, le Québec accuse à cet égard un retard colossal. À peine 22 p. cent des enfants de quatre ans fréquentent un lieu de pré-scolarisation. Ce taux est de 50 p. cent en Suède, 53 p. cent aux États-Unis et 90 p. cent en France, en Espagne ou en Belgique... (La Presse, 1997-02-11)

*Or* introduit une précision, un élément important pour tirer une conclusion non exprimée, soit qu'il faudrait abaisser l'âge de la scolarisation au Québec. Dans les exemples suivants, il introduit une opposition :

Comme les empereurs d'autrefois, la Chine a longtemps considéré que le sort de cet appendice coréen contigu à son territoire était une affaire qui ne regardait qu'elle. L'effondrement de l'URSS, autre mentor de Pyongyang, l'a renforcée dans cette vision. *Or* cette conception est de moins en moins réaliste car la Corée du Sud cherche à exploiter cette affaire pour détourner son opinion publique des avanies de ses propres dirigeants impliqués dans un scandale qui décime le milieu financier et les proches de la présidence. (Le Monde, 1997-02-15)

Malgré ces données, la réduction du plafond des cotisations admissibles (aux REER seulement, pourquoi ?) fait toujours partie de la litanie des revendications en faveur d'une plus grande équité fiscale. *Or*, l'application d'une telle mesure aurait le résultat inverse. (Le Devoir, 1997-02-27)

Dans certains cas, la valeur est à la fois pragmatique et oppositive. Dans l'exemple ci-dessous, *or* marque la fin du récit des faits du passé et introduit une séquence qui s'oppose au développement précédent :

Le feu prit aussitôt aux poudres. Alliance Québec, lobbyiste en chef des « droits des anglophones », concluait immédiatement que le gouvernement de M. Bouchard s'apprêtait à saper les droits reconnus à la loi 142, à obliger des anglophones à souffrir et mourir en français, et convoquait ses bataillons au théâtre Centaur, lieu de forte charge symbolique, pour rappeler au premier ministre les promesses qu'il y avait faites et qu'il s'apprêtait à « violer » [...].

C'est cela, de l'hystérie. *Or* il se trouve, après que l'histoire et les vérifications eurent retrouvé leurs droits, que tout ce que le duo PLQ-Alliance Québec reproche au gouvernement actuel, dans ce dossier, aurait pu l'être à l'ancien gouvernement libéral auquel appartenait solidairement M. Johnson. Mais ne l'a pas été. (Le Devoir, 1997-02-08/09)

### ***Précisément***

L'adverbe *précisément* signifie proprement « d'une façon précise ». En réponse à une question, il signifie « exactement, justement », il confirme ce qui a été précédemment énoncé. *Précisément* s'emploie aussi pour souligner la concordance entre deux séries de faits ou

d'idées ou pour tirer argument de ce qui précède. Dans l'exemple suivant, *précisément* introduit une opposition en tirant argument de ce qui précède :

Autre chose, dira-t-on, est le respect dû aux convictions intimes de telle ou telle partie de la population. Au reste, l'affiche de *Larry Flynt* n'a-t-elle pas été interdite aux Etats-Unis ? *Précisément*, les Etats-Unis ne sont nullement une République laïque, ce que démontre leur devise: « *Nous croyons en Dieu.* » (Le Monde, 1997-02-20)

### ***Quant à***

Selon Grevisse (idem:1559:§1044), *quant à* joue le rôle d'un introducteur. Il sert à « mettre en relief un terme (le thème) de la phrase ou de la proposition, généralement avec redondance ». L'introducteur « se distingue de la préposition ou des conjonctions en ceci qu'il ne sert pas à unir » (idem:1558:§1043). Les exemples que donne Grevisse ne correspondent cependant pas à ceux rencontrés dans notre corpus. Dans nos exemples, la locution a deux valeurs fondamentales : oppositive et distributive, qui ne se distinguent pas nécessairement. Dans *Le Devoir*, ce connecteur est placé à l'initiale et est suivi d'un syntagme nominal :

On estime ainsi que les « irréguliers » entrent en France à raison de 50 000 à 100 000 par an, un chiffre qui n'aurait pas augmenté au cours des dernières années. *Quant à* l'immigration légale permanente, elle se chiffre à 68 200 en 1995, contre 83 000 pour 1994. (Le Devoir, 1997-02-25)

Dans cet exemple, la relation est à la fois oppositive et distributive. Il y a opposition entre *l'immigration clandestine* et *l'immigration légale*. Les deux types d'immigration font en outre partie d'une énumération. Ils servent à démontrer que *dans le débat sur l'immigration en France, il y un « effet médiatique » sans rapport avec l'importance objective du problème.*

De même, dans l'exemple suivant, la locution se trouve dans une séquence énumérative. Il s'agit d'une énumération des groupes de pression : *un groupe consultatif, les provinces et la Chambre de commerce*. Le dernier point s'oppose aux deux premiers en ce qui concerne les moyens. Les deux premier groupes demandent *d'élargir l'assurance-maladie aux médicaments* et *d'augmenter la somme consacrée à la lutte contre la pauvreté*, le dernier estime qu'il vaut mieux *réduire les impôts* :

D'autres pressions commencent à fuser de partout. Un groupe consultatif recommande au gouvernement fédéral d'élargir l'assurance-maladie aux médicaments. Les provinces veulent qu'Ottawa augmente la somme qu'il veut consacrer à la lutte contre la pauvreté des enfants. La Chambre de commerce du Québec, *quant à elle*, estime qu'il vaut mieux réduire les impôts que d'augmenter les dépenses. (La Presse, 1997-02-01)

Ce connecteur peut aussi être employé avec un pronom tonique, emploi qui se trouve dans *Le Monde* et dans *La Presse*. Il suit alors le sujet et est placé entre virgules. Dans l'extrait suivant, le scripteur analyse les raisons de la *montée du FN*. La *droite* et la *gauche*, qui s'opposent dans l'arène politique, ont chacun leurs torts :

Quelles qu'aient pu être les réserves de certains dirigeants de la droite, cette élection était un test national. Alain Juppé et François Léotard ont compris que le FN est, autant que la gauche, leur adversaire. Ils doivent constater aujourd'hui que leur analyse n'est pas partagée par tous les électeurs du RPR et de l'UDF. Le patient effort d'explication qu'ils ont entrepris va devoir être poursuivi longtemps, avec fermeté et persévérance, avant de se traduire dans les votes. La gauche, *quant à elle*, ne peut oublier ses propres responsabilités. Ce n'est pas simplement la façon dont l'un des siens a géré Vitrolles qui a été condamnée. Il lui faut, d'urgence, tisser à nouveau le lien associatif qui fut longtemps sa spécificité et comprendre que c'est dans les quartiers abandonnés à eux-mêmes que se joue son avenir - et son honneur. (*Le Monde*, 1997-02-11)

### *Si*

La conjonction *si*, qui marque l'opposition, se trouve généralement en position initiale. Dans l'exemple suivant, *si* marque une opposition double. Il y a opposition entre une *loi spéciale* et la *négociation* de même qu'entre *possible* et *souhaitable* :

*Si* l'adoption d'une loi spéciale est toujours possible, la négociation demeure, et de loin, la solution souhaitable. (*Le Devoir*, 1997-02-15/16)

*Si* peut aussi introduire une opposition multiple, comme dans l'exemple ci-dessous :

*Si* les deux précédents sommets pour l'emploi des jeunes n'ont pas marqué l'opinion publique - ils n'ont pas non plus laissé beaucoup de traces dans les statistiques du chômage- la réunion qui a eu lieu lundi 10 février, à Matignon, aborde cette question, essentielle pour la société française, avec peut-être plus de pertinence. (*Le Monde*, 1997-02-12)

La *réunion de lundi* s'oppose aux *deux sommets précédents*. Ceux-ci se sont avérés inefficaces alors que celui-là pourrait être plus pertinent. Il y a aussi une opposition temporelle entre le présent et le passé.

Dans *Le Devoir*, la conjonction *si* se trouve en outre en combinaison avec *aussi* et avec *tout de même* :

Or, *si* Ottawa a effectivement décidé de compresser ses transferts financiers aux provinces d'un sommet de 26,7 milliards en 1994-95 à 20,6 milliards prévus pour l'an prochain (-22%), il a *aussi* réduit ses propres dépenses ministérielles dans la même proportion. (*Le Devoir*, 1997-02-05)

Or, *si* les impôts n'ont connu aucune hausse digne de ce nom, les recettes totales du gouvernement sont *tout de même* passées de 116 milliards en 1993-94 à plus de 139 milliards prévus pour l'an prochain, une augmentation de 23 % en quatre ans, plus rapide que la croissance de l'économie. (Le Devoir, 1997-02-05)

L'adverbe *aussi* donne à la relation une valeur d'opposition-addition de deux types de réduction des dépenses. Le sens est semblable à la structure *certes... mais aussi* : Ottawa a certes décidé de comprimer ses transferts aux provinces, mais il a aussi réduit ses propres dépenses (voir sous *certes* ci-après). Dans le second exemple, la valeur est concessive : *les recettes totales du gouvernement ont augmenté* même s'il n'y a pas eu de *hausse des impôts*.

La conjonction *si* s'emploie aussi avec *n'en être pas moins* :

*Si* les craintes des Anglo-Québécois ne paraissent pas justifiées, elles *n'en sont pas moins* compréhensibles, compte tenu des signaux confus et contradictoires du gouvernement Bouchard sur la question de la langue. (La Presse, 1997-02-13)

Il y a opposition entre les apparences et la réalité, entre les craintes *non justifiées* mais *compréhensibles*. Cet emploi est synonyme de *n'empêche que*. Ce dernier connecteur se trouve aussi avec le *si* d'opposition :

*Si* le cri de colère des artistes et intellectuels est salutaire, *il n'empêche que* ceux-ci - ce n'est d'ailleurs pas leur emploi - n'ont aucune réflexion sur les méfaits de l'immigration clandestine : à savoir l'exploitation esclavagiste des miséreux et celle, idéologique, par Le Pen de la haine contre l'autre, l'étranger transformé en pitoyable bouc émissaire. (Les DNA, 1997-02-17)

Dans *Les DNA*, *si* est souvent introduit par un autre connecteur marquant l'opposition, l'explication ou la reformulation :

*Mais si* à Dreux, ce « sacrifice » a conduit Mme Stirbois à l'échec, rien ne dit qu'il en ira pareillement pour Mme Mégret [...]. (Les DNA, 1997-02-04)

*En effet, si* l'arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire Botton-Noir-Mouillot a d'abord paru préserver la marge de manœuvre des juges en confirmant le délai de prescription du délit d'abus de bien social (ABS) et de recel d'ABS à partir de la découverte de l'infraction, un autre aspect de sa décision -concernant le dossier KIS- montre à quel point il est nécessaire de remettre juridiquement à plat les faits de corruption. (Les DNA, 1997-02-08)

*Bref, si* l'Europe a du mal à accorder les violons de la Santé et de la production agricole, un espoir de prise de conscience est en train de naître en France. (Les DNA, 1997-02-24)

### V.1.2 La restriction

*Certes (sans doute, il est vrai, bien sûr, etc.)*

Selon les grammaires et dictionnaires modernes, les connecteurs *certes, sans doute, il est vrai, etc.* introduisent une concession. Nous les classons cependant dans la catégorie des connecteurs restrictifs. En effet, ces connecteurs n'ont pas en soi une valeur concessive. C'est la combinaison avec un autre connecteur, le plus souvent *mais*, qui rend possible le mouvement concessif [au sens étymologique du terme] (voir aussi Adam, 1990:211-226).

*Certes*

Selon La Roche (cité par Große et Seibold, 1996:47), la structure *certes... mais* est la forme d'argumentation utilisée pour convaincre les intellectuels. Dans notre corpus, cette structure est utilisée plus souvent dans les journaux français que dans les journaux québécois et le quotidien *Les DNA* en contient plus d'occurrences que *Le Monde*. On en trouve en effet huit occurrences dans *Les DNA*, six dans *Le Monde* et dans *Le Devoir* et une seule dans *La Presse*. Il semble bien que les journaux plus populaires aient tendance à employer les formes d'argumentations autrefois utilisées pour convaincre les intellectuels.

Le connecteur *certes* est le plus souvent employé avec *mais*. C'est la seule combinaison retrouvée dans tous les journaux, sauf dans *Le Monde* où son emploi est plus diversifié : deux occurrences avec *pourtant*, une avec *cependant* et trois avec *mais*. Généralement en tête de phrase, il se trouve aussi en incise et en position mitoyenne. Selon Grieve (1996:165), en tant que concessif, *certes* a deux modes : il peut être en seconde position dans une série de deux propositions ou deuxième dans une séquence de trois. Dans le premier cas, *certes* restreint la proposition précédente. Dans le second, il introduit une restriction à une affirmation qui sera validée de nouveau dans la troisième proposition. C'est cette valeur que l'on retrouve dans les extraits suivants :

Qu'elle concerne l'OTAN, l'Union européenne ou l'OSCE (l'organisation pan-européenne de sécurité), qu'elle apparaisse sous le vocable « *directoire* », « *noyau dur* » ou « *coopérations renforcées* », l'idée a toujours ses partisans. Ceux-ci ne manquent pas de bons arguments. Dans des organisations de plus en plus larges, régies souvent par la règle de l'unanimité, la paralysie menace si quelques pays ne prennent pas la tête du mouvement, forçant les décisions et entraînant leurs partenaires. *Certes* la situation de ces différentes institutions n'est guère comparable et le « *noyau dur* » des premiers membres de la zone euro n'a rien à voir avec un éventuel « conseil de sécurité » de l'OSCE qui donnerait un droit de veto à la Russie. Dans tous les cas *pourtant*, la hantise des « petits pays » est la même: être soumis à la loi des « grands », toujours prompts à recréer une sorte de « concert des nations », comme au XIX<sup>e</sup> siècle. (*Le Monde*, 1997-02-09/10)

La progression du Front national, confirmée par la victoire de Vitrolles, comme celle des thèses de l'extrême droite, qui ont influencé les projets du gouvernement contre l'immigration, ont finalement mis à mal l'idée d'une *intelligentsia* coupée des réalités de la crise sociale.

Il y avait bien eu, *certes*, quelques initiatives. Autour d'Ariane Mnouchkine, quelques artistes, des gens du théâtre surtout, avaient tenté de provoquer un éveil de l'opinion sur le martyr de Sarajevo. Quelques personnalités des arts et des sciences, d'Albert Jaccard à Emmanuelle Béart, avaient aussi, au cours de l'été, activement soutenu la lutte des sans-logis et des sans-papiers. *Mais* ces actions étaient restées jusqu'à présent isolées, dispersées, parisiennes aussi. (Le Monde, 1997-02-14)

Dans ces deux exemples, *certes* restreint la portée d'une affirmation précédente. Dans le premier, le scripteur compare deux situations. La phrase introduite par *certes* restreint la comparaison, que la troisième phrase réaffirme avec *pourtant*. Dans le deuxième exemple, la première phrase laisse entendre que *l'intelligentsia* aurait dû intervenir plus tôt. *Certes* marque une restriction en introduisant des *actions* qui ont déjà été entreprises. La proposition introduite par *mais* s'oppose à la restriction et reconferme le jugement exprimé dans le premier paragraphe.

Un paragraphe peut aussi s'insérer entre *certes* et *mais* :

De nobles intentions qui, sauf à pratiquer la technique contestable du procès d'intention, peuvent difficilement être condamnées par avance. *Certes*, on peut constater que cette préoccupation d'une justice malade et miséreuse intervient au moment où la pression des « affaires » pèse dangereusement sur l'hôtel de ville de Paris -dont Chirac fut jusqu'il y a peu le maire tout-puissant - et sur le RPR.

Certains ne se privent pas de lui prêter des arrière-pensées machiavéliques, en raison notamment de sa volonté de renforcer la présomption d'innocence qui leur apparaît comme une volonté de brider la liberté de la presse.

*Mais*, dans l'immédiat, les craintes surgissent plutôt des milieux judiciaires eux-mêmes. (Les DNA, 1997-02-08)

Dans ce dernier exemple, *mais* ne réaffirme cependant pas une proposition déjà énoncée. Il marque une opposition entre *certaines* et les *milieux judiciaires*. L'opposition peut aussi se faire non pas à l'aide d'un connecteur, mais sur la base de questions rhétoriques :

Il faut plutôt imaginer et recourir, pour des délits mineurs, à d'autres types de peines que l'emprisonnement. *Certes*, il en existe déjà. Sont-elles adéquates, sont-elles assez nombreuses? Dispose-t-on de ressources suffisantes pour encadrer les délinquants dans la communauté? Il est permis d'en douter. (Le Devoir, 1997-02-24)

Dans *La Presse*, le connecteur *certes* est aussi employé avec *mais également*, ce qui lui donne une valeur d'opposition-addition :

Sur ce plan, on peut *certes* comprendre *mais également* déplorer la trop grande discrétion entourant les conclusions des enquêtes menées par l'Office des professions. (La Presse, 1997-02-06)

L'adverbe *certes* a enfin une valeur d'assertion « certainement », valeur qui est considérée comme littéraire, archaïque ou régionale. On retrouve cette valeur dans l'exemple suivant :

L'abolition des barrières à l'entrée sur les marchés mondiaux et la disparition, ou la réduction, des seuils imposés pour les prises de participation dans les compagnies nationales, sont *certes* des victoires des Etats-Unis. Elles ouvrent de nouveaux horizons pour les grands groupes dominants, qui pour l'essentiel sont des sociétés américaines. Si l'on ajoute à cela l'évolution technique qui continue d'être rapide, ainsi qu'en attestent le développement du réseau Internet et l'arrivée du multimédia, bien des sociétés pourraient être sérieusement rudoyées. (Le Monde, 1997-02-18)

### **Sans doute**

La locution adverbiale *sans doute*, synonyme de *certes*, est ambiguë du point de vue de l'implication du scripteur. Avec *sans doute*, il semble que le scripteur s'implique moins qu'avec *certes*. La locution signifie dans un sens premier « certainement » et par extension « apparemment », « probablement », « vraisemblablement ». Elle s'emploie avec les connecteurs *mais*, *toutefois*, *pourtant* et *malgré tout*. Elle peut être à l'initiale, suivie ou non d'une virgule, et en position mitoyenne. La relation se fait entre phrases ou entre paragraphes. Comme *certes*, la locution a une valeur de restriction :

Le Parlement serbe a enfin entériné le verdict des urnes, mais toutes ces tergiversations relèvent de la farce politique.

*Sans doute*, Slobodan Milosevic n'avait-il pas prévu que les volte-face de ses commissions électorales allaient déclencher une vague de protestation d'une telle ampleur.

[...]

L'homme fort de Belgrade n'avait *sans doute* pas imaginé non plus que la condamnation internationale prendrait une telle ampleur.

Le régime serbe a finalement accepté les recommandations de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui, sous la direction de Felipe Gonzalez, s'était rendue à Belgrade, en décembre, pour constater que l'opposition avait été flouée. Toutefois, le dernier mot n'est pas encore dit. (Le Monde, 1997-02-13)

Dans l'exemple ci-dessus, elle restreint l'affirmation du premier paragraphe *toutes ces tergiversations relèvent de la farce politique*. De même, dans l'exemple suivant, *sans doute* restreint l'éloge fait aux *intellectuels* et aux *artistes* :

Une nouvelle fois, le sursaut vient des intellectuels et des artistes. Des dépositaires de la culture, au sens large du terme ; de ceux qui incarnent, à travers leur sensibilité, l'humaine condition ; qui ressentent, plus que le commun des mortels, les atteintes à la loi morale et qui incarnent l'universalité.

*Sans doute* ces gens-là ne sont-ils pas d'essence supérieure. D'ailleurs, certains se sont tragiquement trompés. En adhérant aux thèses nazies ou en encensant Staline au delà du raisonnable et de l'honnêteté.

Pourtant, de l'affaire Dreyfus, exemplaire, aux dérives de la guerre d'Algérie, en passant par le combat féministe, c'est à chaque fois de ce bord qu'a retenti le tocsin des libertés en danger, des injustices intolérables. (Les DNA, 1997-02-15)

### ***Il est vrai (que), c'est vrai (que)***

Les variantes *il est vrai*, *il est vrai que*, *c'est vrai* et *c'est vrai que* font aussi partie du paradigme de *certes*. Elles peuvent avoir deux fonctions selon Grieve (1996:310) : « to reinforce what precedes; or to concede a point that counters what precedes. » La première valeur se trouve dans l'exemple suivant :

Notre pays ne parvient décidément pas à répondre à la question peut-on lutter efficacement contre l'immigration sans adopter des mesures inhumaines, attentatoires aux droits de l'homme et risquant de mettre en péril les libertés générales des citoyens ? De tous les citoyens. *Il est vrai que* le dilemme est redoutable. (Les DNA, 1997-02-05)

La locution affirme la vérité d'un jugement et est synonyme de *certes* en emploi affirmatif. La seconde valeur, celle de restriction-concession, est plus fréquente. Dans l'exemple suivant, le connecteur restreint la portée d'une affirmation précédente :

Depuis des mois, les autorités françaises avaient fait vœu de silence avec, *il est vrai*, quelques justes raisons[...]

*Cela étant*, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? (Le Monde, 1997-02-01)

Le connecteur marque aussi l'accord du scripteur avec ce qui précède pour mieux s'y opposer par la suite. On retrouve cette valeur dans les exemples suivants :

En refusant toute concession, les Etats-Unis feraient une éclatante démonstration de leur incapacité à partager le leadership, y compris dans la zone devenue stratégiquement la plus sensible pour l'Europe depuis la fin de la guerre froide: la Méditerranée.

*C'est vrai*. Mais si elle était avérée, l'impossibilité d' « européeniser » l'OTAN ne donnerait pas pour autant de meilleures chances à une défense européenne autonome. (Le Monde, 1997-02-19)

Il transcende l'impuissance douloureusement vécue par ceux qui, *c'est vrai*, n'ont pas à pâtir de la crise. *Mais* qui, pour autant, sont loin d'être indifférents. (Les DNA, 1997-02-22)

Employés seuls, ces connecteurs peuvent aussi avoir une valeur de restriction. Dans l'exemple ci-dessous, *il est vrai* introduit une précision qui restreint la portée de l'affirmation précédente :

La fracture entre l'élite culturelle et le peuple peut se mesurer dans le fait que, malgré pétitions et manifestations, quelque 70 % appuient le projet de loi incriminé - amputé, *il est vrai*, de son odieux article premier. (Le Devoir, 1997-02-25)

### ***Bien sûr***

La locution adverbiale *bien sûr*, autre variante de *certes*, est en général employée avec *mais* et fait le lien entre phrases ou entre paragraphes :

La question vaut des centaines de millions : comment réduire la fonction publique et parapublique québécoise de 15 000 postes si l'on ne peut pas toucher au nombre de patients par infirmière ou d'élèves par enseignant? *Bien sûr*, le remplacement d'un enseignant du haut de l'échelle par un plus jeune permet d'économiser, *mais* il n'est pas nécessaire d'être grand mathématicien pour comprendre qu'à ce jeu, il faut le départ de cinq profs pour économiser l'équivalent d'un seul plein salaire. (Le Devoir, 1997-02-15/16)

Ce connecteur peut aussi être employé avec *cependant* :

*Bien sûr*, il faut une opposition. Elle a un rôle essentiel pour souligner les ratés, défendre les citoyens contre le gouvernement, toujours happé par la logique bureaucratique. L'opposition est un chien de garde nécessaire, qui peut aussi proposer, ce qui n'est hélas ! pas le cas, de meilleures façons de faire.

*Cependant*, face une transformation du système de la santé, nécessaire mais délicate, qui suscite d'énormes tensions, nous n'avons certainement pas besoin de politiciens qui ne font qu'augmenter ces angoisses à des fins politiques. (La Presse, 1997-02-10)

En cooccurrence avec *certes*, il marque une graduation dans l'accord du scripteur :

Achevant son voyage à Bucarest, Jacques Chirac a dialogué avec des étudiants. Ceux-là s'inquiétaient des possibilités de venir étudier ou se former en France. Embarras du président : *certes, bien sûr*, au nom de la vocation culturelle de notre pays. Mais voilà, il n'y a plus d'argent, Paris est confronté à ses déficits ! (Les DNA, 1997-02-23)

### ***À coup sûr***

Selon le *PR*, *à coup sûr* signifie « sûrement, infailliblement ». Dans l'exemple que nous avons trouvé, il est employé avec *cela étant* comme variante de *certes* :

Le ton, à *coup sûr*, a changé. Hervé de Charette, qui était devenu la cible des crocs-en-jambe du précédent secrétaire d'Etat américain, puisera sans doute dans les bonnes intentions affichées par sa nouvelle collègue un soulagement particulier. *Cela étant*, même si, comme l'écrit le *New York Times*, « *la guerre verbale est finie* », rien n'indique que les divergences de fond entre Washington et Paris soient en passe de se réduire. (Le Monde, 1997-02-19)

À *coup sûr* donne en outre à l'affirmation un caractère certain, infaillible.

### ***Évidemment***

L'adverbe *évidemment*, autre variante de *certes*, ne se trouve que dans les journaux québécois.

La relation se fait entre phrases ou entre paragraphes :

*Évidemment*, le ministère de la Santé et la Régie de l'assurance-maladie ne pouvaient pas tout prévoir. Mais les nuages s'accroissent, mettant en péril l'appui de la population au nouveau régime. (Le Devoir, 1997-02-1/2)

*Évidemment*, cette double démarche comporte un risque. À Montréal et à Québec, les deux systèmes - linguistique et confessionnel - devront coexister jusqu'au dénouement de la démarche constitutionnelle entreprise par Québec. Il n'est pas garanti que celle-ci soit couronnée de succès. Le cas échéant, les deux villes pourraient hériter de réseaux scolaires éclatés, avec tous les risques que cela comporte, dont celui d'une ségrégation ethnique dans la métropole.

Mais en montrant clairement ses couleurs, le gouvernement invite la population à opter pour le système linguistique. Si l'appel est entendu, la bataille pourrait être gagnée par le seul poids du nombre. Le risque, bien réel, vaut mieux que la stratégie de l'immobilisme qui a paralysé cette réforme au cours des dernières années. (La Presse, 1997-02-05)

### ***Peut-être***

L'adverbe *peut-être* ne se trouve aussi que dans les journaux québécois. La proposition introduite par ce connecteur, l'idée qu'elle exprime, n'est qu'une simple possibilité. La part de terrain concédée est ainsi moins grande qu'avec les autres variables du paradigme. *Peut-être* est employé avec *mais* ainsi qu'avec *cependant* et peut se trouver en position initiale et en position moyenne :

En outre, il est indéniable que la formidable « machine à assimiler » que fut la France connaît aujourd'hui de sérieuses difficultés. *Peut-être* y a-t-il là un effet cumulatif de l'immigration des dernières décennies. *Peut-être* l'origine même de cette nouvelle immigration est-elle en cause. *Peut-être* cela doit-il être relié à la mondialisation à l'Europe communautaire ou à la crise d'identité générale des nations. Mais la politique est aussi faite d'une part importante de subjectivité et de perceptions. (Le Devoir, 1997-02-25)

Du point de vue économique, il faudra *peut-être* des années pour que les réformes récentes commencent à éliminer la pauvreté et le sous-emploi chronique. Cependant, il est sans doute possible d'améliorer le respect des droits de l'homme de façon radicale en peu de temps. (La Presse, 1997-02-03)

Dans le premier exemple, *peut-être* introduit des causes possibles pour expliquer *les difficultés* que connaît la « *machine à assimiler* ». La phrase marquée par *mais* s'oppose à ces causes possibles en introduisant une cause qui ne fait pas de doute. Dans le deuxième exemple, *peut-être* introduit un moyen inefficace *les réformes économiques* pour améliorer *les conditions déplorables* en opposition avec un autre moyen plus efficace *le respect des droits de l'homme*.

### ***D'accord***

L'adverbe *d'accord*, aussi une variante de *certes*, ne se trouve que dans *Le Devoir*. Il marque l'accord du scripteur :

*D'accord*, la décision d'ADM fut prise très rapidement, ce qui a conduit à des consultations plus expéditives que par le passé. Mais le juge exagère en soutenant que ces consultations n'en étaient pas vraiment et que les gens consultés ne disposaient pas de l'information suffisante pour prendre une décision éclairée. (Le Devoir, 1997-02-14)

### ***Oui***

Enfin, l'adverbe *oui*, selon Grieve « more familiar or conversational », ne se trouve aussi que dans *Le Devoir* :

Désaveu populaire? *Oui* : devant l'indépendantisme pur et dur, c'est le cas, avec un creux historique de 9 % de partisans d'un « pays corse », selon un sondage publié fin 1996. Et devant les méthodes des terroristes - reflets d'une tradition millénaire de vendetta et de résistance à l'envahisseur -, le peuple dit également « non », de façon écrasante. Du moins, il le pense, car dans cette île, l'*omertà* reste une règle non écrite.

*Mais au-delà*, peut-on affirmer que les activistes nationalistes corses - légaux et illégaux - ne représentent rien? Non, non et non. C'est qu'il y a un mystère de l'identité corse, à la fois souple, secrète et indéracinable. (Le Devoir, 1997-02-04)

### ***Encore faut-il que***

La locution *encore faut-il que* introduit une restriction. Selon Grieve (1996), cette structure connaît trois variantes : *encore faut-il que*, *encore faut-il* + *verbe* et *encore faut-il* + *nom*.

Dans notre corpus, elle est toujours suivie d'un verbe :

Le cadeau est inespéré *encore faut-il* l'utiliser autrement qu'en bouchant les déficits pour être présentables au rendez-vous de l'euro. (Les DNA, 1997-02-01)

Enfin, un dollar trop fort présente autant d'inconvénients qu'un dollar trop faible. Aujourd'hui, tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes monétaires avec un billet vert juste "comme il faut", ce qui autorise Jean Arthuis à verser dans l'œcuménisme en soulignant le "consensus sans ambiguïté" de Berlin.

*Encore faudrait-il* maintenir la devise américaine à son cours actuel. Le vrai problème est là : le "G7" propose, le marché dispose. (Les DNA, 1997-02-09)

Toujours selon Grieve, le verbe qui suit ce connecteur est souvent du type *comprendre*, *savoir*, *préciser*, *distinguer*, etc. Dans notre corpus, il est cependant suivi des verbes *maintenir* et *utiliser*. En outre, la locution ne semble pas être figée, comme le montre le dernier exemple dans lequel le verbe varie *encore faudrait-il*. Peut-être vaudrait-il mieux considérer que l'adverbe seul exprime la restriction.

### *Sauf à, sauf que*

Selon Grevisse (idem:1303:§883), l'adjectif « *sauf* a perdu sa valeur originelle et est devenu une sorte de préposition signifiant « excepté » ». Selon Grieve, « [...]the verb following it canvasses a hypothetical eventuality which restricts the scope of the action expressed by the main verb. » C'est cette valeur de restriction que l'on retrouve dans notre corpus :

Le problème, certes, existe. Mais il n'est pas le cœur des tensions économiques, sociales et humaines de la France. Il n'en est qu'une conséquence. La crise, jointe au fossé qui s'élargit entre le nord, le sud et l'est européen, crée un climat passionnel dont le bon sens républicain devrait venir à bout.

*Sauf à* conforter la droite extrême dont le message xénophobe et simpliste vient d'être mis au jour dans sa formulation la plus sincère et la plus condamnable par Catherine Mégret, maire par procuration de Vitrolles. Cette groupie peu aguerrie aux subtilités politiciennes tient, avec une naïveté qui fait froid dans le dos, des propos indignes et inspirés d'une période qu'on espérait révolue. (Les DNA, 1997-02-26)

*Sauf à* introduit une restriction à un effet souhaité *devrait venir à bout* en introduisant un effet négatif possible *conforter la droite extrême*.

Le connecteur *sauf que* a aussi une valeur restrictive. Dans l'extrait suivant, la restriction (2<sup>e</sup> paragraphe) porte non pas sur le contenu du premier paragraphe, mais sur l'accord du scripteur avec les décisions passées du ministre :

En avril 1996, le ministre Robert Perreault annonçait la fermeture de cinq des 23 prisons provinciales à Joliette, Cowansville, Waterloo, Saint-Hyacinthe et Rivière-du-Loup. Économie : 16 millions de dollars qui entraînent la perte de 300 des 3500 places disponibles en milieu carcéral. Depuis ce temps, en plaçant deux détenus par cellule à certains endroits et grâce à l'ouverture de nouvelles ailes qui étaient en construction, le nombre de lits disponibles est revenu à peu près au niveau antérieur. En parallèle, le ministre faisait l'annonce d'une nouvelle politique

misant sur un recours modéré à l'emprisonnement pour favoriser les mesures de rechange comme les travaux communautaires. [...]

*Sauf que* depuis quelques semaines, des informations de diverses sources sèment l'inquiétude. À Joliette, des prévenus condamnés à quelques jours de prison ne sont tout simplement pas transportés au centre de détention de Saint-Jérôme où il aurait fallu libérer des prisonniers avant terme pour faire de la place aux nouveaux. Libérés sur-le-champ, ils narguent, le lendemain, dans la rue, le juge qui avait prononcé la sentence. En Estrie, un trafiquant d'héroïne n'aurait purgé que 11 jours d'une sentence exemplaire de 14 mois. À Québec, le directeur du centre de détention, Richard Pelletier, se dit forcé d'élargir des détenus qui n'ont pas abandonné leur intention de récidive, pour faire de la place à des contrevenants fraîchement condamnés. (Le Devoir, 1997-02-24)

### **Moins**

Les locutions construites sur la base de *moins* sont nombreuses : *à moins de*, *au moins*, *à tout le moins*, *il n'en est pas moins*, *du moins*, *tout au moins*. Elles marquent en général une restriction.

### **À moins de, à moins que**

Les locutions *à moins de* et *à moins que* ne se trouvent que dans *La Presse*, une occurrence chacune. La première signifie « sauf, excepté ». Dans l'exemple suivant, elle introduit une situation, un cas d'exception où l'on pourrait ne pas être d'accord, c'est-à-dire *ne pas admettre*, et cela, en étant *d'une totale mauvaise foi* :

*À moins d'être d'une totale mauvaise foi*, on est en effet bien forcé d'admettre qu'on n'est pas, dans cette affaire, confronté à du gaspillage éhonté de fonds publics ni à des pratiques abusives sur le dos des travailleurs. (La Presse, 1997-02-18)

La locution conjonctive *à moins que* introduit une proposition adverbiale de condition. Elle est synonyme de *à moins de*, mais est suivie du subjonctif :

Or, les terroristes n'ont guère la possibilité de manœuvrer, surtout depuis qu'ils ont dit qu'ils n'avaient aucune intention d'attenter à la vie de leurs otages. Ils se sont ainsi condamnés à une guerre d'usure qu'ils ne peuvent pas gagner, *à moins que* le gouvernement ne fasse une gaffe monumentale. (La Presse, 1997-02-03)

La locution restreint l'affirmation de la phrase précédente en introduisant une situation, un cas où *les terroristes pourraient gagner*.

***Il n'en demeure pas moins que***

La locution *il n'en demeure pas moins que* ne se trouve aussi que dans *La Presse*. Elle introduit un argument pour une conclusion qui s'oppose à une autre conclusion. Dans l'exemple suivant :

Le sort que connaît aujourd'hui le modèle allemand ne signifie pas que le Québec doive lui tourner le dos. D'ailleurs, même si le régime « dual » prend du plomb dans l'aile, *il n'en demeure pas moins que* plus d'un demi-million de jeunes Allemands y participent chaque année. (La Presse, 1997-02-24)

Le fait que le *régime dual* éprouve des difficultés est un argument en faveur de la conclusion implicite *ne pas appliquer le modèle allemand au Québec*. La locution introduit un fait positif : *plus d'un demi-million de jeunes Allemands y participent chaque année*, qui est un argument en faveur de la conclusion opposée *appliquer le modèle allemand au Québec*. L'emploi du connecteur *même si* ajoute en outre une valeur concessive.

***À tout le moins***

La locution *à tout le moins* n'apparaît qu'une fois dans notre corpus, dans *Le Devoir*. Elle est en général peu commentée dans les grammaires et dans les dictionnaires. Dans l'exemple suivant, elle introduit un effet positif minimal du système de gouvernement établi par *Deng* :

Vieux renard et suprême cynique, Deng n'était surtout pas un libéral. Mais son absolutisme éclairé, la victoire de son pragmatisme qui enterra la folie maoïste, laissent en héritage - *à tout le moins* - quelques rares germes de liberté qui, demain ou après-demain, pourraient fleurir. (Le Devoir, 1997-02-20)

***Au moins***

Le connecteur *au moins*, comme *du moins*, est plus fréquent que les précédents et se trouve dans tous les journaux. Il introduit un minimum. Dans les exemples suivants, il introduit un minimum à *préserver* et un minimum qu'on est *en droit d'exiger face à un ordre professionnel* :

Pis : L'Europe entière accepte la leçon du « grand frère » sur la façon d'assurer sa propre sécurité. Le « discours sur l'Union » de Bill Clinton en est illustration flagrante. Il est vrai que l'Europe n'a rien d'autre à proposer. Préservons *au moins* « nos » valeurs! (Les DNA, 1997-02-06)

Il faudra attendre la suite des événements pour savoir de quoi il retourne dans ce cas particulier. Mais ce qui est déjà évident, c'est le malaise créé par ce nouvel incident impliquant un ordre professionnel sur lequel on est *au moins* en droit de se poser des questions. En plus de se demander quel autre dossier trouble peut bien mijoter quelque part, qui n'a pas encore éclaté au grand jour simplement parce qu'il n'a pas encore été « coulé » dans un média. (La Presse, 1997-02-06)

Ce connecteur peut aussi avoir une valeur restrictive. Cette valeur ressort nettement des exemples suivants :

La France hésite. La participation à des clubs exclusifs la valorise. Mais dans l'Union européenne *au moins*, elle cherche à briser un face-à-face risqué avec l'Allemagne en élargissant les cercles. (Le Monde, 1997-02-09/10)

Dans le cas de *l'Union européenne*, la France ne désire pas participer à un club exclusif. La restriction peut aussi porter sur une comparaison :

La formule rappelle étrangement les immenses travaux sectoriels qu'avait menés le défunt Conseil des universités; ils sont tous restés sur des tablettes près avoir donné lieu à des batailles homériques. *Au moins* le comité de la CREPUQ s'est-il engagé à rendre ses travaux publics deux fois l'an, ce qui donnera à Mme Marois l'occasion de se raviser si l'histoire tend à se répéter. (Le Devoir, 1997-02-06)

*La CREPUQ s'est engagée à rendre ses travaux publics deux fois l'an*, ce que n'avait pas fait le *Conseil des universités*. On peut en outre noter que dans ces deux derniers exemples, la locution est en position initiale ou antéposée, alors que dans les deux premiers, elle suit le verbe. *Au moins* livre en outre l'implication du scripteur, la prise en charge de l'énonciation.

### ***Du moins***

La locution *du moins* introduit une restriction et se trouve en position initiale, suivie ou non d'une virgule, et en incise. Dans les exemples suivants *du moins* restreint la portée d'une affirmation précédente en la précisant :

A gauche, ainsi que l'illustre notre radiographie des manifestants parisiens, le divorce menace. *Du moins* avec le PS. (Le Monde, 1997-02-25)

Et devant les méthodes des terroristes - reflets d'une tradition millénaire de vendetta et de résistance à l'envahisseur -, le peuple dit également « non », de façon écrasante. *Du moins*, il le pense, car dans cette île, l'*omertà* reste une règle non écrite. (Le Devoir, 1997-02-04)

Plus généralement, les Canadiens reconnaissent, hors du Québec francophone *du moins*, la nécessité de conserver un gouvernement fédéral doté de pouvoirs et de moyens suffisants pour assumer une direction unifiée du pays et veiller à la redistribution de la richesse d'un océan à l'autre. (Le Devoir, 1997-02-17)

Dans le premier exemple, *du moins* précise que le divorce menace *avec le PS* ; dans le deuxième que le peuple *pense dire non* ; et dans le troisième que les Canadiens *hors du Québec francophone* reconnaissent la nécessité de conserver un gouvernement fédéral doté de pouvoirs et de moyens suffisants [...].

**Rester**

Le verbe *rester* forme la base de plusieurs connecteurs : *reste à*, *reste que*, *il reste que*, *au reste*.

**Rester à**

Le connecteur *reste à* atténue une affirmation, il introduit une restriction. Il se trouve en position initiale et est suivi de verbes tels que *savoir* ou *comprendre*. Il peut faire le lien entre phrases ou entre paragraphes :

Le ton du débat et l'orientation choisie par les autorités romaines tranchent heureusement avec la voie tracée par la France sous la pression idéologique du Front national.

*Reste à* savoir si les Italiens auront les moyens de leur politique. (Le Monde, 1997-02-16/17)

Mais dans la mesure où leur territoire correspondra à peu près à celui des municipalités régionales de comté (MRC), et qu'il y a là l'embryon de futurs gouvernements régionaux qui pourraient coordonner un nombre important de services sur leur territoire, il faut sans doute voir dans cette rétention une mesure de transition. *Reste à* comprendre, et le plan est beaucoup trop flou à cet égard, comment s'organisera « l'autonomie » des écoles. (Le Devoir, 1997-02-06)

**Reste que, il reste que**

Le connecteur *reste que* établit selon Grieve (idem:435) un lien adversatif. Dans notre exemple, il marque une opposition et est synonyme de *n'empêche que* :

Comme c'était prévisible, Alain Juppé est contraint maintenant de faire marche arrière et d'écouter ceux de sa majorité — les Mazeaud et les Robien — qui l'avaient pourtant mis en garde à temps, en vain. On peut prévoir une solution de compromis à l'Assemblée la semaine prochaine.

*Reste que* les dégâts sont énormes pour le Premier ministre, qui était en train d'effacer les maladresses des mois passés. (Les DNA, 1997-02-19)

La variante *il reste que* ne se rencontre que dans les journaux québécois. Elle se trouve aussi en position initiale, fait le lien entre phrases ou entre paragraphes :

Comme il se montrait tenté d'appliquer une grille néolibérale classique - laissons tomber toutes les barrières et lançons-nous dans l'exportation tous azimuts de nos produits culturels -, son discours provoqua un tel tollé dans les milieux artistiques qu'il dut faire amende honorable et se dire mal cité malgré l'irréfutable transcription de son discours. *Il reste qu'*il venait de lancer un débat incontournable, essentiel, notamment au Canada anglais : dans l'environnement changeant que crée la libéralisation des échanges internationaux, et avec les nouvelles technologies qui se rient des tentatives de bloquer la circulation de contenus culturels, jusqu'à quand et jusqu'où les barrières actuelles tiendront-elles? (Le Devoir, 1997-02-12)

Le kit pédagogique envoyé dans quelque 4 000 écoles du Québec comporte bien d'autres suggestions d'activités. Aucun enseignant n'est obligé d'utiliser ce test qui serait passé inaperçu si l'on ne vivait pas une période de surchauffe linguistique comme c'est le cas actuellement.

*Il reste que* l'attitude défensive qui sous-tend cet exercice est révélatrice. (La Presse, 1997-02-25)

### ***Au reste***

Selon d'Harvé (cité par Grieve, idem:95), des deux connecteurs *au reste* et *du reste* « la forme en « du » annonce une division plus tranchée, une restriction plus forte que la forme en « au » ». Nous n'avons recueilli qu'une seule occurrence de *au reste*. Ce connecteur n'a cependant pas de valeur restrictive. Il introduit un argument pour appuyer une affirmation précédente :

Autre chose, dira-t-on, est le respect dû aux convictions intimes de telle ou telle partie de la population. *Au reste*, l'affiche de *Larry Flynt* n'a-t-elle pas été interdite aux Etats-Unis ? (Le Monde, 1997-02-20)

### ***Si ce n'est***

Ce connecteur existe en deux variantes *si ce n'est* et *si ce n'est que*. Il n'y a aucune occurrence de cette dernière dans notre corpus. La première introduit une restriction, elle signifie « excepté » et est synonyme de *sinon*, *sauf* selon Grevisse (1993:1323:§898). C'est cette valeur que l'on retrouve dans l'exemple suivant :

Pour la classe moyenne qui a dû supporter la plus grande part de l'augmentation du fardeau fiscal depuis le début de la décennie, ce budget n'offre rien, *si ce n'est* une reconnaissance accrue pour les dépenses consenties par les familles à l'éducation postsecondaire. (Le Devoir, 1997-02-19)

À l'exception d'une reconnaissance accrue pour les dépenses [...], le budget n'offre rien.

### ***Sinon***

Comme le connecteur *si ce n'est*, la conjonction *sinon* introduit une exception, une restriction. Elle est synonyme de *excepté*, *sauf* :

De la même façon, le budget aborde le thème, fort noble, de l'aide aux enfants pauvres. Mais le ministre n'a rien à dire, *sinon* : « Nous étudions en ce moment la manière précise de structurer cette mesure. » Et le projet ne démarrera qu'en juillet 1998. (La Presse, 1997-02-19)

Ce connecteur peut aussi introduire la conséquence de la non-réalisation d'une condition. Il est alors synonyme de *autrement*. Cet emploi se rencontre dans *Les DNA* :

Si l'on veut vraiment, comme le soutient le président Chirac, approfondir la justice et combattre la prévarication, alors il faudra réformer la notion de corruption. *Sinon*, la voie est ouverte à une nouvelle « amnistie » des affaires en cours. (Les DNA, 1997-02-08)

Ce connecteur connaît aussi un emploi non oppositif, où il renforce une affirmation, synonyme de *voire*. C'est la seule valeur que l'on retrouve dans *Le Devoir* :

À cette somme s'ajoute la prestation fédérale de base de la Sécurité de la vieillesse (SV) d'un montant de 4770 \$, et puisque la somme est encore bien modeste, s'y ajoute aussi dans ce cas un léger « supplément de revenu garanti » d'une centaine de dollars par mois. Grand total approximatif : 15 000 \$. Ce qui est fort peu pour un individu ayant travaillé toute une vie à un niveau de salaire au moins équivalent, *sinon* plus élevé que le salaire industriel moyen. (Le Devoir, 1997-02-27)

### ***Toutefois***

L'adverbe *toutefois* marque selon Grevisse (idem:1470:§984) une concession. De même, selon le *PR*, il signifie « en considérant toutes les raisons, toutes les circonstances (qui pourraient s'y opposer), et malgré elles ». Ce connecteur suit en général le verbe, sauf dans *Le Monde*, où il se trouve en position initiale. Dans l'exemple ci-dessous, *toutefois* a effectivement une valeur concessive :

Le Japon est prêt à aider dans la mesure du possible pour reprendre possession de son ambassade. Quant au Canada, il joue un rôle très utile grâce à son ambassadeur à Lima, Anthony Vincent, et à la récente visite à Cuba du secrétaire d'État aux Affaires étrangères Lloyd Axworthy.

Il ne sert *toutefois* à rien de regarder du côté du Japon ou du Canada. Le problème est un problème péruvien et non international. La solution dépendra des négociations, si elles ont lieu, et de la façon dont les deux parties savent manœuvrer. (La Presse, 1997-02-03)

Le sens est le suivant : bien que le Japon et le Canada soient prêts à aider, il ne sert à rien de compter sur ces deux pays pour régler le conflit.

Mais dans plusieurs occurrences, *toutefois* a plutôt une valeur de restriction :

On comprend dès lors que la forme de son projet universitaire préoccupe au moins autant M. Bayrou que son contenu même. D'ailleurs, la rénovation des premiers cycles reprend pour partie la réforme Jospin-Lang de 1992-93. Le « *statut étudiant* », conditionnant les aides aux revenus des étudiants et de leurs familles, redresse un système qui marchait sur la tête. L'évaluation des enseignements, avec toute la prudence mise dans ce propos, devance de peu ce qui est amorcé dans les établissements. Quant aux stages diplômants voulus par le CNPF, leur impact est désamorcé : la formule finalement retenue vient compléter les systèmes déjà existants dans les universités.

*Toutefois* l'absence de budget, de chiffrage précis, de calendrier et de « mode d'emploi » concret autorise des interrogations sur le devenir précis de ce projet. (Le Monde, 1997-02-05)

L'adverbe introduit une restriction à l'accord du scripteur. Il en va de même dans l'exemple suivant où, après avoir discuté les points positifs de la réforme, *toutefois* en introduit les aspects négatifs :

C'était trop beau, la volonté de changement s'essouffle *toutefois* aux portes de l'enseignement post-secondaire, et nettement. (Le Devoir, 1997-02-06)

La restriction peut aussi porter sur une comparaison. Dans l'exemple ci-dessous, le scripteur établit une comparaison entre *le président Fujimori* et *le président Carter lors de l'occupation de l'ambassade américaine* :

Le président Fujimori doit parfois se sentir comme la président Jimmy Carter lors de l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran. Il est aussi humilié par un adversaire dont la seule force est de ne pas respecter les règles du jeu. Il peut à tout moment obtenir gain de cause, mais seulement à un prix que ses électeurs et la communauté internationale ne lui pardonneraient pas.

M. Fujimori a *toutefois* la possibilité d'affaiblir la cause des Tupac Amaru en éliminant les conditions déplorable qui leur permettent de recruter de nouveaux adhérents. (La Presse, 1997-02-03)

Dans *Les DNA*, *toutefois* se trouve en cooccurrence avec *mais* et a aussi valeur de restriction :

Deng Xiaoping aura vécu vieux, mais pas assez *toutefois* pour voir de ses yeux l'événement de cette fin de siècle, le retour de Hong-Kong sous la tutelle de Pékin. (Les DNA, 1997-02-20)

### V.1.3 La concession

#### *Pour autant*

La locution adverbiale *pour autant* marque une concession. Selon Grevisse (1996:1470:§984), ce connecteur « s'emploie ordinairement dans un contexte négatif, interrogatif ou dubitatif. Il est assez rare que *pour autant* exprime la cause, dans un contexte positif. Il paraît plus rare qu'il exprime l'opposition dans un contexte positif ». Selon Grieve (1996:395) cependant « [...] the structure is frequent nowadays in affirmative statements, most of which are placed first in the sentence ». Il n'y a dans notre corpus qu'un seul exemple en contexte affirmatif :

Le désobéissant est Olivier Foll, directeur central de la police judiciaire de Paris. Pour avoir interdit à trois de ses officiers d'assister le juge Halphen dans une perquisition chez le maire de Paris — dans l'affaire des fausses factures des HLM de la capitale il vient d'être reconnu coupable par la Cour de cassation. *Pour autant*, le ministre de l'Intérieur le maintient dans ses fonctions. Ex-magistrat, il entretient ainsi l'ambiguïté du statut des officiers de police judiciaires dont H. Haenel réclame depuis des années une réforme plus conforme à la démocratie. (Les DNA, 1997-02-28)

Le connecteur est antéposé et il a une valeur concessive : bien que Olivier Foll soit reconnu coupable, le ministre de l'Intérieur le maintient dans ses fonctions. Mais *pour autant* se trouve le plus souvent en contexte négatif :

La Corse, nation qui se conçoit comme telle, ne désire pas *pour autant* un État. Ses quelque 260 000 habitants - un nombre quand même limité - ne veulent pas non plus, dans leur grande majorité, être associés aux méthodes violentes pour faire accepter leur identité distincte. (Le Devoir, 1997-02-04)

Il se trouve aussi employé avec le *si d'opposition* :

C'est vrai. Mais si elle était avérée, l'impossibilité d'« européeniser » l'OTAN ne donnerait pas *pour autant* de meilleures chances à une défense européenne autonome. (Le Monde, 1997-02-19)

### ***Bien que, quoique***

La locution conjonctive de subordination *bien que* et la conjonction *quoique* sont les prototypes de l'expression de la concession dans les grammaires. Ces deux connecteurs sont plutôt rares dans notre corpus : trois occurrences du premier et une seule du second. Leur emploi n'est pas le même que dans les exemples canoniques du type : *Bien que la rivière fût en crue, le pont ne s'est pas effondré* (Moeschler et de Spengler, 1982:15) ou *Il suait à grosses gouttes quoique ce fût au mois de janvier* (Guez de Balz., cité par PR). Dans l'exemple suivant, la locution indique que *le ministère et la RAMQ pourraient être représentés*, même si le groupe de travail est *indépendant* de ces deux organismes :

Le ministre aurait tout intérêt à former un groupe de travail indépendant du ministère et de la RAMQ (*bien que* ces deux organismes pourraient y être représentés) pour faire le point, identifier les zones de problèmes et recommander des correctifs si cela est nécessaire. (Le Devoir, 1997-02-1/2)

Le connecteur est placé entre parenthèses et ajoute une information supplémentaire, non nécessaire.

La conjonction *quoique* dans l'exemple suivant introduit un participe :

Respectueuse de l'autonomie universitaire *quoique* agacée, Mme Marois acceptait alors leur offre de création d'un « comité multipartite » indépendant et en vase clos, mais réclamait qu'il aboutisse à des conclusions « *dans des délais raisonnables mais courts* ». (Le Devoir, 1997-02-06)

Il s'agit d'un emploi semblable à celui dans lequel *mais* oppose deux adjectifs.

***Malgré cela, malgré tout***

Ces deux connecteurs n'ont chacun qu'une seule occurrence dans notre corpus. Le premier, *malgré cela*, ne se trouve que dans *Le Devoir* :

Ainsi, le Régime des rentes du Québec n'offre que 25 % du revenu moyen gagné au cours de la vie active, avec un maximum de 8725 \$ par an. À cette somme s'ajoute la prestation fédérale de base de la Sécurité de la vieillesse (SV) d'un montant de 4770 \$, et puisque la somme est encore bien modeste, s'y ajoute aussi dans ce cas un léger « supplément de revenu garanti » d'une centaine de dollars par mois. Grand total approximatif : 15 000 \$. Ce qui est fort peu pour un individu ayant travaillé toute une vie à un niveau de salaire au moins équivalent, sinon plus élevé que le salaire industriel moyen. *Malgré cela*, 60 % des revenus des retraités canadiens proviennent de ces programmes, une proportion qui devrait s'inverser avec la fin de l'universalité des prestations de SV prévue pour 2001. (*Le Devoir*, 1997-02-27)

La locution a le même sens que *bien que* : bien que le Régime des rentes et la Sécurité de la vieillesse n'offrent qu'un montant modeste, la majorité des revenus des retraités canadiens proviennent de ces programmes.

Il n'y a aussi qu'une seule occurrence de *malgré tout* dans notre corpus, celle-là dans *Les DNA*. Cette locution a aussi une valeur concessive, mais elle réfère à une situation plus générale, ce qui la distingue de *malgré cela* :

Sans doute, la France n'a-t-elle pas de leçons à recevoir de la part des voisins, d'alliés ou d'amis qui tous, peu ou prou, en sont à légiférer sur la question de l'immigration. Si *malgré tout*, ces leçons sont assénées - et récemment encore par le Parlement européen de Strasbourg - c'est que notre pays ne parvient pas à légiférer sereinement dans ce dossier délicat. (*Les DNA*, 1997-02-23)

***Néanmoins***

L'adverbe *néanmoins* signifie « malgré ce qui vient d'être dit, en dépit de cela » (*PR*). Il marque une relation de concession. Dans *Le Devoir*, il suit le verbe :

Il est utopique de croire que quelque chef du Bloc pourrait engager un dialogue vraiment harmonieux avec le Canada anglais, où l'agacement - pour employer un euphémisme - atteint son comble à l'égard de tout ce qui rappelle l'existence de la question québécoise. Le Bloc a *néanmoins* besoin d'une direction ferme et calme dans la conversation, d'un chef qui inspire le respect, au moins celui des Canadiens de bonne volonté qui, d'universités en think-tanks, refusent de céder aux automatismes criards. Les esprits doctrinaires seraient malvenus. (*Le Devoir*, 1997-02-28)

L'adverbe indique que *le Bloc a besoin d'une direction ferme et calme dans la conversation*, bien qu'il soit *utopique de croire que quelque chef du Bloc pourrait engager un dialogue harmonieux*.

Ce connecteur se trouve aussi dans *Les DNA* en position initiale, suivi d'une virgule et il fait le lien entre paragraphes :

Ce n'est qu'un petit coin de ciel bleu. Une tache claire qui, par endroits, perce la grisaille économique. Elle donne l'espoir de jours meilleurs, même si la France n'est pas encore à l'abri des gros grains comme le montrent les derniers chiffres du chômage : on a beau mettre l'accent sur une légère baisse en décembre, ils restent exécrables.

*Néanmoins*, quelque chose bouge. Grâce au dollar qui s'est apprécié de 10% en reflétant la belle croissance américaine (presque 5% au dernier trimestre !). (*Les DNA*, 1997-02-01)

*Néanmoins*, toujours de valeur concessive, se trouve aussi en cooccurrence avec *mais* dans *La Presse* :

Ironiquement, au moment où le Québec s'apprête à lancer sa propre version du modèle allemand, l'original pique dangereusement du nez.

[...]

*Mais* l'expérience allemande mérite *néanmoins* que l'on s'y attarde. Elle démontre à quel point la réussite d'un projet de ce genre dépend de l'équilibre entre une série de facteurs. (*La Presse*, 1997-02-24)

La conjonction a une valeur pragmatique et l'adverbe marque la concession : bien que le modèle allemand éprouve des difficultés, il vaut la peine de le considérer.

### ***Pour [...] que***

La locution conjonctive *pour... que* marque une relation de concession, synonyme de *bien que*, de *si... que*. Nous n'en avons relevé qu'une seule occurrence dans notre corpus. Elle se trouve dans *Les DNA* :

Si bien que l'élan de la société civile, *pour* réconfortant qu'il soit, n'aura de sens que s'il transforme les marcheurs de ce samedi en « parrains » des paumés, des exclus, des sans-papiers confrontés aux obstacles administratifs. (*Les DNA*, 1997-02-22)

*Pour [...] que* signifie dans cet exemple : bien que l'élan de la société civile soit réconfortant, il n'aura de sens que s'il transforme les marcheurs en « parrains ».

### ***Même si***

Selon le *PR*, *même si* renforce l'expression de la conséquence dans la principale. Grevisse ne traite pas de ce connecteur. Il note seulement (idem:1536:§1025) que « certains grammairiens rangent parmi les locutions conjonctives des formules où il reste possible de donner aux éléments constitutifs leur valeur habituelle. » Dans l'exemple suivant :

Cela étant, *même si*, comme l'écrit le *New York Times*, « *la guerre verbale est finie* », rien n'indique que les divergences de fond entre Washington et Paris soient en passe de se réduire. (Le Monde, 1997-02-19)

la valeur de la relation est : bien que la guerre verbale soit finie, rien n'indique que les divergences de fond sont sur le point de se réduire. Le connecteur marque une relation de concession, il annule un lien causal. Dans l'exemple suivant, *même si* annule une objection possible :

Quoi qu'en pense la Commission, l'idée de contrat de réciprocité entre l'État et l'individu doit rester un élément essentiel de la réforme et ce, *même si* nous ne vivons pas dans une société de plein emploi. (Le Devoir, 1997-02-13)

Ce connecteur peut aussi marquer une relation d'opposition à un implicite :

On a pu le constater, la question des commandites a pris toute la place dans les discussions, *même si* elle ne constitue qu'un des volets de ce projet de loi que les libéraux ont juré d'adopter avant les prochaines élections. (Le Devoir, 1997-02-07)

Il indique que *la commandite, qui ne constitue qu'un des volets du projet de loi, ne devrait pas prendre toute la place dans les discussions*. De même dans l'exemple suivant :

Un point de vue qui, aujourd'hui, tente une fraction de plus en plus significative de Français, *même si* elle reste minoritaire. (Le Devoir, 1997-02-27)

*Même si* oppose deux adjectifs *significative* et *minoritaire* et marque une opposition à un implicite, soit qu'une fraction minoritaire n'est généralement pas significative.

## V.2 Les connecteurs de causalité

### V.2.1 La causalité

#### *Ainsi*

L'adverbe *ainsi* connaît divers emplois. Adverbe de manière, il signifie « de cette façon, comme ça ». En tête de phrase, il introduit une conclusion, une conséquence et signifierait selon le *PR* « comme on peut le constater, cela étant, par conséquent ». Ce n'est cependant pas la seule valeur que peut prendre *ainsi* à l'initiale. Selon Grieve (1996:35) « Basically a demonstration of the validity of a point, it has two main fonctions : while confirming what precedes, it introduces an explanation or an exemple of it ».

Dans l'exemple suivant, en tête de phrase et suivi d'une virgule, l'adverbe est synonyme de *en conséquence* :

Le premier avantage d'une démarche comme celle-ci serait de permettre au public de faire la part des choses entre les cas particuliers évoqués par les médias et la tendance générale. Si le régime fonctionne bien pour la majorité des gens, il serait important qu'une instance indépendante ait la possibilité de l'évaluer et de le dire. *Ainsi*, l'appui au nouveau régime serait préservé. (Le Devoir, 1997-02-01/02)

Dans les journaux québécois, *ainsi* est aussi employé avec un verbe au participe présent :

Le Parti libéral de Daniel Johnson s'apprête à formaliser ce virage en adoptant, à son congrès de mars, une politique constitutionnelle misant sur l'interdépendance entre les provinces et le gouvernement fédéral, *conférant ainsi* à Ottawa un certain pouvoir dans presque tous les domaines. (Le Devoir, 1997-02-17)

M. Martin, pour l'année qui se termine en mars, prévoyait ramener le déficit à 24,3 milliards, soit trois pour cent du PIB, *atteignant ainsi* avec un an d'avance la cible du livre rouge. (La Presse, 1997-02-01)

mais la valeur causale semble dépendre du participe présent, non de l'adverbe.

Ce connecteur peut aussi avoir une valeur de justification d'une affirmation :

D'une certaine manière, nous sommes en dette vis-à-vis d'une nation aujourd'hui déchirée jusqu'à l'absurde, jusqu'à l'insoutenable. Malheureux et impuissants, nous cherchons comment aider ceux qui s'entre-tuent. Sans doute, sûrement, sommes-nous les derniers à pouvoir avancer une solution.

*Ainsi*, il suffit qu'un Jospin, et surtout un Giscard, brisent le silence d'une classe politique et intellectuelle tétanisée pour qu'aussitôt une sorte de consensus se refasse contre la France sur l'autre rive dévastée de la Méditerranée. On souhaite notre solidarité mais on refuse tout ce qui pourrait s'apparenter à une ingérence. (Les DNA, 1997-02-02)

*Ainsi* introduit un exemple qui justifie l'affirmation *Sans doute, sûrement, sommes-nous les derniers à pouvoir avancer une solution*. Il est synonyme de *en effet*. De même, dans l'exemple suivant, *ainsi* introduit deux groupes qui *ne sombrent pas dans l'innocence et le fatalisme* :

Heureusement, tous les critiques ne sombrent pas dans l'innocence et le fatalisme. *Ainsi*, que ce soit le groupe du psychologue Camille Bouchard ou celui de l'économiste Pierre Fortin, experts aux positions pourtant divergentes sur certains points, tous deux mènent une réflexion sereine dans le but d'améliorer le régime d'aide aux plus démunis. (Le Devoir, 1997-02-13)

Le connecteur *ainsi* peut également introduire une explication :

Au contraire. Le parti lepéniste progresse et la conquête d'une quatrième municipalité - après Toulon, Marignane et Orange - n'est plus exclue dimanche prochain. Le maire socialiste invalidé perd du terrain, bien qu'il en ait rajouté dans le domaine de la sécurité. Le candidat de la droite reprend quelque vigueur, mais il est loin derrière le duo de tête.

*Ainsi*, une grande partie des habitants de cette ville nouvelle souffrant de l'insécurité et du chômage n'a-t-elle pas hésité à renforcer un parti xénophobe et extrémiste représenté par une femme ligueuse. Et ce, le jour même où, à Toulon, le responsable du théâtre national de Châteauevallon était proprement licencié par le maire FN de la cité. Exemple des mœurs sectaires de ce mouvement. (Les DNA, 1997-02-03)

### **Alors**

L'adverbe *alors* peut aussi prendre plusieurs valeurs selon le contexte. À l'initiale, il introduit une conséquence logique :

Dernier exemple d'une liste qui pourrait s'allonger : comment justifier qu'au moment où le fédéral négocie avec plusieurs provinces, dont le Québec, le transfert des fonds [...] ? Non seulement c'est incohérent, mais c'est gaspiller notre argent, puisque des programmes similaires existent déjà au niveau provincial.

*Alors* que vient faire le gouvernement de Jean Chrétien dans ces domaines qui le regardent si peu et pour lesquels il consacre une part toujours plus mince de son budget? Deux raisons apparaissent à première vue. La seconde est en grande partie liée aux nécessités électorales. (Le Devoir, 1997-02-17)

Dans l'exemple suivant, l'adverbe introduit aussi une conséquence logique et la valeur temporelle est toujours perceptible :

Adoptée il y a dix ans par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, la loi 142 qui garantit aux anglophones l'accès dans leur langue aux services de santé [...]. À l'heure du virage ambulatoire, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a requis de nouveaux programmes d'accès [...]. Les régies ont produit ces plans, [...] mais le gouvernement a eu des doutes quant au niveau de services bilingues que certains d'entre eux requéraient désormais et qu'il croyait « exagéré ».

Se posait *alors* le problème, très réel sauf pour ceux qui rêvent de voir disparaître la loi 101, d'une collision entre l'étendue du droit des anglophones à recevoir des services de santé en anglais, et celle du droit des francophones à travailler en français [...]. (Le Devoir, 1997-02-8/9)

*La collision entre l'étendue du droit des anglophones et celle du droit des francophones est une conséquence des doutes du gouvernement. Ce lien de conséquence, établi dans le cadre d'un récit des faits du passé, a en outre une valeur temporelle.*

*Alors* se trouve aussi en contexte interrogatif avec *pourquoi*. La question qu'il introduit découle logiquement d'un fait énoncé précédemment. Dans l'exemple suivant, il interroge les raisons, les intentions de M. Laporte :

Dans une lettre que nous publions aujourd'hui, M. Laporte tente de se dépêtrer de son trou de mémoire en soutenant que l'OLF ne s'en tenait qu'à « informer » le ministère de la Santé, qu'il n'avait aucun autre mandat, qu'il n'entendait pas « aviser sur des décisions à venir ». *Alors* pourquoi M. Laporte avait-il lui-même fait inscrire à l'ordre du jour les « mécanismes de concertation à définir » entre l'OLF et le ministère? (Le Devoir, 1997-02-8/9)

En cooccurrence avec *et*, il introduit une objection en interrogeant les conséquences, en demandant une suite. Cet emploi se rencontre seulement dans *La Presse* :

Pour les adversaires du projet, les maternelles à plein temps répondent davantage aux besoins des parents qui travaillent qu'à ceux des enfants eux-mêmes. *Et alors* ? (La Presse, 1997-02-11)

Enfin, ce connecteur employé avec *si* marque une relation d'implication logique :

*Si* ce soupçon n'est désormais plus fondé, *si* la recrudescence actuelle du terrorisme sonne définitivement le glas de la « ligne Pasqua » - celle du dernier coup de pouce pour faire triompher la solution militaire sur un terrorisme islamiste en déclin-, *alors* il faut le dire à voix haute. (Le Monde, 1997-02-01)

*Si* l'on veut vraiment, comme le soutient le président Chirac, approfondir la justice et combattre la prévarication, *alors* il faudra réformer la notion de corruption. (Les DNA, 1997-02-08)

## V.2.2 L'explication

### *Comme*

La conjonction de subordination *comme* introduit une explication et est synonyme de *parce que*. Cet emploi de *comme* ne se trouve que dans *Le Devoir*. Dans l'exemple suivant, il introduit la raison, le pourquoi du *tollé* :

*Comme* il se montrait tenté d'appliquer une grille néolibérale classique - laissons tomber toutes les barrières et lançons-nous dans l'exportation tous azimuts de nos produits culturels -, son discours provoqua un tel tollé dans les milieux artistiques qu'il dut faire amende honorable et se dire mal cité malgré l'irréfutable transcription de son discours. (Le Devoir, 1997-02-12)

Ce connecteur, toujours de valeur explicative, peut aussi être précédé de la conjonction de coordination *et* :

À 13 500 \$ par année, il correspond à 18 % d'un revenu maximum de 75 000 \$ auquel certains n'accèdent que brièvement, en fin de carrière. *Et comme* la plupart des individus commencent à contribuer à un REER tard dans leur vie, les montants accumulés au moment de la retraite sont souvent modestes. (Le Devoir, 1997-02-27)

*Et comme* introduit un fait qui explique les revenus *modestes* des retraités.

***Parce que***

La locution conjonctive de subordination *parce que* explique un fait. Elle introduit généralement une cause (Grevisse, idem:§1038:1576), la cause objective d'une action (Grieve, 1996).

Nous avons vu dans le chapitre précédent que la locution *parce que* est plus fréquente dans les journaux plus populaires que dans les journaux intellectuels. Elle a en outre dans les premiers une valeur de justification dans plus de la moitié des cas. Cette valeur ne se trouve pas dans *Le Monde*. Les deux occurrences de *parce que* recueillies dans ce dernier quotidien ont une valeur explicative, comme dans l'exemple suivant :

Pères fondateurs du Marché commun, les Italiens ne veulent pas être exclus des cercles les plus « européens ». Ils avaient fort mal pris d'être tenus à l'écart des accords de Schengen qui organisent la disparition des contrôles aux frontières entre certains Etats membres de l'Union, *parce que* leurs façades maritimes sont de véritables passoires. (Le Monde, 1997-02-16)

On explique les raisons de *la mise à l'écart des Italiens*. L'exemple suivant, recueilli dans *Le Devoir*, présente un emploi intéressant :

Dire, par exemple, que les banlieues françaises sont « un grand lieu de métissage » qu'il convient d'encourager *parce que* le métissage c'est formidable, voilà un exemple d'angélisme dont on retrouve ces temps-ci des exemples dans la presse de gauche, qui semble aujourd'hui découvrir les vertus discutables du multiculturalisme à la nord-américaine. (Le Devoir, 1997-02-25)

*Parce que* introduit un jugement : *le métissage est formidable*. Ce jugement explique pourquoi il faut *encourager* le métissage dans les banlieues. Le lien explicatif dans ce contexte montre le ridicule, le manque de sérieux de l'argumentation que le scripteur qualifie d'ailleurs d'*angélisme*. L'emploi de *parce que* dans ce contexte le rapproche d'une fonction de justification.

La valeur explicative se trouve aussi en contexte énumératif :

L'intention paraît louable. Les spécialistes cependant sont dubitatifs. D'abord, *parce que*, durant l'incarcération, ces soins ne sont guère dispensés. Ensuite, *parce que* les techniques psychothérapeutiques sont fondées sur la prise de conscience et le consentement de celui qui ne veut pas récidiver.

Enfin, *parce que* les praticiens auront du mal à concilier la confiance —qui est la clé du traitement— avec la nécessité de dénoncer a priori ceux qui seront devenus des patients. Quant à la castration chimique, elle n'est pas la panacée, ses effets s'interrompant après le traitement. (Les DNA, 1997-02-25)

Dans cet exemple, il n'y a pas justification de l'énonciation, mais explication *des doutes des spécialistes*.

### ***C'est que***

La locution conjonctive *c'est que* introduit une explication et s'emploie souvent avec *si* (voir chapitre précédent p. 149). Employé seul, ce connecteur peut aussi introduire la justification d'une affirmation précédente :

Pourtant, il paraît peu probable que cette lutte et ce nouveau vide idéologique débordent sur une guerre civile comme le XXe siècle en a vu quelques-unes. *C'est que* - obsession économique oblige - l'aspiration à la stabilité est plus forte que tout. Une aspiration dont l'armée, les nouveaux conglomérats industriels ainsi que la classe montante des entrepreneurs sont les nouveaux garants. (Le Devoir, 1997-02-20)

*C'est que* justifie l'affirmation *il paraît peu probable que cette lutte et [...] débordent sur une guerre civile*.

### ***En raison de***

La locution *en raison de* signifie « à cause de ». Elle explique en introduisant une raison. Dans les exemples ci-dessous, *le maire socialiste a perdu la confiance des électeurs* à cause de *sa mise en examen* :

L'élection de Vitrolles est porteuse d'une autre leçon qui, elle, concerne autant la gauche que la droite. Le maire sortant socialiste a perdu, entre 1995 et 1997, la confiance de nombre d'électeurs *en raison de* sa mise en examen dans une affaire de fausses factures fin 1995. (Le Monde, 1997-02-04)

## **V.2.3 La justification**

### ***Car***

Nous avons vu au chapitre précédent que la conjonction de coordination *car* a dans quelques occurrences des journaux québécois une valeur explicative. C'est d'ailleurs la valeur de *car* selon le *PR*. Mais ce connecteur introduit plutôt, selon le *Trésor de la langue française (TLF)* « une proposition qui explique ou justifie une proposition précédemment énoncée ». De même, selon Grevisse (idem:1553:§1038), *car* introduit la justification de ce qui a été énoncé précédemment. Selon Antoine (1962:1192), *car* aurait « tendance à disparaître de la langue commune au profit de *en effet* [...] ». Cette affirmation n'est pas vérifiée dans notre corpus. *Car* et *en effet* ont une fréquence presque équivalente dans tous les journaux, sauf dans

*Le Devoir* où la différence est très marquée. La conjonction *car* est quatre fois plus fréquente que la locution adverbiale *en effet* :

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<i>Car</i>	0,0001	0,0004	0,0005	0,0002
<i>En effet</i>	0,00009	0,0001	0,0005	0,0002

La valeur dominante de *car* dans notre corpus est celle de justification. Dans *Le Monde*, la conjonction se trouve en position mitoyenne et n'est pas précédée d'une ponctuation :

Comme les empereurs d'autrefois, la Chine a longtemps considéré que le sort de cet appendice coréen contigu à son territoire était une affaire qui ne regardait qu'elle. L'effondrement de l'URSS, autre mentor de Pyongyang, l'a renforcée dans cette vision. Or cette conception est de moins en moins réaliste *car* la Corée du Sud cherche à exploiter cette affaire pour détourner son opinion publique des avanies de ses propres dirigeants impliqués dans un scandale qui décime le milieu financier et les proches de la présidence. (Le Monde, 1997-02-15)

La phrase introduite par *car* justifie l'affirmation de la phrase précédente : *cette conception est de moins en moins réaliste*. De même, dans plusieurs exemples des *DNA*, la conjonction *car* n'est pas précédée d'une ponctuation :

Elle est souhaitée par la plus grande partie des Français, tourmentés par ce problème et peu soucieux de tirer les marrons du feu au profit de Jean-Marie Le Pen *car* il y va de l'honneur de notre vieux pays. (Les DNA, 1997-02-05)

Dans les journaux québécois, la conjonction *car* est généralement précédée d'une virgule :

Cette demande est difficilement recevable, *car* elle attacherait un grelot que les minorités francophones des autres provinces s'empresseraient d'agiter. (La Presse, 1997-02-13)

Il se trouve aussi en position initiale et fait le lien entre phrases et entre paragraphes. Cet emploi est fréquent dans *Le Devoir* :

Tout le processus risque donc de dérailler. *Car* il est évident qu'il ne saurait être question, pour tout gouvernement qui se respecte, d'accorder aux anglophones du Québec, minorité qui ne manque d'absolument rien, une protection supérieure à celle que la Constitution garantit aux minorités francophones des autres provinces, qui manquent de tout. (Le Devoir, 1997-02-11)

### *En effet*

Dans un emploi aujourd'hui considéré comme vieilli, la locution adverbiale signifiait « en réalité, en fait, effectivement ». Elle s'emploie aujourd'hui pour « introduire un argument, une explication » (*PR*). Selon Grieve, le connecteur *en effet* a une seule fonction. Il introduit une

confirmation de ce qui précède, ce qu'il peut faire de deux façons : en précisant ou en expliquant. Dans le premier cas, *en effet* serait remplaçable par *de fait* ou *effectivement*, dans le second par *c'est que* ou *car*.

Dans le corpus du *Monde*, il n'y a qu'une seule occurrence de la locution. Elle justifie un jugement énoncé dans la phrase précédente :

Il n'est donc pas excessif d'évoquer, à propos de la démarche des cinéastes et de ce qu'elle a entraîné, une pédagogie civique. A cette aune, et à l'inverse, il ne semble pas excessif de souligner la pédagogie incivique du pouvoir dans l'affaire Foll. Il est *en effet* peu banal de voir un gouvernement soutenir un fonctionnaire qui ne respecte pas la loi de la République. (Le Monde, 1997-02-28)

Cette valeur se trouve aussi dans l'exemple suivant du quotidien *Le Devoir* :

Il n'y a donc pas lieu de prendre peur. Cependant le gouvernement doit éviter que ne s'insinuent dans le système des pratiques arbitraires. On ne peut tolérer, *en effet*, que, pour l'unique raison que les prisons sont pleines, les administrateurs des centres de détention puissent renverser l'action des tribunaux en n'appliquant pas les sentences prononcées. (Le Devoir, 1997-02-24)

En accord avec Grieve, on peut noter que la phrase introduite par *en effet* précise dans ces deux exemples la phrase précédente, dans le premier *l'affaire Foll* et dans le second *les pratiques arbitraires*.

La locution *en effet* marque en outre l'implication du scripteur, ce qui ressort nettement de l'exemple suivant, dans lequel le scripteur confirme l'exactitude d'un fait énoncé dans la phrase précédente, soit *le renvoi à l'Assemblée nationale du projet de loi* :

Alain Juppé se trouve donc sur la ligne de crête avec l'impérieuse nécessité de s'en sortir. Pour ce faire, il a émis des signaux, en renvoyant à l'Assemblée nationale le soin de rediscuter prochainement ce projet si contesté. *En effet*, le processus législatif est en cours. Rien n'est encore figé. (Les DNA, 1997-02-17)

### ***Effectivement***

L'adverbe *effectivement*, qui signifie « réellement », s'emploie aussi pour confirmer une affirmation. Selon Grieve (1996:242), en plus de confirmer une énonciation précédente, *effectivement*, comme *en effet*, la précise :

À la défense de Paul Martin, rappelons que des quelque 155 milliards de dépenses fédérales annuelles, les deux tiers partent en transferts et en intérêts : 47 milliards pour le service de la dette, 36 milliards pour les transferts aux individus et 23 milliards aux provinces. Difficile de comprimer le grand tout sans toucher à l'un ou l'autre de ces trois postes budgétaires majeurs. Or, si Ottawa a *effectivement* décidé de comprimer ses transferts financiers aux provinces d'un sommet de 26,7 milliards en 1994-95 à 20,6 milliards prévus pour l'an prochain (-22%), il a aussi réduit ses propres dépenses ministérielles dans la même proportion. (Le Devoir, 1997-02-05)

Dans cet exemple, *effectivement* confirme une affirmation précédente et la précise à l'aide de chiffres. La relation de confirmation-particularisation fait en outre partie d'une opposition marquée par *si... aussi*.

Dans l'exemple ci-dessous, *effectivement* confirme aussi une affirmation, soit qu'il y avait danger, mais il n'y a pas de particularisation :

Finally, les désobéissants pourront demeurer sages. En criant « au loup », quand le loup, *effectivement*, menaçait, ils ont rendu service à nos gouvernants qui risquaient le blâme du Conseil constitutionnel. A nous tous aussi, puisque la raison législative a prévalu. (Les DNA, 1997-02-28)

Dans l'exemple suivant, l'emploi du connecteur est intéressant d'un point de vue énonciatif :

Le plus désolant, c'est que le délire raciste du Front national et la réaction excessive des intellectuels ont enterré la voix du bon sens. Celle de maints observateurs et personnages publics qui rappellent que, si *effectivement* la montée de l'extrême droite est un phénomène préoccupant, la meilleure façon de la contrer reste encore de s'attaquer efficacement aux vraies difficultés sociales et économiques qui préoccupent la grande majorité des Français. (La Presse, 1997-02-22)

La phrase qui contient *effectivement* confirme que la *montée de l'extrême droite est un phénomène préoccupant*. On peut se demander s'il s'agit de la voix de *maints observateurs et personnages publics* ou de celle du scripteur, qui marque ainsi son accord avec ces derniers.

Enfin, *effectivement* a une fonction adverbiale et signifie « réellement » dans l'exemple suivant :

En attendant, Mme Marois a rendu public un plan d'action qui mène *effectivement* à... de l'action. En soi, cela mérite d'être salué. (La Presse, 1997-02-05)

### ***D'autant que, d'autant plus que, surtout que***

Selon le *PR*, la locution conjonctive *d'autant que* signifie « vu, attendu que » et sert à introduire les motifs d'un jugement. La locution *d'autant plus que* signifierait « encore plus, à mesure que, pour la raison que ». La première, qui ne se trouve que dans *Le Devoir* et dans

*Les DNA*, ajoute plutôt une raison supplémentaire pour appuyer une affirmation comme le soutient Grevisse (1993:1642:§1083). Elle est souvent précédée d'une ponctuation forte :

C'est peu pour une industrie dont les ventes annuelles atteignent plusieurs milliards, mais c'est efficace compte tenu de la grande popularité d'un Grand Prix de formule 1 ou d'un Festival de jazz. *D'autant que* ces activités sont très appréciées des jeunes. (Le Devoir, 1997-02-07)

Bien sûr, le chômage est là et les jeunes couples en souffrent. Le fléau retarde donc l'âge de la première naissance (29 ans), mais l'engagement des femmes dans la vie active contribue aussi à assurer d'abord une carrière avant de procréer. *D'autant que* la médecine, aujourd'hui autorise des maternités plus tardives sans risques. (Les DNA, 1997-02-12)

Dans le premier exemple, le scripteur juge *efficace* la publicité lors d'activités commanditées en raison de leur *grande popularité*. Le fait que *ces activités sont très appréciées des jeunes* est un argument supplémentaire pour appuyer le jugement. Dans le deuxième exemple, le scripteur donne des raisons pour lesquelles *l'âge de la première naissance est retardé* : il y a *le chômage* mais aussi *l'engagement des femmes dans la vie active*. La phrase introduite par *d'autant que* introduit un argument qui justifie cette dernière raison : *les maternités tardives sont aujourd'hui sans risques*.

La seconde variante, *d'autant plus que*, ne se trouve que dans *Le Monde* et dans *La Presse*. Elle peut s'employer selon Grevisse (1993:1642:§1083) après une principale négative, « c'est alors une locution toute faite équivalant à « surtout parce que » ». Nous n'avons rencontré qu'une seule occurrence de cette locution suivant une principale négative :

Ces questions, soulevées hier à la suite de l'annonce de son plan d'action, ne sont pas sans objet. *D'autant plus que*, parallèlement au train de réformes, Québec lance un autre bolide qui roulera à une tout aussi grande vitesse : celui des compressions. (La Presse, 1997-02-05)

La double négation a d'ailleurs une valeur positive. Dans les autres exemples, la locution se trouve en contexte positif et introduit un argument supplémentaire pour justifier un jugement ou une affirmation :

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, en avait conclu à la nécessité de compléter l'arsenal législatif par des dispositions réprimant toute forme de racisme, non seulement en actes, mais aussi en paroles. La majorité parlementaire se refuse, cependant, à examiner un projet qui, si l'on n'y prend garde, pourrait aboutir à restreindre la liberté d'expression. *D'autant plus que*, dans une concession à l'air du temps, M. Toubon avait expliqué, dans un entretien, que son projet devait permettre « *aussi de poursuivre les messages racistes dits "anti-français"* ». (Le Monde, 1997-02-26)

*D'autant plus que* peut aussi expliquer un fait. Dans l'exemple suivant, ce connecteur introduit la principale raison qui explique *le retrait de la liste* :

Le « front républicain » contre le Front national, objet de débats incessants depuis que cette idée avait été lancée par Alain Carignon au début des années 90, est devenu la ligne de conduite de la droite parlementaire. Jusqu'à présent, il était arrivé que le RPR et l'UDF, faute de pouvoir maintenir leurs candidats dans un second tour d'élections législatives, appellent leurs électeurs à voter « républicain », autrement dit à préférer la gauche à l'extrême droite. Les élections municipales de Vitrolles leur ont donné l'occasion, pour la première fois, d'aller plus loin en retirant une liste à laquelle son résultat du premier tour permettait de se présenter au second.

Le choix s'imposait *d'autant plus que*, arithmétiquement, le maintien de Roger Guichard (UDF-PR) et de ses colistiers aurait entraîné la victoire de Catherine Mégret, tête de la liste du FN en raison de l'inéligibilité de son mari, Bruno Mégret, contre le maire sortant socialiste, Jean-Jacques Anglade. (Le Monde, 1997-02-04)

La locution conjonctive de subordination *surtout que* est synonyme de *d'autant (plus) que* (Grevisse, idem:1643:§1083). Elle est cependant moins fréquente. On n'en rencontre qu'une seule occurrence dans notre corpus. Elle se trouve dans *La Presse* et elle introduit un argument important pour appuyer une affirmation :

Tous les Québécois, qui en sont les actionnaires, devraient se réjouir a priori qu'on s'y préoccupe à ce point de rentabilité et d'efficacité. Mais à condition qu'on fasse aussi l'effort de leur expliquer les grands paramètres de ces mesures et de leur montrer qu'il ne s'agit pas d'un gâteau, acquis à leurs dépens ou à ceux des travailleurs, que quelques privilégiés se partagent. *Surtout qu'*à la lumière de plusieurs révélations faites ces dernières années sur des scandales, faux ou réels, impliquant des cadres d'Hydro - réceptions somptueuses, pratiques ésotériques, etc. - ceux-ci ne jouissent pas, et c'est le moins qu'on puisse dire, d'un préjugé très favorable. (La Presse, 1997-02-18)

Le connecteur introduit un argument *les cadres d'Hydro ne jouissent pas d'un préjugé très favorable* qui appuie l'affirmation *il faut expliquer les paramètres de ces mesures*.

### ***Puisque***

Cette conjonction de subordination introduit selon le *PR* une cause «en faisant reconnaître comme logique et incontestable le rapport de cause à effet». Selon Grevisse (1993:1640:§1083), *puisque* « n'indique pas une véritable cause, mais sert à introduire la justification de ce que l'on dit [...] ». Les occurrences recueillies dans *Le Monde* et dans *Les DNA* ont cette dernière valeur de justification :

Faut-il rappeler à Thérèse Gregogna, substitut du procureur de la République, l'article 2 de la Constitution: « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* » ? Il le faut, à n'en pas douter, *puisque* les réquisitions du parquet méconnaissent gravement les principes fondateurs de la communauté nationale. (Le Monde, 1997-02-20)

En face, cet esprit de sédition fut fort mal reçu par l'autre partie de notre communauté nationale. Non sans raison, *puisque* bafouer la loi c'était ouvrir la porte à de dangereux excès. (Les DNA, 1997-02-28)

Dans *Le Devoir*, ce connecteur a aussi une valeur de justification dans la moitié des occurrences, mais il a également dans certains cas une valeur explicative. Il pourrait dans ces cas être remplacé par *parce que*, non par *car*. Ainsi, dans l'exemple suivant :

Le Canada est mûr pour une réflexion culturelle majeure qui, quoi qu'en disent les souverainistes qui connaissent bien mal la Constitution, est autant du ressort du fédéral que des provinces *puisque* la responsabilité de la culture n'a échu en propre à aucun ordre de gouvernement dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. (Le Devoir, 1997-02-12)

le connecteur indique que *la culture est autant du ressort du fédéral que des provinces*, parce que *ce domaine n'a échu en propre à aucun ordre de gouvernement dans l'AANB*.

#### V.2.4 L'implication

##### *Si*

Le connecteur de causalité le plus fréquent de notre corpus est la conjonction *si*, « conjonction de condition par excellence » selon Grevisse (1993:1666:§1096). Nous parlerons plutôt d'implication, relation marquée par *if... then* en anglais. La conjonction *si* peut être employée seule ou avec un autre connecteur. Dans le premier cas, il s'agit de la construction classique avec le verbe de la principale au conditionnel :

*Si* l'on ajoute à cela l'évolution technique qui continue d'être rapide, ainsi qu'en attestent le développement du réseau Internet et l'arrivée du multimédia, bien des sociétés pourraient être sérieusement rudoyées. (Le Monde, 1997-02-18)

Ce connecteur peut aussi être employé avec un auxiliaire de modalité exprimant une obligation, une probabilité ou une éventualité :

*Si* l'on ajoute à cela les attentats qui menacent sur le sol français, on *doit* convenir qu'il était raisonnable pour Paris de ne pas s'afficher: la discrétion était la condition nécessaire à toute politique cherchant à aider l'Algérie à sortir de la crise. (Le Monde, 1997-02-01)

Il se trouve aussi en contexte interrogatif :

*Si* l'on décide d'appliquer ou non une loi en fonction de sa conscience, comment ripostera-t-on par exemple aux commandos anti-avortement ? (Les DNA, 1997-02-19)

Dans les journaux français, *si* est souvent employé avec *alors* :

Si ce soupçon n'est désormais plus fondé, si la recrudescence actuelle du terrorisme sonne définitivement le glas de la « ligne Pasqua » - celle du dernier coup de pouce pour faire triompher la solution militaire sur un terrorisme islamiste en déclin-, alors il faut le dire à voix haute. (Le Monde, 1997-02-01)

La structure *si... alors* introduit dans ce cas l'appel final du texte : *la France doit briser le silence*. Dans *Le Devoir*, ce connecteur n'est pas employé avec *alors*, mais avec *donc* :

Si on décidait de créer du droit nouveau pour ces minorités, il faudrait *donc* ramener à la table constitutionnelle tous les gouvernements provinciaux du Canada. (Le Devoir, 1997-02-11)

## V.2.5 La condition

### *Dans la mesure où*

Ce connecteur implique logiquement, selon Grevisse (idem:1668:§1096), « l'idée de proportion, mais, comme *pour autant que*, il en vient à exprimer simplement la condition (ou la cause) ». En effet, dans les exemples suivants, *dans la mesure où* n'implique pas d'idée de proportion :

La ministre annonce qu'elle en réduira le nombre de 156 à 70 et que nous assisterons à un important transfert de ressources et de responsabilités vers l'école, qui deviendra beaucoup plus autonome. Il eût été encore plus audacieux et peut-être plus économique d'abolir les commissions scolaires, dont le rôle sera réduit à peu. Mais *dans la mesure où* leur territoire correspondra à peu près à celui des municipalités régionales de comté (MRC), et qu'il y a là l'embryon de futurs gouvernements régionaux qui pourraient coordonner un nombre important de services sur leur territoire, il faut sans doute voir dans cette rétention une mesure de transition. (Le Devoir, 1997-02-06)

Cela dit, il demeure que cette notion de « prime au rendement », normale dans toutes les grandes sociétés, prête à confusion *dans la mesure où* on l'associe spontanément à des opérations brutales, sur le dos des employés et des clients, dans le seul but de faire des économies ou d'accroître les profits. (La Presse, 1997-02-18)

Le connecteur introduit un cas, une situation qui permet de tirer une conclusion ou de poser un jugement. Dans le premier exemple, si l'on considère le fait que *le territoire des municipalités correspondra à celui des municipalités régionales*, on peut voir dans cette rétention une mesure de transition. Dans le deuxième exemple, la valeur de la relation est ambiguë. Le connecteur ne semble pas indiquer que *la notion de prime au rendement prête à confusion* si on l'associe à des opérations brutales, mais plutôt qu'elle *prête à confusion* parce qu'on l'associe à des opérations brutales. Le connecteur aurait dans ce cas une valeur explicative. Cet emploi est d'« un usage contesté » selon Grevisse (idem:1641:§1083). De même dans l'exemple ci-dessous, où il introduit non pas une cause réelle, mais la justification d'une affirmation :

La commission internationale d'arbitrage, présidée par un Américain, vient d'attribuer « provisoirement », Brcko aux Serbes. Une décision logique, *dans la mesure où* ce « couloir » permet la continuité des territoires serbes de Bosnie. (Les DNA, 1997-02-14)

### ***Pour peu que***

La locution conjonctive de subordination *pour peu que* introduit une condition :

La Somalie? Un mauvais souvenir qui s'estompera *pour peu qu'on* arrête de casser les oreilles des Canadiens. (Le Devoir, 1997-02-26)

*Le mauvais souvenir s'estompera* à condition que, si on arrête d'en parler.

## **V.2.6 La conséquence**

### ***Aussi***

La conjonction *aussi* marque un rapport de conséquence et est synonyme de *c'est pourquoi, en conséquence*. Il n'y a qu'une seule occurrence de la conjonction dans notre corpus (aucune de la variante *aussi bien*). Elle se trouve en position initiale et est suivie d'une virgule. Elle introduit une conséquence que le scripteur tire des faits :

Si l'on ajoute à cela l'évolution technique qui continue d'être rapide, ainsi qu'en attestent le développement du réseau Internet et l'arrivée du multimédia, bien des sociétés pourraient être sérieusement rudoyées.

[...]

*Aussi*, s'ils veulent continuer à jouer un rôle de premier plan, les opérateurs européens devront absolument accélérer leur développement hors de leurs frontières. (Le Monde, 1997-02-18)

### ***Du coup***

Selon Grevisse (1993:1441), *du coup* « exprime l'idée d'une cause agissant brusquement ; il est proche d'aussitôt ». Grieve s'oppose à cette interprétation en soulignant que les exemples sur lesquels elle est basée ne reflètent pas l'usage contemporain. Ce connecteur signifie aujourd'hui *par conséquent* (emploi jugé familier par le *PR*). Nous n'en avons recueilli qu'une seule occurrence, et ce, dans *La Presse*. Il est en position initiale et est suivi d'une virgule :

En demandant que ses droits linguistiques soient inscrits dans la Constitution, la communauté anglophone risque de faire avorter cette réforme. Cette demande est difficilement recevable, car elle attacherait un grelot que les minorités francophones des autres provinces s'empresseraient d'agiter. *Du coup*, la boîte de Pandore constitutionnelle serait grande ouverte et toutes les provinces viendraient s'y servir. (La Presse, 1997-02-13)

Dans cet exemple, *du coup* n'introduit pas « une cause agissant brusquement », mais une conséquence de *la demande des anglophones*, soit que *toutes les provinces viendraient se servir dans la boîte de Pandore constitutionnelle*.

### **Donc**

L'adverbe *donc* introduit une conséquence logique ou une conclusion. Certains grammairiens le classent parmi les conjonctions de coordination. Grevisse (1993) s'oppose à ce classement pour plusieurs raisons, entre autres la possibilité de le combiner avec d'autres conjonctions de coordination comme dans l'exemple suivant où il est employé avec *et* :

Mais durant cette longue période, ni la gauche ni la droite n'ont réussi à expliquer — *et donc* à convaincre — pourquoi les thèses lepénistes étaient pernicieuses, inefficaces, antisociales et, last but not least, dangereuses pour la démocratie. (Les DNA, 1997-02-13)

*Donc* établit une relation logique entre *ne pas réussir à expliquer* et *ne pas convaincre*. Cet emploi est plutôt rare, nous n'avons trouvé que l'exemple cité ci-dessus.

Cet adverbe de relation logique suit en général le verbe et la relation se fait entre phrases ou entre paragraphes :

Pères fondateurs du Marché commun, les Italiens ne veulent pas être exclus des cercles les plus « européens ». Ils avaient fort mal pris d'être tenus à l'écart des accords de Schengen qui organisent la disparition des contrôles aux frontières entre certains Etats membres de l'Union, parce que leurs façades maritimes sont de véritables passoires.

Le gouvernement Prodi s'était *donc* fixé comme objectif de remplir au plus vite les conditions nécessaires pour entrer dans l'« espace Schengen ». (Le Monde, 1997-02-16/17)

Il ne s'est *donc* rien passé en France ce week-end. Dimanche, comme chaque année depuis 1945, se tenait au cimetière d'Ivry la cérémonie d'hommage aux vingt-trois résistants du groupe Manouchian-Boczov, fusillés au Mont Valérien le 21 février 1944. Vingt-trois étrangers morts pour la France des droits de l'homme. (Les DNA, 1997-02-25)

*Donc* peut aussi avoir une valeur de réaffirmation, de reprise (Antoine, 1962:1210), comme dans les exemples ci-dessous :

Cette suspension est effective depuis le mercredi 26 février, après que la Cour de cassation eut confirmé la sanction de la cour d'appel. La haute juridiction a ainsi rappelé tous les policiers à leur devoir - le service de la justice -, mais aussi désavoué le ministre de l'intérieur qui, depuis le début de cette affaire, n'a cessé de soutenir M. Foll et son indiscipline. Pour la première fois dans l'histoire de la police parisienne, un directeur de la PJ n'est *donc* plus, momentanément, officier de police judiciaire. (Le Monde, 1997-02-28)

L'affaire a éclaté au grand jour, lundi, lorsque *La Presse* a révélé qu'à la mi-décembre - *donc* il y a près de deux mois - les dirigeants de l'Ordre avaient été mis en demeure, par l'Office, de corriger certaines irrégularités reliées à des conflits d'intérêts ou à des pratiques contraires à l'intérêt public. (La Presse, 1997-02-06)

Ce connecteur peut aussi renforcer une interrogation, valeur dite « affective » selon Antoine (idem:1208). Cette valeur se trouve uniquement dans les journaux québécois :

Quelle mouche a *donc* piqué Alliance Québec pour que ses représentants se livrent à un tel sabotage? (Le Devoir, 1997-02-11)

Et pourquoi ce ton culpabilisateur à l'endroit des parents (on comprend qu'il s'agit des mères) qui travaillent et souhaitent que l'État les aide à prendre soin de leurs enfants ? Quel mal y a-t-il *donc* à cela ? (La Presse, 1997-02-11)

Enfin, dans quelques exemples de *La Presse*, les occurrences du connecteur se succèdent :

Une fois que la pompe est amorcée, comme c'est le cas à Ottawa, la réduction du déficit devient *donc* plus facile et exige *donc* moins de sacrifices.

Il est *donc* normal que l'on commence à parler de ce que l'on appelle le dividende budgétaire, la marge de manœuvre que l'élimination du déficit permettra de retrouver. (La Presse, 1997-02-15)

### ***De ce fait***

Ce connecteur signifie selon le *PR* « à cause de ce qui précède, par suite de ». Il n'y a qu'une occurrence de ce connecteur dans notre corpus et il introduit en effet une conséquence que le scripteur tire d'un fait :

Avec Bruno Mégret, c'est une extrême droite habillée de modernisme qui émerge, *de ce fait* plus pernicieuse encore car elle est tout autant xénophobe. L'expérience de la transformation du parti néo-fasciste italien doit servir de leçon. Tous les défenseurs de la démocratie doivent admettre que la lutte contre le Front national est devenue la priorité. (Le Monde, 1997-02-11)

### ***Dès lors, dès lors que***

La locution adverbiale *dès lors* a, en plus d'une valeur temporelle, une valeur de conséquence. Elle est dans ce cas synonyme de *par conséquent*. Dans *Le Monde* et dans *Le Devoir*, elle suit le verbe et fait le lien entre phrases et entre sous-phrases :

Ces propos de bons sens n'ont, jusqu'à présent, guère été suivis d'effet. Faudrait-il *dès lors* croire le conseiller Renaud Van Ruymbeke, l'un des initiateurs de l'appel de Genève, lorsqu'il dit: « *Pourquoi voudriez-vous que les dirigeants européens mettent de la bonne volonté à supprimer les réseaux d'argent sale dont ils se sont servis pour asseoir leur pouvoir?* » (Le Monde, 1997-02-06)

Grâce à la justesse de ses prévisions, le ministre Paul Martin a donc permis que le Canada cesse de subir le chantage des marchés financiers, cesse même d'avoir recours à de nouveaux emprunts et profite *dès lors* de taux d'intérêt bas, plus bas que les taux américains. (Le Devoir, 1997-02-05)

Dans *La Presse*, ce connecteur se trouve à l'initiale et est suivi d'une virgule. Il fait le lien entre paragraphes :

Aujourd'hui, les parents n'ont pas le choix entre la demi-journée ou la journée complète : il n'y a qu'un plat au menu. Avec la réforme Marois, le principe sera le même, seul le plat change : les parents qui veulent profiter des maternelles devront accepter l'horaire qu'on leur offrira.

*Dès lors*, il faut se demander si la nouvelle formule sert mieux l'intérêt de la majorité. La réponse est oui. (La Presse, 1997-02-11)

La locution conjonctive *dès lors que* ne se retrouve que dans *La Presse*. Ce connecteur est synonyme de « étant donné que, puisque » (*PR*) avec « une nuance de condition » (Grevisse, idem:1635:§1081), comme dans l'exemple suivant :

À partir du moment où les principaux acteurs s'entendent sur une démarche, pourquoi ne pas leur donner une chance, *dès lors qu'ils* poursuivent le même but ? (La Presse, 1997-02-20)

### ***D'où***

Ce connecteur, que nous n'avons rencontré que dans *Le Devoir*, marque aussi la conséquence. Selon le *PR*, il se paraphrase par « d'où vient, d'où il suit, d'où il résulte que ». Il peut être précédé d'une virgule ou d'une ponctuation forte :

Voilà que la Commission fait ainsi elle-même ce qu'elle reproche au livre vert, soit de ne pas être en mesure de garantir le succès de la réforme pour tous et chacun des prestataires de la sécurité du revenu. *D'où* ses doutes profonds. (Le Devoir, 1997-02-13)

Dans un premier temps, ces surplus de caisse en argent bien sonnante viennent donc réduire le déficit chaque année de plus de cinq milliards de dollars, *d'où* la baisse rapide du déficit depuis l'an dernier. (Le Devoir, 1997-02-22/23)

### ***C'est pourquoi***

Ce connecteur est souvent rangé parmi les locutions conjonctives de coordination. Grevisse lui donne cependant la nature d'adverbe (idem:1540:§1028). Il introduit une conséquence ou l'explication d'une conséquence et signifie « c'est pour cela », « c'est pour cette raison que » ou encore « c'est la raison pour laquelle » :

Si, comme le prétend la Régie de l'assurance-maladie et le ministre Rochon, le régime fonctionne très bien et procure de nets avantages à la majorité des gens, les informations qui sont diffusées par les médias donnent à penser tout à fait le contraire. *C'est pourquoi* il faut procéder dans les plus brefs délais à un examen impartial des impacts réels de la réforme. (Le Devoir, 1997-02-1/2)

La relation peut aussi s'établir entre paragraphes :

Québec a essayé de trouver une formule permettant de créer des commissions scolaires linguistiques en respectant l'article 93. Cela a donné la loi 107, qui fait cohabiter six réseaux scolaires et ouvre la voie à une sélection spontanée des clientèles. Si les élèves « de souche » devaient atterrir dans les écoles catholiques et les autres dans les écoles « linguistiques », tout ce chambardement n'aurait servi à rien.

*C'est pourquoi*, du côté francophone, on tient tant à jeter l'article 93 aux orties. Cette préoccupation est totalement étrangère aux Anglo-Québécois. Les commissions scolaires protestantes ont beau avoir un statut confessionnel, leur enseignement ne l'est pas. Les cours de religion ne visent pas tant à transmettre la foi qu'à dispenser des connaissances religieuses. Cette approche plus ouverte n'invite pas à la ségrégation et les anglophones peuvent très bien vivre avec la loi 107. (La Presse, 1997-02-13)

Ce connecteur se trouve aussi dans un mouvement ternaire, traditionnellement nommé concessif, comme dans l'exemple suivant :

Sans doute ces gens-là ne sont-ils pas d'essence supérieure. D'ailleurs, certains se sont tragiquement trompés. En adhérant aux thèses nazies ou en encensant Staline au delà du raisonnable et de l'honnêteté.

Pourtant, de l'affaire Dreyfus, exemplaire, aux dérives de la guerre d'Algérie, en passant par le combat féministe, c'est à chaque fois de ce bord qu'a retenti le tocsin des libertés en danger, des injustices intolérables.

*C'est pourquoi* il faut écouter la parole des hommes de culture en colère. Elle résonne juste, même si elle dérange. (Les DNA, 1997-02-15)

### ***C'est ainsi que***

Selon le *PR*, la locution conjonctive *c'est ainsi que* signifie « voilà comment ». Mais ce connecteur aurait plutôt selon Grieve (1996) une valeur d'explication ou introduirait un exemple. C'est effectivement une valeur explicative qu'il a dans l'exemple suivant :

Tandis que Pierre Pettigrew prétend que c'est le fédéral, Sheila Copps demande aux troupes de théâtre qu'elle subventionne d'accrocher un drapeau du Canada aux frontons de leurs immeubles, en témoignage de leur reconnaissance. *C'est ainsi que* la confusion continue de régner quand il s'agit de désigner un responsable. (Le Devoir, 1997-02-17)

Placé en tête de phrase, il pourrait être remplacé par *c'est pourquoi*.

**Quitte à**

La locution adverbiale *quitte à* signifie selon le *PR* « au risque de, en admettant la possibilité de ». Selon Grieve (idem:426), « it has different shades of meaning, all of them suggesting possible consequences of a preceding action: *au risque de, avec la possibilité de, en se réservant de* ». Nous n'avons recueilli qu'une seule occurrence de ce connecteur, et ce, dans *Les DNA*. Il n'introduit cependant pas une conséquence. *Quitte à* est plutôt synonyme de *au point de* :

Pourtant, quelque chose a changé dans les rapports euro-américains. La France réintègre l'OTAN et l'Allemagne unie rayonne jusqu'en Europe centrale et Orientale. Les deux pays sont conscients de leurs responsabilités pour la sécurité du continent, une sécurité qui depuis la fin des blocs ne dépend plus des seuls Etats-Unis. *Quitte à* l'affirmer. Hier, par exemple, Klaus Kinkel (et c'est nouveau pour un ministre allemand face à son homologue américain !) a insisté sur la proposition française d'une conférence à cinq — Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne avec la Russie — pour préparer l'élargissement de l'OTAN. (Les DNA, 1997-02-18)

Ainsi, *les deux pays sont conscients de leurs responsabilités* et vont jusqu'à *l'affirmer, au point de l'affirmer*.

**Si bien que**

Cette locution conjonctive de subordination introduit une conséquence. Elle ne se trouve que dans *Les DNA* et fait le lien entre paragraphes, ce qui correspond, selon Grieve, à son emploi moderne. Dans l'exemple suivant, la première occurrence introduit une conséquence *des actes des représentants politiques, soit la popularité du FN*, et la seconde une conséquence logique que le scripteur tire des faits :

Pire que cela, par le développement de la corruption, les responsables politiques du pays ont donné du crédit aux philippiques de Le Pen. [...] ils ont concouru à banaliser, sous le prétexte du réalisme, un message de plus en plus radical.

*Si bien qu'*aujourd'hui le FN et son idéologie d'extrême droite sont devenus le centre de gravité d'une société en perte de repères. Vitrolles est le dernier exemple en date de cette faillite des représentants des grands courants démocratiques de notre pays. A protéger leurs « brebis galeuses », à se rejeter, de manière puérile, la responsabilité du désastre, ils ne suscitent qu'un sentiment d'accablement.

*Si bien qu'*il faut se réjouir de constater que le rejet du FN -bien plus fort que son attractivité- est désormais nourri par un faisceau de mouvements de résistance émanant de la société civile, associative, citoyenne. De Châteauvallon à Strasbourg, les initiatives se multiplient. Elles n'ont pas pour but de transformer Le Pen et son parti en martyrs. Elles veulent simplement, mais dignement, exprimer un refus : celui de la dérive des valeurs fondamentales de la République. (Les DNA, 1997-02-13)

### V.2.7 Le but, le résultat

#### *Pour ce faire*

La locution prépositive *pour ce faire* introduit un moyen pour atteindre un but. Le pronom *ce* renvoie au but exprimé dans la phrase qui précède. La locution se trouve en position initiale et est suivie d'une virgule :

Alain Juppé se trouve donc sur la ligne de crête avec l'impérieuse nécessité de s'en sortir. *Pour ce faire*, il a émis des signaux, en renvoyant à l'Assemblée nationale le soin de rediscuter prochainement ce projet si contesté. (Les DNA, 1997-02-17)

Le mandat principal de l'Office étant de « voir à ce que chaque corporation professionnelle s'acquitte adéquatement de sa tâche », nul, sauf ceux qui ont des choses à cacher, ne peut lui reprocher de jouer son rôle en scrutant leur façon de fonctionner. *Pour ce faire*, l'Office dispose de pouvoirs importants et a l'obligation de « faire rapport au gouvernement » sur celles qui « ne remplissent pas les obligations que la loi leur impose ». (La Presse, 1997-02-06)

Dans le premier exemple, *pour ce faire* introduit le moyen pris par Juppé *pour s'en sortir*. Dans le second, le connecteur introduit les moyens dont dispose *l'Office* pour *remplir son mandat*.

#### *Ce faisant*

Selon Grieve, *ce faisant* exprime un résultat ou un effet plus ou moins simultané, qui tend vers la même direction que ce qui précède. Cette valeur se trouve dans l'exemple suivant :

Dès son arrivée au pouvoir, Deng Xiaoping a entrepris d'ouvrir la Chine sur le monde, de la propulser sur la voie de la prospérité et, *ce faisant*, de restaurer sa grandeur. (La Presse, 1997-02-21)

En *propulsant la Chine sur la voie de la prospérité*, Deng Xiaoping a aussi *restauré sa grandeur*. Dans les exemples suivants, la valeur est cependant quelque peu différente. La locution introduit la conséquence d'un acte :

Malgré la justice, le ministre de l'intérieur continue à soutenir son subordonné. *Ce faisant*, il donne quitus à la désobéissance incivique. (Le Monde, 1997-02-28)

Le juge Viau n'a pas tort d'ouvrir une parenthèse sur les écueils de la gestion privée, et de rappeler que les sociétés qui gèrent des biens publics ont des comptes à rendre. ADM l'a un peu oublié. *Ce faisant*, l'organisme a involontairement contribué au fouillis actuel. (La Presse, 1997-02-14)

Dans le premier exemple, *ce faisant* marque qu'en soutenant son subordonné, le ministre donne *quitus à la désobéissance*. Dans le second, *le fouillis actuel* est une conséquence de *l'oubli d'ADM*.

### ***Pour que***

La locution conjonctive de subordination *pour que* marque en général une relation de but. Ce connecteur est le plus souvent en position mitoyenne :

Le président du conseil italien s'est engagé dans une réforme des finances publiques, avec le soutien de ses alliés du PDS (ex-Parti communiste) *pour que* son pays se retrouve parmi les premiers à adopter l'euro. Pères fondateurs du Marché commun, les Italiens ne veulent pas être exclus des cercles les plus « européens ». (Le Monde, 1997-02-16/17)

Mais la subordonnée peut aussi être antéposée comme dans l'exemple ci-dessous :

On comprend le rêve des chercheurs et des experts d'une adhésion de tout le Canada aux grands principes d'universalité, d'accessibilité, de partenariat et quoi encore. Malheureusement, *pour que* ces principes deviennent réalité, il faut aussi y mettre un peu de volonté politique. Ce dont Ottawa s'est éloigné depuis des années en matière de santé. (Le Devoir, 1997-02-10)

Dans le premier exemple, *la réforme des finances* a pour but de *permettre à l'Italie de faire partie des premiers à adopter l'euro*. Dans le second, le connecteur introduit un but souhaité, soit *que ces principes deviennent réalité*.

Dans *Les DNA* et dans *La Presse*, la locution peut en outre introduire une conséquence :

Ainsi, il suffit qu'un Jospin, et surtout un Giscard, brisent le silence d'une classe politique et intellectuelle tétanisée *pour qu'*aussitôt une sorte de consensus se refasse contre la France sur l'autre rive dévastée de la Méditerranée. On souhaite notre solidarité mais on refuse tout ce qui pourrait s'apparenter à une ingérence. (Les DNA, 1997-02-02)

Le succès est d'ailleurs assez solide *pour que* les appels à plus de modération commencent à se multiplier et que l'on demande, comme le fait le Bloc québécois, de surseoir aux réductions des transferts sociaux vers les provinces. (La Presse, 1997-02-15)

Dans le premier exemple, *le consensus contre la France* est une conséquence de la rupture du *silence*. De même, dans le second, *la multiplication des appels à plus de modération* est une conséquence du *succès*.

### V.3 Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons proposé une description des différentes valeurs et emplois des connecteurs d'opposition et de causalité relevés dans notre corpus. Les connecteurs ont été regroupés selon la valeur sémantique de la relation qu'ils marquent. Nous avons tenté, en tenant compte de la place du connecteur dans la phrase, du type d'unités reliées, de la provenance et du type de journal, de mieux décrire les emplois de ces connecteurs, toujours mal définis dans les dictionnaires et grammaires modernes. Il n'est pas inutile de vérifier l'usage réel des connecteurs et de le confronter à la norme. Si dans certains cas norme et usage réel concordent, ils diffèrent aussi fréquemment, soit en fonction de la valeur sémantique de la relation qu'ils marquent, du type d'unités qu'ils relient, de la fréquence d'emploi, etc. Un connecteur tel que *cela étant* par exemple est peu commenté dans les dictionnaires et les grammaires. On lui attribue une valeur causale. Dans les exemples que nous avons recueillis, il introduit cependant une relation d'opposition. Les variantes *cela étant dit* et *cela dit* ne se trouvent que dans les journaux québécois et introduisent une opposition qui porte non pas sur les faits, mais sur l'énonciation. De même, les connecteurs *certes*, *sans doute*, *il est vrai*, etc. sont généralement classés dans la catégorie des concessifs, mais ils marquent dans la plupart des cas une relation de restriction. En effet, c'est la combinaison avec un autre connecteur, le plus souvent *mais*, qui rend le mouvement concessif. Ce paradigme comprend différentes formes (*sans doute*, *bien sûr*, etc.), qui marquent en outre le degré d'implication du scripteur. On retrouve aussi d'autres variantes telles que *évidemment*, *peut-être*, *d'accord* et *oui* dans les journaux québécois. Enfin, les connecteurs *bien que* et *quoique*, prototypes de l'expression de la concession dans les grammaires, sont rares dans notre corpus et leur emploi n'est pas le même que dans les exemples canoniques.

## CONCLUSION

Dans le premier chapitre, nous avons vu brièvement que les différentes approches en linguistique textuelle, typologique, énonciative, illocutoire et fonctionnelle, sont complémentaires et que chacune d'elles ne rend compte que d'un aspect particulier d'un texte. Elles concourent à définir l'éditorial en tant que genre, mais s'avèrent moins efficaces pour comparer différents éditoriaux. Nous avons proposé une méthode d'analyse basée sur la notion de progression du thème du texte et sur celle de cohésion. Cette dernière notion concerne les relations sémantiques qui s'établissent entre les phrases et les paragraphes d'un texte. Elles peuvent être de plusieurs types : particularisation, généralisation, opposition, causalité, concession, temps, etc. et peuvent être marquées lexicalement ou grammaticalement.

Dans le deuxième chapitre, nous avons procédé à une analyse des éditoriaux des quatre journaux à l'étude selon la méthode proposée. Nous avons observé dans la plupart des textes une double armature, argumentation et exposition, dynamique et statique. Nous avons en outre identifié des différences dans l'organisation des textes selon la provenance et le type de journal. La progression du thème du texte dans les éditoriaux du *Monde* est caractérisée par une structure circulaire, avec spécification ou généralisation des notions. Les textes du *Devoir* sont structurés sur la base d'une progression thématique de type dérivé, suivie d'une structure circulaire en fin de texte. Dans les éditoriaux des *DNA*, le thème du texte suit en général une progression thématique de type spécification progressive. Une certaine linéarité caractérise aussi ces textes. Nous avons également noté une tendance à la linéarité dans les textes de *La Presse* ainsi qu'une progression thématique de type dérivé. Dans ces deux derniers journaux, les relations s'établissent souvent avec le paragraphe ou avec la dernière phrase du paragraphe précédent. L'information progresse en prenant appui sur ce qui précède immédiatement. Ces types d'organisation montrent des tendances qui caractérisent les éditoriaux des journaux à l'étude. Ils ne sont cependant pas exclusifs à un journal ou à un type de journal et ne peuvent pas servir de base pour une étude comparative.

Nous avons proposé dans le troisième chapitre de comparer les textes sur la base de la densité relationnelle, c'est-à-dire selon le nombre de relations auxquelles participent les phrases d'un texte. Le but était de mesurer l'importance des relations de cohésion dans les différents journaux. Le principe de base est, en accord avec Barthes (1966), que les relations entre

phrases ne s'établissent pas seulement avec la phrase précédente ou la phrase suivante, mais forment un tout complexe et hiérarchique, ce qui se manifeste sous la forme d'enchâssements. Nous avons démontré que la densité relationnelle des textes varie selon le type de journal. Les éditoriaux des journaux intellectuels sont plus denses que ceux des journaux plus populaires, ce qui est vrai tant en France qu'au Québec. Les différences de densité ne sont pas énormes et, nous en convenons, l'identification des relations a un caractère quelque peu subjectif, mais le calcul de la variance et de l'écart type nous a quand même permis de retenir l'hypothèse que la variance observée n'est pas due au hasard. En considérant, à l'instar de Barthes (1966), que les enchâssements permettent de compenser la complexité du texte pour obtenir un maximum de compréhension, nous en avons conclu que les textes du *Monde* et du *Devoir* sont plus complexes que ceux des *DNA* et de *La Presse*. Nous avons en outre proposé un modèle de schématisation et un système d'étiquetage qui mettent en évidence les enchâssements. Le système d'étiquetage, associé à un langage de programmation XML, pourrait en outre permettre de générer automatiquement les schémas et de rechercher des informations de façon sélective dans les textes, par exemple selon le type de relation.

À l'aide d'une liste de connecteurs recueillis dans le *Dictionary of Contemporary French Connectors* et dans *Le bon usage*, nous avons vérifié, dans le quatrième chapitre, dans quelle mesure les connecteurs contribuent à marquer les relations de cohésion. Nous n'avons considéré que les connecteurs d'opposition et de causalité, relations fondamentales dans l'éditorial comme l'ont démontré les analyses des chapitres II et III. La liste n'est évidemment pas exhaustive, le but n'étant pas de dresser un inventaire complet de ces connecteurs, mais d'en évaluer la fréquence. Nous avons démontré que la densité des connecteurs d'opposition et de causalité est plus faible dans les journaux intellectuels que dans les journaux plus populaires, et ce, tant en France qu'au Québec. Le calcul de la variance nous a permis de retenir l'hypothèse que la variation observée ne dépend pas du hasard. Nous en avons conclu que la structure du texte, que les enchâssements de phrases et de séquences dispensent d'employer de nombreux connecteurs. Nos résultats ne valent évidemment que pour le marquage des relations d'opposition et de causalité. Il serait intéressant de vérifier si les différences se maintiennent en tenant compte de tous les types de connecteurs : énumération, reformulation, temps, etc. Nous avons en outre observé dans ce chapitre des particularités dans l'emploi des connecteurs selon la provenance et le type de journal.

Enfin, nous avons proposé dans le cinquième chapitre une description des valeurs et des emplois des connecteurs d'opposition et de causalité. Nous avons tenu compte dans la description de la place du connecteur et du type d'unités reliées. Nous avons aussi noté les particularités ayant trait à la provenance et au type de journal.

Cette étude ouvre plusieurs perspectives de recherches. La même analyse pourrait s'appliquer non seulement aux textes, mais à l'ensemble du journal. Il serait en effet possible de comparer l'organisation thématique des journaux entre les différentes rubriques ainsi qu'à l'intérieur de chaque rubrique, et ce, en maintenant la distinction France/Québec et intellectuel/plus populaire. Dans *La Presse* et *Les DNA*, la cohésion interne aux rubriques semble moins importante que dans *Le Devoir* et dans *Le Monde*. Dans les deux premiers quotidiens, une rubrique est souvent divisée en plusieurs articles qui ne sont pas liés entre eux, outre par le fait qu'ils appartiennent à une même catégorie générale, par exemple la politique internationale. Les petites annonces sont aussi souvent dispersées et insérées sous d'autres rubriques. De plus, dans *Les DNA*, certaines rubriques sont répétées dans les cahiers régionaux. De même, dans *La Presse*, certaines rubriques sont reprises plus d'une fois, entrecoupées souvent par d'autres rubriques, ce qui donne l'impression d'une mise en page globale relativement éclatée. *Le Monde*, avec ses ensembles thématiques ou rédactionnels (voir à ce sujet Grosse et Seibold, 1996:55), aurait sans doute une cohésion macrostructurelle totale plus importante que les trois autres journaux. Il faudrait enfin poursuivre la description des connecteurs dans un corpus plus considérable et plus diversifié, analyser l'évolution de l'emploi de ces connecteurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Jean-Michel. (1990). *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège, Mardaga, 265 p.
- ADAM, Jean-Michel. (1992). *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris, Nathan, 223 p.
- ALBERT, Pierre. (1990). *La presse française*. Paris, La documentation française, 175 p.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude. et Oswald DUCROT. (1983). « L'argumentation dans la langue » dans PLANTIN, C. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Éditions Kimé, pp. 34-52.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude. (1996). « L'opposition *surtout/particulièrement* et la structuration discursive », dans Claude Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 245-256.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude. (1983). « Pour autant, pourtant (et comment) : à petite causes, grands effets », *Cahiers de linguistique française*, n°5, Genève, Université de Genève, pp. 37-84.
- ANTOINE, Gérard. (1958). *La coordination en français*. Paris, Éditions d'Artrey, tome I.
- ANTOINE, Gérard. (1962). *La coordination en français*. Paris, Éditions d'Artrey, tome II.
- BARTHES, Roland. (1966). « Introduction à l'analyse structurale des récits », *L'analyse structurale du récit, Communications*, 8, Paris, Éditions du Seuil [1981], pp. 7-33.
- BEAUGRANDE de, Robert-Alain et Wolfgang Ulrich DRESSLER. (1981). *Einführung in die Textlinguistik*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 290 p.
- BELLENGER, Lionel. (1988). *L'argumentation*. Paris, Éditions ESF, coll. Formation permanente en sciences humaines, 100 p.
- BENVENISTE, Émile. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Éditions Gallimard, 356 p.
- BESSONNAT, Daniel. (1988). « Le découpage en paragraphes et ses fonctions », *Pratiques*, n°57, mars, pp. 81-105.
- BIERE, Bernd Ulrich et Helmut HENNE (éd.). (1993). *Sprache in den Medien nach 1945*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 216 p.
- BLUMENTHAL, Peter. (1980). *La syntaxe du message. Application au français moderne*. Tübingen, Niemeyer, 206 p.
- BLUMENTHAL, Peter. (1991). « La linguistique du texte dans quelques langues de spécialité », dans *Hermes, Journal of Linguistics*, 7, pp. 7-28.

- BLUMENTHAL, Peter. (1991b). « Textorganisation bei Voltaire », dans *Folia Linguistica* XXV/1-2, Berlin, Mouton/de Gruyter, pp. 155-187
- BLUMENTHAL, Peter. (1994). « Michelet, un nouveau langage de l'histoire », dans *Romantisme*, n°86, pp. 73-88.
- BLUMENTHAL, Peter. (1995). « Schémas de cohésion, causalité "floue" et paradigme de complexité dans F. Braudel : *La Méditerranée* », dans *Le français moderne*, juin, n°1, pp. 1-19.
- BLUMENTHAL, Peter. (1996). « Le connecteur *en fait* », dans Claude Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 257-269.
- BOHNACKER, D. (1996). « Le Monde : portrait d'un quotidien "sérieux" », dans *Panorama de la presse parisienne*, sous la direction de GROBE, E. U. et E. SEIBOLD, Francfort, Peter Lang, pp. 147-172.
- BOISSINOT, Alain. (1992). *Les textes argumentatifs*. France, Bertrand-Lacoste/CRDP de Toulouse, coll. Didactiques, 175 p.
- BOREL, Marie-Jeanne. (1981). « L'explication dans l'argumentation. Approche sémiologique », dans *Langue Française*, n°50, Paris, Larousse, pp. 20-38.
- BORILLO, Andrée. (1996). « Les relations temporelles entre propositions : subordination ou parataxe », dans *Linguistische Arbeiten. Subordination, coordination, connexion* (Claude Muller éd.), Tübingen, Max Miemeyer Verlag, pp. 127-139.
- BRAUN, Peter. (1979). *Tendenzen in der deutschen Gegenwartssprache*. Stuttgart, Verlag W. Kohlhammer GmbH, 184 p.
- BRINKER, Klaus. (1997). *Linguistische Textanalyse. Eine Einführung in Grundbegriffe und Methoden*. Berlin, Erich Schmidt Verlag, (1985), 165 p.
- BRINKER, Klaus. (1994). « Zum Zusammenhang von Textfunktion und thematischer Einstellung am Beispiel eines Zeitungskommentars », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 35-44.
- BUCHER, Hans-Jürgen et Erich STRAßNER. (1991). *Mediensprache, Medienkommunikation, Medienkritik*. Tübingen, Gunter Narr Verlag, 240 p.
- BUßMANN, Hadumod. (1990). *Lexikon der Sprachwissenschaft*. Stuttgart, Alfred Kröner Verlag, 904 p.
- COMBETTES, Bernard. (1988). *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles/Paris, De Boeck-Duculot, 2<sup>e</sup> édition, 139 p.

- COMBETTES, Bernard et Roberte TOMASSONE. (1988). *Le texte informatif, aspects linguistiques*. Bruxelles, De Boeck, 140 p.
- DANEŠ, František. (1966). « A Three-Level Approach to Syntax », dans *Travaux linguistiques de Prague*, 1, Paris, Klincksieck, pp. 225-240.
- DANEŠ, František. (1970). « One instance of Prague School Methodology: functional Analysis of Utterance and Text », dans Garvin P. (éd.), *Method and Theory in Linguistics*. Paris, Mouton, pp. 132-146.
- DANJOU-FLAUX, Nelly. (1983). « Au contraire, connecteur adversatif », dans *Cahiers de linguistique française*, n°5, Genève, Université de Genève, pp. 275-303.
- DANJOU-FLAUX, Nelly. (1981). « A propos de *de fait, en fait, en effet* et *effectivement* », *Le français moderne*, supp. n°2, avril 1981, Paris, Hachette, pp. 110-139.
- Dictionnaire historique de la langue française*. (1992). Sous la direction de Alain REY. Paris, Éditions Dictionnaires Le Robert, 2 volumes.
- van DIJK, Teun A. (1977). *Text and context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*. London/New York, Longman, 261 p.
- van DIJK, Teun A. (1980). *Textwissenschaft*. München, Deutscher Taschenbuch Verlag, 285 p.
- van DIJK, Teun A. et Walter KINTSCH. (1983). *Strategies of Discourse Comprehension*. New York, Academic Press Inc., 418 p.
- van DIJK, Teun A. (1988). *News Analysis. Case Studies of International and National News in the Press*. New-Jersey, Lawrence Erlbaum Associates Inc. 325 p.
- DI MEOLA, Claudio. (1997). *Der Ausdruck der Konzessivität in der deutschen Gegenwartssprache*. Tübingen, Niemeyer, 339 p.
- DRESSLER, Wolfgang. (1971). *Einführung in die Textlinguistik*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 135 p.
- DRESSLER, Wolfgang (dir.). (1978). *Textlinguistik*. Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- DUBOIS et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse, 514 p.
- ECO, Umberto. (1994). *L'île du jour d'avant*. R.C.S. Libri & Grandi Opere/Edizioni Grasset & Fasquelle [1996] pour la traduction française, 505 p.
- EGGERS, Hans. (1973). *Deutsche Sprache im 20. Jahrhundert*. Munich, R. Piper & Co. Verlag, 135 p.
- FIRBAS, Jan. (1966). « On Defining the Theme in functional Sentence Analysis », dans *Travaux linguistiques de Prague*, 1, Paris, Klincksieck, pp. 267-280.

- FOWLER, R., B. HODGE, G. KRESS et T. TREW (1979). *Language and Control*, London, Routledge et Kegan Paul, pp. 94-116.
- FRANÇOIS, Jacques et Guy DENHIÈRE (dir.). (1997). *Sémantique linguistique et psychologie cognitive. Aspects théoriques et expérimentaux*. France, Presses Universitaires de Grenoble, 301 p.
- GARDES-TAMINE, Joëlle. (1992). *La stylistique*. Paris, Armand Colin Éditeur, coll. "Cursus", 191 p.
- GENETTE, Gérard. (1969). *Figures II. Essais*. Paris, Éditions du Seuil, coll. "Tel Quel", 394 p.
- GREVISSE, Maurice. (1993). *Le bon usage*. Paris, Duculot, 13<sup>e</sup> édition, 1762 p.
- GRIEVE, James. (1996). *Dictionary of Contemporary French Connectors*. Londres/New York, Routledge, 525 p.
- GROÙE, Ernst Ulrich. (1974). *Texttypen*. Freiburg, Kohlhammer, 639 p.
- GROÙE, Ernst Ulrich. (1976). *Text und Kommunikation*. Stuttgart, Kohlhammer, 164 p.
- GROÙE, Ernst Ulrich et Ernst SEIBOLD. (1996). « Typologie des genres journalistiques », dans *Panorama de la presse parisienne*, sous la direction de GROÙE, E. U. et E. SEIBOLD, Francfort, Peter Lang, pp. 32-60.
- HALLIDAY, M.A.K. et Ruqaiya HASAN. (1976). *Cohesion in English*. London/New York, Longman, 374 p.
- HANSE, J. (1983). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Bruxelles, Duculot.
- HAUSENBLAS, Karel. (1966). « On the Characterization and Classification of Discourses », dans *Travaux linguistiques de Prague*, 1, Paris, Klincksieck, pp. 67-83.
- HERBIG, Albert et Barbara SANDIG. (1994). « Das kann doch wohl nur ein Witz sein! Argumentieren, Bewerten und Emotionalisieren im Rahmen persuasiver Strategien », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 59-98.
- HRBEK, Anja. (1995). *Vier Jahrhunderte Zeitungsgeschichte in Oberitalien. Text-, sprach- und allgemeineschichtliche Entwicklungen in der »Gazzetta di Mantova« und vergleichbaren Zeitungen*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 330 p.
- IMBERT, Gérard. (1988). *Le discours du journal. A propos de "El País". Pour une approche socio-sémiotique du discours de la presse*. Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 192 p.

- IMBERT, Patrick. (1989). *L'objectivité de la presse. Le 4ème pouvoir en otage*. Québec, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 211 p.
- JEANDILLOU, Jean-François. (1997). *L'analyse textuelle*. Paris, Armand Colin/Masson, 192 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 290 p.
- KIRSTEIN, Corinna Manuela. (1997). *Textlinguistische Analyse informationsbetonter Textsorten der spanischen Zeitung EL PAÍS*. Frankfurt am Main, Peter Lang, 413 p.
- LALANDE, André. (1974). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, Presses universitaires de France, 12<sup>e</sup> édition, 1278 p.
- LÄZER, Rüdiger. (1994). « Persuasionsstrategien im Wandel. Wertewandel und Textstrukturen in Kommentaren der DDR-Presse zur Zeit der 'Wende' », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 121-147.
- Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. (1994). Sous la direction de J. REY-DEBOVE et A. REY. Paris, Éditions Dictionnaires Le Robert.
- LEON, Donna. (1993). *Mort en terre étrangère*. New York, HarperCollins, Calmann-Lévy pour la traduction française, 309 p.
- LETOUBLON, Françoise. (1983). « Pourtant, cependant, quoique, bien que : dérivation des expressions de l'opposition et de la concession », dans *Cahiers de linguistique française*, n°5, Genève, Université de Genève, pp. 85-110.
- LÜGER, Heinz-Helmut. (1995). *Pressesprache*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, Germanistische Arbeitshefte, 169 p.
- LYONS, John. (1980). *Sémantique linguistique*. Paris, Librairie Larousse, coll. "Langue et langage", 495 p.
- MAINGUENEAU, Dominique. (1994). *Précis de Grammaire pour les concours*. Paris, Dunod, 258 p.
- Médias et communications au Québec. Répertoire descriptif. Édition 1996*. Réalisé par Denis Turcotte avec la collaboration de Céline Marquis, Québec, Québec dans le monde, 186 p.
- MITTELBERG, Ekkehart. (1967). *Wortschatz und Syntax der BILD-ZEITUNG*. Marburg, Elwert Verlag, 324 p.

- MOESCHLER, Jacques. (1996). « *Parce que* et l'enchaînement conversationnel », dans Claude Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 285-292.
- MOESCHLER, Jacques et Anne REBOUL. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris, Éditions du Seuil, 562 p.
- MOESCHLER, Jacques. (1983). « Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs en conversation », dans *Cahiers de linguistique française*, n°5, Genève, Université de Genève, pp. 131-152.
- MOESCHLER, Jacques et Nina de SPENGLER. (1982). « La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle », dans *Cahiers de linguistique française*, n°4, Genève, Université de Genève, pp. 7-36.
- MOILANEN, Markku et Liisa TIITTULA (éd.). (1994). *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, 240 p.
- MOILANEN, Markku. (1994). « Scheinargumentation als persuasive Mittel » dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 45-58.
- MULLER, Charles. (1973). *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*. Paris, Hachette, 187 p.
- MULLER, Claude. (1996). *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 337 p.
- NØLKE, Henning. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Éditions Kimé.
- PERELMAN, Charles et L. OLBRECHTS-TYTECA. (1970). *Traité de l'Argumentation*. Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 734 p.
- PLANTIN, Christian. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*. Paris, Éditions Kimé, 351 p.
- POLI, Marie-Sylvie. (1996). « Un compte rendu de réunion scientifique est-il vraiment objectif? Arrêts sur d'intrigantes ratures », dans *Le français moderne*, sous la direction de ANTOINE, G. et J. CHARRAND, 64<sup>e</sup> année, n°2, 1996, pp. 193-206.
- PÜSCHEL, Ulrich. (1994). « Rasonnement und Schulrhetorik im öffentlichen Diskurs. Zum Zeitungsdeutsch vor der Märzrevolution 1848 », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 163-174.

- RAMGE, Hans. (1994). « Auf der Suche nach der Evaluation in Zeitungskommentaren », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 101-119.
- REBOUL, Anne. (1992). *Rhétorique et stylistique de la fiction*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 135 p.
- RIEGEL, Martin et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses Universitaires de France, 646 p.
- ROSS, Line. (1990). *L'écriture de presse : l'art d'informer*. Québec, Gaëtan Morin éditeur ltée, 195 p.
- ROULET et al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne, Éditions Peter Lang, 272 p.
- ROUSSEAU, André. (1996). « Modèles d'intégration syntaxique : le cas de l'énoncé complexe », dans C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 25-34.
- RUBATTEL, Christian. (1982). « De la syntaxe des connecteurs pragmatiques », dans *Cahiers de linguistique française*, n°4, Genève, Université de Genève, pp. 37-61.
- SAUER, Christoph. (1994). « Über die Inszenierung journalistischer Kommentare in einer NS-Besatzungszeitung », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 189-221.
- SCHELLING, Marianne. (1982). « Quelques modalités de clôture, les conclusifs : finalement, en somme, au fond, de toute façon », dans *Cahiers de linguistique française*, n°4, Genève, Université de Genève, pp. 63-105.
- SCHELLING, Marianne. (1983). « Remarques sur le rôle de quelques connecteurs (donc, alors, finalement, au fond) dans les enchaînements en dialogue », dans *Cahiers de linguistique française*, n°5, Genève, Université de Genève, pp. 169-187.
- SEARLE, John R. (1969). *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge, University Press, 203 p.
- SIMMLER, Franz (éd.). (1997). *Textsorten und Textsortentraditionen*. Bern, Peter Lang AG, Berliner Studien zur Germanistik Band 5, 343 p.
- SIMPSON, Paul. (1993). *Language, ideology and point of view*. London, Routledge, 198 p.
- STRAßNER, Erich (éd.). (1975). *Nachrichten*. München, Wilhelm Fink Verlag, 275 p.
- STRAßNER, Erich. (1999). *Zeitung*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 106 p.

- TIITTULA, Liisa. (1994). « Implizites Bewerten in finnischen und deutschen Leitartikeln », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 225-240.
- TREMBLAY, Louise. (1996). « Profil linguistique des médias écrits : analyse d'indices lexicaux, syntaxiques et normatifs », dans *Le français moderne*, sous la direction de ANTOINE, G. et J. CHARRAND, 64<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup>2, pp. 169-192.
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de P. IMBS, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1789-1960.
- TREW, Tony. (1979). « Theory and ideology at work », dans R. FOWLER, B. HODGE, G. KRESS and T. TREW (éd.), *Language and Control*, London, Routledge et Kegan Paul, pp. 94-116.
- TREW, Tony. (1979b). « "What the papers say" : linguistic variation and ideological difference », dans R. FOWLER et B. HODGE, G. KRESS and T. TREW (éd.), *Language and Control*. London, Routledge et Kegan Paul, pp. 117-156.
- VATER, Heinz. (1992). *Einführung in die Textlinguistik*. München, Wilhelm Fink Verlag, 206 p.
- VENDLER, Zeno. (1967). *Linguistics in Philosophy*. États-Unis, Cornell University.
- WEBER-KNAPP, Regine. (1994). « Bewertungen in literarischen Zeitungsrezensionen », dans MOILANEN, M. et L. TIITTULA (éd.), *Überredung in der Presse. Texte, Strategien, Analysen*. Berlin/New York, Walter de Gruyter, pp. 149-160.
- WERLICH, Egon. (1975). *Typologie der Texte*. Heidelberg, Quelle & Meyer, 140 p.
- WERLICH, Egon. (1976). *A Text Grammar of English*. Heidelberg, Quelle & Meyer, 315 p.
- ZENONE, Anna. (1982). « La consécution sans contradiction : *donc, par conséquent, alors, ainsi, aussi* (première partie) », dans *Cahiers de linguistique française*, n<sup>o</sup>4, Genève, Université de Genève, pp. 107-141.
- ZENONE, Anna. (1983). « La consécution sans contradiction : *donc, par conséquent, alors, ainsi, aussi* (deuxième partie) », dans *Cahiers de linguistique française*, n<sup>o</sup>5, Genève, Université de Genève, pp. 189-214.

**Références Internet**

<http://tout.lemonde.fr/>

<http://www.dna.fr/dna/dna/>

<http://www.ledevoir.com/>

<http://lapresse.infinet.net/>

## **ANNEXE**

## **Annexe 1**

## Détail du calcul de la variance à l'intérieur de chaque journal

### *Le Monde*

x	n	x- $\bar{X}$	(x- $\bar{X}$ ) <sup>2</sup>	n(x- $\bar{X}$ ) <sup>2</sup>
58	2	3,8	14,44	28,88
66	1	11,8	139,24	139,24
38	2	-16,2	262,44	524,88
90	1	35,8	1281,64	1281,64
40	1	-14,2	201,64	201,64
59	1	-4,8	23,04	23,04
41	1	-13,2	174,24	174,24
54	1	-0,2	0,04	0,04
542	10			2373,6

### *Le Devoir*

x	n	x- $\bar{X}$	(x- $\bar{X}$ ) <sup>2</sup>	n(x- $\bar{X}$ ) <sup>2</sup>
118	1	3,3	10,89	10,89
115	1	0,3	0,09	0,09
127	1	12,3	151,29	151,29
173	1	58,3	3398,98	3398,98
103	1	-11,7	136,89	136,89
133	1	18,3	334,89	334,89
97	1	-17,7	313,29	313,29
132	1	17,3	299,29	299,29
68	1	-46,7	2180,89	2180,89
81	1	-33,7	1135,69	1135,69
1147	10			7962,19

### *Les DNA*

x	n	x- $\bar{X}$	(x- $\bar{X}$ ) <sup>2</sup>	n(x- $\bar{X}$ ) <sup>2</sup>
26	1	-0,1	0,01	0,01
29	2	2,9	8,41	16,82
22	1	-4,1	16,81	16,81
23	1	-3,2	10,24	10,24
27	1	0,9	0,81	0,81
20	1	-6,1	37,21	37,21
24	1	-2,1	4,41	4,41
37	1	10,9	118,81	118,81
25	1	-1,1	1,21	1,21
262	10			206,33

*La Presse*

<b>x</b>	<b>n</b>	<b><math>x-\bar{x}</math></b>	<b><math>(x-\bar{x})^2</math></b>	<b><math>n(x-\bar{x})^2</math></b>
<b>40</b>	1	-14,4	207,36	207,36
<b>80</b>	1	25,6	655,36	655,36
<b>60</b>	1	5,6	31,36	31,36
<b>78</b>	1	23,6	556,96	556,96
<b>32</b>	1	-22,4	501,76	501,76
<b>53</b>	1	-1,4	1,96	1,96
<b>47</b>	1	-7,4	54,76	54,76
<b>24</b>	1	-30,4	924,16	924,16
<b>49</b>	1	-5,4	29,16	29,16
<b>81</b>	1	26,6	707,56	707,56
<b>544</b>	10			3670,4

## **Annexe 2**

### Classement des écarts à l'intérieur de chaque journal

<i>Le Monde</i>	Étendue N	Effectif théorique	Effectif réel	Écart	Écart type théorique	Écart réduit
1997-02-01	478	57	58	1	7,10	0,14
1997-02-12	474	56	66	10	7,07	1,41
1997-02-16/17	451	53	38	-15	6,90	-2,17
1997-02-14	409	48	90	42	6,57	6,39
1997-02-07	458	54	40	-14	6,95	-2,01
1997-02-13	461	54	58	4	6,97	0,57
1997-02-18	452	53	59	6	6,91	0,87
1997-02-27	474	56	41	-15	7,07	-2,12
1997-02-02/03	462	55	54	-1	6,98	-0,14
1997-02-20	466	55	38	-17	7,01	-2,43
	4585		542	1		

<i>Le Devoir</i>	Étendue N	Effectif théorique	Effectif réel	Écart	Écart type théorique	Écart réduit
1997-02-01	998	104	118	14	3,06	4,58
1997-02-03	1147	120	115	-5	3,29	-1,52
1997-02-06	1168	122	127	5	3,31	1,51
1997-02-24	1084	113	173	60	3,19	18,80
1997-02-25	1145	120	103	-17	3,29	-5,17
1997-02-14	1079	113	133	20	3,19	6,27
1997-02-8/9	1054	110	97	-13	3,15	-4,13
1997-02-20	1037	108	132	24	3,12	7,69
1997-02-12	1166	122	68	-54	3,31	-16,31
1997-02-11	1108	116	81	-35	3,23	-10,84
	10986	1148	1147	-1		

<i>Les DNA</i>	Étendue N	Effectif théorique	Effectif réel	Écart	Écart type théorique	Écart réduit
1997-02-01	365	27	26	-1	5,18	-0,19
1997-02-04	336	25	29	4	4,97	0,80
1997-02-08	360	27	23	-4	5,15	-0,78
1997-02-13	326	24	27	3	4,90	0,61
1997-02-03	333	25	20	-5	4,95	-1,01
1997-02-15	343	26	24	-2	5,02	-0,40
1997-02-28	343	26	37	11	5,02	2,19
1997-02-12	331	25	22	-3	4,94	-0,61
1997-02-17	358	27	25	-2	5,13	-0,39
1997-02-20	381	29	29	0	5,30	0
	3476	261	261	0		

<i>La Presse</i>	Étendue N	Effectif théorique	Effectif réel	Écart	Écart type théorique	Écart réduit
<b>1997-02-04</b>	572	45	40	-5	6,49	-0,77
<b>1997-02-07</b>	765	60	80	20	7,50	2,67
<b>1997-02-12</b>	574	45	60	15	6,50	2,31
<b>1997-02-15</b>	1002	79	78	-1	8,59	-0,12
<b>1997-02-22</b>	558	44	32	-12	6,41	-1,87
<b>1997-02-03</b>	778	61	53	-8	7,57	-1,06
<b>1997-02-27</b>	620	49	47	-2	6,76	-0,30
<b>1997-02-18</b>	561	44	24	-20	6,43	-3,11
<b>1997-02-11</b>	631	50	49	-1	6,81	-0,15
<b>1997-02-19</b>	838	66	81	15	7,85	1,91
	6899	543	544	-1		

### **Annexe 3**

## Liste des connecteurs

<b>Opposition<sup>1</sup></b>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
(d') Accord	0	1	0	0
Admettons	0	0	0	0
(par) Ailleurs	0	0	0	0
(ou) Alors	0	0	0	0
Alors (que)	1	3	3	2
assurément	0	0	0	0
Autant... autant	1	0	0	0
(pour) Autant	1	2	2	1
Autrement	0	0	0	2
Bien que	1	1	1	0
(en tout) Cas	0	1	0	0
(en tout état de) Cause	0	0	0	0
Cependant	3	3	5	5
Certes	6	6	8	1
(au) Contraire	0	5	1	3
(en) Contre (partie)	0	0	0	0
(par) Contre	0	1	0	1
(de son) Côté	0	0	0	0
(au) Demeurant	0	2	0	0
(il) Demeure (que)	0	0	0	1
(il faut) Dire (que)	0	0	0	0
(sans) Doute	2	0	2	1
N'empêche (que)	0	1	1	1
(bien) Entendu	0	0	0	0
(cela) Etant	2	1	0	0
(cela) étant (dit)	0	1	0	1
(cela) dit	0	0	0	2
(ne) serait-ce (que)	0	0	1	2
Fût-ce	1	0	0	0
Encore	0	0	0	0
Encore faut-il (que)	0	0	2	0
(bien) Évidemment	0	1	0	1
(par) Exemple	0	0	0	0
(de toute) Façon	0	3	0	1
(de) Fait	0	0	0	0
(en) Fait	0	0	0	1
(le) Fait (est que)	0	0	0	0
(au) Fond	0	0	0	0
Force (est de)	0	0	0	0
Hormis	1	0	0	0
(à l') Inverse	1	2	0	1
(tout) Juste	0	0	0	0
(au) lieu (de)	0	4	1	2
(au) Lieu (que)	0	0	0	0
Mais	28	103	47	89
Malgré (cela)	0	1	0	0
Malgré (que)	0	0	0	0
Malgré (tout)	0	0	1	0
(de toute) Manière	0	0	0	1
(quand) Même	0	2	0	1

---

<sup>1</sup>Nous n'avons compté que les occurrences à valeur d'opposition.

<b>(tout de) Même</b>	0	2	0	0
<b>(à) Moins (de)</b>	0	0	0	1
<b>(à) Moins (que)</b>	0	0	0	1
<b>(à tout le) Moins</b>	0	1	0	0
<b>(au) Moins</b>	1	3	1	1
<b>(du) Moins</b>	1	4	2	0
<b>(il n'en demeure pas) Moins</b>	0	0	0	1
<b>(il n'en est pas) Moins</b>	0	0	0	0
<b>(tout au) Moins</b>	0	0	0	0
<b>Néanmoins</b>	0	2	1	1
<b>(à l')Opposé</b>	0	1	0	0
<b>Or</b>	1	4	3	4
<b>Oui</b>	0	1	0	0
<b>(à) part</b>	0	0	1	1
<b>(à) part (ça)</b>	0	0	0	0
<b>Peut-être</b>	0	4	0	3
<b>Plutôt</b>	0	6	2	6
<b>Plutôt (que)</b>	2	2	0	0
<b>Pour (cela)</b>	0	0	0	0
<b>Pour (...) que</b>	0	0	1	0
<b>Pourtant</b>	4	10	9	9
<b>Précisément</b>	1	0	0	0
<b>(à ceci) Près (que)</b>	0	0	0	0
<b>Quant (à)</b>	1	1	0	1
<b>Quoique</b>	0	1	0	0
<b>(en) Réalité</b>	1	0	3	2
<b>Reste (à)</b>	1	1	0	1
<b>(il) Reste (que)</b>	0	1	1	1
<b>(au) Reste</b>	0	0	0	0
<b>(du) Reste</b>	0	0	0	0
<b>(en) Retour</b>	0	0	0	0
<b>(en) Revanche</b>	1	0	1	4
<b>Sauf (à)</b>	0	0	1	0
<b>Sauf (que)</b>	0	1	0	0
<b>Seulement</b>	0	0	0	0
<b>Si</b>	2	5	7	5
<b>Si (ce n'est)</b>	0	1	0	0
<b>(même) Si</b>	2	8	4	6
<b>Sinon</b>	0	0	1	2
<b>Soit</b>	0	0	0	0
<b>(bien) Sûr</b>	1	2	2	1
<b>(à coup) Sûr</b>	1	0	0	1
<b>Tandis (que)</b>	0	1	0	0
<b>Tantôt</b>	0	0	0	0
<b>Toujours (est-il)</b>	0	0	0	0
<b>Toutefois</b>	2	6	1	5
<b>(à la) Vérité</b>	0	0	0	0
<b>(en) Vérité</b>	0	0	0	0
<b>(à) Vrai (dire)</b>	0	0	0	0
<b>(au) Vrai</b>	0	0	0	0
<b>(c'est) Vrai</b>	1	0	1	0
<b>(c'est) Vrai (que)</b>	0	1	0	0
<b>(il est) Vrai</b>	1	1	1	0
<b>(il est) Vrai (que)</b>	0	2	1	1
<b>Total</b>	72 (0,006)	216 (0,009)	119 (0,013)	178 (0,011)

<b>Causalité</b>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Afin (de)</b>	3	4	1	0
<b>Afin (que)</b>	0	0	0	0
<b>Ainsi</b>	6	13	7	7
<b>(c'est) Ainsi (que)</b>	0	1	0	0
<b>Alors</b>	1	6	2	2
<b>Aussi</b>	1	0	0	0
<b>Aussi (bien)</b>	0	0	0	0
<b>(d') Autant (que)</b>	0	2	1	0
<b>(d') Autant (plus que)</b>	3	0	0	2
<b>Car</b>	2	9	5	4
<b>(à) Cause (de)</b>	0	7	0	1
<b>(à) Cause (que)</b>	0	0	0	0
<b>(dans ces) Circonstances</b>	0	0	0	0
<b>Comme</b>	0	4	0	0
<b>Conséquemment</b>	0	0	0	0
<b>(en) Conséquence</b>	0	3	0	0
<b>(par) Conséquent</b>	0	0	0	1
<b>(par voie de) Conséquence</b>	1	0	0	0
<b>(du) Coup</b>	0	0	0	1
<b>(du même) Coup</b>	0	0	0	0
<b>(de) Crainte (que)</b>	0	0	0	0
<b>(c'est) Dire (que)</b>	0	0	0	0
<b>(c'est-à-)Dire (que)</b>	0	0	0	0
<b>(il faut) Dire (que)</b>	0	0	0	0
<b>Donc</b>	11	21	9	11
<b>(en) Effet</b>	1	3	6	3
<b>Effectivement</b>	0	1	1	2
<b>(de) Façon (que)</b>	0	0	0	0
<b>(de) Façon (à ce que)</b>	0	0	0	0
<b>(pour ce) Faire</b>	0	0	1	1
<b>(ce) Faisant</b>	3	0	0	2
<b>(ce qui) Fait (que)</b>	0	0	0	0
<b>(de ce) Fait</b>	1	0	0	0
<b>(à) Force (que)</b>	0	0	0	0
<b>(de) Là</b>	0	0	0	0
<b>(de) Là (que)</b>	0	0	0	0
<b>(dès) Lors</b>	2	1	0	1
<b>(dès) Lors (que)</b>	0	0	0	1
<b>(de) Manière (à ce que)</b>	0	0	0	0
<b>(dans la) Mesure (où)</b>	0	1	1	1
<b>(d') Où</b>	0	2	0	0
<b>Parce (que)</b>	2	14	9	19
<b>Partant</b>	0	0	0	0
<b>Pour (ne pas que)</b>	0	0	0	0
<b>Pour (que)</b>	3	6	1	4
<b>Pour (peu que)</b>	0	1	0	0
<b>(c'est) Pourquoi</b>	0	1	1	1
<b>Puisque</b>	1	6	3	0
<b>(c'est) Que</b>	0	1	1	1
<b>Quitte (à)</b>	0	0	1	0
<b>(C'est pour cette) Raison (que)</b>	0	0	0	0
<b>(en) Raison (de)</b>	2	0	0	1
<b>Rapport (à ce que)</b>	0	0	0	0
<b>(à) Savoir (que)</b>	0	0	0	0
<b>Si</b>	10	28	10	27
<b>Si (bien que)</b>	0	0	4	0

<b>Soi-disant (que)</b>	0	0	0	0
<b>(de) Sorte (que)</b>	0	0	0	0
<b>(en) Sorte (que)</b>	0	0	0	0
<b>(par) Suite</b>	0	0	0	0
<b>Surtout (que)</b>	0	0	0	1
<b>Vu (que)</b>	0	0	0	0
<b>Total</b>	53 (0,005)	135 (0,005)	64 (0,007)	94 (0,006)

## **Annexe 4**

## Calcul de l'écart réduit

### Connecteurs d'opposition

	Étendue N	Effectif théorique	Effectif réel	Écart	Écart type théorique	Écart réduit
<i>Le Monde</i>	11 164	107	72	-35	10,25	-3,41
<i>Le Devoir</i>	24 834	237	216	-21	15,29	-1,37
<i>Les DNA</i>	9 324	89	120	31	9,37	3,31
<i>La Presse</i>	16 015	153	178	25	12,28	2,04
	61 337	586	586	0		

### Connecteurs de causalité

	Étendue N	Effectif théorique	Effectif réel	Écart	Écart type théorique	Écart réduit
<i>Le Monde</i>	11 164	63	53	-10	7,88	-1,27
<i>Le Devoir</i>	24 834	140	135	-5	11,76	-0,43
<i>Les DNA</i>	9 324	53	64	11	7,20	1,53
<i>La Presse</i>	16 015	90	94	4	9,44	0,42
	61 337	346	346	0		

### Le connecteur *mais*

	Étendue N	Effectif théorique	Effectif réel	Écart	Écart type théorique	Écart réduit
<i>Le Monde</i>	11 164	50	28	-22	6,67	-3,30
<i>Le Devoir</i>	24 834	106	103	-3	9,95	-0,30
<i>Les DNA</i>	9 324	41	47	6	6,09	0,99
<i>La Presse</i>	16 015	70	89	19	7,99	2,38
	61 337	267	267	0		

## **Annexe 5**

*Le Monde*

## L'emploi au sommet

- I. [1]SI les deux précédents sommets pour l'emploi des jeunes n'ont pas marqué l'opinion publique - ils n'ont pas non plus laissé beaucoup de traces dans les statistiques du chômage- la réunion qui a eu lieu lundi 10 février, à Matignon, aborde cette question, essentielle pour la société française, avec peut-être plus de pertinence. [2](r1)Certes, un sommet n'a jamais créé d'emplois. [3]((o2)c1)Celui de lundi se différencie pourtant des précédents à plus d'un titre. [4]((p3)c1)Par la méthode, tout d'abord, celle de la concertation. [5](((+4)p3)c1)Par la démarche générale, ensuite, le refus de « la » solution miracle. [6](((+4-5)p3)c1)Enfin, par l'approche à laquelle il a conduit, par la priorité accordée, entre toutes, au problème de l'insertion professionnelle des jeunes.
- II. [7](TI,PI)Après moult tergiversations, le gouvernement a finalement retenu la ligne du dialogue social, de la concertation la plus large possible entre tous les partenaires concernés. [8]((p7)PI)Tous étaient là, ou presque : le patronat et les syndicats ouvriers, mais aussi les acteurs locaux ou les syndicats étudiants. [9](((r8)p7)PI)Seuls manquaient les syndicats enseignants. [10]((c7-9)PI)Une assemblée aussi large risquait de ne conduire qu'à un verbiage sans conséquence. [11](((o10)c7-9)PI)Cela n'a pas été le cas. [12](((c11)o10)c7-9)PI)Une véritable négociation a pu être menée sur certains dossiers précis, comme sur le stage « diplômant », devenu à l'occasion « l'unité de première expérience professionnelle ». [13](((c12)o10)c7-9)PI)Malgré leur prudence d'usage, toutes les délégations indiquaient, à leur sortie, avoir plutôt bien travaillé.
- III. [14]((+II)PI)Le gouvernement a, ensuite, renoncé à traiter la question du chômage, de celui des jeunes en particulier, à coups de slogans. [15](((p14,~t14)+II)PI)Il n'a pas voulu afficher, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, une solution miracle. [16](((c15)+II)PI)L'opinion a trop souffert de ces promesses réductrices : la suppression des 900 000 chômeurs de longue durée, par Pierre Bérégovoy (Alain Juppé reprend pourtant le thème en annonçant l'examen de la situation des 110 000 jeunes chômeurs de longue durée) ou celle de réduire brutalement le nombre des sans-emploi grâce au contrat initiative-emploi (CIE). [17](((+16)c15)p14)+II)PI)Même le « stage diplômant » n'a pas été promu au rang de médicament définitif.
- IV. [18](((PIII)+II)PI)Plutôt que de s'en tenir à une recette unique et spectaculaire, le gouvernement a préféré travailler sur toute une batterie de moyens s'adressant, chaque fois, à des catégories de jeunes différentes.
- V. [19]((+II-III)PI) Le sommet a mis l'accent enfin, sur le vrai problème auquel se trouvent confrontés les jeunes en France, celui de leur insertion professionnelle. [20](((p19)+II-III)PI)La nécessité de les aider entre leur sortie du système scolaire et leur entrée dans la vie active a été largement débattue. [21](((c20)p19)+II-III)PI)Les entreprises ne veulent plus de débutants. [22](((c21)c20)p19)+II-III)PI)Comment les jeunes peuvent-ils alors un jour débiter ?
- VI. [23](OI-V)Ce sommet risque pourtant de ne pas marquer davantage que les précédents : les mesures arrêtées ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. [24]((c23)OI-V)La réunion de Matignon n'a pas vraiment créé de nouvelle dynamique. (Le Monde, 1997-02-12)

## Immigration à l'italienne

- I. [1]LA coalition de centre gauche dirigée par Romano Prodi a mis résolument le cap sur l'Europe. [2](c1)Le président du conseil italien s'est engagé dans une réforme des finances publiques, avec le soutien de ses alliés du PDS (ex-Parti communiste) pour que son pays se retrouve parmi les premiers à adopter l'euro. [3]((c2)c1)Pères fondateurs du Marché commun, les Italiens ne veulent pas être exclus des cercles les plus « européens ». [4](((p,t3)c2)c1)Ils avaient fort mal pris d'être tenus à l'écart des accords de Schengen qui organisent la disparition des contrôles aux frontières entre certains Etats membres de l'Union, parce que leurs façades maritimes sont de véritables passoires.
- II. [5](CI,PI)Le gouvernement Prodi s'était donc fixé comme objectif de remplir au plus vite les conditions nécessaires pour entrer dans l'« espace Schengen ». [6]((p,t5)PI)Sous l'impulsion du ministre de l'intérieur, l'ancien dirigeant communiste réformateur Giorgio Napolitano, il vient de franchir plusieurs étapes. [7](((p6)p5)PI)Il a d'abord régularisé la situation de 230 000 étrangers en situation irrégulière, afin de repartir sur des bases saines, puis il a adopté, vendredi 14 février, un projet de loi visant à organiser l'immigration. [8](((p7)p6)p5)PI)Le texte respecte un équilibre entre des dispositions libérales qui doivent à la fois permettre de contrôler les flux migratoires et de faciliter l'intégration des étrangers, et des mesures plus sévères à l'encontre des clandestins. [9](((p8)p7)p6)p5)PI)Il prévoit ainsi le droit de voter et d'être élu aux scrutins locaux pour les étrangers officiellement en Italie depuis six ans au moins. [10]((=c9)PI)Le gouvernement Prodi se propose ainsi de mettre en œuvre une des promesses faites depuis quinze ans par... la gauche française, mais que les socialistes n'ont jamais osé tenir par crainte des réactions de la droite.
- III. [11]((CII)PI)L'Alliance nationale, composée des anciens néofascistes du Mouvement social italien, et surtout la Ligue du Nord d'Umberto Bossi ont protesté, mais, dans l'ensemble, le projet de loi a été plutôt bien accueilli par la classe politique et les observateurs. [12]((=o11))Le ton du débat et l'orientation choisie par les autorités romaines tranchent heureusement avec la voie tracée par la France sous la pression idéologique du Front national.
- IV. [13](RI-III)Reste à savoir si les Italiens auront les moyens de leur politique. [14]((c13)RI-III)Le contrôle des mouvements migratoires et l'application des nouvelles normes en matière de reconduite à la frontière pour les clandestins supposent une réforme de l'administration et un bon fonctionnement de la police qui sont loin d'être acquis. [15](((+14)c13)RI-III)D'autant plus que la régularisation, pour solde de tous comptes, des étrangers en situation irrégulière ne règle pas le problème, comme l'ont montré les exemples français (en 1981-1982) et plus récemment espagnol. [16](o,c13-15)Les efforts du gouvernement Prodi pour résoudre de manière généreuse un problème lancinant en Europe n'en sont que plus méritoires. (Le Monde, 1997-02-16/17)

## Les intellectuels en première ligne

- I. [1]Les artistes, et au-delà, les intellectuels se mobilisent. [2](c1)La progression du Front national, confirmée par la victoire de Vitrolles, comme celle des thèses de l'extrême droite, qui ont influencé les projets du gouvernement contre l'immigration, ont finalement mis à mal l'idée d'une intelligentsia coupée des réalités de la crise sociale.
- II. [3](TI,PI,RI)Il y avait bien eu, certes, quelques initiatives. [4]((p3)TI,PI,RI)Autour d'Ariane Mnouchkine, quelques artistes, des gens du théâtre surtout, avaient tenté de provoquer un éveil de l'opinion sur le martyr de Sarajevo. [5](((+4)p3)TI,PI,RI)Quelques personnalités des arts et des sciences, d'Albert Jaccard à Emmanuelle Béart, avaient aussi, au cours de l'été, activement soutenu la lutte des sans-logis et des sans-papiers. [6]((o3-5)T1,PI)Mais ces actions étaient restées jusqu'à présent isolées, dispersées, parisiennes aussi.
- III. [7]((TII,OII)PI)Aujourd'hui, la mobilisation prend une nouvelle dimension. [8](((p7)TII,OII)PI)Les actions se multiplient et se font plus ambitieuses. [9]((p8)TII,OII)PI)C'est le train des intellectuels, parti de Paris pour la manifestation organisée, jeudi 13 février à Toulon, contre la dissolution, décidée par le maire d'extrême droite, du Centre national et de la danse et de l'image (CNDI). [10](((+p8)TII,OII)PI)C'est l'organisation d'un défilé silencieux, le 22 février à Paris destiné à rappeler ce que les étrangers représentent dans le développement et le rayonnement de la France. [11](((+p8)TII,OII)PI)C'est enfin l'appel des 59 cinéastes à la désobéissance civique contre le projet de loi du gouvernement sur l'accueil des étrangers. [12](((c,t11)+p8)TII,OII)PI)Cette dernière initiative joue aujourd'hui comme un révélateur. [13](((p12)c11)+p8)TII,OII)PI)Elle provoque d'abord une large adhésion dans les milieux intellectuels. [14](((p13)p12)+p8)TII,OII)PI)De nouvelles signatures s'ajoutent chaque jour à la liste des « 59 ». [15](((+p13)p12)+p8)TII,OII)PI)D'autres artistes souhaitent adhérer à la démarche : des écrivains aujourd'hui, des gens de théâtre, des architectes et des dessinateurs demain. [16](((+p12)c11)p+8)TII,OII)PI)Elle dément le discours convenu sur la démission des intellectuels français.
- IV. [17](((+III)OII,TII)PI)Le mouvement actuel traduit aussi la convergence de démarches de nature différente. [18](((p17)+III)OII,TII)PI)Avec Châteauvallon, la protestation contre l'extrême droite s'exerce dans un champ précis, limité a priori : il concerne directement la vie des artistes, leur liberté d'expression, même si certains soulignent, avec le cinéaste Bertrand Tavernier, que « le fascisme commence toujours par ce domaine ». [19](((≈18)p17)+III)OII,TII)PI)L'appel des « 59 » « à désobéir à des lois inhumaines » représente une approche plus globale : c'est une attaque contre l'Etat, contre certaines de ses décisions et plus généralement contre une politique de frilosité. [20](CI-IV)La vivacité avec laquelle trois membres du gouvernement ont réagi traduit pour le moins l'embarras dans lequel ce réveil des intellectuels le plonge. (Le Monde, 1997-02-14)

## Une autre Serbie

- I. [1]UNE alternance crédible est-elle possible en Serbie ? [2](c1)En recevant à Paris les trois dirigeants de l'opposition, Zoran Djindjic, Vuk Draskovic et Vesna Pesic, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, montre clairement que la France ne néglige pas les responsables de la coalition Ensemble et leur accorde même un statut d'opposants responsables. [3](t2)Par un hasard de calendrier, cette visite se produit au lendemain de la reconnaissance, par le régime de Slobodan Milosevic, de leur victoire aux élections municipales du 17 novembre 1996 dans quatorze villes du pays, dont la capitale.
- II. [4](CI,TI,PI)Ce sont, depuis près de trois mois, les multiples tergiversations des autorités de Belgrade à ce sujet - et leur gestion cahotante de la crise - qui ont propulsé sur le devant de la scène ces trois dirigeants. [5]((t4)CI,TI PI)Leur alliance, au départ purement électorale, s'est peu à peu soudée sous la pression des manifestants et de la communauté internationale. [6](((c5)t4-5)PI)Au point que cette opposition apparaît aujourd'hui comme une possible alternative au pouvoir autocratique à Belgrade et que ses dirigeants multiplient leurs rencontres à l'étranger. [7]((p,t6)PI)Après avoir été reçus à Rome, Bruxelles, Bonn et Paris, ils doivent se rendre avant la fin du mois à Londres.
- III. [8]((OII)PI)Le crédit ainsi accordé, a priori, aux chefs de l'opposition doit cependant être assorti d'un minimum d'exigences envers eux. [9](((p8)OII)PI)Il faut leur réclamer des engagements clairs sur un certain nombre de sujets qui restent déterminants pour le maintien de la paix dans les Balkans et ce n'est pas s'ingérer dans les affaires intérieures de la Serbie que d'attendre de ces prétendants à la relève à Belgrade qu'ils rompent clairement avec les errements qui furent à l'origine de la catastrophe de ces dernières années dans l'ex-Yougoslavie. [10](((p9)p8)OII)PI)Les accords de Dayton, acceptés avec beaucoup de retard par la coalition Ensemble, ou le difficile dossier du Kosovo, la province du sud du pays peuplée en majorité d'Albanais qui revendiquent leur indépendance, font souvent encore l'objet d'un silence très prudent des trois dirigeants. [11](((+p9)c8)OII)PI)Sans un programme clair dans ce domaine, ainsi que sur des dossiers aussi divers que le passage à une économie libérale ou le respect des libertés de la presse, l'opposition en Serbie risque de n'apparaître que comme un pâle substitut au régime en place.
- IV. [12](((+III)OII)PI)Les trois dirigeants de la coalition feraient bien aussi de se débarrasser de leurs querelles personnelles. [13](((o+12)+III)OII)PI)Mais il faut surtout qu'ils cessent d'alimenter ces rivalités en jouant sur le nationalisme, y compris dans son expression la plus guerrière. [14](((c12-13)CI-IV)PI)Sans ce minimum commun, le trio ne pourra guère envisager de mettre un jour fin à cette étrange survivance de l'un des derniers pouvoirs post-communistes d'Europe, et aura ruiné l'espoir de manifestants qui ne lui accordent jusqu'ici qu'une confiance toute relative. (Le Monde, 1997-02-07)

## Victoire en Serbie

- I. [1]LE régime de Belgrade a décidément bien du mal à assimiler les rudiments de la démocratie. [2](t,c1)Après avoir admis la victoire de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre 1996, puis décidé, quelques jours plus tard de l'annuler dans les circonscriptions où ces succès ne lui plaisaient pas, il vient, mardi 11 février, de revenir à la case départ. [3]((p2)c1)Le Parlement serbe a enfin entériné le verdict des urnes, mais toutes ces tergiversations relèvent de la farce politique.
- II. [4](RI,CI,PI)Sans doute, Slobodan Milosevic n'avait-il pas prévu que les volte-face de ses commissions électorales allaient déclencher une vague de protestation d'une telle ampleur. [5]((p4)RI,CI,PI)Dans la rue d'abord. [6](((t,p5)p4)RI,CI,PI)Depuis près de trois mois, des dizaines de milliers -des centaines de milliers parfois !- d'étudiants et de sympathisants de l'opposition, accusés de « fomenter un coup d'Etat » ont manifesté dans la capitale et d'autres villes du pays. [7](((c6)p5)p4)RI,CI,PI)Ils voulaient récupérer les victoires qui leur avaient été « volées » et ils réclamaient la démocratie. [8](((t,p7)c6)p5)p4)RI,CI,PI)Après les années de guerre, durant lesquelles beaucoup d'entre eux ont été contaminés par la fièvre nationaliste - la haine de l'Albanais, puis du Slovène, du Croate et du Bosniaque ne les avait guère épargnés -, les jeunes Serbes aspirent maintenant à vivre dans un Etat « normal », où les élections soient libres, les radios et télévisions indépendantes du pouvoir, la presse d'opposition à l'abri des tracasseries administratives et policières. [9](g8)Bref, un Etat qui leur offre une vie décente et la liberté d'expression.
- III. [10]((+II)RI,CI,PI)L'homme fort de Belgrade n'avait sans doute pas imaginé non plus que la condamnation internationale prendrait une telle ampleur. [11](((t,c10)+II)RI,CI,PI)Jusqu'au mois de novembre, il était un partenaire plutôt choyé par les Occidentaux qui avaient besoin de lui dans leur laborieuse recherche d'une paix stable dans les Balkans. [12](((o,c11)p10)+II)RI,CI,PI)En truquant les résultats du scrutin de novembre, il a été blâmé tour à tour par les Américains qui ont gelé leurs relations commerciales avec Belgrade, puis par les Européens, dont la France, qui a reçu officiellement, geste inhabituel, les trois dirigeants de l'opposition, Zoran Djindjic, Vuk Draskovic et Vesna Pesic.
- IV. [13](PI)Le régime serbe a finalement accepté les recommandations de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui, sous la direction de Felipe Gonzalez, s'était rendue à Belgrade, en décembre, pour constater que l'opposition avait été flouée. [14]((OII-IV)PI)Toutefois, le dernier mot n'est pas encore dit.
- V. [15](((C14)OII-IV)PI)Slobodan Milosevic, qui doit appréhender les élections générales promises cette année, n'a sans doute pas épuisé toutes les astuces pour s'accrocher au pouvoir. [16]((c15)CI-V)Washington reste prudent et les contestataires de Belgrade poursuivent leurs rassemblements quotidiens. [17]((c16)CI-V)L'expérience montre que seule une pression continue, de l'opposition comme de la communauté internationale, peut contraindre le président serbe à respecter les règles du jeu. (Le Monde, 1997-02-13)

## La fin des monopoles

- I. [1]L'accord sur l'ouverture totale à la concurrence, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1998, des marchés des services de télécommunications, conclu par soixante-huit pays, samedi 15 février à Genève, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), constitue une étape majeure pour l'économie mondiale. [2](p1)Il marque la fin de l'ère des monopoles, le plus souvent publics, dans un secteur économiquement considérable (3 820 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1996), le secteur aussi le plus dynamique (une croissance annuelle de 10 % ces dernières années).
- II. [3](PI,CI)Globalement, cet accord devrait bénéficier d'abord aux consommateurs. [4](p3)PI,CI)Il devrait se traduire, pour les usagers, par des baisses de prix, entraîner un regain de croissance sur la planète, enfin conduire à un remodelage du paysage de la communication en général - et pas seulement du téléphone.
- III. [5](GI-II,TI-II)S'il a fallu trois ans aux pays signataires de l'accord pour s'entendre, le mouvement de fond est engagé depuis près de vingt ans. [6](p5,t5)GI-II,TI-II)Il a commencé aux Etats-Unis, à la fin des années 70, sous la pression des grandes entreprises consommatrices de services de télécommunications. [7](t6)p5)GI-II,TI-II)En 1984, les autorités américaines ont franchi le pas en cassant AT&T, groupe privé qui jouissait d'un monopole depuis les années 20. [8](c7)p5)GI-II,TI-II)Les autres pays ont suivi la déréglementation américaine, notamment en Europe. [9](r8)p5)GI-II,TI-II)Mais le mouvement de libéralisation n'y a été que progressif et limité. [10](p9)r8)p5)GI-II,TI-II)Le service « de base » (le transport de la voix sur des réseaux filaires), qui représente plus de 80 % des recettes dans un pays, a le plus souvent été exclu de ces évolutions. [11](c9-10)GI-II,TI-II)Cela explique la bonne santé affichée par sociétés issues des anciens monopoles.
- IV. [12](OII-III)PI,CI)L'accord de Genève ouvre une nouvelle ère qui devrait entraîner des bouleversements plus profonds. [13](p12)OII-III)PI,CI)L'abolition des barrières à l'entrée sur les marchés mondiaux et la disparition, ou la réduction, des seuils imposés pour les prises de participation dans les compagnies nationales, sont certes des victoires des Etats-Unis. [14](c13)p12)OII-III)PI,CI)Elles ouvrent de nouveaux horizons pour les grands groupes dominants, qui pour l'essentiel sont des sociétés américaines. [15](+c13-14)OII-III)PI,CI)Si l'on ajoute à cela l'évolution technique qui continue d'être rapide, ainsi qu'en attestent le développement du réseau Internet et l'arrivée du multimédia, bien des sociétés pourraient être sérieusement rudoyées.
- V. [16](CIV)Aussi, s'ils veulent continuer à jouer un rôle de premier plan, les opérateurs européens devront absolument accélérer leur développement hors de leurs frontières. [17](p16)CIV)Les plus grands ont amorcé ce mouvement. [18](p17)p16)CIV)En témoignent l'alliance entre le britannique BT et l'américain MCI, ou celle de France Télécom avec l'allemand Deutsche Telekom et l'américain Sprint. [19](+16)CIV)Ils devront aussi élargir leur domaine de compétence à l'ensemble de la communication. [20](c16-19)CIV)Dans cette nouvelle phase, aucun des anciens monopoles ne peut être sûr de son avenir. (Le Monde, 1997-02-18)

## Danger à Jérusalem

- I. [1]UN pas en avant, deux pas en arrière. [2](c1)A peine l'encre de l'accord israélo-palestinien sur Hébron venait-elle de sécher, au grand soulagement des Palestiniens et de la communauté internationale, que l'Etat hébreu dresse un nouvel obstacle au processus de paix. [3](c2)Le projet de création d'une nouvelle colonie au sud de Jérusalem, que le gouvernement israélien devait approuver mercredi 26 février, va attiser la violence. [4](p3)Le plan prévoit la construction de 6 500 logements pour les juifs, sur la colline dite Har Homa par les Israéliens, Djébel Abou Ghneim par les Palestiniens. [5](p4)C'est un lieu-clé, à la lisière entre Bethléem et Jérusalem.
- II. [6](PI,CI)Le projet non seulement équivaut à accroître de 25 000 personnes la population juive de Jérusalem-Est, mais aussi à séparer définitivement la partie orientale arabe de la Ville sainte des territoires palestiniens déjà autonomes ou destinés à le devenir. [7](p6)PI,CI)Jérusalem serait coupée de la Cisjordanie. [8](PI,CI)La décision du gouvernement d'autoriser, à titre de compensation, la construction de 3 000 logements pour les Arabes ne dupe pas grand monde, y compris en Israël, où certaines critiques sont très virulentes.
- III. [9](GI-II,TI-II)Dans la Ville sainte, partagée par trois religions et disputée par deux peuples, la bataille de la terre n'a jamais cessé depuis la « réunification » décrétée par Israël en 1967, et condamnée par le concert des nations, qui n'y ont jamais - à deux exceptions près - installé leurs ambassades. [10](p9)GI-II,TI-II)Rue par rue, maison par maison, les Israéliens n'ont jamais relâché la pression. [11](c9-10)GI-II,TI-II)Les travaillistes, qui recherchaient discrètement avec les Palestiniens une solution, n'ont pas osé évoquer publiquement un partage de Jérusalem, mais ils ont su éviter les provocations. [12](t,c11)GI-II,TI-II)En septembre, l'ouverture par les Israéliens d'un tunnel archéologique dans la vieille ville avait déjà entraîné une flambée de violence et la mort de quatre-vingts personnes.
- IV. [13](OII)PI)La déclaration de principes signée à Washington entre l'OLP et Israël est claire. [14](p13)OII)PI)Les négociations sur le statut permanent des territoires palestiniens « couvriront l'ensemble des questions restant en suspens, y compris Jérusalem ». [15](t14)p13)OII-III)PI)Entre-temps, il ne doit pas y avoir de faits accomplis sur le terrain, qui mineraient à l'avance l'objet de la négociation. [16](c15)Un traité oblige. [17](p16)M. Nétanyahou l'a reconnu. [18](p16)Yasser Arafat s'y raccroche pour que se réalise enfin la promesse faite à son peuple : un Etat avec Jérusalem-Est pour capitale.
- V. [19](OIV)Affaibli par un gros scandale politico-judiciaire, le chef de la droite nationaliste israélienne peut être tenté de ressouder sa majorité en radicalisant la situation à Jérusalem. [20](o19)C'est un jeu dangereux. [21](c20)o19)La réconciliation historique entre les Israéliens, les Palestiniens et leurs voisins arabes passe par un compromis, lui aussi historique, sur Jérusalem. [22](c19-20)CI-V)M. Nétanyahou a le choix : accomplir, dans la logique d'Hébron, un pas de plus vers le rapprochement en suspendant ce projet ou sacrifier les exigences du processus de paix à des considérations de politique intérieure. (Le Monde, 1997-02-27)

## Fragile Pakistan

- I. [1]DUEL de belles-sœurs. [2](+1)Déchirements « dynastiques ». [3](+2)+1)Tragédie familiale. [4](c1-3)L'histoire tourmentée des Bhutto n'en finit pas de défrayer la chronique au Pakistan. [5](≈1-4)Comme ailleurs en Asie du Sud - les Gandhi en Inde ou les Bandaranaike au Sri Lanka -, le sort d'une famille, ses orgueils mégalomaniaques et ses querelles d'héritage accaparent l'attention. [6](r≈,t5)Au Pakistan, la « saga » vient de prendre un tour pathétique à la veille des élections législatives du 3 février.
- II. [7](PI,TI)Destituée il y a trois mois du poste de premier ministre, Benazir Bhutto bat la campagne pour reconquérir sa gloire perdue. [8]((p7)PI)Elle revendique l'héritage de son père, Zulfikar Ali Bhutto pendu en 1979 par les militaires. [9]((o7-8)PI)En face d'elle, contre elle, se dresse sa propre belle-sœur, Ghinva, de souche libanaise. [10](((p9)o7-8)PI)Celle-ci se réclame de la mémoire de son mari, tué par la police de... Benazir. [11]((c7-10)PI)Déjà éprouvée par les coups du sort - un autre frère est mort empoisonné -, la dynastie Bhutto se déchire ainsi dans une macabre hystérie. [12]((+7-11)PI)Et comme pour épicer davantage la compétition, un trouble-fête au profil romanesque vient de surgir sur l'estrade: Imran Khan, gloire nationale du cricket, qui cumule les accointances avec la jet-set anglo-saxone - il est le gendre du magnat franco-britannique Jimmy Goldsmith - et avec les milieux islamistes.
- III. [13]((OII)GI-II)Ce théâtre pourrait être tragi-comique si le Pakistan n'était un pays quasi sinistré. [14](((p13)OII)GI-II)Accablé par le sous-développement, bridé par la caste des féodaux et la nomenclature militaire, miné par la corruption, ensanglanté par les heurts intercommunautaires - à Karachi notamment -, le pays mérite mieux que ces chamailleries stériles. [15](((+p13)OII)GI-II)Qu'il s'agisse du Parti du peuple pakistanais (PPP) de Benazir Bhutto ou de la Ligue musulmane de Nawaz Sharif - le favori du scrutin -, le bilan de la classe politique est calamiteux. [16](((t,c13-15)OII)GI-II)Depuis sa naissance en 1947, ce « pays des purs » qui devait être le havre des musulmans de l'Empire britannique des Indes a échoué à se forger une identité nationale. [17](((c16)c13-15)OII)GI-II)Les clivages ethniques - entre Penjabis, Sindhis, Baloutches et Pathans - et religieux - entre chiites et sunnites - ont des effets délétères sur le moral d'un pays qui n'a jamais su se définir que négativement, c'est-à-dire contre l'ennemi héréditaire indien. [18](((c16-17)OII)GI-II)A sa manière, le Pakistan illustre l'échec d'un nationalisme fondé sur la seule religion.
- IV. [19](CIII)La situation est à ce point critique que les tenants de la démocratie parlementaire se trouvent sur la défensive. [20]((c,t19)CIII)Une double tentation menace aujourd'hui le pays. [21](((p20)c,t19)CIII)La première est celle d'une solution militaire qui scellerait l'échec de la démocratisation engagée en 1986. [22](((p20)c,t19)CIII)La seconde est celle du recours islamiste, qui, lui, sonnerait le glas de la timide modernisation de la société civile. [23](c20-22)Il est impératif que les dirigeants pakistanais se ressaisissent afin de conjurer ce double péril. (Le Monde, 1997-02-02/03)

## L'affiche et les principes

- I. [1]« Nous sommes un pays chrétien [...]. On ne peut toucher à ses racines, à son éducation, à sa morale. » [2](p1) Cette phrase a été prononcée par la représentante du ministère public lors de l'audience de référé de la première chambre du tribunal de Paris, mardi 18 février, audience provoquée par la plainte d'une trentaine de personnes contre l'affiche publicitaire du film de Milos Forman *Larry Flynt*, représentant un homme dans l'attitude du Christ crucifié sur le pubis d'une femme. [3](o1-2) Faut-il rappeler à Thérèse Gregogna, substitut du procureur de la République, l'article 2 de la Constitution : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale » ? [4](c3)o1-2) Il le faut, à n'en pas douter, puisque les réquisitions du parquet méconnaissent gravement les principes fondateurs de la communauté nationale.
- II. [5](PI) Deux plaintes ont été déposées contre l'affiche qui fait scandale. [6](p5) PI) L'une émane de catholiques agissant à titre individuel, l'autre de l'Alliance générale contre le racisme et pour l'identité française (Agrif), présidée par Bernard Antony, député européen du Front national. [7](p6)p5) PI) Les uns demandent le respect de leurs convictions. [8](p6)p5) PI) L'autre, comme son nom l'indique, se réclame de « l'identité française ». [9](o7-8) PI) Il est regrettable que l'argumentation du ministère public fasse droit à cette seconde revendication, mais l'invocation des convictions n'est pas davantage recevable.
- III. [10](PII) La référence au « racisme » exprime très clairement l'intention des responsables de l'Agrif : assimiler à une discrimination les atteintes à ce qu'ils décrètent partie intégrante d'une « identité française ». [11](p10) PII) Autrement dit, les Français, tels que les définit un certain courant politique, seraient en butte, dans leur pays, à un racisme consistant dans la mise en cause de ce qui constitue leur patrimoine culturel ou historique tel que le conçoit ce même courant politique. [12](p10) PII) Ils seraient minoritaires et maltraités chez eux : le propos est transparent, autant que la tentative de pervertir subrepticement la définition du racisme.
- IV. [13](OIII) PII) Autre chose, dira-t-on, est le respect dû aux convictions intimes de telle ou telle partie de la population. [14](c13) OIII) PII) Au reste, l'affiche de *Larry Flynt* n'a-t-elle pas été interdite aux États-Unis ? [15](o13-14) OIII) PII) Précisément, les États-Unis ne sont nullement une République laïque, ce que démontre leur devise : « Nous croyons en Dieu. »
- V. [16](O15) PII) PI) En France, en revanche, la laïcité impose le respect de toutes les convictions et le droit de toutes les discuter, critiquer, railler ou même tourner en dérision. [17](c16) O15) PII) PI) La République doit aux individus le respect de leur personne et proscrit toute discrimination à leur endroit au motif de leur sexe, de leur origine ou de leur appartenance à telle ou telle catégorie sociale, régionale, culturelle, etc. [18](o17) PII) PI) Mais elle ne saurait interdire « la libre communication des pensées et des opinions », dont la Déclaration de 1789 fait « un des droits les plus précieux de l'Homme ». (Le Monde, 1997-02-20)

## *Le Devoir*

Pour une révision de l'assurance-médicaments

[Que M. Rochon crée un comité pour faire un examen impartial du régime.]

- I. [1]Des patients abandonneraient leur médication faute de moyens financiers, on observe des problèmes de prix, d'autres ayant trait à la confidentialité. [2](+)Les fonctionnaires fédéraux ne sont pas couverts. [3](c1-c2)Un examen et s'il y a lieu une révision du régime d'assurance-médicaments s'imposent. [4](r3)Et M. Rochon ne peut pas s'en charger seul.
  
- II. [5](PI)La création d'un régime universel d'assurance-médicaments demeure une excellente idée. [6](p5)PI)Ce régime complète l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation. [7](p5)PI)Il permet de donner une protection à un million de personnes qui n'étaient pas couvertes, une affaire primordiale à l'heure du virage ambulatoire. [8](o5-7)PI)Malheureusement, afin de répondre aux besoins financiers du Conseil du trésor pour l'année en cours, le régime a été concocté en vitesse et mis en œuvre à la hâte. [9](t,c8)o5-7)PI)Après les ratés du système de communications entre la RAMQ et les pharmacies, en début d'année, voici que chaque jour révèle un effet imprévu du système. [10](r8-9)PI)Évidemment, le ministère de la Santé et la Régie de l'assurance-maladie ne pouvaient pas tout prévoir. [11](o10)PI)Mais les nuages s'accumulent, mettant en péril l'appui de la population au nouveau régime.
  
- III. [12](PII,TII)PI)Depuis l'entrée en vigueur de la loi, le Protecteur du citoyen a reçu pas moins de 300 plaintes. [13](PII)PI)Des relevés faits par des journalistes auprès de pharmaciens de quartiers défavorisés indiquent que des gens abandonnent, faute de moyens pour les payer, leurs médicaments. [14](p13)PII)PI)Le Journal de Québec rapportait récemment le cas d'un homme qui serait mort privé d'insuline. [15](c14)p13)PII)PI)Des travailleurs sociaux attribuaient son décès au nouveau régime, une information qui n'a jamais pu être prouvée, bien entendu. [16](+PII,PI)Les fonctionnaires fédéraux ont pour leur part appris avec stupeur qu'ils ne pouvaient pas être couverts par le régime québécois et qu'ils devraient payer très cher des médicaments autrefois gratuits. [17](+PII)PI)D'autres ont découvert que leurs médicaments coûtaient plus cher qu'avant (une hausse qui s'applique à 10 % des cas). [18](+PII)PI)Et les personnes atteintes du virus du sida, qui sont assurées par le régime de leur employeur, se voient contraintes de révéler à leur patron leur état de santé pour obtenir remboursement
  
- IV. [19](CII-III)PI)Si, comme le prétend la Régie de l'assurance-maladie et le ministre Rochon, le régime fonctionne très bien et procure de nets avantages à la majorité des gens, les informations qui sont diffusées par les médias donnent à penser tout à fait le contraire. [20](c19)CII-III)PI)C'est pourquoi il faut procéder dans les plus brefs délais à un examen impartial des impacts réels de la réforme. [21](c20)PI)Le public ne peut pas se fier à des articles de journaux pour porter un jugement, qui ne pourrait être, par définition, que partiel. [22](o21)c20)PI)À l'opposé, le public ne prendra pas la parole du bon docteur Rochon pour argent comptant. [23](c21-22)c19)PI)Il faut que des gens crédibles et indépendants tirent au clair cette situation et fassent des recommandations.
  
- V. [24](PIV)PI)Le ministre aurait tout intérêt à former un groupe de travail indépendant du ministère et de la RAMQ (bien que ces deux organismes pourraient y être représentés) pour faire le point, identifier les zones de problèmes et recommander des correctifs si cela est nécessaire. [25](p24)PIV)PI)Le groupe devrait comporter un nombre restreint de membres pour pouvoir se mettre à l'œuvre sans tarder et fonctionner rondement. [26](p25)p24)PIV)PI)Ses membres devraient provenir de divers horizons.
  
- VI. [27](≈V)PV)PI)L'idée serait de faire un peu ce que le ministre Rochon a fait avec les urgences à Montréal. [28](p27)≈V)PV)PI)Mandater quelqu'un pour faire un portrait de la situation, dans de brefs délais, et pour lui recommander une conduite à suivre. [29](PV)PIV)PI)Le groupe de travail pourrait tirer profit des travaux entamés par la Conférence des régies régionales de la santé, qui a formé un comité pour documenter l'impact du régime sur les patients, la proportion de ceux qui abandonnent leur traitement et les raisons pour lesquelles ils renoncent au médicament. [30](+PV)PIV)PI)Le secours de la Commission d'accès à l'information serait requis pour traiter la question de la

confidentialité. [31](+PV)PIV)PI)Les informations recueillies par le Protecteur du citoyen seront grandement utiles de même que son expertise.

- VII. [32](CIV-VI)Le premier avantage d'une démarche comme celle-ci serait de permettre au public de faire la part des choses entre les cas particuliers évoqués par les médias et la tendance générale. [33](c32)CIV-VI)Si le régime fonctionne bien pour la majorité des gens, il serait important qu'une instance indépendante ait la possibilité de l'évaluer et de le dire. [34](c33)c32)CIV-VI)Ainsi, l'appui au nouveau régime serait préservé. [35](o33)c32)CV-VI)Par contre, le comité aurait la capacité de circonscrire les zones de problèmes et d'aider le ministre, en toute transparence, à identifier les correctifs nécessaires.
- VIII. [36](TVII)CIV-VI)Dans la situation actuelle, c'est la parole de l'un contre la parole de l'autre. [37](p36)CIV-VI)Prenez cet exemple. [38](p,t36)CIV-VI)En décembre, c'est l'Ordre des pharmaciens qui publie un sondage selon lequel 80 % des pharmaciens ont vu de leurs clients rogner sur leur consommation de médicaments. [39](o38)p36)CIV-VI)La RAMQ a répliqué avec ses chiffres: hausse de 3 % de la consommation des personnes âgées d'août à novembre. [40](c36-39)CIV-VI)Qui dit vrai? [41](c38-39)CIV-VI)Quelle valeur donner à ces chiffres? [42](p36)CIV-VI)Ce n'est pas le ministre Rochon qui peut trancher.
- IX. [43](PIV)PI)L'examen des impacts devrait couvrir tous les aspects du régime et permettre, entre autres, d'évaluer les iniquités qui ont pu se révéler à la pratique. [44](p43)PIV)PI)Voir si, par exemple, alors qu'on dit que les médicaments sont gratuits pour tous les enfants du Québec, ce ne sont pas principalement leurs parents, les couples en général, même ceux qui n'ont pas d'enfants, qui supportent seuls le coût de cette gratuité par les primes familiales exigées d'eux par les régimes de compagnies, les célibataires s'en tirant à meilleur compte. [45](+p43)PIV)PI)Les questions ne manquent pas.
- X. [46](CIV-IX)Une fois cet examen complété, le ministre aurait en main à la fois un portrait impartial de la situation et une voie à suivre. [47](c46)CIV-IX)Ce serait plus facile pour lui de gérer la situation au lieu de réagir, comme il le fait maintenant, au jour le jour et au gré des découvertes inattendues. [48](c46-47)CIV-IX)Pour le bien du nouveau régime et celui de la population. (Le Devoir, 1997-02-01)

## La révolution inachevée

[À l'Est, le libéralisme politique n'a pas encore complètement gagné la partie]

- I. [1]Que reste-t-il des grands idéaux qui, il y a vingt ans, animaient les opposants au communisme soviétique? [2](t,c1)Alors que l'ensemble de l'ex-Europe communiste semble de plus en plus se séparer en deux blocs distincts - les « libéraux accomplis », plus à l'ouest, et les « autoritaires demeurés », plus à l'est, pour utiliser une typologie simpliste -, il vaut la peine de revenir sur l'état de l'Europe de l'Est, 29 ans après le Printemps de Prague, 16 ans après Solidarité et sept ans après la chute du communisme.
- II. [3](TI,PI)Il y a exactement vingt ans, dans un sous-sol de Prague, quelques intellectuels courageux - dont un certain Vaclav Havel, écrivain et dissident de son état, dont on allait entendre parler par la suite - jetaient sur papier une déclaration de principes qui allait faire époque: la Charte 77.
- III. [4]((PII)PI,TI)L'objectif de Havel et de ses compagnons? [5](((p4)PII)TI,PI)Faire - à petits pas - la révolution libérale, au sens politique du terme. [6]((PII)PI,TI)Ses exigences concrètes? [7](((p6)PII)PI,TI)L'indépendance nationale, la liberté d'association, d'expression, de diffusion des idées. [8](((r4-7)PII)PI,TI)Mais le tout assorti d'un gradualisme pragmatique qui refusait l'affrontement direct avec le pouvoir soviétique. [9](((≈4-8)PII)PI,TI)Un peu comme en Pologne - où, au même moment, se rapprochaient les intellectuels et les ouvriers qui allaient accoucher de Solidarnosc -, les opposants politiques abandonnaient le rêve d'une réforme interne du socialisme (modèle « Printemps de Prague 1968 ») pour embrasser celui, plus prometteur, d'une auto-organisation de la société en marge du système, avec des revendications axées autour des stricts droits fondamentaux.
- IV. [10]((O,TII-III)PI)Toutes ces belles revendications, largement satisfaites aujourd'hui, sonnent rétrospectivement creux, alors que les citoyens de ces pays se débattent aujourd'hui avec des problèmes bien autres que la police aux trousses, la mise sur pied de syndicats ou la recherche de presses clandestines.
- V. [11](((+IV)O,TII-III)PI)Il est loin, très loin le temps où les dissidents tchèques et polonais, dans une ambiance de solidarité sociale authentique, réinventaient le monde en faisant de la démocratie et des libertés civiques leur unique programme.
- VI. [12]((OV,TV)PI)Mais la liberté d'expression et la liberté économique qui règnent maintenant à Varsovie, Prague, Budapest et ailleurs n'est pas forcément un gage de justice ou de satisfaction sociale. [13](((c12)OV,TV)PI)Les inégalités économiques - même compensées par un réel enrichissement global et l'émergence d'une authentique classe moyenne - donnent aux anciens sujets de l'empire soviétique d'amples motifs d'insatisfaction et de déception. [14](((+c12)OV,TV)PI)Quant à la solidarité sociale, elle a souvent cédé le pas à la recherche effrénée de la richesse individuelle.
- VII. [15](((OVI)TV)PI)Cela étant dit, on peut observer que les pays qui, les premiers, se sont levés contre le joug soviétique - la Hongrie révoltée de 1956; la Tchécoslovaquie de 1968, puis celle de 1977 avec la fameuse Charte; la Pologne de Solidarité en 1980-81 - sont précisément ceux qui, aujourd'hui, ont le mieux traversé la période de transition postcommuniste qui s'achève et qui, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, entrent de plain-pied dans la modernité individualiste, avec ses espoirs, ses incertitudes et ses déceptions.
- VIII. [16]((C,TVII)PI)Ce qui nous amène à la nouvelle division est-européenne marquante de cette fin de siècle: une division qui, sur une carte géographique, dessine un clivage sud-est versus nord-ouest.
- IX. [17]((PVI)PI)D'un côté, on trouve des pays - République tchèque, Pologne, Hongrie, trio « classique » auquel on peut ajouter la Slovénie - qui ont globalement réussi leur transition postcommuniste. [18](((p17)PVI)PI)Des pays où la démocratie parlementaire et l'économie de marché ont solidement pris pied, tout en développant une classe moyenne de plus en plus appréciable et en limitant les effets pervers du laisser-faire économique et de l'égoïsme social.

- X. [19](((PIX)PVIII)PI)En Pologne, la « thérapie de choc » néolibérale a fait mal, elle a créé du chômage et attaqué durement certaines classes de la société - notamment les retraités. [20](((o19)PIX)PVIII)PI)Mais elle a indéniablement mis sur pied les conditions du succès actuel: un chômage qui a recommencé à fléchir après des pointes de 16-18 % il y a trois ans, des entreprises privées qui poussent comme les champignons après la pluie, une pauvreté et une criminalité dont les signes extérieurs ont commencé à reculer, après leur vertigineuse apparition du début des années 90.
- XI. [21](((CX)PIX)PVIII)PI)L'arrogance vulgaire des nouveaux riches - dont certains, mais pas tous, sont issus de l'ex-nomenklatura communiste - n'apparaît dans ce cas que comme un prix modéré à payer pour la liberté. [22](((=X)PVIII)PI)La situation est similaire en République tchèque et en Hongrie, avec peut-être un léger retard pour ce dernier pays.
- XII. [23](((OIX)PVIII)PI)De l'autre côté de cette « nouvelle clôture » est-ouest on trouve des pays qui crouissent peu ou prou dans la pauvreté, aggravée par une dérive mafieuse de l'économie, la guerre civile larvée, les problèmes de minorités et la tension avec les voisins.
- XIII. [24](((P,TXII)OIX)PVIII)PI)Les troubles que traversent aujourd'hui trois pays des Balkans - la Bulgarie, l'Albanie et la Serbie (même si la Serbie et l'Albanie n'ont jamais fait partie, à proprement parler, du bloc soviétique) - illustrent de façon parfaite l'« antimodèle » dont la face positive correspond au triangle Varsovie-Prague-Budapest.
- XIV. [25](((P,TXIII)PXII)OIX)PVIII)PI)Ces trois pays connaissent, depuis plusieurs semaines, des manifestations populaires de mécontentement contre le maintien au pouvoir de ceux que l'on perçoit comme « l'ancienne clique communiste », une clique recyclée dans un discours protectionniste (la « préservation des acquis ») et un affairisme mafieux.
- XV. [26](((+IX-XIV)PVIII)PI)Entre ces deux groupes, on retrouve des États comme la Slovaquie, la Croatie et la Roumanie, qui semblent hésiter entre l'Est et l'Ouest, entre la réforme résolue et le maintien d'un certain dirigisme, entre la démocratie au risque de l'alternance et une utilisation opportuniste des mécanismes électoraux.
- XVI. [27](((OVIII)CVII)PI)Mais dans cette nouvelle division « est-ouest » à l'intérieur de l'ancien groupe socialiste, on ne peut pas mettre uniquement dans la balance la volonté locale de réforme et le jeu des élites nationales. [28](((+27)OVIII)CVII)PI)Il y a aussi la façon dont l'Occident perçoit et traite ces pays, qui cognent aux portes de l'Europe mais que l'on tend malgré eux à rejeter.
- XVII. [29](((P,TXVI)CVII)PI)Tout le débat actuel sur l'élargissement des institutions euro-atlantiques - l'OTAN et l'Union européenne - montre bien que certains pays, indépendamment de leur volonté, sont victimes de leur géographie et des perceptions parfois stéréotypées sur leur compte. [30](((p,t29)PXVI)CVII)PI)Par exemple, la Roumanie a finalement consacré, fin 1996, clairement et courageusement, l'alternance démocratique au pouvoir. [31](((o30)p29)PXVI)CVII)PI)Mais elle risque de ne pas pouvoir prendre le train de l'Europe - au contraire de la Pologne et de la Hongrie -, non pas parce qu'elle n'aurait fait aucun effort, mais parce qu'elle est étiquetée, et pour longtemps, « pays oriental, byzantin, peu démocratique et peu libéral ».
- XVIII. [32](((CII-VII)PI,TI)Victorieuse dans une partie de l'Europe de l'Est, la révolution libérale amène aujourd'hui des populations entières au seuil du malaise postmoderne: Varsovie, Prague et Budapest se mettent à penser et à réagir de plus en plus comme Paris, Berlin ou Montréal. [33](((o,t32)CI-XVII)PI)Mais cette révolution reste encore à faire - ou à compléter - dans de larges contrées, à l'intérieur même du Vieux Continent. (Le Devoir, 1997-02-03)

## Un défi pyramidal

[Le plan Marois est ambitieux à la base et mièvre au sommet]

- I. [1]Sauf par hyperbole, on ne saurait qualifier de « réforme de l'éducation » le plan d'action déposé mardi par la ministre Pauline Marois. [2](o1)Il s'agit plutôt de retouches, certaines importantes et d'autres légères, à un système devenu dans l'ensemble irréformable à cause de sa complexité et surtout de la résistance des intérêts établis. [3](p2)Plus on s'élève dans les ordres d'enseignement, plus ces intérêts se durcissent, comme l'ont démontré les récents États généraux. [4](c3)Le plan reflète entièrement ce défi pyramidal.
  
- II. [5](PI)Là où la table était rase, la ministre pourra bouger de la façon la plus convaincante. [6](p5)PILe rattrapage majeur que le Québec doit effectuer dans les services éducatifs à la petite enfance, clé désormais reconnue de la réussite scolaire ultérieure, se présente selon un échéancier clair et rapide dont on ne doute pas que le milieu de l'enseignement préscolaire, si longtemps négligé au Québec, soit capable de le respecter. [7](c6)PIIl mérite un appui entier.
  
- III. [8](+II)PILa ministre montre aussi une détermination, presque une « poigne » remarquable, dans la réorganisation de l'enseignement primaire et secondaire. [9](p8)+II)PISon énoncé touchant la réforme des curriculums invite à un retour aux « matières essentielles ». [10](c9)p8)+II)PIIl incite le comité de révision qui doit faire rapport dès juin à laisser peu de place aux parasites de toutes sortes qui ont réussi à gruger le temps d'enseignement et qui avaient surtout réussi à empêcher les États généraux de suggérer leur expulsion. [11](o10)+II)PILa ministre tranche nettement, et elle devrait prévaloir, ce qui est une excellente nouvelle.
  
- IV. [12](~III)+II)PIDe même les États généraux avaient-ils patiné autour de la question des commissions scolaires, sans arriver à conclure. [13](o12)~III)+II)PILa ministre annonce qu'elle en réduira le nombre de 156 à 70 et que nous assisterons à un important transfert de ressources et de responsabilités vers l'école, qui deviendra beaucoup plus autonome. [14](r13)+II)PIIl eût été encore plus audacieux et peut-être plus économique d'abolir les commissions scolaires, dont le rôle sera réduit à peu. [15](o14)+II)PIMais dans la mesure où leur territoire correspondra à peu près à celui des municipalités régionales de comté (MRC), et qu'il y a là l'embryon de futurs gouvernements régionaux qui pourraient coordonner un nombre important de services sur leur territoire, il faut sans doute voir dans cette rétention une mesure de transition. [16](r12-15)+II)PIReste à comprendre, et le plan est beaucoup trop flou à cet égard, comment s'organisera « l'autonomie » des écoles. [17](p16)r12-15)+II)PIEn les dotant de conseils décisionnels représentant la « communauté » locale, s'apprête-t-on à accentuer les clivages entre écoles riches et écoles pauvres qui ont permis aux classes moyennes et supérieures de se constituer des avantages à même le système public (écoles de douance, écoles internationales, etc.)? [18](r17)r12-15)~III)+II)PILe courage de la ministre ne va pas jusqu'à soulever cette question que les États généraux avaient posés avec pertinence et qui sera incontournable au moment d'examiner l'avant-projet de loi, dans quelques semaines.
  
- V. [19](+II-IV)PIOn saluera aussi la réorganisation de l'enseignement professionnel, notamment au secondaire. [20](p,t19)+II-IV)PIPlus de dix ans après la réforme Ryan qui avait rejeté dans le néant des adolescents incapables de s'inscrire en cheminement professionnel dit « long », on institue enfin des formations qualifiantes pour les laissés pour compte. [21](+20)p19)+II-IV)PIEt on ouvre aux diplômés du secondaire professionnel la porte des études supérieures, déblocage majeur qui a trop longtemps attendu. [22](c20-21)p19)+II-IV)PIAvec les services à la petite enfance, ces mesures devraient donner les résultats les plus probants dans la lutte au décrochage.
  
- VI. [23](OII-V)PIC'était trop beau, la volonté de changement s'essouffle toutefois aux portes de l'enseignement post-secondaire, et nettement. [24](p23)OII-V)PIOn sait avec quelle vigueur la quasi-totalité des habitants des cégeps sont venus défendre, aux États généraux, leur droit à l'inertie. [25](c24)p23)OII-V)PIIl a été reconnu. [26](p23)OII-V)PIAlors que la filière d'enseignement général des cégeps est l'une des moins performantes du système, qu'on y décroche en masse et que les étudiants ne savent toujours pas ce qu'ils y font, le plan n'en dit pas un mot. [27](c26)p23)OII-V)PICe n'est pas un hasard si c'est la

filère de formation professionnelle, joyau de notre enseignement collégial, qui bougera peut-être: il est question, prudemment, délicatement, de mettre enfin en cause le « tronc commun » de formation générale qu'on impose aux étudiants inscrits en formation technique et qui leur convient si peu. [28](((c27)p23)OII-V)PI)Attendons-nous à une levée de boucliers, il y a là des intérêts disciplinaires importants pour les professeurs, qui ont créé un tabou. [29](((o28)p23)OII-V)PI)Mais enfin, on y songe et on ose le dire en haut lieu, c'est un pas.

- VII. [30](((PVI)OII-V)PI)Quant aux universités, qui ont méprisé les États généraux, la ministre semble leur céder pour l'instant. [31](((p,t30)PVI)OII-V)PI)On sait que la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), agacée par la remise en cause du caractère anarchique du développement universitaire, a décidé à la onzième heure l'automne dernier, de promettre à la ministre que les établissements de haut savoir sauraient s'occuper eux-mêmes de leur « rationalisation ». [32](((c31)p,t30)PVI)OII-V)PI)Respectueuse de l'autonomie universitaire quoique agacée, Mme Marois acceptait alors leur offre de création d'un « comité multipartite » indépendant et en vase clos, mais réclamait qu'il aboutisse à des conclusions « dans des délais raisonnables mais courts ». [33](((o,t31-32)OII-V)PVI)PI)On vient d'apprendre que la CREPUQ entend prendre trois ans à mener ses travaux qui seront « des analyses par mini-secteurs de formation », et dont les recommandations n'auront rien d'obligatoire.
- VIII. [34](((≈33)PVI)OII-V)PI)La formule rappelle étrangement les immenses travaux sectoriels qu'avait menés le défunt Conseil des universités; ils sont tous restés sur des tablettes près avoir donné lieu à des batailles homériques. [35](((r34)≈33)PVI)OII-V)PI)Au moins le comité de la CREPUQ s'est-il engagé à rendre ses travaux publics deux fois l'an, ce qui donnera à Mme Marois l'occasion de se raviser si l'histoire tend à se répéter.
- IX. [36](CVI-VIII)Si la ministre avait pu vraiment « réformer » le système, c'est-à-dire en revoir tout l'édifice et en refaire le design d'une façon harmonieuse et complète, la question des coûts - prétexte idéal des résistants - se poserait avec beaucoup moins d'acuité. [37]((c36)CVI-VIII)La part de son Produit intérieur brut (PIB) que le Québec consacre à l'éducation est l'une des plus élevées parmi les pays industrialisés et devrait suffire à combler ses besoins, même après les prochaines compressions. [38]((o37)CVI-VIII)Pour y arriver, il faudrait toutefois revoir la répartition, décider des plus justes affectations, ajouter ici et faire maigrir là. [39]((o37-38)CVI-VIII)Avec un plan qui laisse intacts et intouchables- de grands pans du système, la tâche est impossible. [40](((+39)o37-38)CVI-VIII)Et c'est sans compter d'autres incohérences patentes. [41](((p40)+39)CVI-VIII)Pour reconnaître enfin les difficultés particulières de l'école montréalaise, et notamment la crise de ses écoles défavorisées, la ministre n'annonce que dix millions de crédits supplémentaires alors qu'elle maintient l'idée folle d'engloutir plus de 45 millions par année dans des ordinateurs qui seront désuets avant même d'être entrés en salle de classe.
- X. [42](CIX)L'équilibre financier de l'ensemble et des parties, et non les coûts, pourrait être le talon d'Achille de l'entreprise de Mme Marois. [43]((c42)CIX)Tout en prenant quand même le départ, puisqu'il le faut, peut-être devrait-elle se donner, parmi ses multiples échéances, celle de procéder à une évaluation globale de ses chantiers dans un an, afin de remettre, s'il le faut, l'ouvrage entier sur le métier. (Le Devoir, 1997-02-06)

## Réveil français

[Contaminée par Le Pen, la France est engagée dans un débat faussé]

- I. [1]Les intellectuels pétitionnent en masse. [2](+1)Les antiracistes descendent dans les rues pour crier leur dégoût face à la nouvelle loi anti-immigration du gouvernement Juppé qui alimente le débat à l'Assemblée nationale à compter d'aujourd'hui. [3](c1-2)La France friande d'universel renoue-t-elle avec ses plus nobles traditions? [4]((o3)c1-2)Ou sombre-t-elle au contraire dans la vanité pétitionnaire?
- II. [5](TI,PI)On disait les artistes et les intellectuels français silencieux, absents du débat social. [6]((o,t5)PI)Les voilà en première ligne, et en masse, sur une question chaude entre toutes: l'immigration. [7](p6)PI)L'immigration, lieu de toutes les dérives verbales, de toutes les simplifications, de l'angélisme comme de la xénophobie et du populisme fascisant.
- III. [8](P7)Dire, par exemple, que les banlieues françaises sont « un grand lieu de métissage » qu'il convient d'encourager parce que le métissage c'est formidable, voilà un exemple d'angélisme dont on retrouve ces temps-ci des exemples dans la presse de gauche, qui semble aujourd'hui découvrir les vertus discutables du multiculturalisme à la nord-américaine.
- IV. [9]((OIII)P7)Mais la réaction du repli frileux, haineux et intégriste, la recherche délirante de la « pureté de la nation », représente l'envers - beaucoup plus dangereux - de cet angélisme. [10](c9)T8)P7)Un point de vue qui, aujourd'hui, tente une fraction de plus en plus significative de Français, même si elle reste minoritaire.
- V. [11](PI)Dans cette actualité un peu folle de débat sur l'immigration en France, il y un « effet médiatique » sans rapport avec l'importance objective du problème, telle que mesurée par les chiffres.
- VI. [12](PV)On estime ainsi que les « irréguliers » entrent en France à raison de 50 000 à 100 000 par an, un chiffre qui n'aurait pas augmenté au cours des dernières années. [13](+12)PV)Quant à l'immigration légale permanente, elle se chiffre à 68 200 en 1995, contre 83 000 pour 1994.
- VII. [14](≈VI)PV)À l'aune des flux que nous connaissons ici - dans les 25 000 entrées par année au Québec, pour un ensemble presque dix fois moins peuplé que la France -, ces chiffres sont très petits. [15](p14)≈VI)PV)Ils suggèrent fortement que l'immigration n'est pas un problème aussi grave ni aussi central que la virulence du débat français pourrait aujourd'hui le laisser croire. [16](+15)≈VI)PV)Plus encore: les flux en France auraient plutôt eu tendance à baisser au cours des dernières années.
- VIII. [17](CVII)Alors pourquoi ce succès d'un Jean-Marie Le Pen? [18](+CVII)Pourquoi ce débat qui agile toute une société?
- IX. [19](C,TVIII)Quiconque a vu se développer certains quartier de Paris ou des grandes villes de France au cours du dernier quart de siècle a pu constater que la présence accrue des immigrés « visibles » n'est pas uniquement une invention de paranoïaques d'extrême droite.
- X. [20](+IX)C,TVIII)En outre, il est indéniable que la formidable « machine à assimiler » que fut la France connaît aujourd'hui de sérieuses difficultés. [21]((c20)+IX)CVIII)Peut-être y a-t-il là un effet cumulatif de l'immigration des dernières décennies. [22](((c20)+IX)CVIII)Peut-être l'origine même de cette nouvelle immigration est-elle en cause. [23](((c20)+IX)CVIII)Peut-être cela doit-il être relié à la mondialisation à l'Europe communautaire ou à la crise d'identité générale des nations. [24](((o+c20)+IX)CVIII)Mais la politique est aussi faite d'une part importante de subjectivité et de perceptions.
- XI. [25](≈X, CVIII)Le plus inquiétant, c'est que la contamination des esprits face à l'immigration est devenue un phénomène général. [26]((p25)CVII)Dans ce débat, la droite se laisse intimider par l'extrême droite, qui impose en quelque sorte son ordre du jour. [27]((p25)CVII)À leur tour, les idées de la droite « modérée » déteignent sur la « gauche ».

- [28]((p,t27)p25)CVII) Cette gauche qui, ne l'oublions pas, instaura dans les années 80 les reconduites forcées à la frontière, avec les fameux « charters » du premier ministre Édith Cresson.
- XII. [29](((PXI)CVIII) La gauche dit: « Il faut réduire l'immigration »; « il nous faut plus de temps pour intégrer ceux que nous avons »; « il faut lutter contre l'immigration clandestine ». [30](((PXI)CVIII) La droite dit: « Il faut serrer la vis aux immigrés et frapper un grand coup. » [31](((PXI)CVIII) L'extrême droite dit: « Dehors tous les sales basanés, qui sont de toutes façons inférieurs, et en attendant étouffons progressivement leurs droits. » [32]((c29-32)CVIII) Tout cela, malheureusement semble former un continuum.
- XIII. [33](RXII) Entendons-nous: le contrôle et la limitation de l'immigration à des niveaux établis en toute liberté par un État souverain ne sont nullement matière à scandale. [34]((p33)RXII) Un pays a parfaitement le droit de dire: « Nous, c'est tant d'immigrants pour cette année. » [35]((+34)p33)RXI-XII) Même un pays qui dirait « immigration zéro » ne devrait pas être ipso facto étiqueté « fasciste ».
- XIV. [36](OXIII) Mais l'« immigration zéro », pour des pays occidentaux développés, ce n'est pas seulement une chose peu souhaitable du point de vue de l'ouverture et des apports enrichissants de l'étranger. [37]((+36)OXIII) Ce n'est pas seulement un anachronisme - à une époque qui martèle sur tous les tons le discours libre-échangiste lorsqu'il s'agit de produits et de services, mais qui entendrait le récuser dès lorsqu'il s'agit il de personnes.
- XV. [38](OXIV) Non, l'« immigration zéro » - qui suppose un contrôle féroce des frontières pour en assurer l'étanchéité - c'est d'abord et avant tout une utopie. [39]((c38)OXIV) Une utopie dangereuse qui, pour être réalisée, nécessiterait un autoritarisme voisin du totalitarisme et de l'État policier.
- XVI. [40](C,TVIII) De dérive en dérive, et aiguillonnés par une obsession que le Front national a entretenue, l'appareil législatif français en est venu depuis 15 ans à accumuler les lois et les amendements restrictifs à un rythme vertigineux. [41]((c,t40)CVIII) Avec, pour résultat, un net durcissement qui ne vise pas seulement les « illégaux » entrés clandestinement, mais qui a pour effet de stigmatiser l'ensemble des immigrés.
- XVII. [42](PXVI)CVIII) L'établissement de fichiers sur les allées et venues des étrangers, comme le projet de loi - même amputé de son article premier sur la dénonciation obligatoire par les « hébergeants » - est l'aboutissement de ce processus: une abomination qui justifie à elle seule qu'on fasse quelque chose.
- XVIII. [43](((OXVII)TXVI)PI) Mais la mobilisation lyrique, telle qu'on la voit aujourd'hui se déverser dans les rues et les colonnes des grands journaux, est d'une efficacité douteuse. [44](((c43)OXVII)PI) Les pétitions des grandes vedettes défendant de nobles principes risquent de laisser froid le « petit » des banlieues qui, frappé de plein fouet par le chômage et la paupérisation, se demande « Et moi, là-dedans? »
- XIX. [45](CXVIII)PI) La fracture entre l'élite culturelle et le peuple peut se mesurer dans le fait que, malgré pétitions et manifestations, quelque 70 % appuient le projet de loi incriminé - amputé, il est vrai, de son odieux article premier.
- XX. [46](CI-XIX) Le débat sur l'immigration en France a pris une tangente fort vilaine, inspirée par de fausses perceptions et un détournement bien orchestré. [47](c46)CI-XIX) La recherche d'un bouc émissaire simple et facilement identifiable pour expliquer des problèmes sociaux complexes et graves, voilà une tentation universelle. [48](p47)CI-XIX) Une tentation à laquelle il faut résister. [49]((o48)c46)CI-XIX) Mais une certaine France, encline plus que d'autres au désespoir de la modernité, semble céder à cette dangereuse tentation. (Le Devoir, 1997-02-25)

La loi, c'est la loi...

[Le juge Viau exagère la portée de l'exigence de consulter imposée à ADM par Ottawa]

- I. [1]Le jugement de la Cour supérieure qui interdit le transfert de certains vols internationaux de Mirabel à Dorval porte un dur coup aux efforts de rationalisation entrepris pour faire en sorte que Montréal profite des changements en cours dans l'industrie du transport aérien. [2](c1)Il doit être porté en appel.
  
- II. [3](PI)De prime abord, différencions les enjeux économiques des enjeux juridiques. [4]((p3)TI,PI)Après des années d'hésitation et le départ de quelques grandes compagnies de transport aérien, la majorité des intervenants politiques et économiques faisaient pression pour qu'on règle le problème des aéroports une fois pour toutes. [5](((c4)p3)TI,PI)Ainsi, quand la société à but non lucratif locataire et gestionnaire des deux Aéroports de Montréal (ADM) annonça qu'elle entendait privilégier Dorval pour les vols internationaux, seuls les représentants de la région de Mirabel et ceux des villes situées à proximité des pistes de Dorval s'opposèrent au projet. [6](((o5)p3)TI,PI)Pourtant, personne n'était absolument certain que la démarche d'ADM allait être profitable. [7](((c6)o5)p3)TI,PI)ADM n'a jamais caché le fait que sa décision en était une d'affaires, et si elle a souvent tenté de justifier son choix par des données objectives, tous les observateurs connaissaient les limites de ces mêmes données. [8](((+7)c6)p3)TI,PI)Ils savaient aussi que la décision comportait des risques dans un contexte de bouleversements accélérés par l'entrée en vigueur de l'accord à ciel ouvert (open skies).
  
- III. [9]((CII,TII)PI)L'arrêt de l'opération ordonné mercredi par le juge Pierre Viau vient donc mettre un terme, temporairement du moins, à cette entreprise de restructuration. [10]((+CII)PI)À cause des raisons mêmes qui avaient poussé ADM à agir de façon précipitée, l'an dernier, certains voient dans la décision de la cour un coup fatal pour l'industrie du transport aérien à Montréal. [11](((o10)+CII)PI)Cela n'a pas été prouvé. [12](((o10)+CII)PI)Disons plutôt que Montréal vient de se faire manger un autre pion dans la partie d'échecs qu'elle était déjà en train de perdre aux mains de Toronto.
  
- IV. [13]((PII)PI)Au plan juridique, la décision de la cour pose plusieurs questions qui s'éloignent de la logique d'affaires. [14](((p13)PII)PI)En se rendant aux arguments des « demandeurs », deux représentants de la région des Laurentides membres de la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM), le juge Viau accorde une très grande importance au processus de consultation. [15](((r14)PII)PI)Il est vrai que le bail liant le gouvernement fédéral, propriétaire des aéroports, à ADM, fait obligation à cette dernière de consulter « les groupes concernés qu'il juge approprié » avant l'adoption de son Plan directeur une fois tous les dix ans; c'est vrai que la SOPRAM faisait partie de ces groupes et que, contrairement aux années antérieures, la consultation fut expéditive et se tint même après qu'ADM eut pris sa décision (ce qui ne veut pas dire que rien n'aurait pu l'amener à changer d'avis); c'est encore vrai qu'ADM n'a pas transmis tous les documents dont elle disposait à la SOPRAM certains étant jugés confidentiels; et c'est toujours vrai qu'en apportant certains changements à la vocation respective des deux aéroports, ADM modifiait sans autre consultation son propre Plan directeur dont copie venait à peine d'être envoyée au gouvernement fédéral, tel que son bail l'y obligeait [16](((c15)PII)PI)En conséquence, la Cour a jugé qu'ADM ne s'était pas comportée comme elle s'était engagée à le faire, et elle annule la décision.
  
- V. [17](CIV)À la première lecture, le jugement Viau paraît donc d'une grande logique. [18]((OIV)PI)Pourtant, quelque chose cloche. [19](r18)OIV)PI)D'accord, la décision d'ADM fut prise très rapidement, ce qui a conduit à des consultations plus expéditives que par le passé. [20](((o19)c18)OIV)PI)Mais le juge exagère en soutenant que ces consultations n'en étaient pas vraiment et que les gens consultés ne disposaient pas de l'information suffisante pour prendre une décision éclairée. [21](((c,t20)c18)OIV)PI)Il y a des années que le dossier évolue, que des pressions de toutes parts sont exercées pour qu'on trouve une solution. [22](((c20)c18)OIV)PI)Les données du problème, elles étaient connues de tous les intéressés, y compris et surtout des deux demandeurs dont l'un est maire de Mirabel. [23](((c20)c18)OIV)PI)Le conseil d'administration de la SOPRAM a reçu l'information d'ADM et accepté la proposition; l'assemblée générale du même organisme a aussi voté très majoritairement en faveur de la proposition d'ADM, à trois exceptions près

dans ce groupe de 19 personnes. [24](((c23)c20)c18)PI)S'il faut en croire le juge, ces gens auraient donc voté sans savoir? [25](((c20)c18)OIV)PI)Attention: on ne parle pas de simples quidams, naïfs ou inconscients du sens de leur vote. [26](((c20)c18)OIV)PI)Il s'agit de 19 représentants des Villes (Montréal, Laval, villes de la rive sud, etc.) et d'organisations de gens d'affaires. [27](((c20)c18)OIV)PI)Tous bernés?

- VI. [28](((C20)C18)OIV)PI)Pourquoi l'honorable juge ne reconnaît-il pas que, quelles qu'eussent été la période de consultation et la profondeur des documents distribués, jamais les représentants de la région de Mirabel ne se seraient rangés derrière la décision d'ADM? [29](((c20-28)C18)OIV)PI)L'interprétation que fait le juge Viau de l'exigence de consultation inscrite au bail d'ADM par le gouvernement apparaît donc abusive: si les membres de la SOPRAM s'étaient sentis bousculés par ADM, ils l'auraient exprimé de façon majoritaire, ce que seuls les irréductibles de la lutte contre Dorval ont fait de la façon que l'on sait
- VII. [30](((+C18)OIV)PI)Le juge précise qu'ADM devait respecter le bail qui la lie au gouvernement fédéral. [31](((o30)+C18)OIV)PI)Or, jamais Ottawa n'est intervenu dans le débat pour dénoncer l'attitude de son locataire. [32](((o31)+C18)OIV)PI)Au contraire, au moins à deux reprises au cours des mois qui ont précédé la décision d'ADM, un ministre (Ouellet) et le premier ministre Chrétien lui-même se sont prononcés publiquement en faveur d'une solution radicale au problème des deux aéroports. [33](((c32)+C18)OIV)PI)N'était-ce pas une manifestation de l'appui du locateur à l'égard de son locataire?
- VIII. [34](((+C18)OIV)PI)Finalement, le juge omet de souligner que tous les vols internationaux ne seront pas transférés à Dorval, les transporteurs demeurant libres de déménager ou pas. [35](((o34)+C18)OIV)PI)Contrairement à ce que soutient le magistrat, cela signifie que le mandat de Mirabel n'a pas été radicalement redéfini par rapport à la situation actuelle où cet aéroport reçoit à la fois des vols internationaux réguliers, nolisés et de cargo. [36](((c35)+C18)OIV)PI)À lui seul, cet abus d'interprétation ne mérite-t-il pas que la cause soit portée en appel, même si les délais risquent de nuire au projet?
- IX. [37]((CV-VIII)PI)Ce jugement est un mauvais jugement et comme les portes de sortie laissées ouvertes par le juge sont à peu près inaccessibles dans des délais raisonnables, cela place ADM et les habitants du Grand Montréal dans une très fâcheuse situation. [38](CV-VII)David a vaincu, mais il n'en porte aucune gloire. [39]((+38)CV-VII)Pas plus que notre système judiciaire. (Le Devoir, 1997-02-14)

## La véritable opposition

[Alliance Québec mène une opposition politique et non une défense des droits]

- I. [1]S'il était besoin de démontrer les motivations politiques qui se cachent derrière le grand mouvement de défense des « droit des anglophones », au Québec, l'hystérie démagogique qui vient de déferler autour de l'accès aux services de santé serait le cas de manuel.
- II. [2](CI)En soi, avant que l'opportunisme s'en empare, cette affaire n'était rien du tout.
- III. [3](PI)Récapitulons. [4](TI,PI)Adoptée il y a dix ans par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, la loi 142 qui garantit aux anglophones l'accès dans leur langue aux services de santé, prévoit notamment que les régies régionales de la santé et des services sociaux doivent proposer à l'approbation du cabinet des « programmes d'accès », qui varient évidemment d'une région à l'autre du Québec, en fonction de l'organisation des établissements et des ressources requises. [5]((t,p4)TI,PI)À l'heure du virage ambulatoire, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a requis de nouveaux programmes d'accès, d'autant que certains établissements de langue française devaient prendre ici et là la relève d'établissements de langue anglaise qui fermaient leurs portes. [6]((p5)TI,PI)Les régies ont produit ces plans, qui ont été revus par le Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise, mais le gouvernement a eu des doutes quant au niveau de services bilingues que certains d'entre eux requéraient désormais et qu'il croyait « exagéré ».
- IV. [7]((CIII)TI,PI)Se posait alors le problème, très réel sauf pour ceux qui rêvent de voir disparaître la loi 101, d'une collision entre l'étendue du droit des anglophones à recevoir des services de santé en anglais, et celle du droit des francophones à travailler en français dans des établissements de leur langue, un droit dûment reconnu à l'article 23 de la Charte de la langue française. [8](((c7)CIII)TI,PI)La ministre responsable de la Charte, Louise Beaudoin, sans nul doute alertée par des militants péquistes mais cela ne change rien au problème, a décidé de requérir l'avis de l'Office de la langue française et de soumettre à son étude les programmes d'accès.
- V. [9]((CIV)TI,PI)Le feu prit aussitôt aux poudres. [10](((p9)CIV)TI,PI)Alliance Québec, lobbyiste en chef des « droits des anglophones », concluait immédiatement que le gouvernement de M. Bouchard s'apprêtait à saper les droits reconnus à la loi 142, à obliger des anglophones à souffrir et mourir en français, et convoquait ses bataillons au théâtre Centaur, lieu de forte charge symbolique, pour rappeler au premier ministre les promesses qu'il y avait faites et qu'il s'apprêtait à « violer ». [11](((p9)CIV)TI,PI)The Gazette écrivait sans arrêt que l'OLF venait de se voir accorder un « veto » sur les programmes d'accès, alors qu'il n'a jamais été question d'autre chose que d'avis. [12](((p9)CIV)TI,PI)Le président du Comité consultatif pour la prestation des services en langue anglaise, Éric Maldoff, par coïncidence ancien président d'Alliance Québec, y allait d'une immense dénonciation d'où il ressortait que le gouvernement actuel avait délibérément provoqué le « chaos » autour des programmes d'accès, notamment en imposant des délais indus à leur approbation, et ensuite en permettant à un organisme localement incompetent, l'OLF, de s'approcher de ce dossier. [13](((p9)CIV)TI,PI)Déchirant ses vêtements comme il lui arrive quand il sent les sondages lui glisser sous les pieds, le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, écrivait au premier ministre une lettre déchaînée où il l'accusait de se livrer à une attaque « odieuse, mesquine et totalement déconnectée de la réalité québécoise », et de ne tolérer l'usage de l'anglais que si les individus le pratiquent « dans l'intimité de leur cuisine ». [14](≈13)Même Alliance Québec va rarement aussi loin dans le procès d'intentions et les scènes d'apocalypse.
- VI. [15]((CV)PI)C'est cela, de l'hystérie. [16]((O,TV)PII)Or il se trouve, après que l'histoire et les vérifications eurent retrouvé leurs droits, que tout ce que le duo PLQ-Alliance Québec reproche au gouvernement actuel, dans ce dossier, aurait pu l'être à l'ancien gouvernement libéral auquel appartenait solidairement M. Johnson. [17](((o16)O,TV)PII)Mais ne l'a pas été.
- VII. [18](((PVI)OV)PII)Les délais dans la préparation et l'approbation des programmes d'accès? [19](((p,t18)PVI)OV)PII)Il a fallu deux ans et demi au cabinet Bourassa pour y arriver

après l'adoption de la loi 142; le délai actuel, depuis la demande de nouveaux programmes, ne dépasse pas l'ancien. [20](((PVI)OV)PII)Le rôle de l'OLF? [21](((p,t20)PVI)OV)PII)Il est désormais notoire que son ancien président, Pierre-Étienne Laporte, devenu aujourd'hui député libéral accueilli en triomphe au récent rallye du Centaur, a lui-même rencontré officiellement, en août 1989, des représentants du ministère de la Santé pour discuter des problèmes que posait la coexistence de la loi 142 et de l'article 23 de la Charte de la langue française. [22](((p21)p20)PVI)OV)PII)Les analyses de l'Office, sous M. Laporte et selon des documents désormais publics, indiquent que l'OLF se montrait fort conservateur dans son interprétation de l'étendue de l'accès en anglais aux services de santé. [23](((p21)p20)PVI)OV)PII)Dans une lettre que nous publions aujourd'hui, M. Laporte tente de se dépêtrer de son trou de mémoire en soutenant que l'OLF ne s'en tenait qu'à « informer » le ministère de la Santé, qu'il n'avait aucun autre mandat, qu'il n'entendait pas « aviser sur des décisions à venir ». [24](((c23)p20)PVI)OV)PII)Alors pourquoi M. Laporte avait-il lui-même fait inscrire à l'ordre du jour les « mécanismes de concertation à définir » entre l'OLF et le ministère? [25](((c24)p20)PVI)OV)PII)Voilà qui aurait dû plonger Alliance Québec dans des tréfonds d'angoisse. [26](((r25)p20)PIV)OV)PII)Sauf qu'on ne trouve trace de protestation nulle part, tout bonnement parce que, aux yeux du lobby et de ses satellites, le gouvernement de l'époque était du bon bord.

- VIII. [27](CVI-VII)Qu'Alliance Québec tourne les coins ronds et fasse flèche de tout bois pour noircir les méchants souverainistes, c'est le propre de ce genre d'organisme. [28](o36)CVI-VII)Que le Parti libéral du Québec se laisse conscrire et manipuler de cette façon, c'est une dérive. [29](CVI-VII)M. Johnson, qui manque décidément de bons recherchistes, aurait intérêt à se méfier de son critique des politiques linguistiques, M. Laporte, dont les rapports personnels avec les péquistes au pouvoir ont été fort tendus, ce qui nourrit la tentation bien humaine du règlement de comptes. [30](c29)CVI-VII)Le dérapage où ce dernier vient d'entraîner son chef fait du PLQ une sorte d'annexe d'Alliance Québec, qui se substitue constamment à l'opposition politique au Québec. [31](+30)c29)CVI-VII)Et qui la détourne, de façon désolante, des nombreux dossiers où elle aurait tant à faire, pour protéger l'intérêt de tous et non les paranoïas de quelques-uns. (Le Devoir, 1997-02-8/9)

## Le despote éclairé

[À son corps défendant, Deng Xiaoping laisse derrière lui quelques germes de liberté]

- I. [1]Une époque a pris fin hier, avec l'annonce à Pékin de la mort de Deng Xiaoping. [2](c1)Au delà de l'incertitude qui s'annonce, le mérite de Deng, suprême incarnation du despote éclairé, est d'avoir enterré une fois pour toutes la folie maoïste, et d'avoir introduit - par pur pragmatisme - un libéralisme économique qui, demain ou après-demain, pourrait s'avérer le « ver dans le fruit » de l'implacable dictature chinoise.
- II. [3](PI, TI)Il représenta l'archétype moderne du despotisme éclairé. [4]((p3)PI, TI)Celui qui parce qu'il « ouvrit la Chine sur le monde », comme dit le cliché en vigueur, se fit pardonner tous ses péchés, qu'il avait pourtant nombreux - de Tiananmen au maintien du goulag chinois. [5]((p3)PI, TI)Il fit accepter par le monde entier, comme une fatalité à laquelle on n'échappe pas, l'inflexibilité dictatoriale comme prix du pain pour tous, du développement économique de la stabilité.
- III. [6]((CII)PI, TI)Après tout, Deng n'a-t-il pas réalisé l'exploit de nourrir un pays d'un milliard de personnes, alors que l'époque de Mao avait connu la famine au plein sens du terme? [7](((c6)CII)PI, TI)Ce qui vaut bien, n'est-ce pas, qu'on passe l'éponge sur les milliers de prisonniers politiques, sur la cruauté du laogai (goulag chinois), sur le Tibet écrasé, sur la corruption endémique au sommet, sur le néo-capitalisme forcené du sud, sur les enfants qui travaillent... [8](((c7)CII)PI, TI)Ce que les Occidentaux, assoiffés de contrats et de commerce, ne se sont d'ailleurs pas privés de faire.
- IV. [9](PI, TI)Deng - on n'échappe pas à la formule -, c'est l'ouverture de la Chine au monde, plus le triomphe du pragmatisme. [10]((p9)PI, TI)« Peu importe qu'un chat soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape des souris. » [11](PI, TI)C'est celui qui, aux antipodes d'un Gorbatchev, fit le pari - largement gagné - de l'ouverture économique sans ouverture politique.
- V. [12](PI, TI)La gloire de Deng, celle pour laquelle il mérite de passer à l'Histoire, c'est d'avoir décollectivisé les campagnes, cette collectivisation qui reste l'un des plus terribles legs du communisme; d'avoir permis l'ouverture qui donna à manger au peuple; et surtout d'avoir semé - contre son propre gré - la queue du début d'un virus appelé libéralisme.
- VI. [13](PI, TI)D'une certaine façon, Deng était déjà mort depuis près de deux ans: tout en restant « le » patron informel, il avait abandonné toute charge officielle depuis un certain temps. [14]((o13)PI, TI)Mais son maintien en vie avait pour effet de préserver le délicat équilibre au sommet. [15]((t, c14)PI)Parce que, même unie par la foi autoritaire - tant à cause de la croyance selon laquelle ce pays a « génétiquement » besoin d'un pouvoir à poigne, que des intérêts cyniques de la gérontocratie pékinoise -, l'élite est aujourd'hui divisée et fait face à certains choix déchirants.
- VII. [16](PI, TI)Avec son « socialisme de marché », invention langagière de 1992, Deng a fait école en Asie et au-delà. [17]((t, c16)PI)La combinaison de libéralisme économique, parfois débridé comme dans les fameuses « zones spéciales », et d'autoritarisme sans complexe sur le plan politique, se fait appeler aujourd'hui « modèle asiatique ». [18]((p17)PI, TI)Un modèle qui a sacralisé, au nom de l'efficacité, le lien nécessaire qui existerait entre la dictature et le néolibéralisme.
- VIII. [19]((TII-VII)PI)Et maintenant? [20]((TII-VII)PI)Sur fond de vide idéologique - car le pragmatisme ne fait pas un programme -, le nationalisme tend à devenir l'idéologie de remplacement d'un pays qui se fait menaçant pour ses voisins... [21](((p, t20)TII-III)PI)Taïwan existera-t-il encore comme pays indépendant dans cinq ans? [22](((p20)t21)TII-III)PI)Dans dix ans? [23](((p, t20)TII-III)PI)La prise en mains du destin de Hong Kong par Pékin, à laquelle le vieux despote n'assistera finalement pas, s'annonce assez pénible pour cet îlot de vraie liberté qu'était en train de devenir la colonie britannique. [24](((=23)p, t20)TII-III)PI)Idem pour Macao en 1999.
- IX. [25]((GVIII)PI)Les successions et autres luttes pour le pouvoir ont l'habitude d'être violentes en Chine. [26](((c25)GVIII)PI)Des guerres interdynastiques du Moyen Age à la

guerre civile communo-nationaliste des années 30, jusqu'aux incroyables luttes de clans à la mort de Mao, on se zigouille et on se poignarde à qui mieux mieux lorsque le champ paraît ouvert, la situation flottante et le pouvoir à prendre...

- X. [27]((CIX)PI)À première vue, la disparition de Deng pourrait donc ouvrir l'une de ces troubles périodes de transition dont les Chinois ont l'habitude. [28]((c27)CIX)PIPersonne ne s'impose, en effet, d'une façon claire et nette. [29](((r27-28)CIX)PI)Certes, à court terme, on peut s'attendre à ce que Jiang Zemin, actuel premier secrétaire du parti - et déjà numéro un formel du régime -demeure pour un temps au sommet du pouvoir. [30](((o29)CIX)PI)Mais au-delà, une lutte s'annonce, entre « pragmatiques » dominants et « idéologues » revanchards, dont on ne peut prédire l'issue.
- XI. [31]((OIX-X)PI)ourtant, il paraît peu probable que cette lutte et ce nouveau vide idéologique débordent sur une guerre civile comme le XXe siècle en a vu quelques-unes. [32]((c31)OIX-X)PI)C'est que - obsession économique oblige - l'aspiration à la stabilité est plus forte que tout. [33](p32)c31)OIX-X)PI)Une aspiration dont l'armée, les nouveaux conglomérats industriels ainsi que la classe montante des entrepreneurs sont les nouveaux garants.
- XII. [34]((OXI)PI)Malgré le consensus de principe sur le pouvoir sans partage du parti unique, les différences doctrinales ne manqueront pas de se faire jour. [35](((c34)OXI)PI)Comment lutter contre la corruption? [36](((+c34)OXI)PI)Comment diminuer le pouvoir des vieux caciques qui freinent le développement économique? [37](((+c34)OXI)PI)Comment répondre aux aspirations de la nouvelle classe moyenne? [38](((+c34)OXI)PI)Faut-il laisser le capitalisme rampant se développer et déboucher sur un certain libéralisme politique? [39](((+c34)OXI)PI)Que fera l'armée, « État dans l'État » qui est devenue un véritable empire économique?
- XIII. [40]((+C, TXII)PI)Tôt ou tard, le développement d'une classe moyenne, l'accession de certaines régions à la consommation de masse, changeront les mentalités. [41](((c40)+C, TXII)PI)Et l'anachronisme politique que représentent les mandarins n'en sera que plus évident.
- XIV. [42]((+CXII)PI)Entre idéologues et pragmatiques, entre le parti et le gouvernement (une distinction que les « modernistes » veulent consolider), entre les fiefs régionaux qui se développent de façon exponentielle - non seulement dans la sphère politique, mais également dans la grande industrie, avec cette nouvelle classe de businessmen -, un nouveau rapport de forces se fait jour. [43]((+CXII)PI)Quant à l'autonomie manifeste des villes et des provinces, elle pourrait, demain, changer la donne...
- XV. [44](PI, TI)Vieux renard et suprême cynique, Deng n'était surtout pas un libéral. [45]((o44)PI, TI)Mais son absolutisme éclairé, la victoire de son pragmatisme qui enterra la folie maoïste, laissent en héritage - à tout le moins - quelques rares germes de liberté qui, demain ou après-demain, pourraient fleurir. (Le Devoir, 1997-02-20)

## Les discours du désarroi

[La politique culturelle fédérale est mûre pour un réexamen majeur]

- I. [1]Les discours culturels de trois ministres fédéraux, ceux de Pierre Pettigrew, de Sheila Copps et d'Arthur Eggleton, témoignent du désarroi qui marque aujourd'hui la politique culturelle canadienne. [2](c1)Le temps est venu de la réévaluation que réclame le milieu artistique mais la période électorale n'y est guère propice.
- II. [3](PI)Sans le vouloir, le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, a mis en lumière l'état inquiétant des lieux fédéraux quand, dans sa démagogique envolée pour exciter de jeunes libéraux, il a accusé le Québec d'avoir de tout temps « ignoré » ses artistes et cela « jusqu'à aujourd'hui parce qu'ils [les gouvernements québécois] n'ont jamais eu une maudite cenne à mettre dans la culture ». [4](p,t3)PI Désormais atteint du style Jean Chrétien qui ne dédaigne ni la vulgarité ni le mensonge, M. Pettigrew posait Ottawa en seul sauveur de la culture québécoise et exaltait le rôle du Conseil des arts du Canada, de Radio-Canada et de l'Office national du film, trois grandes œuvres fédérales qui nous auraient sauvés de notre barbarie provinciale. [5](t,o3-4)PI Dès que la chronologie et les faits furent rétablis, la comparaison s'est retournée contre son auteur. [6](c5)o3-4)PI S'il est absolument vrai que ces trois institutions fédérales ont été des refuges pour plusieurs artistes québécois durant la noirceur duplessiste et qu'ils ont jusque dans les années 70 compensé pour la maigreur de l'action culturelle des gouvernements québécois, l'image se renverse par la suite. [7](c6)c5)o3-4)PI Les trois institutions fédérales vacillent aujourd'hui: le gouvernement Chrétien démantèle en pratique l'ONF, affame Radio-Canada comme jamais et réduit le Conseil des arts à une telle misère que le Conseil des arts et lettres du Québec distribue à lui seul, aux artistes québécois, des sommes équivalant à la moitié des crédits que son vis-à-vis fédéral répartit entre tous les artistes canadiens. [8](c6)c5)o3-4)PI Le Québec s'est donné des lois sur le statut de l'artiste, Ottawa n'y a pas encore abouti malgré des années de cogitations. [9](r8)c6)c5)o3-4)PI Certes, le Québec est encore loin d'être le paradis des arts mais la politique culturelle s'y structure pendant que la politique fédérale, autrefois glorieuse, se défait dans l'angoisse générale au Canada anglais, comme en témoignent les mouvements de protestation qui naissent et croissent de jour en jour.
- III. [10](=II)PI De façon beaucoup plus intéressante et informée que son collègue, le ministre du Commerce international, Art Eggleton, posait à la fin de janvier la question qui doit être résolue avant toute reconstruction de la politique culturelle canadienne. [11](p10)PI Dans un discours devant des universitaires de Toronto, il s'interrogeait sur le protectionnisme que réclament depuis toujours les milieux artistiques canadiens. [12](+p10)PI Il mettait en question les subventions, les règles touchant la propriété canadienne des entreprises culturelles, l'obligation faite aux diffuseurs de respecter des proportions de contenu canadien. [13](c10-12)PI Comme il se montrait tenté d'appliquer une grille néolibérale classique - laissons tomber toutes les barrières et lançons-nous dans l'exportation tous azimuts de nos produits culturels -, son discours provoqua un tel tollé dans les milieux artistiques qu'il dut faire amende honorable et se dire mal cité malgré l'irréfutable transcription de son discours. [14](r13)c10-12)PI Il reste qu'il venait de lancer un débat incontournable, essentiel, notamment au Canada anglais: dans l'environnement changeant que crée la libéralisation des échanges internationaux, et avec les nouvelles technologies qui se rient des tentatives de bloquer la circulation de contenus culturels, jusqu'à quand et jusqu'où les barrières actuelles tiendront-elles? [15](+p14)c10-12)PI Et si elles sont de moins en moins efficaces, comment peut-on soutenir la vie artistique d'un pays pour qu'elle demeure vigoureuse dans un univers aussi féroce concurrentiel?
- IV. [16](OIII)PI Le mea-culpa que M. Eggleton a accepté de faire - on se demande bien pourquoi - devant le « sommet culturel » convoqué cette semaine par la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a stoppé net la franche discussion qu'il avait amorcée. [17](PI) La ministre a pris le chemin le plus facile, celui de déclarer la guerre aux Américains et d'assurer ses interlocuteurs du milieu des arts que les Yankees allaient voir ce qu'ils allaient voir, qu'elle les attendrait de pied ferme sur tous les terrains, la distribution cinématographique, les télécommunications, l'édition, le disque, toutes choses où il reste encore un petit carré de contrôle canadien qui échappe à leur dumping massif et carrément irréversible. [18](o17)PI Mais même si Mme Copps réussissait, en élevant le ton, à sauver

les derniers meubles, en quoi la vie des arts, la qualité de la recherche et du développement, s'en trouverait-elle mieux assurée au Canada? [19](((c18)o17)PI)Il est évident que si on coupe les vivres ou on massacre les vecteurs de culture que sont Radio Canada, l'ONF et le Conseil des arts, si on ne revoit pas les politiques fiscales de soutien aux arts, si on n'explore pas de nouvelles avenues de stimulation de la création, on aura beau faire toutes les grimaces du répertoire aux Américains, c'est leur production qui finira par avoir le dessus.

- V. [20]((CII-IV)PI)Le Canada est mûr pour une réflexion culturelle majeure qui, quoi qu'en disent les souverainistes qui connaissent bien mal la Constitution, est autant du ressort -du fédéral que des provinces puisque la responsabilité de la culture n'a échoué en propre à aucun ordre de gouvernement dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. [21](((r20)CII-IV)PI)Il est évident que la crise est plus forte au Canada anglais qu'au Québec mais tant que le Québec est dans le Canada et paie sa part des grandes institutions fédérales, leur sort intéresse sa communauté culturelle. [22](((+21)CII-IV)PI)Et les directions que prend la politique fédérale - par exemple la grossière intervention du ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui ne se cache pas de vouloir mettre les arts au service de la politique extérieure du Canada - ont un impact sur la vie artistique québécoise, notamment sur les groupes qui jusqu'ici « tournaient » bien à l'étranger.
- VI. [23]((TV)PI)La dernière réflexion d'ensemble sur ces questions, le Rapport du comité d'étude de la politique culturelle fédérale (Applebaum-Hébert) remonte à 1982, bien avant la révolution technologique, la libéralisation des échanges entre le Canada et les USA et l'adoption de politiques culturelles québécoises qui ont modifié l'équilibre entre les deux cultures. [24]((c23)PI)Pour une nouvelle étude, qui regarderait les réalités en face plutôt que de chasser celles qui déplaisent, le chantier serait immense. [25]((o24)PI)Malheureusement, Mme Copps, qui croit que tout se corrige avec des coups de gueule et des saluts au drapeau, a décidé de confier cette réflexion, une « étude sur l'évolution du gouvernement fédéral en soutien de la culture au Canada » dans la « perspective à long terme » de rien de moins que le « siècle nouveau », à l'inepte Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes. [26](((p25)o24)PI)C'est dans ce haut lieu que les partis expédient en général les députés affectés aux affaires sans importance, que se fait régulièrement le procès des grandes institutions fédérales coupables de tolérer la liberté d'expression artistique, et qu'on trouve les censeurs et les zélotes d'une utilisation partisane et politicienne de la culture, notamment pour la chasse aux séparatistes. [27](((p25)o24)PI)Un endroit idéal pour M Pettigrew et ses idées, mais un enfer pour l'art et les artistes. (Le Devoir, 1997-02-12)

## Du sabotage

[Aussitôt ouverte, la voie de l'amendement constitutionnel se referme]

- I. [1]Le gouvernement du Québec a longuement hésité avant d'emprunter la voie de l'amendement constitutionnel pour substituer aux commissions scolaires confessionnelles de Montréal et de Québec des commissions linguistiques. [2](t1)Comme d'autres, Le Devoir lui a reproché cette répugnance qu'il a fini par surmonter récemment. [3](o,t1-2)Le lobby anglophone Alliance Québec vient toutefois d'annoncer un coup de boutoir qui pourrait nous donner tort et démontrer une fois de plus que la Constitution du Canada, même sous les meilleurs auspices, est irréformable.
- II. [4](PI,TI)Il était trop beau pour être vrai, le consensus qui semblait enfin affermi autour d'un amendement constitutionnel pour soustraire le Québec aux protections désormais désuètes que la Constitution de 1867 accordait au caractère confessionnel des écoles de Montréal et de Québec. [5]((c4)PI,TI)Il y avait bien une querelle stratégique à l'horizon: fallait-il abroger ces dispositions de l'article 93 de la Constitution ou les amender, ce qui, pour des raisons techniques, semblait assurer que la négociation serait « bilatérale » entre les seuls gouvernements du Québec et du Canada? [6]((o≈,t4-5)PI,TI)Ce petit débat, qui opposait libéraux et péquistes, n'était rien à côté de la grenade qu'Alliance Québec, vouée au pourrissement de toute politique issue d'un gouvernement souverainiste, vient de lancer au dossier.
- III. [7](PII)Flanqué de juristes de choc, le président d'Alliance Québec, Michael Hamelin, annonce que les anglophones refuseront une abrogation ou un amendement si les gouvernements du Québec et du Canada ne consentent pas à remplacer l'article 93 par un nouveau texte, qui garantirait de façon « explicite » la protection de leurs droits scolaires linguistiques. [8]((c7)PII)De prime abord, la surprise est totale, quand on sait que des amendements apportés à la Constitution du Canada en 1982, notamment l'article 23 de la Charte canadienne des droits, ont justement garanti aux minorités de langue officielle le contrôle de leurs écoles. [9](+c7)PII)Et que la Cour suprême du Canada, par deux fois, a interprété ces articles de façon si large que les nouvelles protections linguistiques dépassent les anciennes protections religieuses. [10]((c7-9)PII)Dans l'esprit de tous, y compris celui du très fédéraliste Parti libéral du Québec qui s'est fait le pilote du recours à l'amendement constitutionnel, il n'était donc pas question d'ajouter à ces garanties qu'Alliance Québec dénonce soudain comme trop « tacites ».
- IV. [11]((CIII)PI)Tout le processus risque donc de dérailler. [12](((c11)CIII)PI)Car il est évident qu'il ne saurait être question, pour tout gouvernement qui se respecte, d'accorder aux anglophones du Québec, minorité qui ne manque d'absolument rien, une protection supérieure à celle que la Constitution garantit aux minorités francophones des autres provinces, qui manquent de tout. [13](((c12)c11)CIII)PI)Si on décidait de créer du droit nouveau pour ces minorités, il faudrait donc ramener à la table constitutionnelle tous les gouvernements provinciaux du Canada. [14](((c13)c12)c11)CIII)PI)Et la plupart s'opposeraient farouchement à tout changement touchant le statut des francophones; on sait avec quelle détermination ils ont combattu, depuis 15 ans, les obligations scolaires qu'ils s'étaient imposées en 1982. [15]((c12-14)CIII)PI)Comme d'habitude, le changement constitutionnel, même le plus limité, sera tout à fait impossible.
- V. [16](CI-IV)Quelle mouche a donc piqué Alliance Québec pour que ses représentants se livrent à un tel sabotage? [17](o16)La réponse n'est pas jolie. [18]((c16)CI-IV)Le lobby des « droits des anglophones » en a surtout contre une partie de l'article 23 de la Charte canadienne des droits, celle qui lie l'étendue des prestations scolaires et du contrôle des établissements au « nombre » des enfants « qui le justifient ». [19]((p,t18)c16)CI-IV)En 15 ans, cette limitation, qui touche en pratique les seuls francophones du Canada anglais puisque les anglophones du Québec disposent déjà de tous les services possibles et imaginables, n'a jamais posé problème de conscience à Alliance Québec. [20](((o,t19)c16)CI-IV)Aujourd'hui, elle découvre soudain cette ombre au tableau, une ombre plus que minime dans son cas, et elle décide que ce qui était acceptable pour les francophones de l'Ouest ou des Maritimes, minorités négligeables à ses yeux, ne saurait l'être pour des Anglo-Québécois. [21](((c18-21)c17)c16)CI-IV)Ce qu'on espère et qu'on réclame ici, c'est un amendement constitutionnel taillé sur mesure pour les anglophones du

Québec, minorité supérieure, et pour eux seuls. [22]((c21)c17)Chassez la vieille arrogance coloniale, et elle revient au galop.

- VI. [23]((CV)CII-IV)Curieusement, c'est le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, celui-là même qui se faisait fort de livrer l'amendement constitutionnel en deux temps trois mouvements tout en démontrant la souplesse du fédéralisme, qui a stimulé l'appétit d'Alliance Québec. [24](((c23)CV)CII-IV)Dans un entretien qu'il accordait au quotidien *The Gazette* le 23 janvier, il insistait lourdement sur la nécessité de vérifier l'existence d'un « consensus » québécois qui crevait jusque-là les yeux et il affirmait attendre, du gouvernement du Québec, une proposition qui reconnaisse « le droit des anglophones au contrôle de leurs commissions scolaires », ce qui va plus loin que la formulation de l'article 23 et qui, en passant, obligerait le gouvernement du Québec à rendre intouchable l'institution même des commissions scolaires, ce que la Constitution canadienne a sagement évité de faire, tant en 1867 qu'en 1982. [25](((c24)CV)CI-IV)Imprudent ou ignorant, le ministre se trouvait à donner le feu vert aux contestataires qui n'ont cessé de se manifester depuis et de réclamer ce régime de faveur comme s'il leur était dû.
- VII. [26](OVI)Une fois n'est pas coutume, le Parti libéral du Québec se dissocie formellement d'Alliance Québec sur cette question, comme nous le faisait savoir hier son critique en matière d'éducation, le député François Ouimet. [27]((c26)OVI)Ce qui signifie que le « consensus » tient toujours à l'Assemblée nationale, seul lieu de l'expression démocratique de l'ensemble des Québécois. [28](C,TVI)M. Dion, qui a allumé la mèche dans un autre lieu, bourré d'explosifs - *The Gazette* a immédiatement fait un sine qua non des « garanties » que le ministre fédéral venait d'évoquer dans ses pages -, doit maintenant dire où il loge. [29]((p28)C,TVI)Ou il tient à ces garanties supplémentaires et il lui faut évidemment avoir la décence de les offrir à toutes les minorités francophones du Canada; il courra alors au cul-de-sac constitutionnel qui empêchera la réforme des structures scolaires, qui démontrera encore une fois la paralysie du Canada, et qui amènera certes de l'eau au moulin souverainiste. [30](((o29)p28)C,TVI)Ou il recule et retire son offre insensée du 23 janvier tout en faisant savoir à Alliance Québec, simple groupe de pression qu'il traite comme un État dans l'État, que son adhésion n'est pas indispensable au « consensus » québécois. [31]((r28-30)C,TVI)Ce qui ne serait pas facile à la veille d'une élection fédérale, quand la démagogie atteint de tels sommets que les Canadiens des autres provinces croient l'anglais en voie de disparition au Québec, et en butte à des persécutions affolantes. [32]((o31)CVI)Mais M. Dion s'est piégé lui-même, il ne peut compter sur personne d'autre pour s'en sortir. (Le Devoir, 1997-02-11)

*Les DNA*

## L'espoir dans la grisaille

- I. [1]Ce n'est qu'un petit coin de ciel bleu. [2](p1)Une tache claire qui, par endroits, perce la grisaille économique. [3](c2)Elle donne l'espoir de jours meilleurs, même si la France n'est pas encore à l'abri des gros grains comme le montrent les derniers chiffres du chômage : on a beau mettre l'accent sur une légère baisse en décembre, ils restent exécrables.
- II. [4](O3)Néanmoins, quelque chose bouge. [5](c4)Grâce au dollar qui s'est apprécié de 10% en reflétant la belle croissance américaine (presque 5% au dernier trimestre !). [6](c5)Or, un billet vert qui se rapproche de sa vraie valeur baisse les tensions au sein du système monétaire européen en rendant le franc (et le mark) un peu moins "forts". [7]((c6)c5)Voilà qui favorise l'exportation à l'extérieur de l'Union comme à l'intérieur où - autre surprise - la lire italienne et la livre anglaise connaissent un mouvement de hausse. [8]((c6)c5)Il gomme quelque peu les politiques de "dévaluation compétitive" menées par Londres et par Rome au détriment du "made in France".
- III. [9](CII)Selon Bercy, l'envolée du dollar se traduirait par un demi-point de croissance supplémentaire. [10]((+9)CII)Ajoutons les bons bilans des grandes entreprises et un meilleur moral chez les industriels, rajoutons la très faible inflation et le bas loyer de l'argent, et on comprendra le vent d'optimisme qui souffle sur la majorité à 14 mois des législatives.
- IV. [11](RIII)Le cadeau est inespéré encore faut-il l'utiliser autrement qu'en bouchant les déficits pour être présentables au rendez-vous de l'euro. [12](p11)Une réduction d'impôts, peut-être de cotisations sociales, est déjà envisagée. [13]((c12)p11)Avec l'espoir de donner un coup de pouce à la consommation, donc d'accroître la demande qui fera tourner l'économie. [14](c12-13)Et, logiquement, les embauches devraient suivre.
- V. [15](O14)Mais y a-t-il encore une logique ? [16]((+12)P11)L'argent à prix raisonnable et une demande soutenue pourraient aussi favoriser les investissements de rationalisation pour une meilleure productivité. [17](p16)Souvent au détriment de l'emploi.
- VI. [18](OII-V)La croissance seule ne suffit pas pour résorber le chômage. [19](c18)Toutes les pistes doivent être explorées. [20](p19)La "loi Robien" sur les allègements de charge pour les entreprises qui réduisent le temps de travail afin d'embaucher, en est une. [21](+p19)D'autres restent à découvrir pour quitter les sentiers battus. [22](o21)Malheureusement, l'imagination reste en panne. (DNA, 1997-02-01)

## Les raisons d'une ascension lepéniste

- I. [1]La stratégie du <> contre le FN a été immédiatement décidée par les responsables de la majorité en prévision du tour décisif de l'élection municipale de Vitrolles, dimanche prochain. [2](p,t1)S'il a hésité, le candidat de la droite qui était en position de se maintenir a fini, hier soir, par se retirer d'une compétition particulièrement tendue. [3](≈2)p1)Comme la gauche à Dreux, la majorité accepte d'être absente du futur conseil municipal. [4](o3≈2)Mais si à Dreux, ce « sacrifice » a conduit Mme Stirbois à l'échec, rien ne dit qu'il en ira pareillement pour Mme Mégret, femme ligue du numéro 2 du FN, bien décidé en cas de victoire à exercer lui-même les responsabilités municipales.
- II. [5](+4)Et à pousser son avantage en vue d'une éventuelle succession de M. Le Pen. [6](CI)Ce premier tour de Vitrolles laisse un goût amer. [7](c6)CI)Il confie en effet au maire socialiste sortant, Jean-Jacques Anglade, la rude mission d'être le rempart contre l'extrême droite, alors que, mis en examen dans une affaire de fausses factures en 1995, il n'a pu que contribuer à la méfiance des Vitrollais contre ceux qui, normalement, devraient incarner les valeurs républicaines.
- III. [8](C7)Au point que la section PS de la cité méridionale souhaitait son retrait. [9](p8)Un comble! [10](+9)p8)Et un sacré handicap face à un FN aux portes de la mairie. [11](C7-10)La leçon est cinglante et elle concerne l'ensemble des formations démocratiques, fermement invitées désormais à faire le ménage chez elles.
- IV. [12](O+II)CI)Mais ce premier tour vitrollais est aussi facteur de clarification. [13](t12,c12)O+II)CI)Après les années de tergiversations, la droite a définitivement rompu avec les tentations radicales. [14](p13)c12)O+II)CI)Oubliées les « valeurs communes » avec le FN. [15](p13)c12)O+II)CI)La ligne Juppé l'a emporté dans la foulée des prises de position de Michel Noir et Alain Carignon, bien seuls en leur temps à se dresser contre le FN.
- V. [16](O15)Le paradoxe, étrange, veut que ces deux « prophètes » aient ensuite failli, de même que Bernard Tapie, premier adversaire de Le Pen, devenu par ses errements l'un des catalyseurs du rejet des politiques. (DNA, 1997-02-04)

## La bonne réponse à Le Pen

- I. [1]Dans les années 84-85, Laurent Fabius, alors Premier ministre, avait dressé ce constat : « Le FN pose les bonnes questions, mais y apporte de mauvaises réponses ». [2](t1)Ce constat est demeuré, plus de quinze ans après, d'une brûlante actualité.
- II. [3](OI,II)Mais durant cette longue période, ni la gauche ni la droite n'ont réussi à expliquer -et donc à convaincre- pourquoi les thèses lepénistes étaient pernicieuses, inefficaces, antisociales et, last but not least, dangereuses pour la démocratie.
- III. [4](+,TII)OI)Dans le même temps face à une mutation certes brutale et déstabilisatrice, ni la gauche ni la droite n'ont trouvé de leur côté la bonne réponse aux maux d'une société qui a vu s'aggraver les inégalités et l'exclusion des plus faibles de nos concitoyens.
- IV. [5](+,≈II-III)Pire que cela, par le développement de la corruption, les responsables politiques du pays ont donné du crédit aux philippiques de Le Pen. [6](+,≈II-III)Ils ont contribué à élargir l'influence du tribun populiste. [7](+,≈II-III)Et, en récupérant maladroitement les thèmes lepénistes, ils ont concouru à banaliser, sous le prétexte du réalisme, un message de plus en plus radical.
- V. [8]((CII-IV)TII-IV)Si bien qu'aujourd'hui le FN et son idéologie d'extrême droite sont devenus le centre de gravité d'une société en perte de repères. [9](((p8)CII-IV)TII-IV)Vitrolles est le dernier exemple en date de cette faillite des représentants des grands courants démocratiques de notre pays. [10]((c9)p8)A protéger leurs « brebis galeuses », à se rejeter, de manière puérile, la responsabilité du désastre, ils ne suscitent qu'un sentiment d'accablement.
- VI. [11]((CV)TV)Si bien qu'il faut se réjouir de constater que le rejet du FN -bien plus fort que son attractivité- est désormais nourri par un faisceau de mouvements de résistance émanant de la société civile, associative, citoyenne. [12](p11)De Châteaувallon à Strasbourg, les initiatives se multiplient [13]((c12)p11)Elles n'ont pas pour but de transformer Le Pen et son parti en martyrs. [14](((o13)c12)p11)Elles veulent simplement, mais dignement, exprimer un refus : celui de la dérive des valeurs fondamentales de la République. (Les DNA, 1997-02-13)

## L'avertissement de Vitrolles

- I. [1]Provoquées par l'annulation du scrutin de juin 1995, le premier tour des élections municipales de Vitrolles apparaît comme inquiétant pour ceux qui redoutent, à juste titre, la montée du Front national dans notre pays.
- II. [2](CI)En effet, Catherine Mégret arrive largement en tête d'un scrutin où elle n'était que le porte-voix de son mari, Bruno, inéligible cette fois-ci pour avoir dépassé le plafond des dépenses de sa précédente campagne. [3]((p2)CI)Que cette mère de famille soit totalement néophyte en politique, qu'elle ne vive pas à Vitrolles, que son mari ait déclaré, sans hypocrisie, qu'elle élue, ce serait en réalité lui le maire de la cité, n'a en rien érodé le capital électoral du FN.
- III. [4](O3)Au contraire. [5]((O3)CI)Le parti lepéniste progresse et la conquête d'une quatrième municipalité - après Toulon, Marignane et Orange - n'est plus exclue dimanche prochain. [6]((c5)CI)Le maire socialiste invalidé perd du terrain, bien qu'il en ait rajouté dans le domaine de la sécurité. [7]((+c5)CI)Le candidat de la droite reprend quelque vigueur, mais il est loin derrière le duo de tête.
- IV. [8](CII-III)Ainsi, une grande partie des habitants de cette ville nouvelle souffrant de l'insécurité et du chômage n'a-t-elle pas hésité à renforcer un parti xénophobe et extrémiste représenté par une femme ligue. [9](p8)Et ce, le jour même où, à Toulon, le responsable du théâtre national de Châteauevallon était proprement licencié par le maire FN de la cité. [10](p9)Exemple des mœurs sectaires de ce mouvement.
- V. [11](CII-IV)L'enseignement de ce scrutin est clair : les classes populaires - majoritaires dans cette municipalité - en sont arrivées à un tel degré de rejet de la classe politique traditionnelle qu'elles n'hésitent plus à franchir le pas et à rallier un parti dont la progression ne peut qu'angoisser les démocrates.
- VI. [12](CI-V)L'enjeu du deuxième tour est donc capital. [13]((c12)CI-V)En réserve jusqu'à présent, les formations nationales républicaines vont devoir intervenir de manière plus ferme. [14]((c12-13)CI-V)La conquête d'une quatrième ville importante par le FN serait pour notre pays un événement de mauvais augure. (Les DNA, 1997-02-03)

## La colère des hommes de culture

- I. [1]Non, la France n'est pas un musée ni un pays "plat, sans énergie" comme un long papier du "New York Times" voudrait le faire croire cette semaine. [2](p1)S'il chemine encore douloureusement à travers les entrelacs d'une culture jacobine rigidifiée par les effets pervers de la belle notion d'Etat-providence, des pulsions de vie, de création, d'appétit du XXI<sup>e</sup> siècle éclosent dans ses profondeurs.
- II. [3](RI,PI)Ces pulsions certes ont d'abord jailli sous le masque de la peur, du repli sur soi et du rejet de l'autre. [4](c3)RI,PI)Elles expliquent dans une certaine mesure la renaissance, sous son habit Front national, d'une extrême droite populiste et xénophobe qui, qu'on le veuille ou non, appartient à une tradition française.
- III. [5](C4)Que notre vieille nation ait du mal à se remettre en question quand sonne l'heure d'une mutation sans précédent, qui pourrait le nier? [6](+C4)Que J.-M. Le Pen prospère sur ce terreau d'angoisse collective, qui pourrait s'en étonner?
- IV. [7](OII-III)PI)Mais de la même façon, comment ne pas "positiver" les progrès accomplis dans tous les domaines -production, recherche, solidarité, esprit- , progrès qui nourrissent le fort rejet du sectarisme, mais aussi la petite flamme de l'espérance qui ne demande qu'à rejaillir ?
- V. [8](CIV)Une nouvelle fois, le sursaut vient des intellectuels et des artistes. [9](p8)CIV)Des dépositaires de la culture, au sens large du terme ; de ceux qui incarnent, à travers leur sensibilité, l'humaine condition ; qui ressentent, plus que le commun des mortels, les atteintes à la loi morale et qui incarnent l'universalité.
- VI. [10](RV)Sans doute ces gens-là ne sont-ils pas d'essence supérieure. [11](c10)RV)D'ailleurs, certains se sont tragiquement trompés. [12](c11)c10)RV)En adhérant aux thèses nazies ou en encensant Staline au delà du raisonnable et de l'honnêteté.
- VII. [13](OVI)Pourtant, de l'affaire Dreyfus, exemplaire, aux dérives de la guerre d'Algérie, en passant par le combat féministe, c'est à chaque fois de ce bord qu'a retenti le tocsin des libertés en danger, des injustices intolérables.
- VIII. [14](CVII)C'est pourquoi il faut écouter la parole des hommes de culture en colère. [15](p14)CVII)Elle résonne juste, même si elle dérange. (Les DNA, 1997-02-15)

### Quand la désobéissance change de camp

- I. [1]Il fut beaucoup question de désobéissance civique ces derniers jours. [2](p1)Cinéastes, pétitionnaires divers et nombreux élus et responsables politiques proclamaient que jamais ils ne feraient la démarche d'aller signaler dans leurs mairies le départ d'un étranger qu'ils auraient hébergé.
- II. [3](PI)Cette révolte contre une disposition du projet Debré reçut un énorme écho. [4](c3)PI)Une partie de la société civile prit fait et cause pour cette fronde. [5](c4)PI)Une manière de dire non au rejet de l'étranger, de dire non à une atteinte à la liberté individuelle, à l'hospitalité et à l'amitié.
- III. [6](OII)PI)En face, cet esprit de sédition fut fort mal reçu par l'autre partie de notre communauté nationale. [7](c6)OII)PI)Non sans raison, puisque bafouer la loi c'était ouvrir la porte à de dangereux excès. [8](PI)Finalement, les désobéissants pourront demeurer sages. [9](c8)PI)En criant « au loup », quand le loup, effectivement, menaçait, ils ont rendu service à nos gouvernants qui risquaient le blâme du Conseil constitutionnel. [10](+9)c8)PI)A nous tous aussi, puisque la raison législative a prévalu. [11](c8-11)PI)Il n'y a plus lieu à désobéissance en la matière.
- IV. [12](OI-III)L'actualité cependant est espiègle et cruelle. [13](c12)Elle prend souvent à contre-pied celles et ceux qui la font. [14](t,p13)Hier, Jean-Louis Debré fustigeait les virtuels hors-la-loi. [15](o,t14)p13)Aujourd'hui, c'est le ministre de l'Intérieur qui est en passe de couvrir un « acte de désobéissance caractérisé », selon l'expression du sénateur alsacien Hubert Haenel.
- V. [16](P15)Le désobéissant est Olivier Foll, directeur central de la police judiciaire de Paris. [17](p16)P15)Pour avoir interdit à trois de ses officiers d'assister le juge Halphen dans une perquisition chez le maire de Paris — dans l'affaire des fausses factures des HLM de la capitale il vient d'être reconnu coupable par la Cour de cassation. [18](c17)P15)Pour autant, le ministre de l'Intérieur le maintient dans ses fonctions. [19](c18)P15)Ex-magistrat, il entretient ainsi l'ambiguïté du statut des officiers de police judiciaires dont H. Haenel réclame depuis des années une réforme plus conforme à la démocratie.
- VI. [20](CIV-V)Jean-Louis Debré, pour des raisons de basse politique, prend des risques inconsidérés. [21](c,t20)CIV-V)Comment pourra-t-il désormais faire la leçon aux frondeurs de toute nature ? (Les DNA, 1997-02-28)

## Les surprises des statistiques

- I. [1]Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps. [2](o1)Mais que, pour la deuxième année consécutive, le nombre des naissances ait augmenté en France est un signe encourageant.
- II. [3](C2)En effet, en ces temps de maternité désirée grâce aux progrès de la contraception, choisir de donner la vie est un acte de foi en l'avenir. [4](≈3)C2)Comme un élan qui démentirait, même partiellement, l'inhibition du pessimisme national.
- III. [5](RI-II)Bien sûr, le chômage est là et les jeunes couples en souffrent. [6](c5)RI-II)Le fléau retarde donc l'âge de la première naissance (29 ans), mais l'engagement des femmes dans la vie active contribue aussi à assurer d'abord une carrière avant de procréer. [7](+c6)D'autant que la médecine, aujourd'hui autorise des maternités plus tardives sans risques.
- IV. [8](PI)Il est encore difficile pour les démographes de spéculer sur la longévité de ce phénomène français qui nous singularise par rapport à nos proches voisins, en déclin nataliste. [9](c8)PI)S'il est dû, en partie seulement, à la fécondité des familles immigrées en voie d'intégration, cette particularité hexagonale ne peut que rassurer à long terme les responsables des régimes de retraite qu'inquiète l'allongement régulier de l'espérance de vie.
- V. [10](P9)Celle-ci augmente de près d'un trimestre chaque année, plus vite chez les hommes, mais avec cependant huit ans de décalage, les femmes âgées de notre pays détiennent une sorte de record européen de longévité.
- VI. [11](CIV-V)Si bien qu'au moment où le Front national se nourrit des fantasmes d'invasion étrangère, des esprits sérieux s'interrogent sur la nécessité, d'ici une dizaine d'années, de faire à nouveau appel à l'immigration pour sauver... nos régimes de retraite. [12](p11)Une façon de recadrer réalité et obsessions nationalistes.
- VII. [13](+I-VI)Autre surprise de ces statistiques de l'INSEE : la hausse du nombre des mariages de 10 % par rapport à 1995. [14](c13)+I-VI)Les esprits calculateurs y verront la conséquence de la suppression des avantages fiscaux des concubins. [15](+c13)+I-VI)Les réalistes y décèleront le souci de repli protecteur sur la famille en ces temps difficiles. [16](+c13)+I-VI)Les romantiques, eux, rêveront. (Les DNA, 1997-02-12)

## Trouver la porte de sortie

- I. [1]Pris entre la vague montante de la contestation intellectuelle et celle d'un FN xénophobe dopé par son succès de Vitrolles, le gouvernement d'Alain Juppé cherche à surnager.
- II. [2](PI)S'il recule sur la désormais fameuse disposition concernant la déclaration d'hébergement des étrangers réclamée aux citoyens français, il risque d'enrichir la thèse lepéniste du laxisme de la droite - et de la gauche bien sûr - sur la question, réelle, de l'immigration clandestine.
- III. [3]((OII)PI)S'il persiste, comme le Premier ministre a paru le faire ce week-end, sur la ligne d'un projet de loi Debré dont il ne retirera rien, il va s'aliéner, outre le mouvement intellectuel, le corps humaniste de la société française.
- IV. [4]((CI-III)PI)Alain Juppé se trouve donc sur la ligne de crête avec l'impérieuse nécessité de s'en sortir. [5]((c4)PI)Pour ce faire, il a émis des signaux, en renvoyant à l'Assemblée nationale le soin de rediscuter prochainement ce projet si contesté. [6](c5)En effet, le processus législatif est en cours. [7](c6)Rien n'est encore figé.
- V. [8]((PIV)PI)Les ultras de la majorité sont diplomatiquement invités à se faire discrets. [9](((+8)PIV)PI)Et l'on sent un Premier ministre prêt à accepter les inflexions d'une droite libérale et centriste, celles aussi d'une gauche qui fut spectaculairement absente du débat de première lecture au Palais Bourbon.
- VI. [10](CIV)On peut s'interroger en effet sur l'efficacité de la déclaration d'hébergement, quand ses dangers paraissent sûrement établis. [11]((+c10)CIV)Quand on imagine l'utilisation qu'un pouvoir totalitaire pourrait faire de ces inévitables fichiers. [12]((+c10)CIV)Quand on se refuse à dévoyer la notion de citoyenneté par le rôle de police qu'on exigerait des gens.
- VII. [13](OII)Si le cri de colère des artistes et intellectuels est salutaire, il n'empêche que ceux-ci - ce n'est d'ailleurs pas leur emploi - n'ont aucune réflexion sur les méfaits de l'immigration clandestine : à savoir l'exploitation esclavagiste des miséreux et celle, idéologique, par Le Pen de la haine contre l'autre, l'étranger transformé en pitoyable bouc émissaire.
- VIII. [14](CVII)Le débat en cours est sans doute une chance. [15]((c14)CVII)Il montre que les politiques sont les seuls à pouvoir mettre en œuvre les solutions, à l'impérative condition qu'elles n'aillent pas contre les règles élémentaires de l'idéal républicain. (Les DNA, 1997-02-17)

## La victoire du pragmatisme

- I. [1]Deng Xiaoping aura vécu vieux, mais pas assez toutefois pour voir de ses yeux l'événement de cette fin de siècle, le retour de Hong-Kong sous la tutelle de Pékin. [2](r1)A part cette défaillance de dernière heure, l'homme qui est mort un peu plus de vingt ans après Mao aura connu un destin exceptionnel, prouvant qu'en politique l'important est d'abord de durer.
- II. [3](PI)Avec la souplesse du chat qui retombe sur ses pattes et le génie du phénix qui renaît de ses cendres, Deng a su revenir au premier plan quelle que soit la brutalité de l'éviction. [4](p3)PI)Ni les gardes rouges de 1966 qui l'envoyèrent réparer des tracteurs pour le guérir de ses tentations capitalistes, ni la Bande des Quatre de 1976 ne furent assez forts pour l'éliminer.
- III. [5](CII)PI)En ce sens, ce pragmatique - qui n'a jamais renoncé à la brutalité envers les dissidents - aura mieux peut-être que l'ondoyant Mao mérité le surnom de « timonier ». [6](p5)PI)Son principal talent est d'avoir su garder un cap cohérent au long des décennies. [7](p6)PI)Deng a conduit la Chine sur la voie du réveil économique et a ouvert diplomatiquement ce pays de plus d'un milliard d'habitants.
- IV. [8](CIII)PI)C'est grâce à Deng que, paradoxalement, le système capitaliste, si longtemps honni, et la propriété, si longtemps décriée, ont à nouveau droit de cité en Chine. [9](c8)PI)En ce sens, ce petit homme restera comme celui qui a, de l'intérieur donné des coups de boutoir décisifs au socle idéologique du communisme.
- V. [10](O, TI-IV)Le problème de la Chine d'aujourd'hui est qu'elle conserve la façade de la rhétorique marxiste, mais sans plus vraiment y croire. [11](t10)Or sous les empereurs comme sous Mao, les Chinois ont toujours été soudés par une idéologie. [12](c,t11)Il leur faut maintenant se donner d'autres convictions.
- VI. [13](P12)Lesquelles? [14](t13)P12)Ces derniers temps, le gouvernement semblait s'orienter vers un mélange de nationalisme sourcilleux et de patriotisme hargneux. [15](c14)P12)Ce sont des concepts inquiétants si on les rapporte au vieux rêve de la Chine : réunir sous un même toit tous ceux qu'elle considère comme étant ses fils.
- VII. [16](P15)Les cas de Hong-Kong et Macao sont d'ores et déjà réglés par la voie diplomatique. [17](r16)P15)Reste Taïwan. [18](c17)Ce que dira à ce sujet le successeur de Deng sera de première importance pour entrevoir l'avenir de ce pays imprévisible. (Les DNA, 1997-02-20)

*La Presse*

## Opposition demandée

- I. [1]Depuis hier et normalement pour quelques semaines encore, les projecteurs de l'actualité sont à nouveau braqués sur la Chambre des communes, à Ottawa. [2](p1)À en juger par les déclarations guerrières des ténors de l'opposition, on y aura droit à des débats musclés qui seront, en fait, une période de réchauffement en prévision de la prochaine campagne électorale.
- II. [3](PI)Ce serait de bonne guerre si on pouvait espérer des batailles rangées sur les principaux problèmes de l'heure, sur les politiques gouvernementales ou encore sur la gestion de la présente administration. [4](o3)PI)Compte tenu de l'expérience de ces derniers mois, de la faiblesse de l'opposition et de l'échéancier politique, on peut malheureusement craindre que les impératifs de tactique partisane à court terme l'emporteront sur les questions de fond susceptibles d'affecter la vie des citoyens.
- III. [5](OII)Ce ne sont pourtant pas les sujets de discussion qui manquent. [6](p5)OII)En marge des grandes orientations du gouvernement, sur lesquelles les partis se sont déjà prononcées, il reste toutes les modalités de leur application concrète qui devraient pouvoir alimenter une opposition dynamique qui voudrait vraiment jouer son rôle.
- IV. [7](PIII)C'est le cas, par exemple, de la lutte au déficit, au chômage, à la pauvreté ou aux disparités régionales où on a l'impression - parce que l'objectif ne soulève pas d'opposition de principe - que le gouvernement peut mener le combat comme il l'entend sans même s'exposer à une critique détaillée de ses décisions. [8](≈7)PIII)Même absolue liberté de manœuvre en ce qui touche à sa vision du fédéralisme décentralisé ou à ses relations avec chacune des provinces. [9](≈7-8)PIII)Comme s'il suffisait, pour le Bloc, de répéter que la souveraineté est la seule solution pour le Québec ! [10](+9)≈7-8)PIII)Ou, pour le Reform, de rappeler que tout le monde doit être traité sur le même pied !
- V. [11](GIV)Dans à peu près tous les dossiers qui devraient être la trame quotidienne d'une vie politique normale, tout se passe à Ottawa comme si le gouvernement était seul sur la glace pendant que le Bloc se cherche un leader et le Reform un minimum de cohésion. [12](c11)GIV)À croire que la seule stratégie à la portée de l'opposition, c'est de faire trébucher un adversaire et, idéalement, de faire prendre une mauvaise punition à son équipe.
- VI. [13](P,TV)C'est ce qu'on a fait dans le passé avec Michel Dupuis, Sheila Copps et David Collenette qui l'avaient incidemment bien mérité. [14](+,t13)PV)Et c'est la médecine qu'on espère maintenant servir à Allan Rock, Herb Gray et Jean Chrétien en les coinçant sur des dossiers liés à l'enquête sur les Airbus et Brian Mulroney, la privatisation de l'aéroport Pearson ou l'abolition de la TPS. [15](p,t14)PV)Autant de sujets qui méritent sans doute des critiques sévères et qui serviront à coup sûr de solides munitions pendant la campagne électorale.
- VII. [16](O,TVI)Mais en attendant? [17](R,TVI)À part des scandales réels ou présumés liés à des événements survenus il y a deux, trois ou cinq ans, il doit bien avoir matière à des débats sur ce qui se passe maintenant. [18](+17)R,TIV)À des critiques bien articulées qui ne visent pas qu'à discréditer des adversaires dans l'opinion publique parce que c'est plus aisé que de combattre leurs idées. [19](p18)PI)C'est là le vrai défi qui s'offre à l'opposition au cours des prochains mois. [20](p19)PI)Elle disposera de toute une campagne électorale pour s'en prendre à des individus et faire valoir les mérites de ses propres candidats. [21](o,t18-20)PI)Mais, dans l'immédiat, c'est aux politiques du gouvernement qu'on lui demande de s'attaquer. (La Presse, 1997-02-04)

## La tentation du blocage

[Pour la plupart des citoyens, le bien-être des enfants, la qualité de l'école, et le succès des programmes de formation passent avant les jeux de pouvoir]

- I. [1]Même si les gouvernements Chrétien et Bouchard sont en principe des adversaires irréductibles, plusieurs dossiers qui auraient pu empoisonner les relations fédérales-provinciales évoluent d'une façon prometteuse. [2](p1)C'est le cas de la formation de la main-d'œuvre, de l'amendement constitutionnel qui aiderait le Québec à se débarrasser des commissions scolaires confessionnelles et de la lutte contre la pauvreté des enfants.
- II. [3](RI)Ces progrès, importants pour le Québec, risquent toutefois d'être compromis par l'approche des élections fédérales. [4](c3)RI)Le gouvernement Bouchard hésitera à en arriver à des ententes avec Ottawa juste avant le scrutin, car ces ententes permettraient au premier ministre Chrétien de célébrer la souplesse du fédéralisme et de marquer des points face au Bloc québécois.
- III. [5](PII)Plusieurs indices pointent dans cette direction. [6](p5)PII)D'abord, les étonnants silences du Bloc sur ces questions, à la demande, chuchote-t-on, de Québec. [7](o+6)p5)PII)Mais surtout, le flou qui entoure maintenant les positions québécoises laisse croire que le gouvernement Bouchard ne sait plus sur quel pied danser.
- IV. [8](PIII)Ce blocage est frappant dans le cas de la formation de la main-d'œuvre, le symbole au Québec du dysfonctionnement du fédéralisme. [9](p8)PIII)Le ministre fédéral des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, a déjà signé des ententes avec l'Alberta et le Nouveau-Brunswick et les discussions allaient bon train avec Québec. [10](o,t9)p8)PIII)Jusqu'à ce que la ministre québécoise Louise Harel cesse d'être optimiste.
- V. [11](C,TIV)PIII)Les trois points de divergence entre les deux gouvernements sont alors devenus des montagnes : Ottawa exige que les programmes transférés au Québec respectent la loi fédérale sur le bilinguisme ; le fédéral propose que l'entente, résiliable, n'ait qu'une durée de trois ans ; et Québec veut plus que les 500 millions qu'on lui offre. [12](c11)CIV)PIII)Des partenaires de bonne volonté régleraient cela aisément. [13](c12)CIV)PIII)Il suffit qu'Ottawa oublie la langue, que Québec accepte le montant, et que les deux s'entendent sur un mécanisme qui donnerait plus de stabilité à l'entente.
- VI. [14](O,TV)PIII)Mais Québec semble maintenant plus attaché aux symboles qu'aux résultats. [15](c14)PIII)À un tel point que le consensus québécois sur la formation s'est effrité et que tant le patronat que la FTQ demandent au gouvernement Bouchard d'arrêter de tergiverser.
- VII. [16](≈+IV-VI)PIII)On sent la même ambivalence face à la déconfessionnalisation des commissions scolaires. [17](t,p16)+PIII)Après moult tâtonnements, la ministre Pauline Marois s'est résignée à accepter l'aide que lui promettait le gouvernement fédéral. [18](p17)p16)+PIII)Selon Ottawa, il est possible d'amender l'article 93 de l'Acte constitutionnel de gré à gré, entre les deux gouvernements, un processus simple qui permettrait enfin à Québec d'agir. [19](o18)p16)+PIII)Mais on peut craindre que Québec exige plutôt une abolition complète de l'article, ce qui déclencherait le lourd processus d'amendement et mènerait à l'impasse.
- VIII. [20](+PIII)Enfin, la pauvreté des enfants. [21](p20)+PIII)Le projet du ministre Pettigrew, qui consiste à déployer d'importantes ressources fédérales pour s'attaquer à ce fléau, marque un virage important dans les relations fédérales-provinciales : Ottawa n'a rien imposé, a consulté les provinces et a obtenu leur accord. [22](r21)p20)+PIII)Sauf celui du Québec qui refuse de cautionner une intrusion fédérale dans un champ de compétence provinciale.
- IX. [23](OVIII)Cet argument rigoriste résiste mal à l'analyse. [24](c23)OVIII)D'abord, parce que les chèques fédéraux ne proviendront pas d'un nouveau programme, mais plutôt d'un redéploiement des ressources fiscales. [25](+24)c23)OVIII)Ensuite, parce que ce projet comporte une importante part de transfert vers des provinces, comme le Québec, où l'on

compte davantage d'enfants pauvres. [26](+c23)OVIII)La revendication québécoise classique, un transfert de points d'impôt, ferait perdre beaucoup d'argent au Québec.

- X. [27](+C23)OVIII)En plus, le projet fédéral, par un merveilleux hasard, va dans le même sens que la nouvelle politique familiale du gouvernement Bouchard dont il partage les deux mêmes objectifs : cibler les familles pauvres avec enfant, et rendre le travail plus attrayant que l'aide sociale pour les familles à faible revenu. [28]((c27)+C23)OVIII)Les deux projets s'arriment parfaitement. [29](o27-28)Et pourtant, à Québec, on reste coi.
- XI. [30](OIX-X)Il ne faut pas sombrer dans l'angélisme. [31](OIX-X)PII)On peut comprendre pourquoi le gouvernement québécois ne veut pas faciliter la réélection de Jean Chrétien et desservir son option. [32](o31)PII)Mais il faut aussi se demander ce qui doit primer : les intérêts des Québécois ou les calculs partisans.
- XII. [33](PXI)Pour la plupart des citoyens le bien-être des enfants, la qualité de l'école, et le succès des programmes de formation passent avant les jeux de pouvoir. [34](c33)PXI)Et si l'on compromettait ces initiatives utiles pour des raisons politiques, les Québécois n'y verraient pas un quelconque échec d'un système, mais plutôt l'absence de jugement d'un gouvernement qui fait passer des symboles creux avant les besoins concrets de la population. (La Presse, 1997-02-07)

## Le cercle vertueux de Paul Martin

- I. [1]Le ministre des Finances, Paul Martin, déposera mardi prochain son quatrième budget, celui que le gouvernement dont il fait partie défendra en campagne électorale.
- II. [2](PI)Nous n'essaierons pas ici de prédire le contenu de ce discours, un exercice médiatique un peu futile, ni même d'y aller de nos conseils à un ministre dont le budget est déjà écrit et vraisemblablement imprimé. [3]((r2)GI)Le moment est toutefois bien choisi pour faire le point sur la politique budgétaire du gouvernement Chrétien à la charnière du mandat qui s'achève.
- III. [4](PII)Disons-le sans ambages, la performance de Paul Martin, qui a réussi à réduire le déficit de façon significative sans susciter de crise majeure, est, et de loin, le plus grand succès de l'administration Chrétien, sinon son seul fait d'armes digne de mention. [5]((c4,t4)PII)Lorsque les libéraux ont pris le pouvoir, en 1993, l'impasse des finances publiques était telle que le Canada, le plus mal en point des pays industrialisés, risquait une crise majeure. [6](((o,t5)c4)PII)Dans un revirement tout à fait spectaculaire, le Canada a non seulement évité le pire, mais il se retrouve aujourd'hui dans une situation prometteuse qui en fait maintenant un modèle.
- IV. [7](CIII)Il faut rendre à César ce qui appartient à César. [8](CIII)Si les libéraux ont réussi à stopper le déficit, c'est en bonne partie parce que les conservateurs avaient ouvert la voie. [9]((p8)CIII)C'est le gouvernement Mulroney qui a imposé le virage idéologique vers la lutte contre le déficit et qui en a payé le prix. [10]((+p8)CIII)C'est également le gouvernement conservateur qui a amorcé plusieurs réformes dont les libéraux ont récolté les fruits, de la réduction des dépenses de programmes à l'instauration de la TPS.
- V. [11]((OIV)CIII)Mais les conservateurs n'ont pas été capables de traduire ces efforts en résultats concrets. [12](((c11)OIV)CIII)Ils ont d'abord perdu de précieuses années, en début de mandat. [13]((+c11)OIV)Ensuite, ils ont multiplié les maladresses politiques qui ont amplifié l'opposition à leurs réformes. [14](((+c11)OIV)CIII)Et enfin, ils ont payé pour leur propre politique monétaire, car la hausse des taux d'intérêt et la récession qu'elle a engendrée ont fait grimper le déficit qu'ils tentaient de résorber.
- VI. [15]((OV)CIII)À l'inverse, les libéraux sont arrivés au bon moment, solidement aidés par la conjoncture, une période de forte croissance économique et de baisse des taux. [16](((+15)OV)CIII)En outre, ils n'ont pas à justifier chacun de leurs gestes devant une opposition vociférante. [17](c16)N'oublions pas que les libéraux, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, ont littéralement saboté les efforts légitimes des conservateurs.
- VII. [18]((OVI)CIII)Cela étant dit, le gouvernement libéral et surtout son ministre Paul Martin, ont fait preuve d'une constance, d'une détermination et d'un sens de l'équilibre qui ont permis de passer à travers.
- VIII. [19](PVII)N'oublions pas que Paul Martin et certains de ses collègues ont d'abord dû se battre au sein de leur propre parti. [20]((c19)PVII)Jean Chrétien, de la vieille école, ne faisait pas de l'assainissement des finances publiques une priorité. [21]((c20)PVII)Il a fallu lui tordre le bras pour le convaincre de l'existence du problème et l'amener à inclure dans le Livre rouge une cible pourtant modeste.
- IX. [22](OVIII)Ni le Livre rouge, ni les propos de M. Chrétien en campagne électorale ne permettaient de deviner l'ampleur de la lutte contre le déficit qui s'en venait. [23]((c22)OVIII)À cet égard, les libéraux ont menti en ne prévenant pas les Canadiens des sacrifices que l'on exigerait d'eux. [24]((c23)OVIII)Les cibles que vise le ministre Martin, un déficit zéro et même des excédents, n'ont rien à voir avec la réduction du déficit à trois pour cent du PIB, tel que promis dans le Livre rouge.
- X. [25]((CIX)CIII)Et voilà pourquoi sans la persistance de Paul Martin et de certains de ses collègues, la crise des finances publiques ne serait pas presque derrière nous, comme c'est le cas. [26]((o25)CIII)Cependant, une fois qu'il a été convaincu, le premier ministre a soutenu son ministre des Finances, et c'est là une des clés du succès.

- XI. [27](+27)CIII)L'autre clé du succès, c'est d'avoir su concilier la rigueur budgétaire avec une certaine conscience sociale, un peu comme le gouvernement Bouchard essaie maintenant de le faire. [28](c27)+CIII)On a ainsi évité les erreurs auxquelles menait l'insensibilité conservatrice et bâti des consensus assez solides pour mettre en œuvre des réformes qui, autrement, auraient pu provoquer des émeutes.
- XII. [29](PXI)Sans cet équilibre, et sans l'apport moins visible, mais essentiel, du président du Conseil du Trésor, Marcel Massé, avec sa profonde connaissance de l'appareil gouvernemental, il n'aurait pas été possible de réussir la réforme de l'assurance-chômage ou de faire d'importants licenciements dans la fonction publique.
- XIII. [30](CXII)Le succès est d'ailleurs assez solide pour que les appels à plus de modération commencent à se multiplier et que l'on demande, comme le fait le Bloc québécois, de surseoir aux réductions des transferts sociaux vers les provinces.
- XIV. [31](CXIII)Il est vrai que les finances publiques entrent dans ce que l'on peut appeler un cercle vertueux. [32](t31)CXIII)Il y a cinq ou dix ans, la spirale du déficit s'alimentait toute seule : le déficit gonflait la dette, ce qui augmentait les paiements d'intérêts et faisait grimper le déficit et ainsi de suite. [33](c32)CXIII)Un cercle vicieux qui menait à l'explosion. [34](o,t32-33)CXIII)Mais le renversement est tel qu'on est entré dans une spirale descendante, où les mesures de baisse du déficit amorcent un processus automatique inverse. [35](c34)o,t32-33)CXIII)Une fois que la pompe est amorcée, comme c'est le cas à Ottawa, la réduction du déficit devient donc plus facile et exige donc moins de sacrifices.
- XV. [36](CXIV)Il est donc normal que l'on commence à parler de ce que l'on appelle le dividende budgétaire, la marge de manœuvre que l'élimination du déficit permettra de retrouver. [37](p36)CXIV)Faudra-t-il consacrer en entier cet argent à la réduction des 700 milliards de la dette ou pourra-t-on en profiter de façon plus tangible en instaurant de nouveaux programmes ou en décrétant des baisses[38](CXV)Nous devons commencer à réfléchir à ces questions. [39](o38)CXV)Mais la sagesse exige que l'on attende, pour distribuer le dividende budgétaire, qu'il passe de l'état virtuel à l'état réel. [40](p39)C'est-à-dire quand le déficit sera vraiment disparu et que le budget fédéral affichera un excédent. (La Presse, 1997-02-15)

## La France en crise, encore!

- I. [1]Même avec les meilleures intentions du monde, il arrive qu'on se mette les pieds dans les plats. [2](c1)À plus forte raison quand les motifs sont moins nobles parce qu'ils s'appuient essentiellement sur des calculs politiques et des stratégies partisans. [3](p,t1-2)C'est ce qui se passe présentement en France avec les remous provoqués par un projet de loi sur l'immigration clandestine.
- II. [4](PI)Techniquement, il s'agit d'un train de mesures visant à mieux contrôler le phénomène des résidents étrangers en France grâce à la régularisation du statut de certains d'entre eux qui devraient pouvoir y demeurer. [5](o+4)PI)Mais aussi par une surveillance plus efficace de ceux qu'on ne veut surtout pas voir s'y incruster illégalement après l'expiration d'un permis de séjour limité.
- III. [6](PI)Dans sa version originale, ce projet innovait par l'obligation pour les citoyens qui hébergent le détenteur d'un visa temporaire d'en informer les autorités en précisant la date de son arrivée et celle de son départ. [7](c6)PI)C'est cette modalité qui a mis le feu aux poudres et provoqué une levée de boucliers qui doit déboucher sur une manifestation, aujourd'hui, dans les rues de Paris.
- IV. [8](T,CIII)PI)Dès l'annonce de cette disposition, des groupes de cinéastes, artistes, intellectuels et même des magistrats ont dénoncé ce qui s'apparentait alors à la dénonciation obligatoire, rappelant celle qui, au début des années quarante, s'appliquait contre les Juifs en France occupée. [9](t8)CIII)PI)Mercredi, le gouvernement cédait en modifiant cet article sans pour autant réussir à désamorcer une crise dont cette modalité n'aura été que le déclencheur.
- V. [10](CIV)PI)Car, même si les autorités prétendent que ce projet de loi n'a aucune connotation xénophobe et ne vise qu'à protéger les étrangers - en empêchant leurs compatriotes de les garder en esclavage dans la clandestinité -, elles n'ont pas réussi à dissiper l'impression qu'elles veulent d'abord rassurer une opinion publique de plus en plus sensible aux propos racistes du Front national. [11](c10)CIV)PI)C'est cette perception d'une concession inadmissible du pouvoir pour essayer de battre Jean-Marie Le Pen sur son propre terrain qui explique la virulence d'une opposition qui ne désarme pas. [12](+c11)Et qui a même été jusqu'à prôner la désobéissance civile à une loi immorale.
- VI. [13](CIII-V)Le danger, avec cette initiative malhabile du gouvernement et l'ampleur des réactions qu'elle suscite chez une certaine élite, c'est d'accréditer pour le Français moyen - qui se soucie beaucoup plus de chômage et de pauvreté que d'immigration - le sentiment qu'il s'agit d'un problème de première importance. [14](c13)CIII-V)Ce qui, en fin de compte, risque d'amener de l'eau au moulin de Jean-Marie Le Pen qui s'acharne à répéter que tout irait tellement mieux en France si on renvoyait les étrangers chez eux.
- VII. [15](=VI)CVI)Le plus désolant, c'est que le délire raciste du Front national et la réaction excessive des intellectuels ont enterré la voix du bon sens. [16](p15)CVI)Celle de maints observateurs et personnages publics qui rappellent que, si effectivement la montée de l'extrême droite est un phénomène préoccupant, la meilleure façon de la contrer reste encore de s'attaquer efficacement aux vraies difficultés sociales et économiques qui préoccupent la grande majorité des Français.
- VIII. [17](PVII)C'est juste. [18](r17)PVII)Mais à condition, pourraient-ils ajouter, que les partis traditionnels, discrédités par une cascade de scandales à gauche comme à droite, aient encore la crédibilité pour le faire. [19](p18)C'est ça qui devrait inquiéter ceux qui, à l'étranger, s'émeuvent de ce qui se passe présentement en France. (La Presse, 1997-02-22)

## Les otages et les droits de l'homme au Pérou

[Si M. Fujimori se soucie de l'honneur de l'État péruvien, il doit reconnaître que les abus des droits des Péruviens l'entachent beaucoup plus que l'occupation d'une ambassade étrangère]

- I. [1]La rencontre à Toronto entre le président du Pérou, Alberto Fujimori, et le premier ministre du Japon, Ryutaro Hashimoto, n'a pas permis de trouver le moyen de mettre fin à l'occupation de l'ambassade du Japon à Lima et de libérer les 72 otages qui s'y trouvent encore. [2](c1)M. Fujimori se dit prêt à négocier avec les terroristes du Tupac Amaru, mais continue à refuser de libérer les quelque 400 prisonniers du Tupac Amaru dans ses prisons.
- II. [3](PI)Le Japon est prêt à aider dans la mesure du possible pour reprendre possession de son ambassade. [4](+PI)Quant au Canada, il joue un rôle très utile grâce à son ambassadeur à Lima, Anthony Vincent, et à la récente visite à Cuba du secrétaire d'État aux Affaires étrangères Lloyd Axworthy.
- III. [5]((OII)PI)Mais M. Fujimori n'a pas l'intention de céder à l'exigence principale des Tupac Amaru et les terroristes ne veulent pas reculer.
- IV. [6](OII-III)Il ne sert toutefois à rien de regarder du côté du Japon ou du Canada. [7](c6)OII-III)Le problème est un problème péruvien et non international. [8]((c6)OII-III)La solution dépendra des négociations, si elles ont lieu, et de la façon dont les deux parties savent manœuvrer.
- V. [9](OIV)Or, les terroristes n'ont guère la possibilité de manœuvrer, surtout depuis qu'ils ont dit qu'ils n'avaient aucune intention d'attenter à la vie de leurs otages. [10]((c9)OIV)Ils se sont ainsi condamnés à une guerre d'usure qu'ils ne peuvent pas gagner, à moins que le gouvernement ne fasse une gaffe monumentale.
- VI. [11](≈)Le président Fujimori doit parfois se sentir comme le président Jimmy Carter lors de l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran. [12]((p11)≈)Il est aussi humilié par un adversaire dont la seule force est de ne pas respecter les règles du jeu. [13]((p11)≈)Il peut à tout moment obtenir gain de cause, mais seulement à un prix que ses électeurs et la communauté internationale ne lui pardonneraient pas.
- VII. [14](RVI)Fujimori a toutefois la possibilité d'affaiblir la cause des Tupac Amaru en éliminant les conditions déplorables qui leur permettent de recruter de nouveaux adhérents.
- VIII. [15](PVII)Du point de vue économique, il faudra peut-être des années pour que les réformes récentes commencent à éliminer la pauvreté et le sous-emploi chronique. [16]((o15)PVII)Cependant, il est sans doute possible d'améliorer le respect des droits de l'homme de façon radicale en peu de temps.
- IX. [17](PVIII)En dépit des penchants autoritaires de M. Fujimori, son gouvernement est démocratique. [18]((p17)PVIII)Il s'est fait élire à deux reprises et demande actuellement un troisième mandat. [19]((p17)PVIII)D'une façon générale, la police et les forces armées sont soumises aux autorités civiles. [20]((c17-19)PVIII)Il est, par conséquent, difficile de comprendre pourquoi il y a tant de violations des droits de l'homme. [21]((c20)PVIII)Même des activités illégales très répandues, comme la cueillette, la transformation et l'exportation de la coca, n'expliquent pas l'existence d'une telle répression.
- X. [22]((T20-21)PIX)Le système de répression s'est développé à l'époque où les terroristes du Sentier lumineux torturaient et tuaient des milliers de gens dans la poursuite de leur insurrection. [23]((o22)PIX)Mais l'arrestation des principaux dirigeants de cette organisation maoïste devrait justifier une diminution réciproque de la répression officielle.
- XI. [24](OX)Cela n'a pas été le cas, surtout dans les prisons où les détenus sont exposés à des traitements cruels et arbitraires aux mains de gardiens corrompus. [25](p24)Les conditions de détention sont aggravées par la contagion de nombreuses maladies, dont le sida, et un trafic effréné de stupéfiants.

- XII. [26](+PVIII)Enfin, le système judiciaire ne bénéficie pas d'une indépendance suffisante à l'égard de l'exécutif et les cas de terrorisme et de trahison relèvent de la justice militaire. [27](p26)+PVII)En violation de tous les critères de justice, les tribunaux militaires travaillent à huis clos et les juges restent anonymes.
- XIII. [28](CIX-XII)Compte tenu du degré de démocratisation du Pérou, le respect des droits de l'homme est resté à un niveau lamentable. [29](c28)CIX-XII)Tout devrait pousser le président Fujimori à faire un grand nettoyage, maintenant qu'avec l'exception de l'occupation de l'ambassade du Japon, le problème du terrorisme s'est estompé.
- XIV. [30](CVI-XIII)Fujimori est un homme très fier et ce n'est pas dans sa nature de céder devant la force et le chantage. [31](r30)CVI-XIII)Si, toutefois, il devait donner satisfaction aux Tupac Amaru en mettant fin aux abus les plus grossiers des droits de l'homme, personne ne dirait qu'il a plié devant la menace. [32](o31)CVI-XIII)Au contraire, il ne ferait que son devoir le plus démocratique.
- XV. [33](+CVI-XIII)Et si M. Fujimori se soucie de l'honneur de l'État péruvien, il doit reconnaître que les abus des droits des Péruviens l'entachent beaucoup plus que l'occupation d'une ambassade étrangère. (La Presse, 1997-02-03)

## Une crise de transition

- I. [1]Le contraste était saisissant entre le bilan, relativement élogieux, que le ministre Jean Rochon traçait cette semaine de sa réforme du système de santé, et la perception, répandue dans le public, d'un réseau qui, à coups de compressions et de fermetures d'hôpitaux, se rapproche d'une médecine de guerre.
- II. [2](PI)Ces deux perceptions, la vision globale du bureaucrate planificateur qu'est M. Rochon, et les expériences vécues des citoyens, ne sont pas nécessairement contradictoires. [3](o2)PI)Mais elles ne parlent pas de la même chose : le ministre tente de vérifier si, dans la tourmente de la réforme, les gens ont été bien soignés et bien pris en charge. [4](o3)PI)Les gens, eux, se demandent s'ils ont été bien traités.
- III. [5](PII)Ce que montrent les indicateurs, fort éloquentes, du ministre Rochon, c'est que la réforme du système de santé n'a pas affecté la capacité du réseau d'offrir une médecine et un encadrement de qualité, qu'elle n'a pas multiplié les histoires d'horreur. [6](o5)PII)Au contraire, en permettant une meilleure utilisation des ressources, elle a contribué à résoudre des carences graves de notre système, comme l'encombrement des urgences ou les listes d'attente en chirurgie.
- IV. [7](OIII)PII)Ce que ces indicateurs ne montrent cependant pas, c'est la détresse qu'ont pu provoquer ces changements. [8](=)Comme c'est le cas pour une chirurgie majeure, une réforme peut en effet être à la fois couronnée de succès tout en étant traumatisante.
- V. [9](PIV)La réforme de la santé, profonde, vise essentiellement à réduire le nombre de lits d'hôpitaux en fermant des établissements ; mais ensuite, pour éviter l'engorgement, de réduire la longueur des séjours à l'hôpital, soit par la chirurgie d'un jour, soit par un retour plus rapide à la maison assorti de soins à domicile. [10](+9)PIV)La réforme vise aussi à déplacer une partie des clientèles des hôpitaux vers des établissements de soins de longue durée et à faire en sorte que l'hôpital ne soit pas la porte d'entrée privilégiée du système. [11](c9-10)PIV)Tout cela pour réduire les coûts, mais surtout pour affecter différemment les ressources, pour dépenser l'argent au bon endroit.
- VI. [12](CV)PIV)Ces changements modifient de façon profonde les liens entre les citoyens et leur système de santé. [13](c12)CV)PIV)L'accès au système change et les gens ne savent souvent plus où aller. [14](+c12)CV)PIV)L'hôpital ne joue plus son rôle privilégié, et prive les gens d'un point d'ancrage sécurisant. [15](+c12)CV)PIV)Le développement des soins à domicile force les gens à davantage se débrouiller tout seuls. [16](+c12)CV)PIV)Les ratés d'une réforme encore incomplète, notamment en ce qui a trait au redéploiement des CLSC, suscite l'inquiétude. [17](c12-16)CV)PIV)Tout cela peut être source d'angoisse, d'inconfort et de perte de confiance.
- VII. [18](OVI)Mais il faut aussi compter sur le temps. [19](c18)OVI)Nous sommes dans une phase de transition et plusieurs des perceptions négatives que suscite la réforme s'estomperont à mesure que le réseau s'adaptera à ses nouvelles fonctions et que les usagers s'habitueront à cette nouvelle façon de faire.
- VIII. [20](CVI)Le prix que nous payons, c'est celui d'avoir à digérer une réforme qui a été télescopée en trois ans quand elle aurait dû être amorcée au début de la décennie. [21](c20)CVI)Ce n'est pas au ministre Rochon que nous devons adresser ce reproche, mais à ses prédécesseurs, qui n'ont pas agi à temps.
- IX. [22](OVI)Mais, dans cette phase de transition parfois difficile, il faut se rappeler que les objectifs que vise le ministre de la Santé, avec la réduction des lits et la réduction de la durée des séjours en hôpital, amènera le Québec là où sont déjà rendus plusieurs réseaux de santé civilisés. [23](p22)OVI)Cela s'est fait, avec succès, dans d'autres provinces et dans d'autres pays. [24](p23)OVI)N'oublions pas, dans la tourmente, qu'un pays comme le Danemark, par exemple, dépense 25 pour cent de moins que le Québec pour son système de santé. (La Presse, 1997-02-27)

## Un faux scandale

[On est bien forcé d'admettre qu'on n'est pas confronté à du gaspillage éhonté de fonds publics]

- I. [1]Telle que présentée, la nouvelle avait effectivement de quoi faire sursauter : Hydro-Québec comprime dans les salaires et dans le personnel pour économiser, mais donne des cadeaux à ses cadres.
- II. [2](CI)Il n'en fallait pas plus pour que les syndicats grimpent dans les rideaux. [3](+CI)Et vilipendent le cynisme d'une entreprise dont les méchants « boss » sont récompensés pour avoir fait la vie dure aux pauvres travailleurs.
- III. [4](CII)C'est de bonne guerre et la direction de la société d'État n'a qu'à s'en prendre à elle si elle a laissé aux leaders syndicaux l'initiative de révéler, à leur façon, l'existence d'une mesure qui, en soi, n'a rien de scandaleux et n'aurait pas dû provoquer un tel ramdam. [5](r4)À condition d'être expliquée clairement à tout le monde au départ et non sous forme de piteuse admission assez peu susceptible de réparer le gâchis créé par une nouvelle biaisée parce que non suffisamment mise en perspective.
- IV. [6](CIII)À moins d'être d'une totale mauvaise foi, on est en effet bien forcé d'admettre qu'on n'est pas, dans cette affaire, confronté à du gaspillage éhonté de fonds publics ni à des pratiques abusives sur le dos des travailleurs. [7]((p6)PIII)Il s'agit de primes de quelques milliers de dollars par année qui font partie d'un système de rémunération variable axée sur des objectifs précis fixés pour les cadres.
- V. [8]((PIV)PIII)On est ici bien loin de cadeaux, à coup de millions, réservés à la haute direction et aux membres du conseil d'administration d'une société qui aurait fait des profits faramineux. [9](((o8)PIV)PIII)On parle de salaire dont une partie est versée à certaines conditions à des cadres intermédiaires qui, incidemment, ne bénéficient pas de la même sécurité d'emploi que les employés syndiqués. [10](c9)C'est du reste généralement le personnel de ce niveau, comme on l'a vu à Hydro ces derniers temps, qui, parce qu'il est plus vulnérable, subit les premiers contrecoups lorsqu'il est question de redresser une entreprise en difficulté.
- VI. [11](OIII-V)Cela dit, il demeure que cette notion de « prime au rendement », normale dans toutes les grandes sociétés, prête à confusion dans la mesure où on l'associe spontanément à des opérations brutales, sur le dos des employés et des clients, dans le seul but de faire des économies ou d'accroître les profits. [12](p11)Une perception souvent fautive mais spécialement malsaine dans le cas d'un service public en situation de monopole.
- VII. [13](CIV-VI)Tous les Québécois, qui en sont les actionnaires, devraient se réjouir à priori qu'on s'y préoccupe à ce point de rentabilité et d'efficacité. [14]((r13)CIV-VI)Mais à condition qu'on fasse aussi l'effort de leur expliquer les grands paramètres de ces mesures et de leur montrer qu'il ne s'agit pas d'un gâteau, acquis à leurs dépens ou à ceux des travailleurs, que quelques privilégiés se partagent. [15]((+14)r13)Surtout qu'à la lumière de plusieurs révélations faites ces dernières années sur des scandales, faux ou réels, impliquant des cadres d'Hydro - réceptions somptueuses, pratiques ésotériques, etc. - ceux-ci ne jouissent pas, et c'est le moins qu'on puisse dire, d'un préjugé très favorable.
- VIII. [16](CI-VII)L'arrivée de nouveaux dirigeants a suscité beaucoup d'espoir quant au resserrement de la gestion d'Hydro. [17]((c16)CI-VII)Il serait dommage que ces fameux incitatifs à une plus grande efficacité chez les cadres contribuent à miner cette nouvelle crédibilité parce qu'on a oublié de les présenter correctement. (La Presse, 1997-02-18)

## Le choc de la maternelle

- I. [1]Vers la fin de leur règne, les néo-démocrates ontariens avaient tenté d'ouvrir davantage les écoles aux enfants d'âge pré-scolaire. [2](o1)Mais ils ont dû abandonner le projet : trop cher. [3](o1-2)Le gouvernement du Québec, lui, a bel et bien l'intention d'aller de l'avant avec une initiative semblable, en généralisant les pré-maternelles et en rallongeant la journée des maternelles dès septembre. [4](p3)Plusieurs se demandent si le système scolaire aura les moyens financiers d'absorber cette réforme.
- II. [5](PI)Ces craintes sont légitimes. [6](o+5)Mais elles servent aussi de vecteur à un mouvement de résistance de nature plus idéologique : celui des parents pour qui les maternelles à plein temps constituent une atteinte aux droits ludiques des tout-petits et à la liberté de choix des familles.
- III. [7](PII)« La maternelle à mi-temps est davantage respectueuse des valeurs, compétences et choix familiaux », avait écrit la coprésidente de la Commission des états généraux sur l'éducation, Lucie Demers, inscrivant sa dissidence sur cette question dans le rapport final de l'organisme. [8](p7)PII)Cette vision est perceptible au sein du regroupement qui demande à Mme Marois de décréter un moratoire sur l'implantation de maternelles à plein temps. [9](p7)PII)Elle exige quelques mises au point.
- IV. [10](PIII)D'abord, une précision. [11](PIII)Avec la réforme, la maternelle ne devient pas obligatoire. [12](p11)PIII)Les parents qui estiment qu'il s'agit d'un lieu de perte pour leurs bambins ont l'entière liberté de les garder à la maison.
- V. [13](T,PIII)Aujourd'hui, les parents n'ont pas le choix entre la demi-journée ou la journée complète : il n'y a qu'un plat au menu. [14](≈13)PIII)Avec la réforme Marois, le principe sera le même, seul le plat change : les parents qui veulent profiter des maternelles devront accepter l'horaire qu'on leur offrira.
- VI. [15](CV)Dès lors, il faut se demander si la nouvelle formule sert mieux l'intérêt de la majorité. [16](p15)La réponse est oui.
- VII. [17](PIII)Pour les adversaires du projet, les maternelles à plein temps répondent davantage aux besoins des parents qui travaillent qu'à ceux des enfants eux-mêmes. [18](o17)Et alors ? [19](o17)Les premiers sont-ils nécessairement contraires aux seconds ? [20](p19)o17)Actuellement, 64 p. cent des mères ayant des enfants d'âge pré-scolaire, soit près des deux tiers, occupent ou cherchent un emploi. [21](c20)p19)o17)Leurs enfants passent déjà de longues heures à la garderie. [22](c21)p19)o17)Deux ou trois heures de plus à la maternelle ne vont pas les traumatiser. [23](o22)c21)p19)o17)Avec un peu de chance, ils se feront un peu moins trimballer et auront un emploi du temps plus cohérent.
- VIII. [24](+OVII)Et pourquoi ce ton culpabilisateur à l'endroit des parents (on comprend qu'il s'agit des mères ) qui travaillent et souhaitent que l'État les aide à prendre soin de leurs enfants ? [25](+OVII)Quel mal y a-t-il donc à cela ?
- IX. [26](CVII)Ce discours désuet a d'autres effets pernicieux. [27](p26)CVII)Il exagère le choc de la maternelle et fait inutilement peur au monde. [28](c27)Voyons un peu : les enfants de maternelle ne sont pas attachés à leurs pupitres et les activités qu'on leur propose tiennent en général compte de leur âge.
- X. [29](+PIX)Plus que ça : la scolarisation précoce constitue l'un des meilleurs moyens de prévenir le décrochage. [30](p29)Or, le Québec accuse à cet égard un retard colossal. [31](p30)À peine 22 p. cent des enfants de quatre ans fréquentent un lieu de préscolarisation. [32](≈30)Ce taux est de 50 p. cent en Suède, 53 p. cent aux États-Unis et 90 p. cent en France, en Espagne ou en Belgique...
- XI. [33](CI-X)Si jamais on devait constater qu'il est physiquement impossible d'organiser des maternelles adéquates d'ici l'an prochain, il faudra peut-être, à regret, penser à repousser le projet : on ne gagnera rien à entasser les élèves dans des roulottes mal chauffées qui débordent. [34](o33)CI-X)Mais, chose certaine, la peur d'abandonner les tout-petits entre

les mains d'un système scolaire quasi démoniaque n'est pas un bon motif pour retarder l'entrée en vigueur de la réforme. (La Presse, 1997-02-11)

La grosse boîte de Smarties

[Paul Martin aurait donc fort bien pu ne pas déposer de nouveau budget]

- I. [1]Le document déposé, hier, par le ministre des Finances, Paul Martin, n'est pas vraiment un discours du budget, mais plutôt l'ébauche d'un programme électoral, un livre rouge auquel il manque encore trop de détails.
- II. [2](CI)Le fait que ce quatrième budget libéral soit profondément électoral ne signifie pas que le ministre Martin cache la vérité à la population pour assurer sa réélection, comme l'avait fait le ministre conservateur Don Mazankowski ou, au Québec, le gouvernement Johnson. [3](+2)CI)Il ne compromet pas non plus l'avenir, comme l'avait fait le budget préférendaire du gouvernement Parizeau.
- III. [4](OII)PI)Mais l'énergie créatrice du ministre est passée à multiplier les mesures dont la fonction première est de cibler les clientèles que le gouvernement Chrétien voudra séduire dans sa quête d'une réélection. [5](p4)Une grosse boîte de Smarties où il y a un petit quelque chose pour tout le monde, des handicapés aux enfants pauvres, des étudiants aux villageois désireux de se relier à Internet.
- IV. [6](PI)Sur le plan purement économique et financier, ce budget n'a pas de raison d'être. [7](+c6)PI)Les mesures héritées des conservateurs, plus les compressions des trois premiers budgets libéraux, puissamment aidés en cela par la baisse des taux d'intérêt et par la croissance qui gonfle les revenus, suffisent à assurer une baisse rapide du déficit. [8](+c6)PI)Pour l'année qui se termine, Ottawa a largement dépassé sa cible de 24 milliards et affiche un déficit de 19 milliards. [9](+c6)PI)Ce déficit tombera à 17 milliards, en 1997-98, et à neuf milliards, l'année suivante. [10](+c6)PI)Le tout avec une énorme marge de manœuvre qui permet de croire que le processus sera encore plus rapide.
- V. [11](CIV)Le succès est incontestable. [12](CIV)PI)M. Martin aurait donc fort bien pu ne pas déposer de nouveau budget ou se contenter d'un document de deux pages pour rappeler qu'aucun sacrifice additionnel n'est requis pour triompher du déficit.
- VI. [13](CIII)PI)S'il y a quand même un budget, c'est que le ministre Martin et son gouvernement ont fait un choix, qui consiste à ralentir quelque peu le processus naturel de baisse du déficit, et à dégager ainsi un milliard par année pour réaffecter cet argent à de nouvelles mesures.
- VII. [14](OIV)C'est là que le bât blesse. [15](c14)OIV)Ce choix aurait pu se défendre si le gouvernement Chrétien avait consacré la marge de manœuvre qu'il s'est donné à des objectifs importants, par exemple atténuer le fardeau fiscal des classes moyennes, réduire le rythme important des compressions imposées aux provinces importantes pour les transferts en santé et en aide sociale, ou encore concentrer ses énergies à l'emploi.
- VIII. [16](OVII)Mais non. [17](OVII)Le ministre Martin et le gouvernement Chrétien ont choisi le saupoudrage. [18](p17)OVII)À l'exception notable de sa Fondation pour l'innovation, il multiplie les engagements, souvent trop dérisoires pour être d'une quelconque utilité, reprend de nombreux engagements d'avant le budget ou encore annonce des projets qui ne seront mis en œuvre qu'en 1998 ou 1999. [19](c17-18)OVII)Ces mesures se retrouvent donc dans ce budget pour créer l'illusion d'abondance.
- IX. [20](PVIII)Par exemple, le ministre consacre plusieurs paragraphes à annoncer une somme de 15 millions par an pour la promotion touristique. [21](o20)PVII)Il faut avoir en mémoire les ordres de grandeur d'un budget fédéral. [22](p21)o20)PVII)Ottawa verse 125 millions par jour en intérêts sur sa dette. [23](c22)p21)o20)PVII)Ce qu'on fait pour le tourisme équivaut à trois heures de frais d'intérêt. [24](c23)PVII)Une somme si ridicule que, décemment, elle n'a pas sa place dans un document budgétaire. [25](PVII)Il y en a des dizaines comme cela.
- X. [26](+PVII)Ou encore, le ministre, qui rappelle à quel point la santé est importante pour son gouvernement, annonce en grande pompe une injection de 300 millions sur trois ans, dont la moitié pour des projets-pilotes et le reste pour un système d'information, de l'aide

communautaire et de la nutrition prénatale. [27]((o26)+PVII)Le même gouvernement a retiré 6,8 milliards aux provinces en trois ans pour la santé et l'aide sociale, dont 2,5 milliards cette année. [28]((+o26)+PVII)N'aurait-il pas été plus logique et plus décent de réduire les compressions et de laisser les provinces faire leurs projets-pilotes. [29]((o28)+PVII)Mais le gouvernement Chrétien avait besoin de promesses en santé, rentables en campagne électorale.

- XI. [30](+≈PVII) De la même façon, le budget aborde le thème, fort noble, de l'aide aux enfants pauvres. [31]((o30)+≈PVII)Mais le ministre n'a rien à dire, sinon : « Nous étudions en ce moment la manière précise de structurer cette mesure. » [32]((+,o30)+≈PVII)Et le projet ne démarrera qu'en juillet 1998. [33]((r31)+≈PVII)La seule innovation, c'est l'injection de 70 millions en argent frais pour cet été. [34]((o33)+≈PVII)Faites le calcul. [35]((p34)+≈PVII)Il y a 2,5 millions d'enfants pauvres, qui auront donc droit à 28 \$ de plus chacun par année. [36](((c35)o33)+≈PVII)Cela donne 53 sous par semaine, assez pour un demi-litre de lait.
- XII. [37]((CIX-XI)PI)La multiplication de ces interventions mineures a pour but évident d'offrir un ancrage à la campagne électorale, de profiter du budget pour amorcer un discours subliminal qui, en substance, vise à rappeler que le gouvernement libéral, après trois ans de compressions, n'est pas inhumain et a le cœur à la bonne place. (La Presse, 1997-02-19)

## **KURZFASSUNG**

### **Zielbestimmung**

Das Hauptziel dieser Forschungsarbeit ist die Beschreibung und Analyse der Textorganisation von Leitartikeln. Im Besonderen geht es darum, das oder die Kohäsionsschemata dieser Textformvariante zu definieren. Darüber hinaus wird versucht zu ergründen, ob in der Textorganisation Unterschiede bezüglich der Herkunft, Frankreich oder Quebec, sowie bezüglich der Art der Tageszeitung, intellektuell oder populär, bestehen.

### **Das Korpus**

Die Texte, die das Korpus bilden, wurden aus vier Tageszeitungen zusammengetragen: *Le Monde* und *Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)* aus der französischen Presse sowie *Le Devoir* und *La Presse* aus der Presse in Quebec. Es wurden die Leitartikel eines gesamten Monats analysiert, und zwar von Februar 1997. Anhand der von den Zeitungen anvisierten Leserkreise werden die intellektuellen Tageszeitungen *Le Monde* und *Le Devoir* von den populären Tageszeitungen *Les DNA* und *La Presse* unterschieden. Mit dieser Unterscheidung wird weder eine Aussage über die Intelligenz des Autors noch über die Qualität des Textes oder der Tageszeitung getroffen. Vielmehr bezieht sie sich auf die sozialen Charakteristika der angesprochenen Zielgruppe. Zugegebenermaßen ist die Bezeichnung „populär“ für *Les DNA* et *La Presse* etwas überzogen. Andere Tageszeitungen, wie *France-Soir* oder *Le Journal de Québec*, entsprechen eher dieser Klassifikation. *La Presse* und *Les DNA* fielen so in den dazwischen liegenden Bereich, und man erhielte ein Kontinuum. Im Rahmen dieser Forschungsarbeit wird dennoch die Unterteilung in lediglich zwei Klassen beibehalten.

### **Stand der Forschung und theoretischer Rahmen**

Die linguistische Analyse eines Textes kann ausgehend von verschiedenen Ansätzen vorgenommen werden, entweder auf der Grundlage der Texttypologie, der Äußerung, der Sprechakttheorie oder der funktionalen Satzperspektive. Der Ansatz der Texttypologie beruht auf der Suche nach bestimmten Eigenschaften, die verschiedenen Texttypen zu Eigen sind. Ziel der Texttypologie ist die Klassifizierung in die gemeinhin bekannten Texttypen: die Erzählung, die Beschreibung, die Argumentation, die Exposition sowie die Instruktion (Werlich 1976). Aus der Sicht der Äußerung (Benveniste 1966) unterscheidet man zwei Ebenen, die der „Histoire“ (objektiv) sowie die des „Discours“ (subjektiv). Nach Werlich (idem) können auch alle Texttypen in diese zwei Ebenen eingeteilt werden, wodurch sich

verschiedene Textformen ergeben. Aus sprechakttheoretischer Sicht lassen sich in Abhängigkeit der kommunikativen Absicht verschiedene Textfunktionen erkennen: Informations-, Deklarations-, Appell-, Kontakt- und Obligationsfunktion (Austin 1962 und Searle 1969). Die Analyse der Textorganisation kann auch anhand der Thema-Rhema-Gliederung erfolgen. Das Thema ist das, worüber gesprochen wird, und dem Rezipienten im Allgemeinen bekannt. Das Rhema hingegen ist das, was über das Thema gesagt wird. Es gibt drei Arten von thematischer Progression: die lineare Progression, die Progression mit durchlaufendem Thema oder mit Themen, die von einem Hyperthema oder Hyperrhema abgeleitet sind. Die Progression mit durchlaufendem Thema ist durch die Wiederholung desselben Themas in aufeinander folgenden Sätzen mit unterschiedlichen Rhemen gekennzeichnet. Bei der linearen thematischen Progression wird das Rhema eines Satzes zum Thema des darauf folgenden Satzes. Schließlich versteht man unter der Progression mit abgeleiteten Themen die Zerlegung eines Ganzen in seine Teile.

Im Allgemeinen wird angenommen, dass ein Leitartikel ein argumentativer Texttyp ist, der der dialektischen Struktur von These/Antithese/Synthese folgt. Der Verfasser verteidigt gewöhnlich eine These durch Opposition zu einer anderen These. Er zielt darauf ab, seine Leserschaft zu überzeugen oder zu einer Handlung zu bewegen. Im Hinblick auf die Äußerung ist der Leitartikel ein subjektiver Text und gehört in die Kategorie Kommentare. Dennoch kann nicht jeder Leitartikel als argumentativer, subjektiver Text mit einer appellativen Funktion angesehen werden. Brinker (1994) analysiert einen deutschen Leitartikel und stellt eine deskriptive thematische Progression fest. Hrbek (1995) und Blumenthal (1991) beobachten eine Mischung der Texttypen Argumentation und Exposition. Schließlich bezeichnet Boissinot (1992) die Argumentation in Tageszeitungen als „diluée“. Seiner Auffassung nach ist die Kohärenz dieser Texte schwach ausgeprägt.

Die Konzepte der Kohärenz und der Kohäsion sind in der Textlinguistik von fundamentaler Bedeutung. Die Definition dieser beiden Konzepte variiert je nach Autor; manche unterscheiden sie überhaupt nicht (z.B. Halliday und Hassan 1976). In dieser Arbeit wird davon ausgegangen, dass die Kohärenz die Sinnkontinuität eines Textes darstellt. Die Kohärenz kann durch verschiedene Faktoren sichergestellt werden; einer davon ist die Kohäsion. Die Kohäsion betrifft die semantischen Beziehungen zwischen den Sätzen bzw. größeren Teilen eines Textes wie den Abschnitten. Diese Beziehungen können über die Grammatik oder die Semantik zum Ausdruck gebracht werden. Beispielsweise sind

Pronomina und Tempora Zeichen einer grammatikalischen Kohäsion. Die zweite Art von Kohäsion ist anhand der Lexik erkennbar. Daneben können auch Konnektoren als Indikator für Kohäsion fungieren. Normalerweise zählt man zu den Konnektoren koordinierende Konjunktionen wie *mais, ou, car*, Adverbien, die eine logische Beziehung ausdrücken, wie *pourtant, cependant, en effet*, und subordinierende Konjunktionen wie *parce que, si bien que*, usw. Die Kohäsionsbeziehungen können verschiedenen Typs sein: Spezialisierung, Verallgemeinerung, Tempus, Opposition, Kausalität, usw. Sie lassen sich in zwei übergeordnete Kategorien einteilen: Kohäsionsbeziehungen statischen und dynamischen Typs. Beziehungen, die eine lineare Progression des Tempus implizieren, sind dynamisch, Analogie- und Äquivalenzbeziehungen statisch.

Kohärenz- und Kohäsionsbeziehungen können in schematischer Form als Netzwerke dargestellt werden (siehe u.a. Beaugrande und Dressler 1981). Trotzdem geben diese Netzwerke weder die Reihenfolge der Konzepte im Text noch die Hierarchie der Beziehungen wieder. Van Dijk (1980) schlägt die Analyse der Textorganisation anhand von Superstrukturen vor, d.h. anhand von globalen Strukturen, die die Texttypen charakterisieren. Aus diesen Superstrukturen resultiert die Makrostruktur des Textes, d.h. das Textthema. Die Makrostrukturen werden auf Grund von Makro-Regeln zum Selektieren, zum Verallgemeinern, zum Auslassen und zum Integrieren abgeleitet. Dieses Vorgehen zielt darauf ab, eine globale Makrostruktur sichtbar zu machen, die in verschiedenen Texten wieder zu finden ist. Dennoch können infolge dieser Ableitungen wichtige Informationen verloren gehen oder neue hinzukommen.

In dieser Arbeit wird die nachfolgend definierte, schematische Darstellung von Texten vorgeschlagen, die auf der Progression des Textthemas sowie auf den Kohäsionsbeziehungen beruht. Es wird angenommen, dass die Beziehungen zwischen den Sätzen nicht zufällig verteilt sind, dass die Kohäsion eine gewisse Regelmäßigkeit aufweist und dass sie mit der Art des Textes oder mit der Denkweise des Autors variieren kann. Es wird weiter angenommen, dass die Kohäsionsbeziehungen nicht ausschließlich zum vorangehenden oder nachfolgenden Satz bestehen, sondern dass sie Teile eines komplexen und hierarchischen Ganzen bilden, das mit dem Begriff „Verschachtelung“ bezeichnet wird (Barthes 1966). Ein Satz, der Bestandteil einer Sequenz ist, unterhält dieselben Beziehungen wie auch die anderen Sätze dieser Sequenz. Je mehr Verschachtelungen von Sätzen und Sequenzen in einem Text vorkommen, desto höher ist auch die Dichte der Kohäsionsbeziehungen.

## Schematisierung

Die Schematisierung von Texten erfolgt auf zwei Ebenen, in der Makro- und Mikrostruktur, und basiert auf der Thema-Rhema-Gliederung. Die verschiedenen Arten von Progression werden folgendermaßen dargestellt:

die lineare thematische Progression:

$$\begin{array}{l} \text{th1} \rightarrow \text{rh1} \\ \quad \text{th2}(=\text{rh1}) \rightarrow \text{rh2} \\ \quad \quad \text{th3}(=\text{rh2}) \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

die Progression mit durchlaufendem Thema:

$$\begin{array}{l} \text{th1} \rightarrow \text{rh1} \\ \text{th1} \rightarrow \text{rh2} \\ \text{th1} \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

die Progression mit vom Hyperthema abgeleiteten Themen:

$$\begin{array}{l} \text{TH1} \rightarrow \text{rh1} \\ \quad \text{th1}' \rightarrow \text{rh2} \\ \quad \text{th1}'' \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

sowie die Progression mit vom Hyperrhema abgeleiteten Themen:

$$\begin{array}{l} \text{th1} \rightarrow \text{RH1} \\ \quad \text{th2}(=\text{rh1}') \rightarrow \text{rh2} \\ \quad \text{th3}(=\text{rh1}'') \rightarrow \text{rh3} \end{array}$$

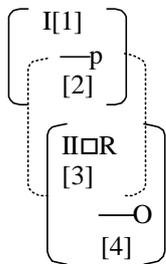
Diese Darstellung wird ergänzt durch die Kohäsionsbeziehungen. Die dynamischen Beziehungen werden in der Makrostruktur durch einen doppelten Pfeil und durch einen einfachen in der Mikrostruktur symbolisiert. Die statischen Beziehungen werden mit einem dünnen Strich in der Mikrostruktur und einem Quadrat in der Makrostruktur dargestellt. Die besondere semantische Bedeutung der Beziehung wird durch den ersten Buchstaben des Beziehungsnamens angezeigt. Beispielsweise symbolisiert der Buchstabe „g“ eine Verallgemeinerungsbeziehung (généralisation) und der Buchstabe „p“ eine Spezialisierungsbeziehung (particularisation). Ein Großbuchstabe zeigt, dass es sich um eine Beziehung in der Makrostruktur handelt; ein Kleinbuchstabe steht für eine Beziehung in der Mikrostruktur. Die Sätze werden durch arabische Ziffern dargestellt und die Absätze durch

römische. Klammern mit durchgezogener Linie dienen der Abgrenzung von Sätzen und Absätzen, gepunktete Klammern kennzeichnen die Verschachtelung von Sätzen und Sequenzen. Nachstehender Textauszug:

[1]On comprend dès lors que la forme de son projet universitaire préoccupe au moins autant M. Bayrou que son contenu même. [2]D'ailleurs, la rénovation des premiers cycles reprend pour partie la réforme Jospin-Lang de 1992-93 [...].

[3]Toutefois l'absence de budget, de chiffrage précis, de calendrier et de « mode d'emploi » concret autorise des interrogations sur le devenir précis de ce projet. [4]Mais l'essentiel est ailleurs : probablement dans l'habileté d'un Bayrou pédagogue n'ayant eu de cesse, pendant dix-huit mois, de parler et de faire parler la communauté universitaire. [...] (Le Monde, 1997-02-05)

wird wie folgt schematisiert:



Die zwei Sätze des ersten Absatzes stehen in einer statischen Spezialisierungsbeziehung zueinander. Die Beziehung ist durch den dünnen Strich und den Buchstaben  $p$  symbolisiert. Beide Absätze stehen in einer statistischen makrostrukturellen Restriktionsbeziehung, die durch den Buchstaben  $R$  und das Quadrat gekennzeichnet ist. Diese Restriktionsbeziehung ist auch Teil der Spezialisierung von Satz [2]. Sie besteht aus dem Inhalt der im Textauszug genannten Reform. Die gepunkteten Klammern grenzen die Sequenz ab. Satz [4] zeigt eine Oppositionsbeziehung, die durch den Strich und den Buchstaben  $O$  angezeigt wird.

Darüber hinaus wird eine Textauszeichnung vorgeschlagen, die es gestattet, die Verschachtelungen im Text zu kennzeichnen. Die Auszeichnung erfolgt entsprechend dem Prinzip der Klammerung. Die Verschachtelung der Restriktionsbeziehung in der Spezialisierung des obigen Textauszuges wird wie folgt symbolisiert:  $((RI)p1)$ . Die erste Klammer isoliert die Restriktionsbeziehung. Die zweite Klammer verdeutlicht, dass die erste Beziehung in die Zweite verschachtelt ist. Obiger Textauszug erhält damit folgende Auszeichnungen:

[1]On comprend dès lors que la forme de son projet universitaire préoccupe au moins autant M. Bayrou que son contenu même. [2](p1)D'ailleurs, la rénovation des premiers cycles reprend pour partie la réforme Jospin-Lang de 1992-93 [...].

[3]((RI)p1)Toutefois l'absence de budget, de chiffrage précis, de calendrier et de « mode d'emploi » concret autorise des interrogations sur le devenir précis de ce projet. [4](OI)Mais l'essentiel est ailleurs : probablement dans l'habileté d'un Bayrou pédagogue n'ayant eu de cesse, pendant dix-huit mois, de parler et de faire parler la communauté universitaire. [...] (Le Monde, 1997-02-05)

## Hypothesen

Die grundlegenden Hypothesen dieser Arbeit sind folgende: In der Textorganisation von Leitartikeln gibt es typische Kohäsionsschemata; diese Schemata variieren mit der Herkunft des Textes, hier Frankreich oder Quebec, sowie mit der Art der Tageszeitung, hier populär bzw. intellektuell. Auch die Beziehungsdichte im Text variiert mit Herkunft und Art der Tageszeitung; selbiges gilt für die Anzahl der Konnektoren, die die Kohäsionsbeziehungen kennzeichnen.

## Die Textorganisation von Leitartikeln

Durch die Textanalyse der vier untersuchten Tageszeitungen wurde es möglich, Tendenzen in der Textorganisation festzustellen. Leitartikel sind gemeinhin charakterisiert durch eine doppelte Architektur, Argumentation und Exposition bzw. dynamisch und statisch. Die Texte von *Le Monde* werden durch eine zirkuläre Struktur mit einer Spezialisierung oder Verallgemeinerung der Begriffe charakterisiert sowie durch symmetrische Oppositionen in der Mitte oder zwischen Anfang und Ende des Textes. Die Texte des *Le Devoir* sind im Allgemeinen auf Grundlage einer abgeleiteten Progression strukturiert. Der erste Absatz enthält Elemente, die im Textkörper wieder aufgegriffen und verfeinert werden. Am Ende des Textes befindet sich oft eine Rückkehr zu den Begriffen von Textanfang oder -mitte, wodurch auch in diesen Texten eine zirkuläre Struktur entsteht. Die Progression des Textthemas in den Leitartikeln der *DNA* ist in den meisten Fällen eine progressive oder lineare Spezialisierung. Manche Texte besitzen eine zirkuläre Struktur, weisen aber in der Textmitte eine lineare Progression auf. Es bestehen oft Beziehungen mit dem vorangegangenen Absatz oder dessen letzten Satz. Diese sind direkter und kürzer und folgen dem Gedankengang des Verfassers. Die Texte der *La Presse* sind auch nach unterschiedlichen Typen der Textorganisation strukturiert. Es wurde eine Tendenz zur abgeleiteten Progression mit Rückkehr zu den Begriffen am Textanfang, wie in *Le Devoir*, sowie auch eine Tendenz zur Linearität beobachtet, wie sie auch in den *DNA* bestehen. Die vorgenommenen Analysen zeigen folglich eine Tendenz zur abgeleiteten Progression in den Tageszeitungen aus Quebec, sowohl in der

Makro- als auch in der Mikrostruktur. Die Unterscheidung zwischen den Zeitungsarten „populär“ und „intellektuell“ ist jedoch stärker ausgeprägt. Die Progression des Textthemas in den *DNA* und in der *La Presse* ist linear. Diese Organisationstypen zeigen Tendenzen, die die Leitartikel der untersuchten Tageszeitungen charakterisieren. Dennoch sind sie nicht ausschließlich in einer Tageszeitung oder in einer Art von Tageszeitung vertreten und können nicht als Grundlage für eine Vergleichsstudie dienen.

### **Vergleichende Analysen: Verschachtelungen und Dichte**

Die Vergleiche zwischen den Tageszeitungen erfolgen auf der Grundlage der Beziehungsdichte. Letztere lässt sich errechnen, indem man die Gesamtzahl der Beziehungen von Sätzen durch die Anzahl der Worte eines Textes teilt. Die maximale Dichte beträgt somit 1 und die minimale 0. Beispielsweise unterhält der Satz [11] in folgendem Textauszug mindestens fünf Kohäsionsbeziehungen.

[8]Cela étant, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? [9]Le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine. [10]Le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime dont on voulait espérer que Liamine Zeroual serait l'artisan n'est pas engagé. [11]L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manoeuvre du président algérien est étroite. (Le Monde, 1997-02-01)

Er ist kausal in Bezug auf Satz [8]. Er rechtfertigt zusammen mit zwei anderen Tatsachen die Einschätzung der „*politique du silence*“ als „*échec*“. Diese Beurteilung der Politik steht im Gegensatz zur früheren positiven Einschätzung, die im vorangehenden Absatz getroffen wurde. Damit liegt gleichzeitig eine Oppositions- und Tempusbeziehung vor. Der Satz befindet sich darüber hinaus in einer Spezialisierungs- und Kausalbeziehung zum ersten Absatz. Er verfeinert die Idee, dass „*l'absence de commentaire est de moins en moins tenable*“, und gibt die Gründe dafür an. Die Beziehungsdichte dieses Satzes berechnet sich, indem die Anzahl der Beziehungen, an denen er beteiligt ist, durch die Anzahl der Wörter im Text dividiert wird. Für o.g. Beispiel ergibt sich damit eine Dichte von (5/478) oder 0,01.

Ausgehend vom Prinzip, dass die Verschachtelungen der Sätze und der Sequenzen mit der Beziehungsdichte eines Textes zunehmen, müssten die linearen Leitartikel von populären Zeitungen weniger dicht sein. Es wurde die vollständige Analyse von 10 zufällig ausgesuchten Texten aus jeder Tageszeitung durchgeführt, d.h. von insgesamt 40 Texten. Nachstehende Tabelle zeigt die Ergebnisse:

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
Mittlere Dichte	0,12	0,11	0,08	0,08

Diese Ergebnisse zeigen eine höhere mittlere Dichte in *Le Monde* und *Le Devoir* als in den zwei anderen Tageszeitungen. Folglich variiert die Beziehungsdichte der Texte mit dem Tageszeitungstyp. Durch Berechnung der Varianz und der relativen Abweichung konnte die Hypothese aufrecht erhalten werden, dass die Art der Tageszeitung einen Einfluss auf die Beziehungsdichte des Textes hat. Die oben stehenden Ergebnisse geben die mittlere Dichte für jede Tageszeitung an; dennoch kann die Beziehungsdichte von Text zu Text erheblich schwanken. Auch konnte die Hypothese dadurch aufrecht erhalten werden, dass sich die wahre Verteilung der Beziehungen in keiner Tageszeitung als zufällig erwies. Einzige Ausnahme bilden *Les DNA*, in der der geringe Unterschied zwischen theoretischer und beobachteter Varianz eine Normalverteilung der Beziehungen vermuten lässt.

Wie kann die Variation innerhalb jeder Zeitung und die relative Homogenität der Stichproben aus den *DNA* erklärt werden? Die Analysen wurden ausgehend von den Zufallsvariablen Autor und Thema des Textes vorgenommen. Es wurde festgestellt, dass die Homogenität der Stichproben aus den *DNA* auf die Annahme dieser Zufallsvariablen zurückzuführen ist. Trotzdem ließ sich erkennen, dass sich unter den Texten, die eine geringere Anzahl an Beziehungen aufweisen, auch diejenigen befinden, die mit allgemeinen Betrachtungen oder einem Katapher beginnen. In *Le Monde* scheint das Textthema die Beziehungsdichte zu beeinflussen. Der Text, in dem sich die größte Häufung von Beziehungen findet, thematisiert das geplante Einwanderungsgesetz. Der Text mit der zweitgrößten Häufung von Beziehungen thematisiert ebenfalls ein innenpolitisches Problem: die Arbeitsmarktsituation in Frankreich. In *La Presse* variiert die Beziehungsdichte mit dem Autor, dasselbe gilt auch für *Le Devoir*. In der letztgenannten Zeitung besteht ebenfalls ein enger Zusammenhang zwischen dem Autor eines Textes und dem Thema sowie der Textorganisation.

In dieser Arbeit wird übereinstimmend mit Barthes (1966) davon ausgegangen, dass die Verschachtelungen der Sätze und Sequenzen es gestatten, die Komplexität eines Textes zu kompensieren und ein Maximum an Verständnis zu erhalten. Die Beziehungsdichte, die aus einem Text erwächst, variiert in Abhängigkeit der Verschachtelungen und ist somit ein Indikator für dessen Komplexität. Man kann daraus schließen, dass die Texte von *Le Monde* und *Le Devoir*, deren Dichte höher ist als in den *DNA* oder in *La Presse*, komplexer sind.

### Opposition und Kausalität: Studie der Konnektoren

Mit Hilfe einer Liste von Oppositions- und Kausalitätskonnektoren, die unter Einbeziehung des *Dictionary of Contemporary French Connectors de Grieve* (1996) sowie des *Bon Usage* (1993) angelegt wurde, wird im vierten Kapitel überprüft, inwieweit die Konnektoren die Kohäsionsbeziehungen markieren. Es wurden lediglich die Oppositions- und Kausalitätskonnektoren, die fundamentalen Beziehungen im Leitartikel, berücksichtigt. Es konnte gezeigt werden, dass es in populären Tageszeitungen eher Tendenzen gibt, Kohäsionsbeziehungen zu kennzeichnen, als in intellektuellen Tageszeitungen. Mit anderen Worten, Tageszeitungen mit einer geringen Beziehungsdichte neigen dazu, diese häufiger zu kennzeichnen. Es wurden folgende Ergebnisse ermittelt:

<b>Opposition</b>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Anzahl</b>	72	216	120	178
<b>Dichte</b>	0,006	0,009	0,013	0,011

<b>Kausalität</b>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>Les DNA</i>	<i>La Presse</i>
<b>Anzahl</b>	53	135	64	94
<b>Dichte</b>	0,005	0,005	0,007	0,006

Im Fall der Oppositionskonnektoren unterscheidet sich *Le Monde* von den anderen Tageszeitungen durch eine viel geringere Dichte. Letztere drei Tageszeitungen, *Le Devoir*, *La Presse*, und *Les DNA* scheinen ein Kontinuum zu bilden. Der Unterschied bezüglich der Kausalitätskonnektoren ist weniger markant. Sie kommen in den intellektuellen Tageszeitungen mit einer etwas geringeren Häufigkeit vor als in den populären.

Wie sind diese Resultate zu bewerten? Welches sind die Faktoren, die die Unterschiede in der Kennzeichnungsdichte der Beziehungen erklären können? Es scheint, dass infolge der Struktur der Texte selbst, d.h. mit den Verschachtelungen der Sequenzen, ein Gebrauch von zahlreichen Konnektoren nicht erforderlich ist. Ein gut strukturierter Text, dessen Bezüge zwischen Sätzen genügend klar sind, kann ohne diese Kennzeichnungen auskommen. Abgesehen von der Struktur des Textes kann ein weiterer Faktor die höhere Häufigkeit von Konnektoren in der populären Presse erklären. Im Bestreben nach Objektivität versuchen die Tageszeitungen der intellektuellen Presse das zu verstecken, was die Konnektoren aufzeigen: die Subjektivität. Tatsächlich kennzeichnen die Konnektoren nicht nur die semantische Beziehung zwischen den Sätzen, d.h. die Bedeutung der Beziehung, sondern auch die Einstellung oder die Haltung des Verfassers in Bezug auf die Tatsachen (Genette 1969,

Tiittula 1991 und Imbert 1989). Schließlich werden nach Verstiggel (1997) implizite Beziehungen durch den Leser zum Zeitpunkt der Textlektüre etabliert, wodurch ihm allerdings mehr Zeit abverlangt wird. Somit können die Texte der *DNA* und diejenigen von *La Presse*, die über eine höhere Zahl von expliziten Beziehungen verfügen, schneller gelesen werden.

Darüber hinaus wurden beim Gebrauch von Konnektoren Besonderheiten in Bezug auf die Herkunft und der Art der Tageszeitung beobachtet. Bestimmte Konnektoren und Gebrauchsformen kommen nur in Leitartikeln aus Quebec vor. Dies sind unter anderem *de toute façon*; *de toute manière*, *en tout cas*. Es kann sich um eine umstrittene Gebrauchsform handeln, wie *par contre*, oder um einen Archaismus, wie *au demeurant*. Es können auch Abweichungen in der Gebrauchsform vorkommen, z.B. *car* in explikativer Funktion und *pourtant*, wenn es ein Adjektiv einleitet. Die Tageszeitungen aus Quebec zeichnen sich auch durch den aufeinander folgenden Gebrauch von Oppositionskonnektoren aus. Andere Konnektoren sind nur in den intellektuellen Tageszeitungen anzutreffen, z.B. *plutôt que* und *fût-ce*. Die weniger gehobene Variante des letztgenannten Konnektors, *ne serait-ce que*, kommt in den populären Tageszeitungen vor. In anderen Fällen variiert die Bedeutung des Gebrauchs von Konnektoren in Abhängigkeit von der Art der Tageszeitung. Manche Gebrauchsformen werden zudem in Grammatiklehrwerken und Wörterbüchern als populär angesehen, z.B. *parce que* im rechtfertigenden Sinne. Dies gilt ebenfalls für das gleichzeitige Auftreten von Konnektoren, z.B. *mais pourtant*. Schließlich kann der Unterschied im Typ der miteinander verknüpften Texteinheiten liegen, d.h. ob die Beziehung in der Makrostruktur oder in der Mikrostruktur besteht.

Im fünften Kapitel werden die verschiedenen Bedeutungen und Gebrauchsformen von Oppositions- und Kausalitätskonnektoren beschrieben. Dabei wird die Stellung des Konnektors und der Typ der miteinander verknüpften Texteinheiten berücksichtigt. Ebenfalls festgehalten werden die Besonderheiten im Bezug auf die Herkunft und der Art der Tageszeitung.

### **Ausblick**

Diese Forschungsarbeit eröffnet mehrere Perspektiven für weitere Untersuchungen. Dieselbe Analyse könnte nicht nur auf einzelne Texte, sondern auf die Tageszeitung insgesamt angewendet werden. Es wäre interessant, die thematische Organisation von Tageszeitungen

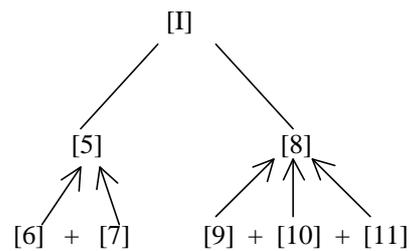
zwischen den verschiedenen Rubriken sowie innerhalb jeder Rubrik miteinander zu vergleichen, und dabei die Unterscheidung Frankreich/Quebec und intellektuell/populär beizubehalten. Auch müsste die Beschreibung der Konnektoren anhand eines umfangreicheren und vielfältigeren Korpus untersucht und die Entwicklung der Gebrauchsform dieser Konnektoren analysiert werden.

Schließlich stellt die vollständige Auszeichnung der Texte, die es ermöglichte, die Zahl der Beziehungen pro Text zu bestimmen, einen weiteren Vorteil dar. Wird die Textauszeichnung unter Zuhilfenahme einer Markup-Sprache aus der Informatik, z.B. XML (eXtensible Markup Language) vorgenommen, so könnten sich die Schemata, d.h. die Architektur der Texte einschließlich der Verschachtelungen, automatisch generieren lassen. Mit der vorgeschlagenen Auszeichnung können im Text die hierarchischen Beziehungen zwischen den Sätzen eingetragen werden. Die Markup-Sprache XML beruht auf genau diesem Prinzip, der Hierarchie von Elementen, und bietet darüber hinaus die Möglichkeit, die semantische Bedeutung der Beziehungen zu definieren.

Unten stehender Auszug, der bereits kommentiert wurde, könnte demnach wie folgt ausgezeichnet und schematisch repräsentiert werden :

[8]Cela étant, l'échec de cette politique est tellement patent que la retenue qu'elle imposait paraît désormais dérisoire: que préserve-t-on en s'obligeant au silence ? [9](((c8)OII,TII)PI,CI)Le terrorisme bat son plein et dément les analyses régulièrement avancées pour en prédire la fin prochaine. [10](((+c8)OII,TII)PI,CI)Le processus d'ouverture et de démocratisation progressives du régime dont on voulait espérer que Liamine Zeroual serait l'artisan n'est pas engagé. [11](((+c8)OII,TII)PI,CI)L'assassinat du syndicaliste Benhamouda vient encore de rappeler à quel point la marge de manœuvre du président algérien est étroite.

```
<constituant id="I">
  <constituant id="5" relation="particularisation,temps,causalité"/>
    <constituant id="6" relation="causalité"/>
      <constituant id="7" relation="causalité" précédent="addition"/>
    </constituant>
  <constituant id="8" relation="opposition,temps,particularisation,causalité"/>
    <constituant id="9" relation="causalité"/>
      <constituant id="10" relation="causalité" précédent="addition"/>
      <constituant id="11" relation="causalité" précédent="addition"/>
    </constituant>
  </constituant>
```



Eine solche Auszeichnung würde es auch erlauben, in einem Text Informationen zu suchen oder auszuwählen, die sich auf einer bestimmten Hierarchieebene befinden, oder Argumente zu finden, die z.B. zur Begründung einer Stellungnahme benutzt werden.

### **Danksagung**

Diese Forschungsarbeit wurde von Mai 1998 bis April 2000 durch den Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) finanziert sowie von Mai 1997 bis Mai 1998 durch den Fonds pour la formation des chercheurs et à l'aide à la recherche (FCAR) in Quebec. Beiden Organisationen danke ich sehr herzlich.